

FranceAgriMer

L'économie sucrière

Campagne 2009/10

> édition de juin 2011



Éditorial

Nous avons le plaisir de vous proposer l'édition 2011 de la brochure « l'Économie sucrière ». Cette nouvelle édition présente les données et faits marquants des campagnes 2008/09 et 2009/10. Elle conserve une structure en quatre parties, trois consacrées au secteur sucrier (Monde, Union européenne et France) et une consacrée au marché de l'éthanol, étroitement lié au marché du sucre.

A l'échelle mondiale, les campagnes 2008/09 et 2009/10 sont toutes deux déficitaires. Le déficit cumulé atteint 14 Mt. Cela s'est traduit par une forte tension sur le marché mondial, en particulier en fin de campagne 2009/10. Les stocks mondiaux sont alors au plus bas depuis 2005/06. Le ratio stocks/ consommation est pour sa part à son niveau le plus faible depuis la campagne 1995/96. Cette situation est la cause première de la flambée des cours mondiaux du sucre en 2009/10, qui atteignent des records remontant à 30 ans.

En Europe, si la campagne 2008/09 a encore été marquée par la transition avec le régime précédent, la campagne 2009/10 est celle qui fait véritablement entrer le secteur sucrier dans le nouveau régime européen. Des rendements betteraviers et une richesse en sucre exceptionnels ont conduit à une production sucrière record en 2009/10. Avec un niveau comparable à 2006/07, l'UE se trouvait dans une situation paradoxale : d'une part un marché du sucre alimentaire structurellement déficitaire et nécessitant le recours à des importations croissantes, d'autre part une production de sucre hors-quota excédentaire dont l'un des débouchés sera le marché mondial.

Autre singularité de la campagne 2009/10, les cours mondiaux du sucre seront pendant quelques mois supérieurs aux prix du sucre du quota sur le marché communautaire, les prix sur le marché européen ayant finalement moins baissé qu'on ne l'attendait au sortir de la réforme de la politique sucrière. Cette situation inédite reflète le décalage entre l'offre et la demande apparu sur le marché communautaire, en raison d'un niveau d'importations finalement inférieur à celui requis.

En France, la campagne 2009/10 est exceptionnelle à bien des égards - augmentation des surfaces, rendements records - avec une production de sucre en hausse de 9 % à près de 5 Mt. Cette hausse a permis de livrer plus de sucre sur l'Union européenne (+ 13%) et d'accroître les exportations sur pays-tiers (+ 52%)

S'agissant du marché de l'éthanol, si l'on continue d'assister à une hausse de la production mondiale, toujours tirée par celle de la demande en éthanol carburant, on observe un net ralentissement du rythme de croissance par rapport aux années passées. Cela se traduit au niveau des échanges mondiaux, dont le volume recule pour la seconde année consécutive, et en Europe, où pour la première fois depuis 5 ans, on observe une baisse des livraisons en 2010.

Bonne lecture à tous !

André Barlier
Directeur Marchés, études et prospective

Sommaire

1/ Le marché mondial du sucre

Campagnes 2008/09 et 2009/10

page 5

2 / Le marché communautaire du sucre

Campagne 2008/09 et 2009/10

page 27

3 / Le marché français du sucre

Campagne 2008/09 et 2009/10

page 43

4 / Le marché de l'éthanol

Le marché mondial en 2008

page 59

Le marché européen en 2008

page 68

Le marché français en 2008

page 76

5 / Annexes

Monde

page 85

Union Européenne

page 119

France

page 143

Coordination / Conception / Réalisation : Cyril Schweizer & Gérard Thomas

Monde : Yves Croquet & Cyril Schweizer / Europe : Gérard Thomas / France & DOM : Catherine Hansen & José Soares / Éthanol : Cyril Schweizer

Sources principales : FranceAgriMer, MAAP, Commission Européenne, ISO, FO.Licht

Site internet : www.franceagrimer.fr - email : cyril.schweizer@franceagrimer.fr

ISSN en cours

L'économie sucrière

Campagnes 2008 / 09 et 2009 / 10

> édition 2011

Note méthodologique

Unités employées

Mt : Million de tonnes

Mha : Million d'hectares

t/ha : tonne par hectare

Cts/lbl : Cents (\$) par livre

1 tonne de sucre valeur brut : 0,92 tonne de sucre valeur blanc

Abréviations utilisées

- **ISO** : International Sugar Organization – Conseil international du sucre.
 - **OCM** : Organisation Commune de Marché
 - **UE** : Union européenne
-

Sources les plus fréquemment utilisées

- **Les données relatives aux marchés mondiaux du sucre** sont issues de l'ISO (International Sugar Organization – Conseil international du sucre) et, dans une moindre mesure de FO.Licht. Les autres données mondiales, notamment pour ce qui concerne la population mondiale, sont tirées des services statistiques de l'ONU.
- **Les données nationales ou régionales pour certains marchés locaux** sont tirées des services statistiques de différents pays, citons notamment l'USDA (Ministère américain de l'agriculture) et ABARES (service statistique agricole australien).
- **Les données propres au marché européen** sont principalement tirées de celles fournies par la DG agri de la Commission européenne.
- **Les informations relatives au marché français** sont majoritairement issues des statistiques et des analyses de FranceAgriMer et de l'IEDOM pour les DOM.

Partie I

LE MARCHÉ MONDIAL DU SUCRE

Campagnes 2008/09 et 2009/10

Sommaire

	Page
Introduction	7
I. La production.....	8
II. La consommation.....	14
III. L'équilibre production-consommation et les stocks de fin de campagne.....	19
IV. Les cours mondiaux du sucre.....	23

Note méthodologique

Sauf indication contraire, les chiffres cités dans cette partie sont exprimés en **sucre brut**. Pour une conversion rapide en sucre blanc, on peut les diminuer de 8 %.

D'autre part, les principales données utilisées pour cette partie sont celles de l'ISO. Certaines corrections ont été apportées, notamment pour les pays de l'UE à partir des statistiques de l'Union Européenne, à la fois par souci de cohérence entre l'ensemble des parties de cette brochure mais également parce que les données européennes dont nous disposons sont plus à jour que celles publiées par l'ISO.

La conséquence de ces retraitements est une majoration par rapport aux données de l'ISO de la production et de la consommation mondiales. Celle-ci est principalement due au fait que nous intégrons, tant pour la production que pour la consommation, l'ensemble des sirops de sucre utilisés pour la fabrication d'éthanol (reprenant la définition réglementaire de la production de l'UE).

Les stocks mondiaux ont également été retraités sur la base de stocks européens, largement surestimés dans les bilans mondiaux de l'ISO. Cela se traduit par une minoration des stocks mondiaux en fin de campagne et donc du ratio stocks/ consommation.

Certains tableaux, dans la partie annexe, reprennent cependant l'intégralité des données de l'ISO, notamment dans le cas de séries longues. Une note de bas de page le précise alors.

Les bilans ainsi retraités restent néanmoins, en tendance, similaires à l'ensemble des autres bilans mondiaux proposés par les différents analystes de ce secteur.

INTRODUCTION

Après une longue période de croissance de 2004/05 à 2007/08, la production mondiale, pour la première fois en 5 campagnes, régresse de 10 % en 2008/09 à **151,7 Mt**. Le recul est quasi général dans l'ensemble des régions du monde, à l'exception de l'Amérique du Sud, et du Brésil en premier lieu. Néanmoins, la plus grande partie de cette baisse relève d'abord de la production indienne, qui décline de près de 50 %.

La reprise en 2009/10 - la production mondiale remonte à **162,2 Mt** -, également due à celle de la production indienne ne suffit pas à retrouver un bilan mondial excédentaire.

De même, après avoir connu une croissance forte de 2004/05 à 2007/08 (plus de 2 % chaque campagne et **3,3 %** en 2007/08), la consommation mondiale, pour la première fois, reste quasiment au même niveau en 2008/09, à **161,8 Mt**.

La consommation mondiale repart à la hausse en 2009/10, avec une croissance de **2,6 %**, et atteint **166 Mt**. Cependant, sur l'ensemble de ces deux campagnes, la consommation par habitant reste stable.

Ainsi après trois campagnes excédentaires consécutives (de 2005/06 à 2007/08), et un excédent cumulé de plus de 15 Mt sur ces campagnes, 2008/09 et 2009/10 s'achèvent toutes deux par un déficit important : un déficit record, sur les trente dernières années, de **10 Mt** en 2008/09 et **3,8 Mt** en 2009/10. Cela se traduit par une tension réelle sur le marché mondial, en particulier en fin de campagne 2009/10. Les stocks mondiaux sont alors au plus bas depuis 2005/06. Le ratio stocks/ consommation est évalué à **35,4 %**. Il faut remonter à la campagne 1995/96 pour retrouver un ratio stocks/ consommation aussi faible.

Dans un tel contexte, les cours ont fortement progressé lors de la campagne 2008/09. La moyenne générale des cours exprimés en dollars la tonne a augmenté de plus de 20 % aussi bien pour le sucre brut que pour le sucre blanc. Cette hausse se poursuit en **2009/10**. La moyenne générale des cours exprimés en dollars la tonne a augmenté de 40 % établissant par la même occasion de nouveaux records. Le sucre brut atteint en moyenne **458,29 \$/t** et le sucre blanc **580,73 \$/t**, avec des maximum respectivement de 659,17 \$/t et 759 \$/t.

Sur les deux campagnes étudiées, la hausse est de **80 %** pour le spot et le sucre brut, et de **75%** pour le sucre blanc.

I — LA PRODUCTION MONDIALE

1 – NIVEAU ET VARIATION

Après une longue période de croissance de 2004/05 à 2007/08, la production mondiale, pour la première fois en 5 campagnes, régresse fortement en 2008/09. Elle recule de **16 Mt**, de 167,6 Mt en 2007/08 à **151,7 Mt** en 2008/09, soit de 10 %. Ce niveau de production, après le record atteint en 2007/08, est même inférieur à celui de 2005/06 (Graphique I – 1).

Ce recul est assez général à l'échelle mondiale mais son ampleur résulte d'abord de la **production indienne**, qui compte pour 80 % de la baisse de 16,9 Mt, et dans une moindre mesure de la **Chine**, pour 15 %.

Les autres pays producteurs connaissent des reculs de production plus modérés, largement compensés par les hausses de certains autres, au premier rang desquels le **Brésil**, qui augmente sa production de **5 Mt**, soit une hausse de **16 %** et atteint, en la matière, un nouveau record.

La production de la campagne 2009/10 repart en hausse, de 10,5 Mt, soit une progression de 7 %, mais cette hausse reste inférieure au recul

mesuré en 2008/09. Avec un total de **162,2 Mt**, la production mondiale reste donc bien en deçà de ce qu'elle était en 2007/08 mais est également inférieure à son niveau de 2006/07.

Là encore la production indienne explique pour une bonne part, le redressement de la production mondiale, avec une hausse de plus de 5 Mt, soit de près de la moitié de la progression mondiale. Elle s'explique également pour quasiment une autre moitié, 6 Mt, par la production Brésilienne qui atteint un nouveau record, à 41 Mt.

Compte tenu de ces éléments, la croissance moyenne annuelle de la production sur les dix dernières campagnes continue d'évoluer à la baisse. La production passe ainsi de 133,7 Mt en 2000/01 à 162,2 Mt en 2009/10, soit une hausse de 28,5 Mt sur 9 ans, et une croissance annuelle de **2,1 %** contre **2,4 %** pour la période allant de 1998/99 à 2007/08 et une croissance annuelle encore supérieure à **3 %** de 1997/98 à 2006/07.

2 – REPARTITION DE LA PRODUCTION ENTRE SUCRE DE CANNE ET SUCRE DE BETTERAVE

En revanche, la part respective de la betterave et de la canne dans la production mondiale de sucre semble se stabiliser pour la quatrième campagne consécutive autour de 22 %.

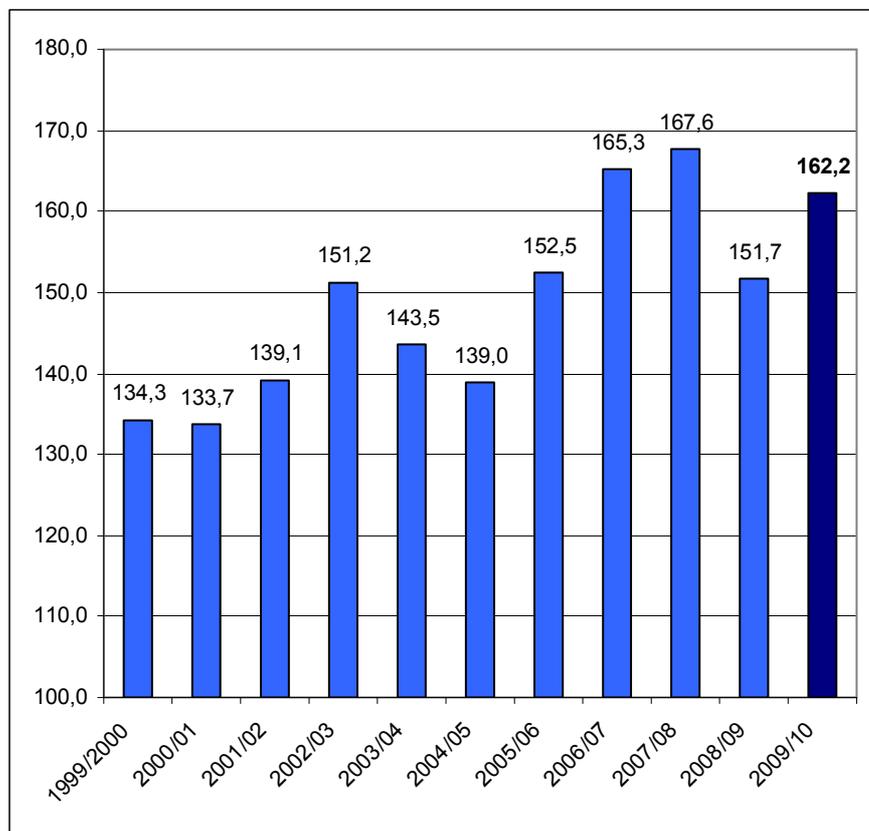
La production mondiale de sucre de betterave avec un total de 34 Mt en 2008/09 et de presque 36 Mt en 2009/10, conserve une part légèrement supérieure à 22 % mettant fin ainsi à une longue période de recul. Cette part était, il y a encore 10 ans, de plus de 28 %. Le sucre de canne conserve naturellement la plus grande part du sucre mondial produit.

Avec un total de 117,7 Mt en 2008/09 et 126,2 Mt en 2009/10, il représente plus de 77 % de l'ensemble du sucre produit.

Les principaux producteurs de sucre de betterave restent bien évidemment les pays européens (UE, Russie, Ukraine), les Etats-Unis et la Chine (voir tableau I-4 : les principaux pays producteurs de sucre de betterave). La France reste, avec 14 % de la production, pour la deuxième campagne consécutive, le premier producteur mondial de sucre de betterave.

Graphique I-1 : Evolution de la production mondiale de sucre depuis 1999/2000

(en Mt, valeur brut)



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

Tableau I-1 : Evolution des parts du sucre de canne et du sucre de betterave dans la production mondiale

(en 1 000 t, valeur brut)

Campagnes	Canne	en % de la production totale	Betterave	en % de la production totale	Total
1999/00	96 438,9	71,8%	37 825,3	28,2%	134 264,2
2000/01	96 996,5	72,5%	36 728,7	27,5%	133 725,2
2001/02	104 801,8	75,3%	34 291,2	24,7%	139 093,0
2002/03	113 602,2	75,1%	37 577,5	24,9%	151 179,7
2003/04	108 958,8	75,9%	34 512,8	24,1%	143 471,6
2004/05	101 130,1	72,8%	37 822,5	27,2%	138 952,6
2005/06	113 307,0	74,3%	39 201,2	25,7%	152 508,2
2006/07	128 674,0	77,8%	36 674,4	22,2%	165 348,3
2007/08	131 783,2	78,6%	35 825,8	21,4%	167 609,0
2008/09	117 695,7	77,6%	34 026,4	22,4%	151 722,1
2009/10	126 204,7	77,8%	35 961,4	22,2%	162 166,1

(Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer)

3 – REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR REGION

De 2007/08 à 2009/10, la part régionale qui connaît la plus forte évolution est celle de la **péninsule indienne**, tant en valeur absolue, qu'en valeur relative. Elle passe de **34,2 Mt** en 2007/08 à **19 Mt** en 2008/09 et **24 Mt** en 2009/10, soit respectivement **20,4 %**, **12,5 %** et **14,8 %** de la production mondiale. Ces fortes variations sont bien évidemment dues à l'évolution de la production indienne déjà évoquées mais également de la production pakistanaise qui recule fortement sur ces trois campagnes, de 5 Mt en 2007/08 à 3,5 Mt en 2008/09 et à 3,35 Mt en 2009/10.

Trois autres régions sont également marquées par des variations sinon importantes en tout cas irrégulières.

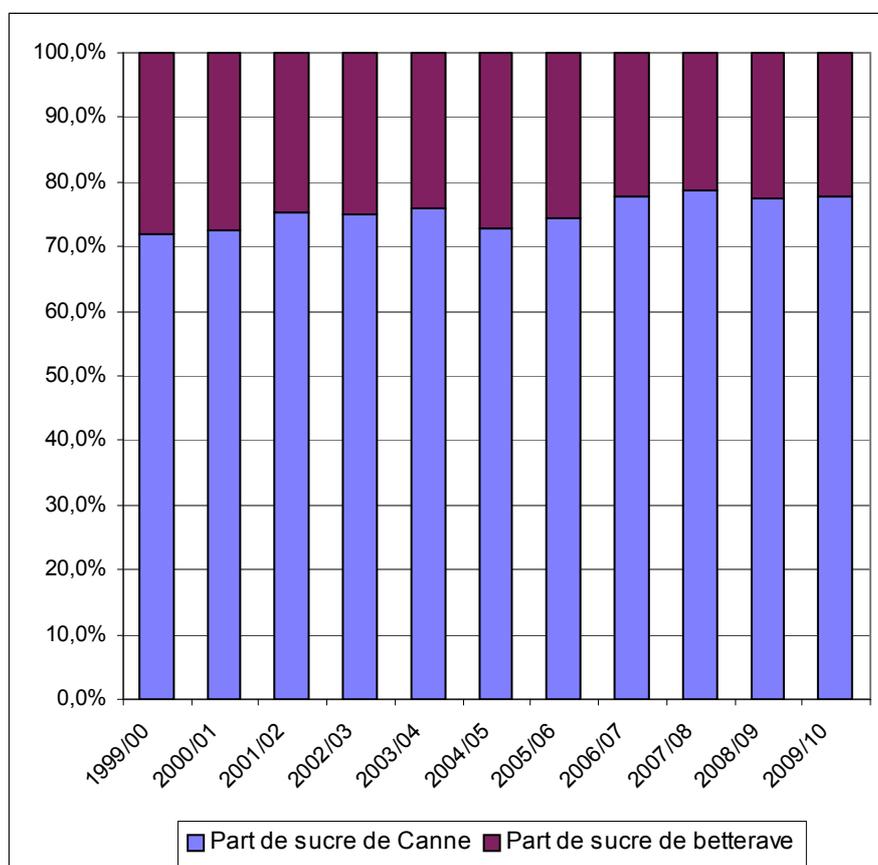
L'Océanie dont la part dans la production mondiale passe de 3,1 % en 2007/08 à 3,7 % en 2008/09 puis 2,7 % en 2009/10. Elle croît en valeur de 5,13 Mt à 5,55 Mt en 2008/09 puis recule à 4,44 Mt en 2009/10. Cette évolution reflète pour une très grande part celle de la production australienne, qui après avoir connu un redressement en 2008/09, rencontre de nouvelles difficultés (pluviométrie abondante) en 2009/10.

L'Amérique centrale (hors Mexique) voit sa part de la production mondiale fluctuer de 3,8 % en 2007/08

à 4,3 % en 2008/09 et à 4,1 % en 2009/10, malgré la progression continue de sa production sur ces trois campagnes (de 6,34 Mt à 6,67 Mt pour la période étudiée).

De la même façon, **l'Afrique sub-saharienne**, dont la production continue également de progres-

Graphique I-2 : Parts respectives du sucre de canne et du sucre de betterave dans la production mondiale depuis 1999/00



Sources : Bilans ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

ser sur l'ensemble des trois campagnes, voit sa part évoluer de 4,4 % en 2007/08 à 5 % en 2008/09 et à 4,8 % en 2009/10.

D'autres régions du monde connaissent en revanche une relative stabilité de leur part de la production mondiale de sucre : c'est le cas de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Afrique du Nord.

L'Europe, malgré une variation importante de sa production (27,4 Mt en 2007/08, 26 Mt en 2008/09 et 28,3 Mt en 2009/10) conserve ainsi une part de l'ordre **17 %** de la production mondiale et devient de surcroît la seconde région mondiale de production sucrière.

L'Amérique du Nord malgré la forte baisse de production en 2008/09 conserve une part comprise entre **7,6 et 7,9 %** de la production mondiale.

Enfin, **l'Afrique du Nord**, dont la production est également stable, conserve une part modeste de **1,3 à 1,4 %** de la production mondiale.

L'Amérique du Sud, avec une forte progression de sa production (de 38,6 Mt en 2007/08 à 43,8 Mt en 2008/09 et **49,3 Mt en 2009/10**) voit naturellement sa part de la production mondiale croître en

conséquence de 23 % en 2007/08 à 28,9 % en 2008/09. Elle dépasse les **30 %** en 2009/10.

L'Asie du Sud Est connaît une évolution exactement inverse. Sa production baisse de 11,4 % en 2008/09 et 8,8 % en 2009/10. Si sa part de la production mondiale se maintient au dessus de 18 % en 2007/08 et 2008/09. Celle-ci baisse fortement en 2009/10 à **15,8 %**.

Tableau I-2: Evolution de la répartition géographique de la production sucrière de 2007/08 à 2009/10

(en 1 000 t, valeur brut)

Régions	2007/08		2008/09			2009/10		
	Production	Part de la production mondiale	Production	Evolution	Part de la production mondiale	Production	Evolution	Part de la production mondiale
Amérique du Nord	13 282	7,9%	11 834	-10,9%	7,8%	12 380	4,6%	7,6%
Amérique Centrale	6 345	3,8%	6 484	2,2%	4,3%	6 665	2,8%	4,1%
Amérique du Sud	38 570	23,0%	43 801	13,6%	28,9%	49 335	12,6%	30,4%
Asie du Sud-Est	31 677	18,9%	28 074	-11,4%	18,5%	25 611	-8,8%	15,8%
Péninsule Indienne	34 146	20,4%	18 960	-44,5%	12,5%	23 970	26,4%	14,8%
Proche Orient / Asie centrale	1 456	0,9%	1 245	-14,5%	0,8%	1 548	24,3%	1,0%
Europe	27 444	16,4%	26 042	-5,1%	17,2%	28 281	8,6%	17,4%
<i>dont UE (15)</i>	15 430	9,2%	14 395	-6,7%	9,5%	16 148	12,2%	10,0%
<i>dont UE (27)</i>	18 580	11,1%	16 676	-10,4%	11,0%	19 026	14,1%	11,7%
Afrique du Nord	2 165	1,3%	2 110	-2,5%	1,4%	2 185	3,6%	1,3%
Afrique (hors Afri- que du Nord)	7 392	4,4%	7 625	3,2%	5,0%	7 744	1,6%	4,8%
Océanie	5 133	3,1%	5 547	8,1%	3,7%	4 447	-19,8%	2,7%
Total	167 609	100,0%	151 722	-9,5%	100,0%	162 166	6,9%	100,0%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

Tableau I – 3: Les dix premiers producteurs mondiaux

(en 1 000 t, valeur brut)

	2007/08			2008/09			2009/10		
	Quantité (Mt)	part monde	Rang	Quantité (Mt)	part monde	Rang	Quantité (Mt)	part monde	Rang
Allemagne	4 270	2,5%	10	3 973	2,6%	9	4 573	2,8%	8
Australie	4 832	2,9%	9	5 314	3,5%	8	4 100	2,5%	9
Brésil	30 691	18,3%	1	35 747	23,6%	1	41 208	25,4%	1
Chine	16 130	9,6%	3	13 585	9,0%	3	11 650	7,2%	3
Etats-Unis	7 394	4,4 %	5	6 595	4,3%	5	7 230	4,5 %	4
France	5 085	3,0 %	8	4 725	3,1 %	7	5 346	3,3 %	6
Inde	28 876	17,2%	2	15 290	10,1%	2	20 450	12,6%	2
Mexique	5 758	3,4%	6	5 169	3,4%	6	5 025	3,1%	7
Pakistan / Russie 2009/10	5 100	3,0%	7	3 779	2,5 %	10	3 500	2,2%	10
Thaïlande	8 059	4,8%	4	7 478	4,9%	4	7 131	4,4%	5
UE (27)	18 473	11,0%	-	16 554	10,9%	-	18 867	11,6%	-
Total	116 194	69%	-	101 376	67%	-	110 212	68%	-

(Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer)

4 – LA SITUATION DES DIX PREMIERS PRODUCTEURS

Le mouvement de concentration de la production mondiale, en forte croissance ces dernières années, semble se stabiliser. Les dix premiers producteurs mondiaux représentaient **69 % de la production mondiale en 2007/08**. Ce taux évolue peu par la suite. Il est de **67 % en 2008/09** et de **68% en 2009/10**.

Le classement des premiers producteurs reste globalement inchangé. **Le Brésil** reste incontestablement le premier producteur mondial avec une part de la production mondiale qui augmente fortement sur les trois dernières campagnes. **L'Union Européenne** conserve une part comprise entre 11 % et 12 %, qui lui permet d'être le troisième producteur mondial de sucre, sauf en 2008/09 où le fort recul de la production indienne lui permet d'occuper la seconde place.

Exception faite de l'UE les quatre producteurs mondiaux après le Brésil sont **l'Inde, la Chine, la Thaïlande** et **les Etats-Unis** (qui deviennent le quatrième producteur mondial en 2009/10) avec une part de la production mondiale en 2009/10 respectivement de 12,6 %, 7,2 %, 4,4 % et 4,5 %.

La France avec une part en sensible hausse de 3 à 3,3% de 2007/08 à 2009/10 devient le 5^{ème} producteur mondial de sucre.

Enfin notons que le recul de la production pakistanaise et la hausse relative la production russe permet à la Russie de ravir le dixième rang mondial au Pakistan en 2009/10.

L'Australie (campagne de juin à décembre)

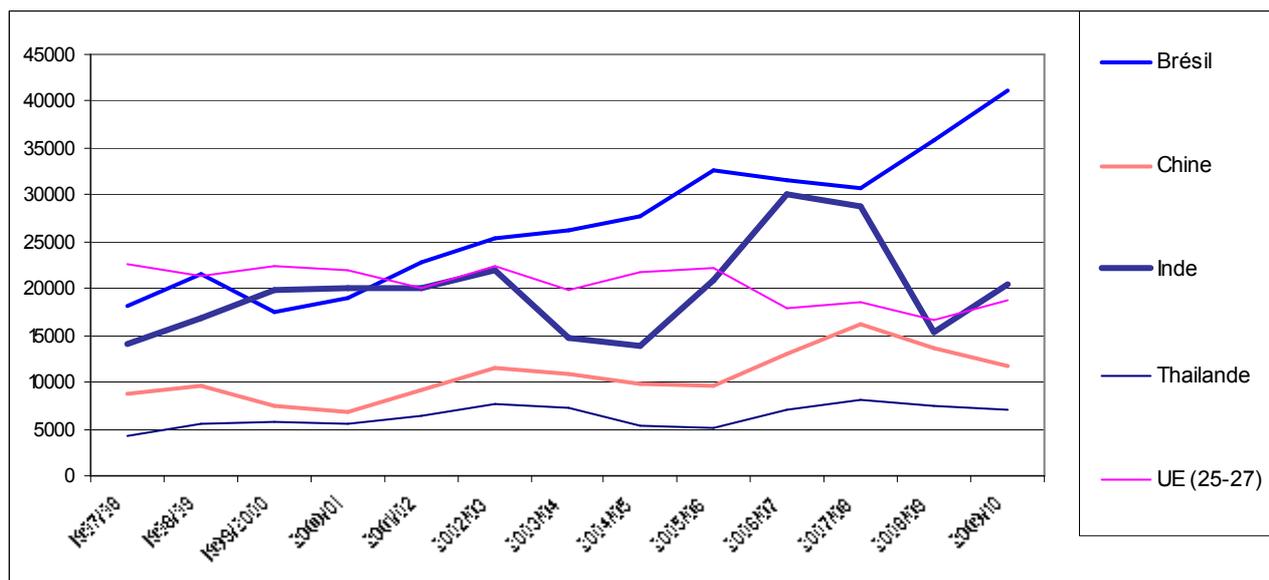
L'Australie est le 9^{ème} producteur mondial de sucre, avec une production **de 4,1 Mt** en 2009/10. Après avoir connu une forte période de croissance durant les années 90, la production est globalement en déclin depuis plusieurs années. Ceci est dû aux nombreuses difficultés rencontrées par le secteur depuis 2004/05 : maladies dans les plantations de canne (smut en 2006/07), catastrophes climatiques (cyclones, sécheresses et inondations), ainsi que la régression des surfaces au profit d'autres cultures ou face à la pression urbaine.

La production australienne est donc marquée depuis 2003/04 par une forte irrégularité. Elle a dépassé 5 Mt en 2004/05, et en 2005/06, elle est repassée en dessous de la barre des 4 Mt en 2009/10 après avoir atteint 5,3 Mt en 2008/09.

Le Brésil (campagne de mai à avril)

Le Brésil, avec une production record en 2009/10 de **41,2 Mt**, soit plus de 25 % de la production mondiale, conforte sa position de leader mondial du marché du sucre. La campagne 2008/09 avait déjà atteint un record avec 35,7 Mt. Ce niveau de production record est lié à une forte hausse des surfaces plantées en canne et des rendements. La récolte de canne est ainsi passée de 501 Mt en 2007/08 à plus de 600 Mt en 2009/10. Cette hausse est également liée à une augmentation du taux de canne utilisé en production de sucre au détriment de la part consacrée à l'éthanol. En effet la part relative de la canne consacrée à la production de sucre était de 43,1 % en 2009/10 contre 39,7% en 2008/09. Cette évolution résulte bien évidemment du niveau des cours du sucre relativement à ceux de l'éthanol.

Graphique I-3 : Evolution des 5 premiers producteurs mondiaux depuis 1997/98 (en Mt, valeur brut)



(Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer)

La Chine (campagne de septembre à janvier pour la canne et d'octobre à mars pour la betterave)

Après le record atteint en 2007/08, qui avait permis au pays d'être en excédent pour la première fois, la production décroît fortement en 2008/09 (de 15 %) et à nouveau de 15 % 2009/10. Elle se situe à 11,65 Mt en 2009/10, soit un recul de près de 30 % par rapport à son niveau de 2007/08. Si la baisse enregistrée en 2008/09 peut s'expliquer pour une part par le niveau exceptionnel de la production 2007/08, le recul en 2009/10 s'explique par la sécheresse qui a frappé les provinces cannières en 2009, notamment le Guangxi et le Yunnan, alors même que les surfaces plantées en canne étaient également en baisse. Il se vérifie de même pour les provinces betteravières qui enregistrent en 2009/10 un fort recul de la récolte.

Les Etats-Unis (campagne d'octobre à avril)

Le pays devient en 2009/10 le 4^{ème} producteur mondial de sucre avec un niveau de production de 7,2 Mt. Cependant, le secteur sucrier américain reste marqué par l'irrégularité de son niveau de production. Sur les trois dernières campagnes, il évolue en forte baisse en 2008/09, de 10,8 %, avant de croître en 2009/10, de 9,7 %.

Cette irrégularité est plus le fait de la production betteravière. En effet, la production de sucre de canne est relativement stable sur les trois dernières campagnes, entre 3 et 3,1 Mt. En revanche, la production de sucre de betterave est passée de 4,3 Mt en 2007/08 à 3,9 Mt en 2008/09 et à nouveau à 4,1 Mt en 2009/10. Cette évolution reflète celle des surfaces betteravières, respectivement de 513 000 ha à 441 000 ha et enfin 474 000 ha sur les trois dernières campagnes.

La France (campagne de septembre à décembre)

La France avec une production moyenne de 5 Mt, valeur brut, sur les trois dernières campagnes conforte sa position de premier producteur mondial de sucre de betterave. Au niveau mondial, elle passe du 8^{ème} au 7^{ème} rang en 2008/09 et au 6^{ème} rang en 2009/10. Avec des rendements en sucre en forte hausse, en moyenne à 13,7 t/ha, la production en France métropolitaine dépasse 5 Mt. Elle s'établit avec la production des Dom, à 5,4 Mt valeur brut, en hausse de 13,1 % par rapport à 2008/09. On note également que la part française de la production mondiale ne cesse d'augmenter sur ces trois campagnes de 3 % en 2007/08 à 3,1 % en 2008/09 et 3,3 % en 2009/10.

L'Inde (campagne d'octobre à septembre)

Après deux campagnes largement excédentaires, l'Inde connaît une très forte baisse de sa production en 2008/09. Le recul, de 28,9 Mt à **15,3 Mt**, est de près **50 %**. Les causes de cette évolution, si elles sont connues (le cycle de production indien : un excédent provoquant une baisse des prix puis une baisse des surfaces plantées et de la récolte, se traduisant ensuite par une nouvelle hausse de prix et la reprise des surfaces plantées...), n'ont cependant jamais été aussi rapides et aussi brutales. Cette soudaineté a probablement pour conséquence que le cycle lui-même, s'étalant en général sur 3 à 4 campagnes, se soit extrêmement raccourci. De fait, la reprise de la production est tout aussi rapide en 2009/10. La production progresse de plus de 30 % et atteint **20,45 Mt**. Le pays malgré cette forte amplitude de production reste le second producteur mondial (en excluant l'UE de ce classement), avec une part de la production mondiale qui passe de 17,2 % en 2007/08 à 10,1% en 2008/09 et 12,6 % en 2009/10.

Le Mexique (campagne de novembre à septembre)

Le Mexique connaît un recul continu de sa production de 5,8 Mt en 2007/08 à 5,2 Mt en 2008/09 et 5 Mt en 2009/10. Cette évolution s'explique par des conditions climatiques nettement moins favorables en 2008/09 et 2009/10, après les très bonnes conditions de 2007/08 et une baisse des rendements en canne. Le pays a d'ailleurs été contraint d'ouvrir de nouveaux contingents d'importation pour faire face à ses besoins intérieurs et honorer ses contrats d'exportation vers les Etats-Unis.

Sa part de la production mondiale évolue également à la baisse de 2008/09 à 2009/10 de 3,4 % à 3,1 %. Le pays passe alors du 6^{ème} au 7^{ème} rang mondial de producteurs de sucre.

La Russie (campagne betteravière de septembre à janvier)

Avec 2,2 % de la production sucrière mondiale, pour un total de 3,5 Mt en 2009/10, le pays confirme sa place au 10^{ème} rang des producteurs mondiaux acquise en 2008/09.

La production russe de sucre de betterave dépasse en effet, pour la première fois, 3 Mt en 2007/08 (3,415 Mt) et se maintient dès lors à ce niveau (3,7 Mt en 2008/09 et 3,5 Mt en 2009/10). Elle n'était encore que de 1,6 Mt en 2001/02. Ceci est le résultat d'une politique active menée par le pays depuis plusieurs années. Elle s'est traduite par une hausse des surfaces et surtout par une hausse des rendements (le rendement en poids de racine est passé de 20 t/ha en 2001 à 37 t/ha en 2008). Elle résulte également d'une modernisation de l'outil industriel (la capacité moyenne d'une usine est aujourd'hui de près de 4 000 tonnes par jour pour un nombre de sucreries en réduction).

La Thaïlande (campagne de novembre à mai)

Après le record de la production Thaïlandaise de 8,06 Mt atteint en 2007/08, celle-ci recule fortement en 2008/09, de 7,2 %, à 7,5 Mt, et encore de 4,6 % en 2009/10 à 7,13 Mt.

Une partie de ce recul, notamment en 2009/10 s'explique par des conditions climatiques moins favorables et une baisse des rendements en sucre et en canne. Elle s'explique également par une baisse des surfaces plantées en canne au profit de cultures plus rentables pour les planteurs.

En conséquence, la part de la Thaïlande dans la production mondiale, si elle reste stable de 2007/08 à 2008/09 à 4,8 ou 4,9 %, recule en 2009/10 à 4,4 %. En 2009/10, le pays passe au 5^{ème} rang mondial des producteurs au profit des Etats-Unis.

L'Union Européenne (campagne betteravière de septembre à janvier)

La production sucrière de l'UE en 2009/10, atteint 18,9 Mt, valeur brut, (17,52 Mt, valeur blanc) soit une hausse de près de 15 % par rapport à

Tableau I-4 : La production betteravière de sucre en 2009/10

(en 1 000 t, valeur brut)

	Quantité (Mt)	Part	Rang
Allemagne	4 572,8	12,7%	2
Belgique	914,1	2,5 %	10
Chine	600,0	1,7%	12
Espagne	646,7	1,8%	11
Etats-Unis	4 163,0	11,6%	3
France	5 030,4	14,0%	1
Italie	553,3	1,5%	13
Pays Bas	1 079,3	3,0%	9
Royaume Uni	1 413,0	3,9%	7
Turquie	2 700,0	7,5%	5
Pologne	1 790,2	5,0%	6
Russie	3 500,0	9,7%	4
Ukraine	1 377,0	3,8%	8
Autres	7 621,4	21,2%	
Total	35 961,4	100,0%	

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

2008/09. Elle retrouve et même dépasse ainsi son niveau de production de 2007/08.

Cette hausse provient d'une progression conséquente des rendements betteraviers, générale au sein de l'UE. Les hausses les plus importantes, en valeur, se voient en France (+ 13,5 %) et en Allemagne (+ 20 %), mais c'est également vrai pour la Grande-Bretagne (+ 9 %), la Pologne (+ 28 %), la Belgique (+ 16 %), la république Tchèque (+ 15 %), la Lituanie (+ 55 %), la Slovaquie (+ 40 %), le Danemark (+ 12 %), les Pays-Bas (+ 5 %), la Roumanie (+ 30 %), la Finlande (+ 27 %), la Suède (+ 24 %) et la Grèce (+ 9,5 %). Seules la Hongrie et l'Italie ont une production stable et l'Autriche voit sa production baisser.

Pour autant, la part de la production européenne au niveau mondial reste assez stable depuis 2007/08 : 11 % en 2007/08, 10,9% en 2008/09 et 11,6 % en 2009/10. L'UE redevient même le second producteur mondial en 2008/09, également du fait de la forte baisse de la production en Inde, rang qu'elle avait perdu en 2006/07 du fait de la réforme du secteur. Si elle est à nouveau troisième producteur mondial en 2009/10, l'écart avec le second (l'Inde) est cependant bien plus réduit que lors des campagnes précédentes.

Enfin, s'agissant des producteurs de sucre de betterave, les trois premiers pays producteurs sont, respectivement la France, l'Allemagne et les Etats-Unis. Ils produisent à eux trois plus du tiers du sucre de betterave mondial. La Russie reste le 4^{ème} producteur mondial de sucre de betterave avec une part de 9,7 %.

II LA CONSOMMATION MONDIALE

1 – NIVEAU ET VARIATION

Graphique II – 1 : La consommation mondiale depuis 10 ans

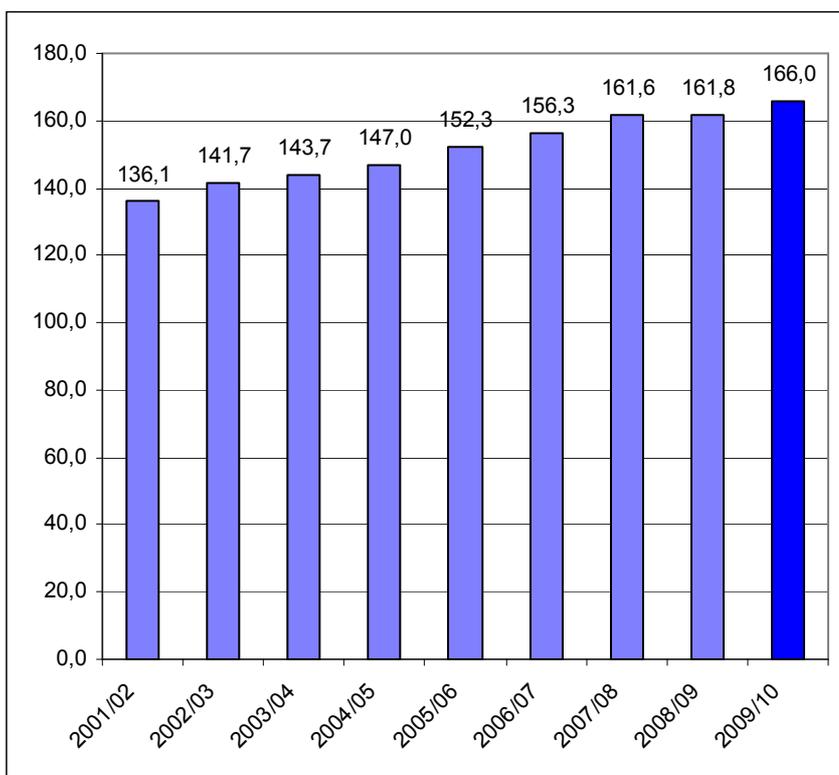
en Mt,

Après avoir connu une croissance forte de 2004/05 à 2007/08 (plus de 2 % chaque campagne et **3,3 %** en 2007/08), la consommation mondiale, pour la première fois, reste quasiment au même niveau en 2008/09, à **161,8 Mt**. Elle ne gagne que 200 000 tonnes. En d'autres termes, pour la première fois, la croissance démographique n'a pas suffi en 2008/09 à soutenir la consommation, d'autres facteurs ayant pesé négativement et conduit à une baisse de la consommation par habitant plus forte que la hausse de la population...

D'une part la crise financière et économique mondiale depuis 2008 a un effet direct, notamment dans les pays en voie de développement, sur la consommation individuelle de sucre. Et d'autre part, la hausse importante des cours mondiaux du sucre, également depuis 2008, qui se vérifie au niveau des prix domestiques dans de nombreux pays, en particulier dans les zones déficitaires, obligeant certaines populations pauvres à réduire leur consommation de sucre.

Cette stagnation se vérifie ainsi en Afrique du Nord, en Asie du Sud Est. On constate même une faible baisse de la consommation en Océanie et plus forte en Europe de l'Est (hors UE).

On constate également un recul de la consommation européenne (UE) de 2007/08 à 2008/09 mais pour des raisons différentes. Cela est dû à un recul des utilisations non alimentaires de sucre, en particulier les quantités de sirops de sucre utilisés pour produire de l'éthanol (pour des raisons de cours relatifs entre sucre et éthanol).



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

En revanche, la consommation mondiale repart à la hausse en 2009/10, avec une croissance de **2,6 %**.

Elle passe de **161,8 Mt à 166 Mt**. Cela reste néanmoins, le taux de croissance le plus faible depuis 2004/05 (2,3 %). Elle ne s'explique que par la seule croissance de la population mondiale, les effets de la crise mondiale et des cours élevés continuant à se faire sentir également en 2009/10.

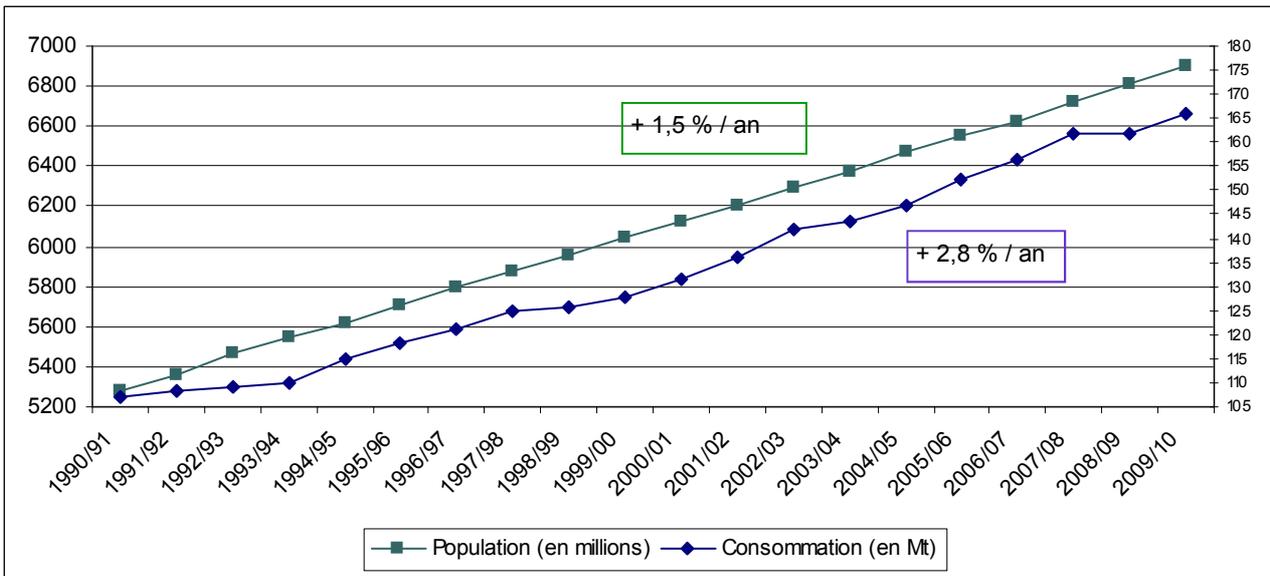
Rapportée aux deux campagnes 2008/09 et 2009/10, la croissance n'est que de 2,7 %, soit moins de 1,4 % par an.

Tableau II – 1 : Evolution comparée de la croissance de population mondiale et de celle de la consommation de sucre sur 10 ans glissants depuis 1992

	1992 - 2002	1993 - 2003	1994 - 2004	1995 - 2005	1996 - 2006	1997 - 2007	1998 - 2008	1999 - 2009	2000 - 2010
Croissance annuelle de la Population mondiale	1,34%	1,34%	1,34%	1,33%	1,30%	1,28%	1,28%	1,27%	1,28%
Croissance annuelle de la consommation mondiale de sucre	2,46%	2,91%	2,50%	2,45%	2,57%	2,52%	2,85%	2,67%	2,64%
Différentiel croissance	1,12%	1,57%	1,16%	1,12%	1,27%	1,25%	1,57%	1,40%	1,36%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

Graphique II-2 : Population et de la consommation mondiales de sucre depuis 1990/91
(valeur brut)



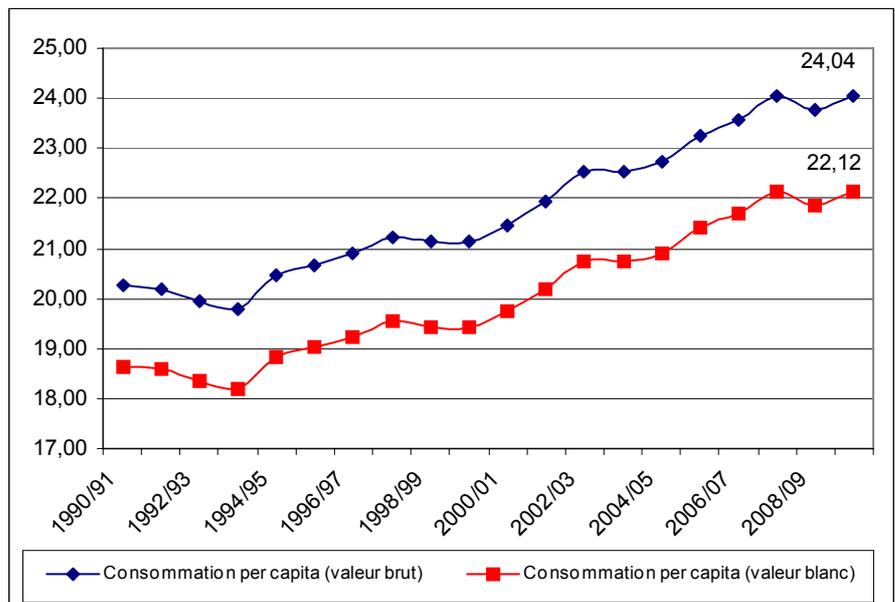
Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

De fait évaluée sur une décennie (voir tableau II-1), la croissance annuelle moyenne de la consommation mondiale qui avait atteint 2,85 % sur la période de 1998 à 2008 évolue à la baisse. Elle n'est plus que de 2,64 % pour la période de 2000 à 2010. De même le différentiel de croissance entre celles de la population mondiale et de la consommation mondiale se réduit. Toujours évaluée sur des périodes décennales, elle passe de 1,57 % pour la période de 1998 à 2008 à 1,36 % pour la période de 2000 à 2010.

De facto, ceci explique que la consommation mondiale de sucre par habitant (*per capita*) connaisse des périodes de relative stabilité pendant quelques campagnes, voire de fléchissement, suivies de périodes de hausse notable, progressant ainsi par paliers (cf graphique II- 3).

Graphique II-3 : La consommation mondiale de sucre par habitant (en kg/hab/an) depuis 1990/91

Sur les vingt dernières années, la croissance de la consommation mondiale de sucre est loin d'être linéaire relativement à celle de la population mondiale. La consommation mondiale de sucre croît cependant toujours plus vite que la population mondiale. Le différentiel de croissance entre population et consommation mondiale de sucre oscille, depuis 1991 entre 0,75 % et 1,6 %. Toujours sur les 20 dernières années, le différentiel moyen de croissance est revenu, compte tenu du fort ralentissement de la croissance de la consommation, à 1,3 %. Il était encore de 1,4 % pour la période allant jusqu'en 2007/08.



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

Tableau II – 2 : Evolution récente de la consommation de sucre par habitant dans le monde

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Consommation (en Mt, valeur brut)	152,3	156,3	161,6	161,8	166,0
Population (en millions d'habitants)	6 548	6 626	6 717	6 810	6 905
Consommation <i>per capita</i> (en kg)					
- valeur brut	23,26	23,59	24,06	23,75	24,04
- valeur blanc	21,40	21,70	22,14	21,85	22,12

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

La consommation mondiale de sucre par habitant par an était redescendue de 24,06 kg, valeur brut, en 2007/08 à 23,75 kg en 2008/09. Elle a retrouvé son niveau de 2007/08 puisqu'elle est étai en 2009/10 à 24,04 kg/hab/an.

S'il arrive fréquemment que cette consommation par habitant soit stable d'une campagne à l'autre, il est beaucoup plus rare qu'elle régresse en valeur absolue.

De fait, en 2008/09, c'est la seconde fois en 20 ans que ce phénomène est mesuré. Cela avait été le cas en 1993/94 : la consommation par habitant était passée de 20 kg/hab/an, valeur brut, à 19,8 kg/hab/an.

Naturellement, compte tenu de l'ensemble des éléments rappelés plus haut, la forte hausse de la consommation mondiale de sucre est inégalement

répartie suivant les différentes régions du monde. Les disparités régionales restent fortes même si l'on constate une diminution sensible des écarts en proportion.

2 – REPARTITION REGIONALE DE LA CONSOMMATION

Si la consommation mondiale est quasiment inchangée de 2007/08 à 2008/09 (+0,1%), on constate cependant que la répartition régionale de cette consommation évolue de façon conséquente.

La croissance est relativement forte en Asie (+3,7%), sous l'effet en particulier de celle dans la péninsule Indienne qui gagne 7,9 %, la croissance en Asie du Sud Est étant très faible (0,5%). L'Asie représente globalement en 2008/09, 44 % de la

Tableau II – 3 : Evolution de la consommation par région entre 2007/08 et 2008/09 et parts des régions dans les consommation et population mondiales

(en 1 000 t, valeur brut)

	Consommation 2007/08	Consommation 2008/09	Evolution	Part dans la consommation mondiale en 2007/08	Part dans la consommation mondiale en 2008/09	Part dans la population mondiale en 2009
Afrique (hors Afrique du nord)	9 572	9 777	2,1%	5,9%	6,0%	11,5%
Afrique du nord	5 790	5 811	0,4%	3,6%	3,6%	3,0%
Total Afrique	15 362	15 588	1,5%	9,5%	9,6%	14,5%
Amérique centrale	3 265	3 324	1,8%	2,0%	2,1%	1,2%
Amerique du Nord	15 979	16 265	1,8%	9,9%	10,1%	6,7%
Amérique du Sud	19 269	19 536	1,4%	11,9%	12,1%	5,9%
Total Amérique	38 513	39 125	1,6%	23,8%	24,2%	13,8%
Asie du sud est	31 355	31 522	0,5%	19,4%	19,5%	31,8%
Asie centrale / moyen Orient	9 857	10 073	2,2%	6,1%	6,2%	5,2%
Péninsule indienne	27 440	29 612	7,9%	17,0%	18,3%	22,3%
Total Asie	68 652	71 207	3,7%	42,5%	44,0%	59,4%
UE (27)	19 902	19 464	-2,2%	12,3%	12,0%	6,9%
Autres Europe Ouest	700	682	-2,6%	0,4%	0,4%	0,2%
Autres Europe Est	12 022	11 299	-6,0%	7,4%	7,0%	4,8%
Total Europe	32 624	31 445	-3,6%	20,2%	19,4%	11,9%
Océanie	1 687	1 674	-0,7%	1,0%	1,0%	0,5%
Commerce mondial inconnu	4 794	2 719		3,1%	1,7%	
Total :	161 632	161 758	0,1%	100%	100%	100,0%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

consommation mondiale du sucre (dont 18,3 % pour la seule péninsule Indienne).

L'Afrique subsaharienne connaît également une croissance importante (+2,1 %). Cette zone représente 6 % de la consommation mondiale de sucre en 2008/09.

Les autres régions du monde connaissent une croissance beaucoup plus modeste voire quasi nulle. L'ensemble du continent américain ne connaît qu'une croissance de 1,6 %, l'Afrique du nord de 0,4 %.

L'Océanie voit sa consommation se réduire de 0,7%, mais seulement de 13 000 tonnes en valeur, compte tenu du fait qu'elle ne représente que 0,5%

de la population mondiale. Le recul de la consommation est beaucoup plus important en Europe, où il atteint 3,6 %, en particulier en Europe de l'Est (hors UE) : - 6 %.

D'autre part, il convient de souligner la forte disparité existant dans la consommation de sucre suivant les régions. L'ensemble du continent américain avec 13,8 % de la population mondiale représente 24,2 % de la consommation mondiale alors que l'Afrique, qui représente une part équivalente de la population (14,5 %) consomme moins de 10% du sucre mondial. De même, l'Europe, avec 12% de la population mondiale consomme environ 20% du sucre mondial alors que l'Asie, avec presque 60 % de la population mondiale ne représente que 44 % de la consommation de sucre.

Tableau II – 4 : Evolution de la consommation par région entre 2008/09 et 2009/10 et parts des régions dans les consommation et population mondiales

(en 1 000 t, valeur brut)

	Consommation 2008/09	Consommation 2009/10	Evolution	Part dans la consommation mondiale en 2008/09	Part dans la consommation mondiale en 2009/10	Part dans la population mondiale en 2009
Afrique (hors Afrique du nord)	9 777	10 184	4,2%	6,0%	6,1%	11,6%
Afrique du nord	5 811	5 915	1,8%	3,6%	3,6%	3,0%
Total Afrique	15 588	16 099	3,3%	9,6%	9,7%	14,6%
Amérique centrale	3 324	3 402	2,3%	2,1%	2,0%	1,2%
Amérique du Nord	16 265	16 565	1,8%	10,1%	10,0%	6,7%
Amérique du Sud	19 536	19 975	2,2%	12,1%	12,0%	5,9%
Total Amérique	39 125	39 942	2,1%	24,2%	24,1%	13,8%
Asie du sud est	31 522	32 480	3,0%	19,5%	19,6%	31,7%
Asie centrale / moyen Orient	10 073	10 205	1,3%	6,2%	6,1%	5,2%
Péninsule indienne	29 612	30 665	3,6%	18,3%	18,5%	22,4%
Total Asie	71 207	73 350	3,0%	44,0%	44,2%	59,3%
UE (27)	19 464	19 435	-0,2%	12,0%	11,7%	6,8%
Autres Europe Ouest	682	675	-1,0%	0,4%	0,4%	0,2%
Autres Europe Est	11 299	11 511	1,9%	7,0%	6,9%	4,8%
Total Europe	31 445	31 621	0,6%	19,4%	19,0%	11,8%
Océanie	1 674	1 701	1,6%	1,0%	1,0%	0,5%
<i>Commerce mondial inconnu</i>	<i>2 719</i>	<i>3 287</i>		<i>1,7%</i>	<i>2,0%</i>	
Total :	161 758	166 000	2,6%	100%	100%	100,0%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

La reprise de la consommation mondiale en 2009/10 se vérifie dans toutes les régions du monde à l'exception de l'Europe occidentale qui est la seule à voir sa consommation décroître. De fait, la part de l'Europe, et de l'Europe Occidentale, dans la consommation mondiale se réduit d'année en année. De 20,9 % en 2006/07, elle passe à 20,2 % en 2007/08, à 19,4 % en 2008/09 et 19 % en 2009/10. Cette évolution est aussi marquée pour l'UE.

Le continent américain voit sa consommation progresser faiblement mais sa part de la consumma-

tion mondiale continuer également de se réduire. Celle-ci passe de 24,3 % en 2007/08 à 24,1 % en 2009/10. Cette tendance se retrouve autant en Amérique du Nord qu'en Amérique Centrale ou en Amérique du Sud.

Cette reprise se fait au profit des régions qui connaissent les plus fortes croissances, au premier rang desquels l'Afrique Subsaharienne (+4,2 %), la Péninsule Indienne (+3,6 %), et l'Asie du Sud Est.

En la matière, il ne s'agit là que de la poursuite déjà constatée depuis plusieurs années, d'un ré-

Tableau II – 5 : Evolution de la consommation par habitant de 2007/08 à 2009/10

En kg par habitant	2007/08	2008/09	08/09/ 07/08	2009/10	09/10/ 08/09	2007/08	2008/09	2009/10
	Valeur brut					Valeur blanc		
Afrique (hors Afrique du nord)	12,58	12,51	-0,5%	12,69	1,4%	11,57	11,51	11,68
Afrique du nord	29,07	28,56	-1,7%	28,46	-0,4%	26,75	26,28	26,18
Afrique	16,00	15,83	-1,1%	15,93	0,7%	14,72	14,56	14,66
Amérique centrale	41,82	41,93	0,3%	42,26	0,8%	38,48	38,58	38,88
Amérique du Nord	35,35	35,51	0,5%	35,69	0,5%	32,52	32,67	32,83
Amérique du Sud	48,96	48,67	-0,6%	48,79	0,2%	45,04	44,78	44,89
Amérique	41,70	41,68	0,0%	41,86	0,4%	38,36	38,35	38,52
Asie du sud est	14,58	14,54	-0,3%	14,86	2,2%	13,42	13,38	13,67
Moyen Orient / Asie centrale	28,48	28,46	-0,1%	28,24	-0,8%	26,20	26,18	25,98
Péninsule indienne	18,35	19,47	6,1%	19,84	1,9%	16,88	17,92	18,25
Asie	17,20	17,62	2,4%	17,92	1,7%	15,82	16,21	16,49
UE (15)	35,65	34,99	-1,9%	35,06	0,2%	32,80	32,19	32,25
UE (25)	36,74	36,14	-1,6%	36,25	0,3%	33,80	33,25	33,35
Europe	40,39	38,82	-3,9%	38,94	0,3%	37,15	35,72	35,82
Océanie	49,30	48,22	-2,2%	48,29	0,1%	45,36	44,36	44,42
Moyenne mondiale	24,06	23,75	-1,3%	24,04	1,2%	22,14	21,85	22,12

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

équilibrage, long mais incontestable, de la répartition de consommation mondiale de sucre au profit des régions dont la consommation par habitant est la plus faible.

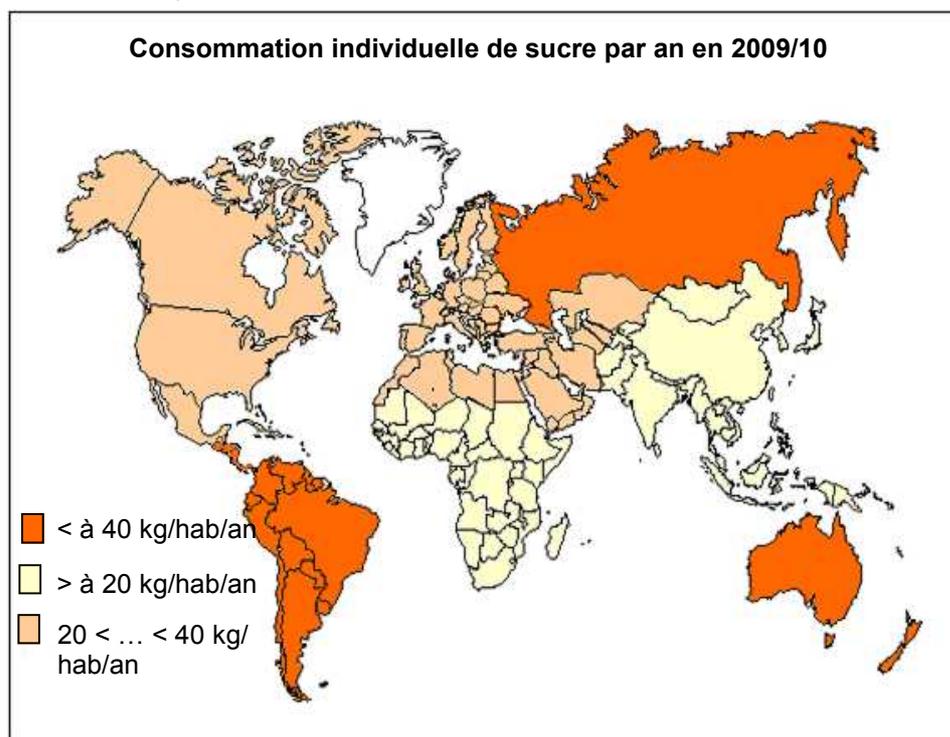
Répartition régionale de la consommation individuelle

L'écart de la consommation de sucre par habitant et par an reste encore très important. En 2009/10, par rapport à la moyenne mondiale *per capita*, **24 kg**, valeur brut, la consommation individuelle varie de **12,7 kg** en Afrique subsaharienne à **48,8 kg** en Amérique du Sud, soit 4 fois plus. Ceci dit, cet écart continue de se réduire de campagne en campagne.

L'amplitude entre la consommation per capita la plus forte et la plus faible est en 2009/10 de **36,1 kg/hab/an**. Elle était de 36,2 kg en 2008/09 et de 36,7 kg en 2008/09. Elle était encore supérieure à 37 kg en 2004/05.

De fait, on constate assez nettement que dans les régions où la consommation par habitant est la plus forte, c'est-à-dire supérieure à la moyenne mondiale (Océanie, Amériques, Europe, voire Afrique du Nord), celle-ci

tend à stagner ou à diminuer. En revanche, logiquement, là où elle est la plus faible (Afrique subsaharienne, Asie du Sud Est et Péninsule Indienne), elle augmente de façon conséquente : en 2009/10 la croissance a été de 2,2 % en Asie du Sud Est, de 1,9 % dans la péninsule indienne et 1,4 % en Afrique Subsaharienne, soit un taux de croissance supérieur au taux de croissance mondial de la consommation individuelle de 1,2 %.



III

L'EQUILIBRE MONDIAL PRODUCTION – CONSOMMATION ET LES STOCKS DE FIN DE CAMPAGNE

1 – L'EQUILIBRE PRODUCTION-CONSOMMATION

Graphique III – 1 : Evolution de la production et de la consommation mondiales de sucre depuis 10 ans

(en Mt, valeur brut)

- **Niveau et variation**

Après trois campagnes excédentaires consécutives (de 2005/06 à 2007/08), et un excédent cumulé de plus de 15 Mt sur ces campagnes, 2008/09 et 2009/10 s'achèvent toutes deux par un déficit important.

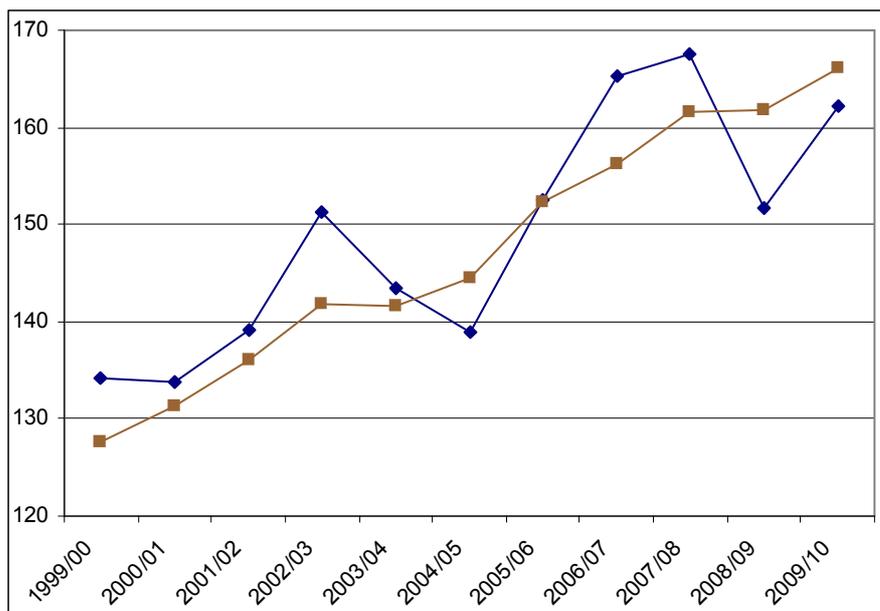
Avec un déficit record de 10 Mt, le second en 10 ans, la campagne **2008/09** se termine même avec un déficit qui ne s'était pas rencontré depuis plus de trente ans.

Le déficit de la campagne suivante, **2009/10**, à **3,8 Mt** est certes moins élevé que lors de la campagne précédente mais il vient peser sur un marché mondial qui devient tendu.

Le déficit cumulé sur ces deux campagnes, atteint près de 14 Mt et vient en quelque sorte « effacer » les excédents dégagés lors des trois campagnes précédentes.

Alors que le stock mondial de sucre avait atteint un record à la fin de 2007/08, les déficits des deux campagnes le ramène son niveau de 2005/06 alors même que sur cette période (de 2005/06 à 2009/10), la consommation mondiale a augmenté de près de 10 %.

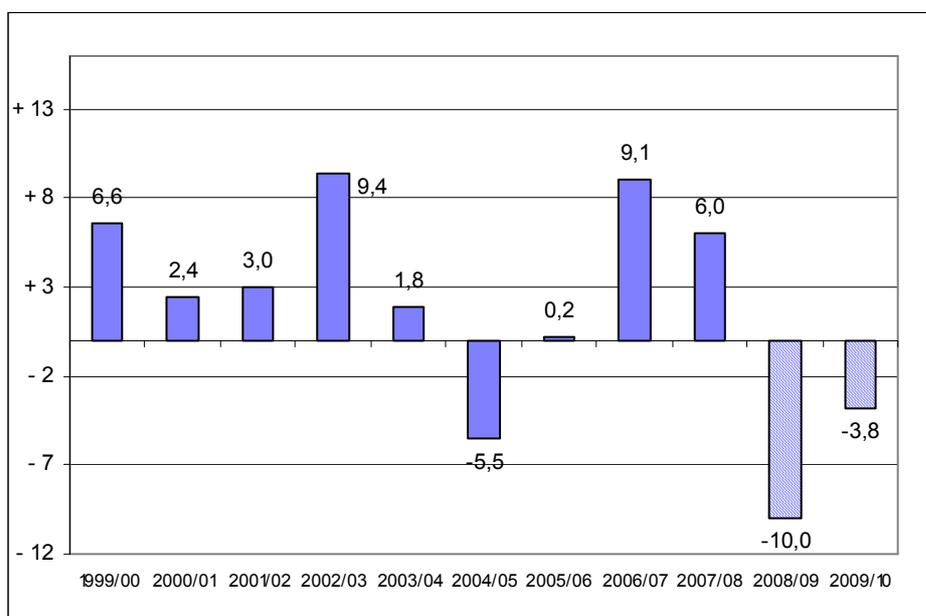
Le ratio stock / consommation mondiale s'en trouve donc fortement diminué.



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

Graphique III – 2 : Evolution du déficit/excédent mondial de sucre depuis 10 ans

(en Mt, valeur brut)



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgriMer

• **La situation par région**

La situation régionale évolue fortement de 2007/08 à 2008/09. L'Asie du Sud-Est qui avait atteint l'équilibre en 2007/08 redevient fortement déficitaire en 2008/09.

Quant à la Péninsule indienne qui avait connu un excédent de 6,7 Mt en 2007/08, elle devient la région mondiale la plus déficitaire avec un déficit de 10,7 Mt, soit l'équivalent du déficit mondial pour cette campagne.

A partir de 2008/09, il n'existe plus que trois régions excédentaires : l'Amérique du Sud, l'Océanie et l'Amérique Centrale.

L'Amérique du Sud connaît en 2008/09 une forte hausse de son excédent, + 25 %, alors que l'Amérique Centrale et l'Océanie voient leur excédent progresser beaucoup plus faiblement.

Parmi les régions déficitaires, l'Afrique (du Nord et Subsaharienne), le Proche Orient et l'Asie Centrale conservent en 2008/09 un déficit comparable à celui de 2007/08.

En revanche, le déficit de l'Amérique du Nord et de l'Europe Occidentale augmente dans de fortes proportions. Pour l'Europe Occidentale, il s'agit même quasiment d'un doublement de son déficit.

Seule l'Europe de l'est (hors UE) voit son déficit se réduire fortement de 3,4 Mt à 2,2 Mt.

En 2009/10, on ne dénombre encore que trois régions excédentaires, les mêmes que lors de la campagne précédente : l'Amérique Centrale, l'Océanie et l'Amérique du Sud. Si l'Amérique Centrale conserve un excédent comparable à celui de 2008/09, celui de l'Océanie recule dans des proportions importantes (-30 %). En revanche, l'excédent de l'Amérique du Sud augmente très fortement, de plus de 5 Mt, soit 21 %.

Pour ce qui concerne les régions déficitaires, 5 régions ne voient pas une évolution significative de leur situation avec un déficit comparable à la campagne précédente : l'Afrique (du Nord et Subsaharienne), l'Europe de l'Est (hors UE), l'Amérique du Nord, qui voit cependant son déficit se réduire, l'Asie Centrale et le Proche-Orient.

L'Europe de l'Ouest en revanche, sous l'effet de la forte progression de la production de l'UE, voit son déficit se réduire à moins de 1 Mt, avec un recul de plus de 75 %.

La situation de la Péninsule Indienne s'améliore fortement avec une réduction de son déficit de près de 4 Mt (soit de près de 40 %).

Seule l'Asie du Sud Est connaît une forte aggravation de son déficit sucrier : celui-ci passe de 3,4 Mt à 6,9 Mt, soit un doublement, alors que cette région compte la plus forte part de la consommation mondiale (environ 19 %).

Tableau III – 1 : Bilan production - consommation par région de 2007/08 à 2009/10

(en 1 000 t, valeur brut)

	2007/08		2008/09		2009/10		
	Excédent / Déficit	Production	Consommation	Excédent / Déficit	Production	Consommation	Excédent / Déficit
Régions excédentaires :							
- Amérique du Sud	19 301	43 801	19 536	24 265	49 335	19 975	29 360
- Océanie	3 446	5 547	1 674	3 873	4 447	1 701	2 746
- Amérique Centrale	3 080	6 484	3 324	3 160	6 665	3 402	3 263
Régions déficitaires :							
- Afrique (hors Afrique du nord)	-2 180	7 625	9 777	-2 152	7 744	10 184	-2 440
- Europe de l'Est	-3 418	9 096	11 299	-2 203	8 950	11 511	-2 561
- Europe de l'Ouest	-1 762	16 946	20 146	-3 200	19 331	20 110	-779
- Asie du Sud-Est	321	28 074	31 522	-3 448	25 611	32 480	-6 869
- Afrique du Nord	-3 625	2 110	5 811	-3 701	2 185	5 915	-3 730
- Amérique du Nord	-2 698	11 834	16 265	-4 431	12 380	16 565	-4 185
-Asie centrale / Moyen Orient	-8 401	1 245	10 073	-8 828	1 548	10 205	-8 657
- Péninsule Indienne	6 706	18 960	29 612	-10 652	23 970	30 665	-6 695
<i>Commerce inconnu</i>	-4 794		2 719	-2 719		3 287	-3 287
TOTAL	5 977	151 722	161 758	-10 036	162 166	166 000	-3 834

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, ONU, FranceAgri-

2 – LE STOCK DE FIN DE CAMPAGNE

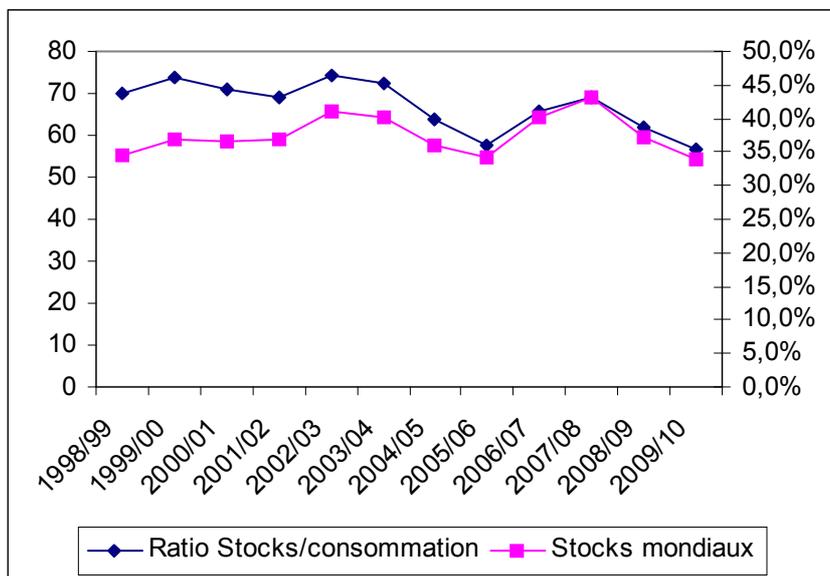
• Niveau et variation

Compte tenu d'un déficit cumulé de près de 14 Mt pour les deux dernières campagnes, le stock mondial au 30 septembre se réduit d'autant. Il passe de 70 Mt à la fin de 2007/08 à **59 Mt** à la fin de 2009/10. De fait, il se retrouve à un niveau comparable au stock de fin de campagne de 2005/06.

En revanche, et face à une consommation mondiale qui ne cesse de croître, le **ratio "stock/consommation"** se réduit dans des proportions plus importantes encore. Il passe de **43,2 %** en 2007/08 à **35,4 %** en 2009/10. Ce niveau est inférieur à celui de 2005/06, déjà faible (36,1%). C'est même le ratio « stock / consommation » le plus faible depuis 1996/97.

Graphique III – 3 : Evolution du stock mondial et du ratio stock sur consommation

(en Mt, valeur brut, et en %)



Sources : Bilan ISO.

• Le stock excédentaire

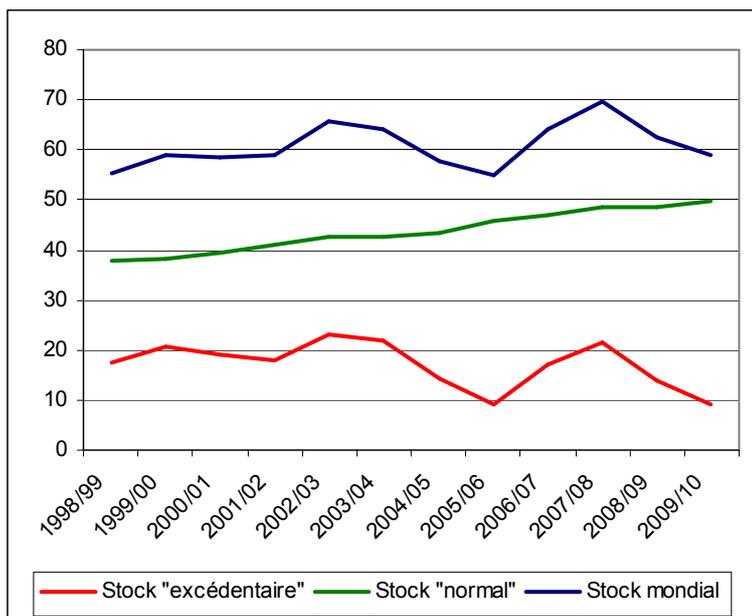
Le stock « normal » de fin de campagne est généralement évalué autour de 30 % de la consommation annuelle mondiale, soit entre 3 et 4 mois de consommation. Celui-ci est régulièrement inférieur aux stocks de fin de campagne réels et

progressive logiquement au rythme de la consommation mondiale. Il ressort à 48,48 Mt fin 2007/08, à 48,53 Mt en 2008/09 et à 49,80 Mt en 2009/10.

Par différence entre ce stock « normal » et le stock réel, on en déduit un **stock excédentaire**. Celui-ci, évalué à 21,4 Mt en 2007/08, se retrouverait fin 2009/10 à moins de **9 Mt**, pour la première fois en plus de 10 campagnes.

Graphique III – 4 : Evolution du stock mondial et du stock « excédentaire »

(en Mt, valeur brut)



Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

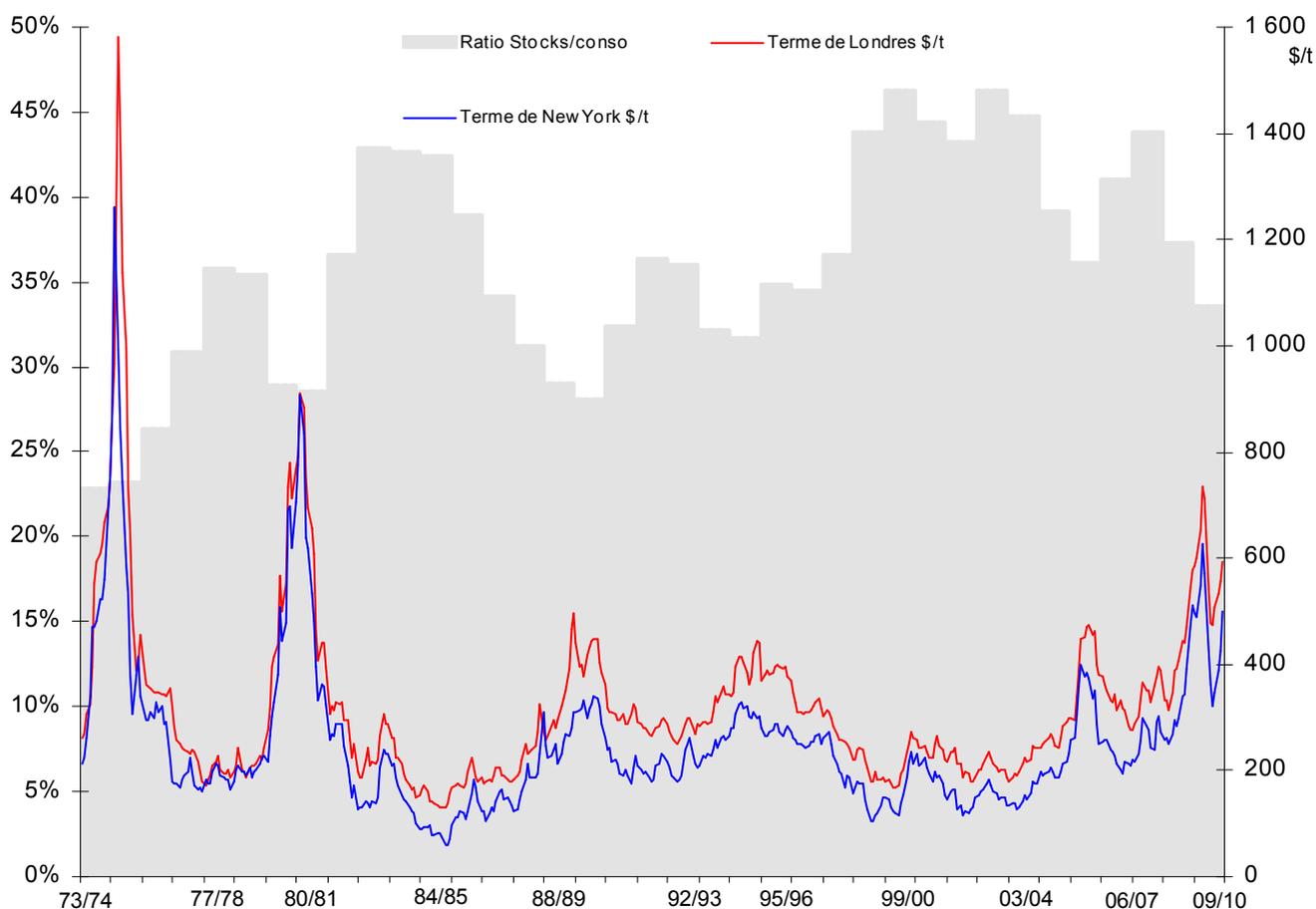
• Le ratio stock / consommation et le niveau des cours mondiaux

Le graphique ci-après, dont les données portent sur près de 40 ans, montre qu'il existe en général une corrélation forte, et inverse, entre le stock de fin de campagne évalué en points de consommation, et les cours mondiaux du sucre.

Cette relation se vérifie pour quasiment l'ensemble des campagnes : c'est dire que quand le ratio stock/ consommation est faible, les cours sont fortement orientés à la hausse et que à l'inverse, quand les stocks sont élevés (en part de consommation), les cours sont plus faibles.

Toutefois, pour certaines campagnes, cette relation ne se vérifie pas. On peut en effet constater en effet, par exemple qu'en 1999/00, alors que

Graphique III – 3 : Evolution du ratio stock / consommation en % et des cours mondiaux en \$/t



les stocks mondiaux augmentent, et les cours connaissent une hausse sensible et qu'à l'inverse en 2003/04, les cours se déprécient alors que les stocks mondiaux se réduisent. Ces exceptions sont cependant limitées tant en durée qu'en amplitude.

Une exception majeure par rapport à ce modèle semble néanmoins se dessiner. Si de 2005/06 à 2008/09, il se vérifie parfaitement, on constate qu'au début de 2009/10, alors même que la campagne est, ainsi que cela a été rappelé plus haut, à nouveau déficitaire et s'achève à sur une baisse des stocks et par un ratio stock/consommation parmi les plus faibles des quinze dernières campagnes, les cours mondiaux évoluent autrement...

Après avoir atteint des niveaux parmi les plus élevés depuis 1981, les cours mondiaux se redressent brusquement au début de la campagne 2009/10. Au second semestre de cette campagne ceux-ci se déprécient significativement.

Ces écarts, par rapport à cette règle constatée, peuvent être expliqués par plusieurs facteurs.

D'une part, il y a un décalage dans le temps entre une campagne et la tendance à plus long terme qui

se dessine pour ce qui concerne les cours, en particulier en début de campagne où une incertitude peut exister quant à l'équilibre du marché sur l'ensemble de la campagne.

D'autre part les cours mondiaux subissent l'influence de facteurs qui agissent à des termes plus courts, en particulier l'activité des opérateurs non commerciaux sur les marchés à terme et plus généralement par la spéculation qui pourrait en découler. Enfin, il convient de rappeler que la localisation des stocks peut avoir également certains effets, ainsi que certaines mesures nationales en matière de commerce ou de stockage.

IV

LES COURS MONDIAUX DU SUCRE

1 – LE NIVEAU MOYEN DES COURS

Les cours ont fortement progressé lors de la campagne **2008/09**. La moyenne générale des cours exprimés en dollars la tonne a augmenté de plus de 20 % aussi bien pour le sucre brut que pour le sucre blanc. Ils ont dépassé les niveaux de la campagne 2005-2006 et ont même atteint des records remontant à près de 30 ans.

Le spot de New-York, bien qu'ayant progressé de 19 % sur une campagne, reste toutefois inférieur à son niveau de 2005/006.

L'amplitude de variation des cours a également cru, de plus du double par rapport à 2007/08. Elle est d'environ **300 \$/t** pour le spot de New York et le contrat de Londres, elle dépasse même ce niveau pour le contrat à terme de New York.

La progression des cours mondiaux se poursuit en **2009/10**. La moyenne générale des cours exprimés en dollars la tonne a augmenté de près de 40 % tant pour le sucre brut que pour le sucre blanc établissant par la même occasion de nouveaux records. Le sucre brut atteint en moyenne

458,29 \$/t et le sucre blanc **580,73 \$/t**, avec des maximum respectivement de 659,17 \$/t et 759 \$/t.

La hausse du spot de New-York, est encore plus marquée. Avec une valeur moyenne de **531,67 \$/t**, quasiment au niveau de celle du sucre blanc, la hausse atteint plus de 50 %.

L'amplitude de fluctuation des cours continue de croître encore en 2009/10 dans une fourchette supérieure à 320 \$/t pour le sucre blanc et de 350 \$/t pour le spot et le sucre brut.

Sur les deux campagnes étudiées, la hausse est de près de **80 %** pour le spot et le sucre brut, et de **75 %** pour le sucre blanc.

Tableau IV – 1 : Evolution, de 2006/07 à 2009/10, des cours du sucre en \$/t

	SUCRE BLANC – LONDRES (\$/t)					SUCRE BRUT – NEW YORK (\$/t)				
	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2009/10	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2009/10
	*	*	*	*	2008/09					2008/09
Spot										
Moyenne	-	-	-	-	-	258,74	295,73	351,28	531,67	+ 51,4 %
Minimum	-	-	-	-	-	229,50	246,69	256,39	398,37	+ 55,4 %
Maximum	-	-	-	-	-	297,00	368,17	551,59	748,02	+ 35,6 %
1^{er} terme coté										
Moyenne	336,11	333,59	415,91	580,73	+ 39,6 %	230,36	255,81	331,89	458,29	+ 38,1%
Minimum	272,50	266,30	328,60	437,80	+ 33,2 %	186,29	204,37	233,03	301,37	+ 29,3%
Maximum	422,00	414,50	618,00	759,0	+ 22,8 %	277,30	331,13	553,13	659,17	+ 19,2 %

* Le spot de Londres a cessé d'être coté en juillet 2006

Sources : ICE, Euronext.

Tableau IV – 2 : Evolution des cours du sucre en €/t

	SUCRE BLANC				
	07/08	08/09	Evol	09/10	Evol
1 ^{er} terme	222,05	305,93	+37,8 %	427,56	+39,8 %

	SUCRE BRUT				
	07/08	08/09	Evol	2009/10	Evol
Spot	197,09	258,03	+30,9 %	392,73	+51,9 %
1 ^{er} terme	170,34	243,57	+43,0 %	336,13	+38,0 %

Sources : ICE, Euronext.

Durant la campagne 2008/09, la parité euro/dollar a été très irrégulière. Elle a évolué entre 1,1942 \$ pour 1€ et 1,5120 \$ pour 1 €. Ceci dit, en moyenne l'Euro s'est déprécié, de près de 10 %, entre 2007/08 et 2008/09 : il valait en moyenne 1,5038 \$ en 2007/08 contre 1,3541 \$ en 2008/09.

Cette tendance vient donc renforcer la hausse des cours du blanc et du brut. Exprimés en Euros, la hausse dépasse celle des cours exprimés en \$: + 37,8 % pour le contrat à terme de Londres, + 30,9 % pour le spot et + 43 % pour le contrat à terme de New York.

En 2009/10, la parité Euro / Dollar connaît trois phases distinctes : une hausse de l'€ durant

les trois premiers mois de la campagne, suivi d'une période de repli jusqu'en juin 2010, avant de repartir à la hausse durant l'été. Ainsi, à la fin de l'année 2009 l'euro valait 1,5121 \$, a reculé jusqu'à 1,1942 \$ en juin et termine fin septembre à 1,3648 \$.

Au final, la parité Euro / Dollar reste stable, en moyenne par rapport à 2008/09. L'Euro valait en moyenne 1,3541 dollar en 2008/09 contre 1,3559 en 2009/10.

De fait, les cours du blanc et du brut, exprimés en Euros, suivent une tendance, sur l'ensemble de la campagne, très comparable à celle observée en \$, avec une progression de près de 40 %.

Pour la première fois, la valeur moyenne des cours du sucre blanc en Euros, du fait de la baisse du prix de référence depuis le 1^{er} octobre 2009, de 541,5 à 404,4 €/t, dépasse, à 427,56 €/t, le prix de référence.

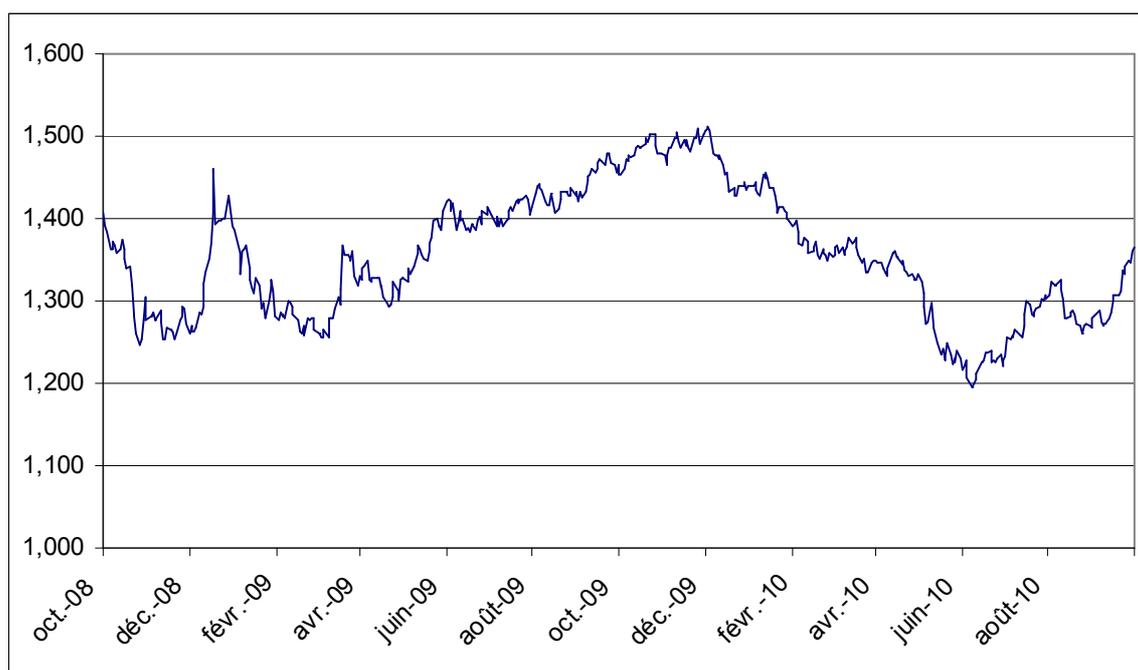
2 – LE PROFIL DES COURS

Les cours du sucre blanc et du sucre brut ont été très instables atteignant des sommets que l'on n'avait pas connu depuis 30 ans avant de reculer brusquement et remonter ensuite vers des records datant du début des années 1980.

La prime, quant à elle a connu une volatilité très importante variant pratiquement du simple au double lors des campagnes étudiées.

A la fin de l'année 2009, les fondamentaux

Graphique IV – 1 : Evolution du \$ par rapport à l'€ durant les campagnes 2008/09 et 2009/10



sont fortement haussiers. L'annonce d'un nouveau déficit et le risque d'une pénurie pour le premier trimestre 2010 sont à l'origine d'une forte hausse des cours jusqu'en février.

A cette période, l'Inde connaît une moisson retardée et une pluviométrie très en dessous de la normale tandis que le Centre-Sud brésilien revoit à la baisse ses estimations de récolte pour la campagne 2009/10. A cela, s'ajoute les annonces d'un recul des productions russes, thaïlandaises et australiennes et une relative stagnation de la production chinoise.

A partir de la mi-février, les prix vont s'orienter à la baisse de manière significative. Plusieurs facteurs déclenchent cette inversion de tendance, notamment :

- le retrait d'un certain nombre d'investisseurs qui anticipent une bonne campagne 2010/2011 en Inde;
- Le fait, avéré, que certains pays déficitaires repoussent à plus tard leurs décisions d'achat et préfèrent utiliser leurs stocks.

Dès le mois de juin, les aléas climatiques (sécheresse en Russie et en Ukraine ; inondations au Pakistan) mais également des problèmes logistiques dans les ports brésiliens (avec parfois plus de 100 navires en attente) relancent les prix du sucre qui repassent au dessus des prix d'octobre

Tableau IV – 3 : Evolution de la prime de blanc en 2008/09 et 2009/10

Campagnes	Moyenne	Oct.	Sept.	Evolution
2008/09	84,02	74,41	67,62	- 9,1 %
2009/10	122,43	86,42	94,30	+ 9,1 %
Evolution 09/10 rapport à 08/09	+ 45,7%	+ 16,1%	+ 39,5%	

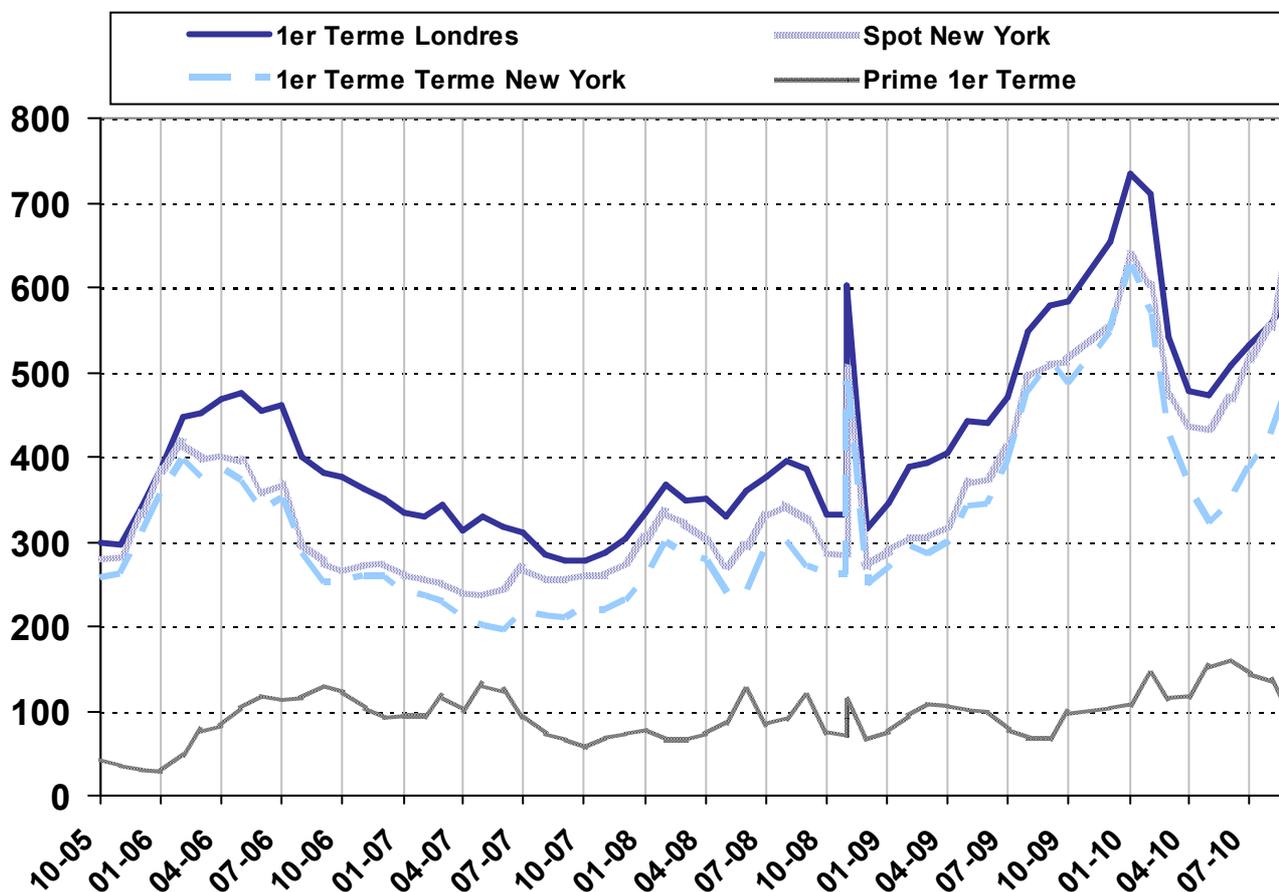
2009 et atteignent de nouveaux records à la fin de la campagne 2009/10.

• **La prime de blanc**

La prime moyenne sur l'année a gagné près de 50 % par rapport à la campagne précédente. L'écart maximum passe du simple au double par rapport à la campagne 2009/10, soit près de 80 \$/t entre les primes mensuelles la plus basse et la plus haute.

Elle a cependant été extrêmement volatile gagnant ou perdant mensuellement jusqu'à 30 à 40 \$/t. Le montant le plus bas a atteint 76,41 \$/t tandis que le plus haut culminait à 175,01 \$/t soit une fourchette de pratiquement 100 \$/t.

Graphique IV-2 : Cours mondiaux du sucre en \$/t depuis 2005/06



Partie II

LE MARCHÉ COMMUNAUTAIRE DU SUCRE

CAMPAGNES 2008/09 ET 2009/10

Sommaire

	Page
Introduction	28
I. Betteraves : Surfaces, Rendements, Production 2008 et 2009.....	29
II. Production de sucre 2008/09 & 2009/10.....	31
III. Stocks de sucre en début de campagne (1/10/2008 et 1/10/2009).....	33
IV. Importations de sucre 2009/10.....	34
V. Exportations de sucre 2009/10.....	37
VI. Livraisons de sucre sur le marché communautaire en 2009/10.....	39
VII. Bilan du sucre du quota en 2009/10 : une forte baisse du stock en fin de campagne.....	40
VIII. Les prix du sucre sur le marché communautaire en 2009/10.....	41

INTRODUCTION

En **2008/09**, l'économie sucrière de l'UE avait été essentiellement dominée par la restructuration industrielle, qui a conduit à l'abandon de **3,27 Mt** de quota sucriers lors de cette campagne.

Les surfaces et la production betteravière 2008 ont ainsi atteint un point bas, malgré une hausse significative des rendements moyens.

La campagne 2008/09 fut également une campagne de transition sur le plan des échanges extérieurs : les restitutions à l'exportation du sucre du quota disparaissent, pour la première fois un contingent d'exportation de sucre hors-quota est ouvert et cette campagne est la dernière avant la suppression du contingentement des importations de sucre en provenance des pays ACP et l'ouverture complète au sucre des pays les moins avancés.

La forte réduction de la production de sucre sous quota permet également d'alléger en fin de campagne le stock de sucre, qui s'élève à 1,6 Mt au 1er octobre 2009.

Si les campagnes 2006/07 à 2008/09 sont celles de la mise en œuvre de la restructuration sucrière, la campagne 2009/10 est celle qui fait véritablement entrer de plein pied le secteur sucrier dans le nouveau régime européen.

A ce titre, la principale inconnue portait sur le niveau des importations : leur niveau s'ajusterait-il suffisamment à la hausse pour couvrir la baisse de la production européenne de sucre du quota, ou bien vérifierait-on rapidement que l'ouverture du marché communautaire allait le déstabiliser, au risque d'un ajustement de la production sous quota ?

Du côté de la production de sucre non alimentaire (sucre hors-quota), l'annonce, dès les semis du printemps 2009, de l'ouverture d'un contingent d'exportation de 0,650 Mt, a conforté la hausse des surfaces betteravières, également suscitée par la baisse des prix des cultures alternatives.

Des rendements betteraviers et une richesse en sucre exceptionnels dans les pays du nord de l'UE ont débouché sur une production sucrière record lors de la campagne 2009/10. Avec des disponibilités en sucre hors-quota bien supérieures à

celles initialement prévues, l'UE se trouvait ainsi dans une situation excédentaire, alors même que le bilan mondial du sucre risquait d'être pour la seconde campagne consécutive, déficitaire.

Les tensions sur le marché mondial, si elles se confirmaient, ne pouvaient que pousser les cours mondiaux à la hausse, au moment même où les prix directeurs sur le marché communautaire subissaient une baisse importante de 24%.

Le rapprochement des prix européens et mondiaux, objectif de la réforme de l'OCM sucre, pouvait donc aboutir dès 2009/10 à une convergence des prix, voire une inversion non envisagée.

Cette nouvelle donne au niveau mondial et communautaire explique que les deux enjeux majeurs de la campagne 2009/10 ont été le niveau des importations nécessaire pour assurer la couverture de la demande intérieure, et la gestion par la Commission des exportations de sucre hors-quota, pour répondre à l'excédent de sucre hors-quota.

I - BETTERAVES : SURFACES, RENDEMENTS, PRODUCTION

1- DES SURFACES BETTERAVIERES EN HAUSSE DE 5%

La réforme de l'OCM sucre, et plus particulièrement la réduction des quotas, a provoqué une forte baisse des surfaces betteravières depuis 2005. Celles-ci ont effet diminué d'un tiers entre 2005 et 2008, passant de 2,2 millions d'ha à 1,5 millions d'ha en 2008.

En 2009, la superficie betteravière de l'UE, 1,6 million d'ha, augmente à nouveau, de 100 000 ha (+ 5%). La hausse des semis de betteraves au printemps 2009 a été favorisée par l'annonce, dès le début de l'année, de l'ouverture d'un contingent d'exportation de 650 000 tonnes (voté le 12/03/2009), mais également par la forte baisse des prix des cultures alternatives (céréales et oléoprotéagineux).

La France, l'Allemagne et l'Autriche retrouvent ainsi en 2009 des surfaces en betteraves assez proches des niveaux des années avant réforme.

Tableau I-1 : Surfaces betteravières dans l'UE

En 1 000 ha	2007	2008	2009
Belgique	64,0	60,1	62,7
R,Tchèque	54,3	50,4	52,5
Danemark	39,4	36,4	38,0
Allemagne	402,7	369,3	383,6
Irlande	1,0	1,0	1,0
Grèce	13,6	14,2	24,2
Espagne	73,9	52,3	49,8
France	393,5	349,3	374,0
Italie	85,6	61,8	60,6
Lituanie	16,9	8,7	15,1
Hongrie	41,2	9,6	13,8
Pays-Bas	82,1	72,2	72,7
Autriche	42,3	43,0	43,9
Pologne	247,4	187,5	199,9
Portugal	3,0	1,6	0,1
Roumanie	28,7	20,4	21,3
Slovaquie	18,9	11,1	15,9
Finlande	16,0	13,6	14,8
Suède	40,7	36,8	39,8
Royaume-Uni	125,0	119,7	114,0
Total UE 27	1 791,8	1 519,0	1 597,7

Source : Eurostat (mars 2011)

Tableau I-2 : Rendements betteraviers dans l'UE

En tonnes/ha à 16°S	2007	2008	2009
Belgique	89,5	78,6	82,7
R,Tchèque	53,2	57,2	57,9
Danemark	57,2	60,1	50,0
Allemagne	62,4	62,3	67,6
Irlande	45,0	45,0	45,0
Grèce	62,9	82,0	66,1
Espagne	71,9	79,7	84,8
France	84,4	86,8	93,7
Italie	54,1	61,8	54,6
Lituanie	47,3	39,0	45,2
Hongrie	41,1	59,7	53,4
Pays-Bas	67,1	72,3	78,9
Autriche	62,8	71,9	70,2
Pologne	51,3	46,5	54,3
Portugal	84,7	85,6	66,0
Roumanie	26,1	34,6	38,3
Slovaquie	44,8	61,2	56,5
Finlande	42,1	34,4	37,8
Suède	52,5	53,7	60,4
Royaume-Uni	53,9	63,8	74,2
Total UE 27	64,1	67,4	71,7

Source : Eurostat (mars 2011)

2- DES RENDEMENTS RECORDS

Les pays du nord et de l'ouest de l'UE (France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, Suède, Pologne) ont connu des conditions climatiques favorables à la betterave en 2009 : temps relativement sec et doux au printemps, permettant des semis précoces, été chaud, humide mais sans excès, favorisant la richesse en sucre.

Dans ces pays, les richesses en sucre et les rendements betteraviers ont atteint des niveaux records en 2009, dépassant localement les 100 t/ha.

En revanche, dans le reste de l'UE, les rendements ont stagné voire reculé, notamment en Italie, en Grèce, en Hongrie, en Slovaquie, en Autriche.

3 – UNE PRODUCTION 2009 EN FORTE HAUSSE

Conjonction de surfaces et de rendements en hausse, la production betteravière 2009 atteint 119 Mt, soit le plus haut niveau depuis la réforme de 2006.

Les quatre premiers pays producteurs (France, Allemagne, Pologne et Royaume-Uni) représentent 71% de la production betteravière (contre moins de 60% en 1999).

Tableau I - 3 : Production betteravière dans l'UE

En 1 000 tonnes	2007	2008	2009
Belgique	5 730,5	4 713,5	5 185,1
R, Tchèque	2 889,9	2 884,6	3 038,2
Danemark	2 255,3	2 187,2	1 898,2
Allemagne	25 139,1	23 002,6	29 919,0
Irlande	45,0	45,0	45,0
Grèce	855,0	1 163,8	1 600,0
Espagne	5 314,9	4 170,7	4 225,5
France	33 212,7	30 306,3	35 067,0
Italie	4 629,9	4 390,0	3 307,7
Lituanie	799,9	339,1	682,0
Hongrie	1 692,8	573,2	737,0
Pays-Bas	5 511,5	5 218,5	5 735,0
Autriche	2 656,2	3 091,4	3 083,1
Pologne	12 681,2	8 715,1	10 849,2
Portugal	254,0	137,0	6,6
Roumanie	748,8	706,7	816,8
Slovaquie	846,5	678,9	898,8
Finlande	673,1	468,0	559,0
Suède	2 137,7	1 974,9	2 405,8
Royaume-Uni	6 733,0	7 641,0	8 457,0
Total UE 27	114 807,0	102 407,6	118 516,0

Source : Eurostat (mars 2011)

II - PRODUCTION DE SUCRE

1 – DES RENDEMENTS SUCRIERS EXCEPTIONNELS

Pour la première fois, le rendement sucrier moyen dans l'UE dépasse les 11 t/ha, soit un gain moyen de 0,9 t/ha, conséquence de rendements betteraviers et de taux de richesse en sucre particulièrement élevés.

Tableau II - 1 : Rendements européens en tonnes de sucre /ha

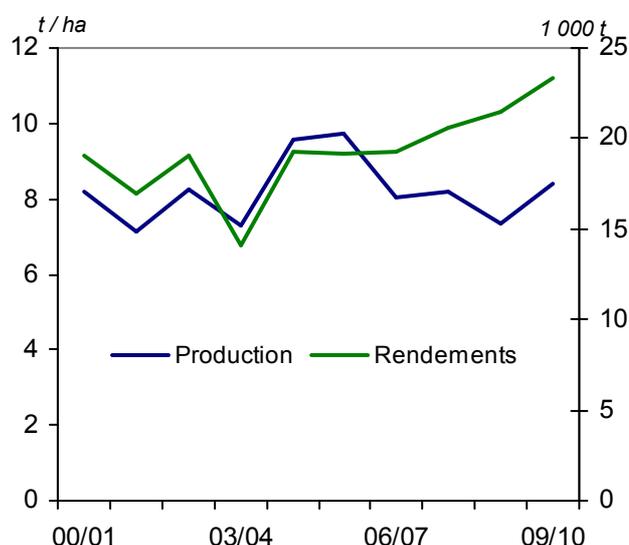
En tonnes de sucre/ha	2007	2008	2009
Belgique	10,3	11,3	13,3
R,Tchèque	6,6	8,3	8,9
Danemark	9,7	11,0	11,7
Allemagne	10,0	9,9	11,6
Irlande	-	-	-
Grèce	5,6	7,2	4,4
Espagne	11,8	11,8	11,7
France	12,6	13,0	13,6
Italie	9,0	8,1	8,2
Lituanie	7,4	7,9	7,5
Hongrie	6,9	6,4	9,2
Pays-Bas	10,8	12,1	13,7
Autriche	8,6	9,5	8,7
Pologne	8,4	7,3	8,6
Portugal	10,1	-	-
Roumanie	4,1	5,7	7,3
Slovaquie	7,1	10,5	10,2
Finlande	6,3	5,1	5,9
Suède	8,7	8,9	10,1
Royaume-Uni	9,9	11,8	12,6
Total UE 27	9,9	10,3	11,2

Source : CE, Franceagrimer

2 – UNE PRODUCTION SUCRIERE DE 17,5 Mt en 2009/10

La production fraîche de sucre de l'UE, progressant en 2009 de 14% par rapport à 2008, atteint son plus haut niveau depuis la réforme de 2006. En relation avec les évolutions de la récolte betteravière, la production de sucre augmente plus fortement dans les pays du nord de l'UE (Allemagne, Belgique, Pologne, Suède, Finlande, Lituanie). Elle recule ou se maintient en Espagne (en relation avec la baisse du quota espagnol en 2009/10), en Italie et en Autriche. Dans plusieurs pays de l'UE (tels la République.Tchèque ou la Hongrie), la hausse de la production peut s'expliquer aussi pour partie par des contrats de travail à façon entre fabricants de différents Etats membres, conduisant à affecter statistiquement à un état membre une quantité de sucre produite physiquement dans un autre Etat membre.

Graphique II - 1 : Evolution des rendements en sucre et de la production de sucre dans l'UE depuis 2000/01



Source : CE, Franceagrimer

Tableau II - 2 : Production sucrière dans l'UE

En 1000 tonnes	2007	2008	2009	Évolut. en %
Belgique	873,3	721,6	843,1	16.8%
R,Tchèque	353,9	414,7	478,8	15.5%
Danemark	380,2	397,1	445,0	12.1%
Allemagne	3 928,0	3 654,8	4 232,3	15.8%
Irlande	-	-	-	-
Grèce	78,4	157,4	171,8	9.1%
Espagne	711,1	607,9	549,7	-9.6%
France	4 677,6	4 346,5	4 910,0	13.0%
Italie	771,9	498,2	508,8	2,1 %
Lituanie	125,0	68,4	113,1	65.4%
Hongrie	264,9	105,4	125,1	18.7%
Pays-Bas	891,7	863,2	992,8	15.0%
Autriche	365,4	409,5	381,2	-6.9%
Pologne	1 919,1	1 285,2	1 646,2	28.1%
Portugal	15,1	-	-	-
Roumanie	95,3	112,4	146,2	30.1%
Slovaquie	135,7	116,1	162,0	39.5%
Finlande	101,2	69,4	87,8	26.5%
Suède	353,5	324,5	402,8	24.1%
Royaume-Uni	1 049,23	1 191,7	1 308,1	9.8%
Total UE 27	17 094,7	15 344,9	17 505,3	14.1%

Source : CE, Franceagrimer

La production de sucre de canne et de sucre de mélasse évolue légèrement par rapport aux campagnes précédentes : la production de sucre de canne s'élevant à 267 000 tonnes, soit une hausse de 6%, tandis que la production de sucre de mélasse en Allemagne et en Autriche s'élève à 33 000 tonnes (+ 18%).

Tableau II - 3 : Production communautaire de sucre de canne et de mélasse

En 1000 tonnes	2007	2008	2009
Sucre de Canne	233	251	267
France (DOM)	232	250	266
Portugal	1	1	1
Sucre de Mélasse	31	28	33
Allemagne	8	8	8
Autriche	23	20	25

Source : CE, Franceagrimer

La production réglementaire de sucre (2009/10) est définie comme la somme de la production fraîche et du report de sucre hors-quota de la campagne précédente (2008/09) moins le report de sucre hors-quota sur la campagne suivante (2010/11). Cette production réglementaire reflète la quantité de sucre disponible sur le marché pendant une campagne donnée, hors variation de stocks.

La campagne 2009/10 était la dernière campagne au titre de laquelle des abandons de quotas pouvaient être notifiés; ce fut le cas de l'Espagne pour un volume de 132 110 tonnes. Le quota sucre de l'UE à partir de la campagne 2009/10 est donc de 13,34 Mt.

Tableau II - 4 : Production réglementaire de sucre dans l'UE

En 1000 tonnes	2007/08	2008/09	2009/10
Quota sucre	16 852	13 469	13 337
1. Production fraîche	17 095	15 345	17 505
2. Report de la campagne précédente	525	693	413
3. Report sur la campagne suivante	693	413	561
4. Production réglementaire = 1+2-3	16 927	15 624	17 357
5. Production fraîche sous quota	13 937	12 434	12 863
6. Production sous quota = 2 + 5	14 462	13 127	13 277
7. Production fraîche hors-quota	3 158	2 909	4 642
8. Production hors-quota après report = 7-3	2 465	2 496	4 081

Source : CE, Franceagrimer

Malgré cette ultime baisse du quota européen (- 0,1 Mt), la **production disponible sous quota** en 2009/10, **13,3 Mt**, s'avère finalement supérieure à celle de la campagne 2008/09 (13,2 Mt). En effet, le quota européen était, jusqu'à la campagne 2009/10 rarement produit dans sa totalité, notamment dans les DOM français et parfois dans certains pays de l'UE (Espagne, Portugal, Grèce), lorsque les conditions climatiques étaient défavorables.

En 2009/10, le quota européen a été produit à hauteur de 99,6% contre 97,5% en 2008/09. Les bonnes conditions climatiques et l'utilisation du travail à façon, notamment entre la France (métropole) et les DOM, expliquent cette quasi-saturation du quota communautaire.

La **production disponible de sucre hors-quota** (avant report) a fortement augmenté en 2009/10 (+ 1,7 Mt, soit + 60% par rapport à 2008/09) et atteint son plus haut niveau depuis 2005/06. Elle représente 27% du sucre disponible en 2009/10, contre 19% les campagnes précédentes.

L'importance du volume de sucre hors-quota en 2009/10 distingue fondamentalement cette campagne des précédentes, pour lesquelles l'équilibre du marché du sucre du quota et la résorption de l'excédent du sucre du quota étaient au centre des débats.

Tableau II - 5 : Production communautaire de sucre hors-quota

En 1000 tonnes	2007 ^(*)	2008	2009
Belgique	110,2	103,7	215,7
Bulgarie	0,0	0,0	0,0
R,Tchèque	27,3	53,4	109,6
Danemark	0,0	24,7	74,1
Allemagne	796,2	935,0	1 450,4
Grèce	0,0	0,0	13,1
Espagne	0,0	8,3	59,5
France	1 370,0	1 202,7	1 565,3
Italie	25,3	15,2	16,4
Lituanie	29,1	0,0	22,8
Hongrie	3,7	1,3	19,7
Pays-Bas	93,8	115,4	188,9
Autriche	32,3	72,5	36,3
Pologne	414,4	20,7	240,6
Portugal	0,0	0,0	0,0
Roumanie	0,9	7,8	42,6
Slovaquie	0,0	3,8	52,7
Finlande	26,8	0,5	7,0
Suède	45,3	50,8	117,6
Royaume-Uni	182,2	293,5	409,8
Total UE 27	3 157,5	2 909,2	4 642,2

* Y compris les quantités de sucre retirées et produites.

Source : CE, Franceagrimer

III - LES STOCKS DE SUCRE EN DEBUT DE CAMPAGNE

Les stocks de sucre en début de campagne ont fortement et régulièrement diminué depuis 2006, qu'il s'agisse du sucre d'intervention ou du sucre du quota détenu par les fabricants.

Au 1er Octobre 2009, le stock de sucre du quota (hors intervention) s'élève à **1,56 Mt** contre **1,87 Mt** au 1/10/2008. La baisse des stocks du quota concerne principalement l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, c'est-à-dire des pays où les abandons de quotas en 2008/09 ont été importants. Au Royaume-Uni et en Roumanie, la hausse observée s'explique sans doute par le fait que ces stocks, intégrant aussi le sucre roux destiné au raffinage, reflètent des importations plus importantes en septembre 2009.

Tableau III- 1 : Stock de sucre du quota au 1er Octobre de l'année n (sucre de l'année précédente).

En 1000 tonnes	2007 ⁽¹⁾	2008	2009
Belgique	60,0	58,4	69,2
Bulgarie	36,6	95,4	43,7
R,Tchèque	70,0	31,2	36,2
Danemark	92,1	53,7	29,0
Allemagne	514,3	317,4	221,1
Grèce	45,4	47,3	60,5
Espagne	150,0	223,1	227,2
France	394,0	309,5	253,3
Italie	32,0	33,7	0
Lituanie	19,7	6,2	5,1
Hongrie	60,0	32,9	24,1
Pays-Bas	85,4	191,3	161,7
Autriche	31,9	45,4	23,2
Pologne	149,0	87,2	63,6
Portugal	31,2	53,5	28,6
Roumanie	135,4	121,2	155,4
Slovaquie	26,9	8,3	1,9
Finlande	20,0	18,0	24,7
Suède	59,6	58,6	36,1
Royaume-Uni	133,6	77,0	99,4
Autres (Slov, Lett)	29,3	0	0
Total UE 27	2 176	1 869	1 564

* Estimation

Source : CE, Franceagrimer

IV - LES IMPORTATIONS DE SUCRE EN 2009/10

1. UNE PROFONDE EVOLUTION DU REGIME D'IMPORTATION DE L'UE A COMPTER DE LA CAMPAGNE 2009/10

Dans le prolongement d'engagements antérieurs (notamment l'initiative 'Tout Sauf les Armes'), le régime d'importations de sucre dans l'UE subit en 2009/10 plusieurs changements, d'inégale importance mais qui, ensemble, marquent une rupture en profondeur avec le cadre qui régissait les importations européennes depuis le milieu des années 70.

- **Une ouverture complète au sucre des pays les moins avancés (PMA) .**

La campagne 2009/10 marque la fin du dispositif transitoire institué de 2006/07 à 2008/09 pour la mise en œuvre de l'initiative européenne 'Tout Sauf les Armes' dans le secteur du sucre : désormais les importations de sucre des pays les moins avancés sont libres de tout droit de douane **et** de tout limite contingentaire (article 2 du règlement CE 828/09).

- **La fin du Protocole sucre de l'accord de Cotonou**

Le Protocole sucre de l'accord de Cotonou a été dénoncé le 28 septembre 2007, avec prise d'effet le 1^{er} Octobre 2009.

Le Protocole sucre, qui avait été annexé à la première Convention de Lomé en 1975, accordait à certains pays du groupe ACP des conditions préférentielles, non réciproques, pour les exportations de sucre. Ces conditions avaient été maintenues dans les Conventions de Lomé ultérieures et dans l'Accord de Cotonou (juin 2000).

Aux fins du Protocole, 20 des 78 pays qui forment le Groupe ACP bénéficiaient de ces relations commerciales privilégiées. Douze étaient des pays africains, sept des pays des Caraïbes et un seul (Fidji) était situé dans le Pacifique. Parmi ces pays, 6 sont des pays moins avancés (PMA) et 14 des non-PMA.

Ces pays bénéficiaient d'un accès contingenté au marché sucrier de l'UE. En vertu du Protocole, la Communauté européenne s'engageait à importer des quantités spécifiques de sucre de canne (non raffiné ou blanc) en franchise de droit de ces pays, qu'ils s'engageaient en retour à livrer. Lors de la dernière campagne 2008/09, les obligations de livraison des pays ACP s'élevaient à **1,37 Mt**. Depuis 1995, l'importation dans l'UE de quantités sup-

plémentaires de sucre à des conditions préférentielles a été autorisée, pour des quantités qui varient pour chaque campagne, en fonction des « besoins traditionnels de raffinage » des raffineries européennes ; elles s'élevaient en moyenne à 0,3 Mt de tonnes par campagne.

Avantage important, le Protocole sucre offrait également aux pays producteurs un prix garanti, équivalent au prix d'intervention (ou de référence à compter de 2006/07).

L'abandon du Protocole sucre et plus généralement des préférences accordées dans le cadre de l'accord de Cotonou est justifié par la nécessité de se mettre en conformité avec les règles de l'OMC, qui d'une part ne reconnaissent pas le groupe des pays ACP en tant que tel et d'autre part n'autorisent que les accords de réciprocité, ce qui n'était pas le cas du Protocole sucre.

L'accord de Cotonou bénéficiant d'une dérogation auprès de l'OMC jusqu'en décembre 2007, l'UE s'est engagé à conclure des accords de libre-échange avec les pays ACP, censés préserver les préférences commerciales dont ils bénéficiaient dans le cadre de l'accord de Cotonou. Ces accords ont pris le nom d'**APE** (Accords de Partenariat Économique).

A compter du 1er Octobre 2009, les droits de douane sont suspendus pour le sucre en provenance des pays A.C.P ayant signé un A.P.E (intérimaire ou complet) et sous réserve du respect des clauses d'origine, pour des volumes qui ne sont plus **contingentés** (règlement CE 1528/07).

Cependant, sur une période transitoire de 6 campagnes (2009/10 à 2014/15), l'UE a d'une part maintenu une garantie de prix (le prix d'importation CAF doit être égal à au moins 90% du prix de référence de la campagne considérée) et d'autre part institué un 'mécanisme de sauvegarde transitoire' (règlements 828/09 et 1528/07). Ce mécanisme définit des seuils d'importation qui peuvent déclencher la restauration des droits de douane pleins sur les importations de sucre. Pour la campagne 2009/10, les droits de douane pourraient être réintroduits si, simultanément les importations en provenance des pays ACP non PMA dépassent 1,38 Mt **et** si les importations en provenance des pays ACP (PMA ou non) dépassent 3,5 Mt.

L'enjeu des APE concernent essentiellement les pays ACP non PMA, puisque les pays ACP également classés comme PMA peuvent bénéficier du régime PMA, sans engagement dans un APE (ce qui explique qu'aucun PMA, à l'exception de Madagascar n'ait signé d'A.P.E).

Pour les pays ACP non PMA, des A.P.E complets ou intérimaires ont été signés pour 7 grandes régions :

- **Afrique centrale** : Cameroun
- **Afrique de l'ouest** : Côte d'Ivoire, Ghana (ces pays ne relevaient pas du Protocole sucre)
- **Afrique australe-SADC** (Communauté de développement de l'Afrique du Sud) : Swaziland, Botswana, Namibie (ces 2 derniers pays ne relevaient pas du Protocole sucre)
- **Afrique de l'Est-EAC** (Communauté de l'Est Africain) : Kenya
- **Afrique de l'Est-ESA** (Afrique du Sud et de l'Est) : Maurice, Zimbabwe
- **Pacifique** : Fidji
- **Cariforum** : Barbade, Belize, République Dominicaine, Guyana, Jamaïque, Trinidad-et-Tobago (anciens pays du Protocole sucre); Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Dominique, Grenada, Ste Lucie, St Kitts, St Vincent (pays ne relevant pas du Protocole Sucre).

- **L'évolution des spécificités liées au secteur du raffinage**

Compte tenu de la spécificité historique de l'industrie européenne du raffinage, l'UE a défini réglementairement un besoin 'traditionnel' de raffinage de sucre roux, fixé à 2.424.735 t (art 153 du règlement 1234/07).

Ce besoin global était, jusqu'à la campagne 2008/09, géographiquement ventilé par État-membre concerné (Bulgarie, Roumanie, France, Portugal, Slovénie, Finlande, Royaume-Uni, Italie); cette régionalisation permettant de suivre le niveau d'approvisionnement de chacun de ces pays. Par ailleurs l'accès aux certificats d'importation de sucre roux destiné à être raffiné était réservé aux seuls raffineurs à temps plein, de manière à garantir l'approvisionnement de l'industrie européenne du raffinage. Cet accès était limité régionalement par le besoin traditionnel reconnu à l'État-membre concerné. A compter de la campagne 2009/10, cette 'exclusivité' des raffineurs est limitée aux 3 premiers mois de la campagne (§3 art. 3 du règlement 1234/07), ce qui revient à contrario à faciliter l'accès au sucre roux aux fabricants de sucre, ce que d'aucuns ont qualifié de banalisation du raffinage.

- **La consolidation des contingents d'importation au titre de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie**

L'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'UE, le 1/01/2007, avait conduit à l'ouverture de contingents d'importation dédiés à ces pays, à droit réduit (98 €/t) pour les campagnes 2006/07 à 2008/09 (198 748 t pour la Bulgarie et 329 636 ton-

nes pour la Roumanie, en équivalent blanc). En 2009/10, ces contingents sont transformés en un contingent communautaire *erga omnes* (toutes origines) de 253 977 t et une hausse de 300 000 t du contingent brésilien, porté à 334 054 t, ces volumes étant exprimés en tonnes de sucre roux.

- **Le maintien de contingents d'importation à droits nuls ou réduits.**

Tableau IV- 1 :Contingents d'importation 2009/10

En tonnes	2009/10
Contingent CXL	676 924
Australie (sucre roux)	9 925
Brésil (sucre roux)	334 054
Cuba (sucre roux)	68 969
Erga omnes (sucre roux)	253 977
Inde (sucre roux ou blanc)	10 000
Contingent Balkans (sucre blanc ou isoglucose)	380 000
Albanie	1 000
Bosnie-Herzégovine	12 000
Serbie	180 000
Ancienne R. Macédoine	7 000
Croatie	180 000
Contingent Moldave	22 000
Contingent sucre industriel	400 000

Source : CE, Franceagrimer

2. DES IMPORTATIONS EN 2009/10 MOINS ELEVEES QUE PREVU

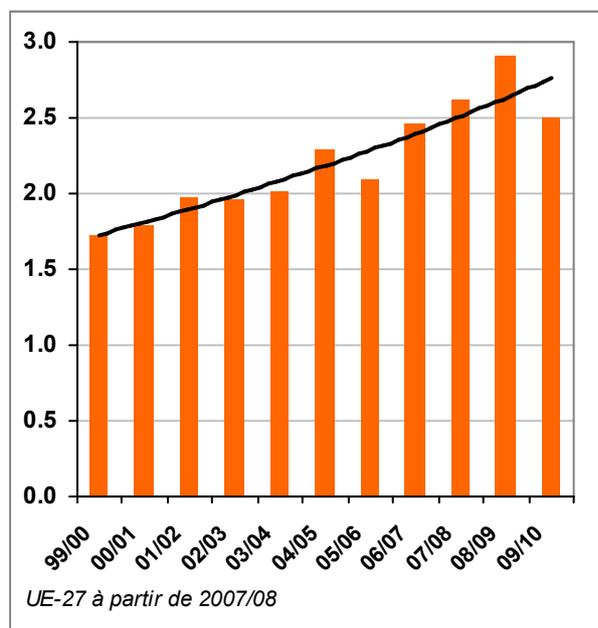
La réforme de la politique sucrière de l'UE repose sur un équilibre entre la réduction de la production sous quota et l'augmentation des importations : celle-ci doit être suffisante pour compenser la baisse de la production (justifiée par l'ouverture du marché communautaire) et en même temps cette hausse doit être limitée pour ne pas déstabiliser le marché européen du sucre du quota. Or cet ajustement des importations est plus délicat à trouver que dans le passé, puisque précisément une part importante des importations ne relève plus d'un contingentement prédéfini.

A l'entrée de la campagne 2009/10, les craintes portaient davantage sur le risque d'un excès d'importation que d'une insuffisance.

Or, au final, les importations de sucre en l'état (*hors RPA-régime de perfectionnement actif*) destiné au marché alimentaire de l'UE se sont élevées à **2,5 Mt**.

Pour la première fois depuis la campagne 2005/06, les importations reculent en volume par rapport à la campagne précédente : en l'espèce, le recul est de **0,4 Mt** par rapport à 2008/09. Celui-ci est essentiellement imputable aux importations en provenance des pays ACP.

Graphique IV- 1 : Importations de sucre alimentaire dans l'UE (en Mt)



Source : CE, Franceagrimer

La baisse des importations de sucre s'explique en totalité par celle des importations de sucre destiné à être raffiné (- 0,6 Mt).

Tableau IV- 2 : Importations de sucre dans l'UE (flux physiques)

en 1 000 t (équiv. blanc)	2008/09	2009/10
1701 11 10 (sucre de canne destiné au raffinage)	2 324,0	1 732,7
1701 11 90 (sucre de canne non destiné au raffinage)	468,3	597,1
1701 99 10 (sucre blanc de pureté >= 99,5%, sans colorants ni aromatisants)	583,9	625,1
autres sucres (1701)	2,0	4,6
Total	3 378,2	2 959,5
dont importations de sucre dans le cadre du régime de perfectionnement actif	306,9	450,0 (estimation)
dont importations de sucre industriel	180,0	8,0
Total importations sucre alimentaire	2 891,3	2 501,5

Source : Eurostat / Comext

Ce recul des importations de sucre destiné au raffinage n'apparaît que très partiellement dans les données relatives aux certificats d'importation en provenance des pays ACP et PMA, car les certificats d'importation délivrés entre le 1/07/2008 et le 30/09/2008 au titre de la campagne 2008/09 pouvaient être utilisés jusqu'au 30/09/2009 (soit un volume maximum de 330 000 t) et donc être utilisés lors de la campagne commerciale 2008/09 (du 1/10/08 au 30/09/09). Il s'explique également par la non-utilisation de la totalité du contingent CXL-Brésil (0,29 Mt pour un contingent de 0,33 Mt) et du contingent CXL-Australie (0 t pour un contingent de 10 000 t).

Tableau IV- 3 : Certificats d'importation délivrés (en 1 000 t équiv. blanc)

Campagne (1/10—30/09)	2008/09	2009/10
CXL	651,0	596,8
BALKANS	371,0	371,4
ACP & PMA	1 540,0	1 468,6
MOLDAVIE	16,0	0,0
SUCRE INDUSTRIEL	168,0	7,8

Source : CE

En revanche l'augmentation des importations de sucre des autres positions douanières (sucre de canne non destiné au raffinage et sucre blanc) reflète avant tout une augmentation des importations effectuées dans le cadre du régime de perfectionnement actif (R.P.A), lequel régime autorise des importations en franchise de droit de douane à la condition que le sucre importé soit transformé et réexporté, ce qui est notamment le cas du sucre raffiné.

D'un point de vue géographique les importations de l'UE sont extrêmement concentrées : si l'UE importe du sucre roux ou blanc en provenance de plus de 70 pays, les 13 premiers représentent 90% du volume total et les 7 premiers 72% du total en 2009/10. Ce sont, par ordre décroissant, le Brésil (0,57 Mt), l'île Maurice (0,32 Mt), le Swaziland (0,30 Mt), la Serbie (0,18 Mt), la Croatie (0,16 Mt), Guyana (0,15 Mt) et Fidji (0,12 Mt).

Les importations en provenance des pays les moins avancés atteignent 110 000 tonnes en 2009/10, provenant essentiellement du Laos, de Madagascar, du Soudan, du Cambodge et du Bénin.

Les importations de sucre industriel ont également fortement régressé, le niveau des cours mondiaux du sucre limitant considérablement l'intérêt économique de ces importations.

V - LES EXPORTATIONS DE SUCRE EN 2009/10

1. DES EXPORTATIONS SUPERIEURES A 2 MT

Pour la première fois depuis la réforme de l'OCM sucre, les exportations de l'UE ont dépassé le seuil des 2 Mt, tout en restant cependant assez loin du niveau moyen (5 Mt) des campagnes antérieures à 2006/07.

Tableau V- 1 : Exportations de sucre (hors RPA)

en 1000 tonnes Campagne Oct-Sept	Sucre roux	Sucre blanc	Total
2005/06	19,2	7 309,1	7 328,2
2006/07	3,7	1 256,1	1 259,8
2007/08	7,2	1 427,2	1 434,4
2008/09	4,9	987,3	992,2
2009/10	1,9	2 418,8	2 152,7

Source : CE

Si l'UE continue d'exporter du sucre sur plus d'une centaine de destinations, en réalité l'essentiel de ses débouchés est concentré sur un nombre réduit de destinations, puisque les 7 premières (Israël, Algérie, Tunisie, Syrie, Emirats arabes, Norvège, Lybie) représentent la moitié de ses exportations en 2009/10.

La campagne 2009/10 confirme la transition amorcée en 2008/09 quant à la part respective du sucre du quota et du sucre hors-quota dans les exportations. Alors qu'en 2006/07 et 2007/08, plus de 80% des exportations concernaient le sucre du quota, en raison du maintien de restitutions à l'exportation et d'un excédent très réduit de sucre hors-quota, la suppression des restitutions à compter de la campagne 2008/09 et la croissance de la production de sucre hors-quota se sont accompagnés d'une prédominance très nette du sucre hors-quota dans les exportations.

Tableau V- 2 : Exportations de sucre du quota et du sucre hors-quota

En 1000 tonnes Campagne Oct-Sept	Sucre du quota	Sucre hors-quota	Total
2006/07 (15 mois)	1 947	655	2 602
2007/08	1 420	16	1 436
2008/09	254	728	992
2009/10	100	2 053	2 153

Source : CE

Le renouveau des exportations de sucre hors-quota pour des volumes conséquents doit d'autant plus être souligné que ce débouché n'apparaît qu'à titre exceptionnel dans le règlement sucre. De surcroît cette possibilité d'exporter du sucre hors-quota est subordonnée à une décision de la Com-

mission d'ouvrir un contingent d'exportation, dans la limite du plafond OMC (1,375 Mt). En effet, les exportations de sucre hors-quota continuent d'être considérées comme subventionnées, bien que ne bénéficiant pas de restitutions, et ceci conformément à la position de l'Organe de règlement des Différents de l'OMC en 2005.

Toutefois cette analyse, reposant sur l'argument d'une subvention croisée entre quota et hors-quota, supposait implicitement que le prix communautaire du sucre du quota était supérieur au cours mondial, ce qui avait effectivement toujours été le cas jusqu'à la campagne 2008/09.

2. DES DISPONIBILITES IMPORTANTES EN SUCRE HORS-QUOTA EN 2009/10 DANS LE CONTEXTE D'UN MARCHÉ MONDIAL DEFICITAIRE ET TENDU

En avril 2008, la Commission européenne annonce son intention d'ouvrir un contingent d'importations de sucre à droit nul (0,4 Mt), destiné à donner la possibilité aux utilisateurs européens de sucre industriel de s'arbitrer en termes de prix entre le marché mondial et le marché communautaire, et en réponse à une demande des professionnels du secteur. Élément de compromis, la Commission annonce également un projet d'ouverture d'un contingent d'exportations de sucre hors-quota (0,65 Mt). Ces propositions sont adoptées en Août 2008. A cet instant, l'ouverture d'un contingent d'exportation apparaît plus comme une contrepartie et une possibilité ouverte, indépendamment de la situation du marché mondial et des disponibilités européennes.

Les premiers mois de la campagne 2008/09 confirment l'intérêt réduit des opérateurs pour ce contingent d'exportation, les cours mondiaux du sucre blanc (entre 225 et 270 €/t) demeurant proches, voire inférieurs aux prix communautaires du sucre industriel (270 à 290 €/t). A la faveur de la hausse des cours mondiaux de janvier à mai 2009 (+ 110 €/t pour le sucre blanc, qui dépasse 330 €/t début mai 2009), les demandes de certificats d'exportation s'accroissent à partir de mars 2009. De Mars à Juin 2009, 460 000 tonnes de certificats sont demandées et, signe de l'intérêt pour les exportations, lors de la dernière semaine de délivrance, les demandes de certificats ont dépassé pour la 1ère fois les quantités encore disponibles.

Le contingent de 0,650 Mt étant totalement utilisé 3 mois avant la fin de la campagne 2008/09 et la hausse des cours mondiaux du sucre se poursuivant (+ 100 €/t entre fin juin 2009 et fin septembre 2009), la Commission a décidé d'augmenter de 0,3 Mt le contingent d'exportation 08/09, en allongeant la durée de validité des certificats au-delà

du 30/09/2009 (règ 776/09) et en précisant que les certificats délivrés au titre du contingent 2008/09 pourraient être utilisés pour exporter du sucre produit lors de la campagne 2009/10.

Tableau V- 3 : Certificats demandés et délivrés pour exporter du sucre hors quota en 2008/09

Campagne 2008/09	Quantités demandées (t)	Quantités délivrées (t)
1er contingent 0,650 Mt (règ 924/08-19/09/2008)		
Oct. 2008	39 914	39 914
Nov. 2008	32 980	32 980
Dec. 2008	30 452	30 452
Jan. 2009	34 636	34 636
Fév. 2009	57 712	57 712
Mars 2009	92 640	92 640
Avril 2009	116 550	116 550
Mai 2009	139 937	139 937
Juin 2009	109 701	104 403
Total	651 332	649 224
2ème contingent 0,300 Mt (règ 776/09-26/08/2008)		
Septembre 2009	452 130	300 000

Source : CE, FranceAgriMer

L'augmentation de 300 000 tonnes du contingent d'exportation 2008/09 a été encore plus rapidement consommée, puisqu'en deux semaines (fin septembre-début octobre) les demandes ont représenté 1,5 fois les quantités disponibles.

Le contingent 2008/09 d'exportation de sucre hors-quota ayant été utilisé pour exporter 710 000 tonnes de sucre, 240 000 tonnes de certificats restaient disponibles pour exporter du sucre de la campagne 2009/10.

Ce supplément de certificats utilisables en 2009/10 n'a pas suffi à tempérer les demandes de certificats sur la 1ère tranche du contingent 2009/10 : dès la 1ère semaine d'ouverture, 581000 tonnes de certificats ont été demandées et attribuées, et le reliquat (69 000 tonnes) fut attribuée la semaine suivante, sachant que les demandes ont été 6 fois supérieures aux disponibilités.

Afin de faciliter la logistique des exportations, la Commission étendit le principe d'équivalence en vigueur pour le sucre industriel au sucre exporté : les fabricants pouvaient exporter du sucre du quota en lieu et place du sucre hors-quota non encore produit, dans la limite des quantités délivrées.

Le marché mondial connaissant une nouvelle flambée des prix et la production européenne de sucre confirmant son niveau élevé, la Commission ouvrit une seconde tranche de 0,7 Mt en novembre 2009 (règ 1044/09), qui fut encore plus rapidement utilisée que les précédentes, puisqu'en une seule se-

maine, 1,18 Mt furent demandées.

Avec cette 2ème tranche, le plafond d'exportations subventionnées (1,35 Mt) était atteint.

La hausse des cours sur le marché mondial étant ininterrompue, ceux-ci ont dépassé les 500 €/t en janvier 2010, soit un niveau supérieur aussi bien au prix de référence du sucre blanc du quota communautaire (404,4 €/t) qu'au prix moyen de marché (479 €/t en janvier 2010). Cette inversion jamais connue entre les prix mondiaux et les prix européens conduisit la Commission à l'analyse suivante : le prix mondial du sucre s'apparentant au prix de valorisation du sucre hors-quota, lorsque celui-ci devient supérieur au prix du sucre du quota sur le marché de l'UE, alors on peut considérer qu'il n'y a plus de subvention croisée entre la partie quota (sucre, betterave) et hors-quota (sucre, betterave), ce qui lève par là même, l'interdiction de ne pas exporter du sucre au-delà de la limite OMC de 1,35 Mt. En vertu de cet argument, la Commission autorisa à titre exceptionnel l'exportation de 0,5 Mt de sucre supplémentaire (règlement 94/2010 du 3/02/2010) sur la période février-juillet 2010.

Au total le portefeuille de certificats pour exporter du sucre hors-quota de la campagne 2009/10 s'est élevé à **1,850 Mt** (contingents 2009/10) plus **0,200 Mt** (reliquat utilisable du contingent 08/09), soit **2,050 Mt**.

Tableau V- 4 : Certificats demandés et délivrés pour exporter du sucre hors quota en 2009/10

Campagne 2009/10	Quantités demandées (t)	Quantités délivrées (t)
1er contingent 0,650 Mt (règ 274/09-02/04/2009)		
28/09/2009 - 09/10/2009	452 130	300 000
2ème contingent 0,700 Mt (règ 274/09-02/04/2009)		
28/09/2009 - 09/10/2009	1 179 100	700 000
3ème contingent 0,500 Mt (règ 94/10-3/02/2010)		
08/02/2010 -22/02/2010	536 100	500 000

Source : CE, FranceAgriMer

• Des exportations de sucre du quota

L'attractivité des prix sur le marché mondial a favorisé également des exportations du sucre du quota, à hauteur de **0,1 Mt**, qui pour la première fois se sont faites sans restitutions. Le sucre du quota disponible pour l'exportation étant cependant limité, les volumes afférents sont restés relativement modestes

VI - LES LIVRAISONS DE SUCRE SUR LE MARCHE COMMUNAUTAIRE EN 2009/10

Tableau VI-1 : Livraisons de sucre sur le marché intérieur de l'UE

en Mt	Alimen- taire	Chimie- Pharma- cie	Alcool	Total
2007/08	15,81	1,00	1,50	18,31
2008/09*	15,99	0,69	1,24	17,92
2009/10	15,81	0,69	1,35	17,89

* y compris 120 000 tonnes de sucre d'intervention distribuées dans le cadre du programme d'aide aux plus démunis.

Source : FranceAgrimer

2009/10 par rapport à 2008/09, si l'on prend en compte le fait qu'en 2008/09, les livraisons de sucre industriel sur le marché de l'UE incorporaient 170 000 t de sucre importés. Les livraisons de sucre industriel produit dans l'UE sont donc en réalité en hausse en 2009/10, passant de 0,54 Mt en 2008/09 à 0,70 Mt en 2009/10.

Avec 17,9 Mt, les livraisons de sucre sur le marché intérieur de l'UE en 2009/10 sont quasiment stables par rapport à la campagne 2008/09, mais restent cependant sensiblement en deçà des 18,3 Mt de la campagne 2007/08.

La commercialisation de sucre du quota pour couvrir la **demande alimentaire** témoigne d'une très forte inertie, selon nos estimations; il convient en effet de rappeler que la consommation alimentaire de sucre n'est pas appréhendée directement par une enquête exhaustive mais indirectement, comme solde du bilan sucrier. Les livraisons de sucre du quota sur les campagnes 2007/08 à 2008/09 s'élèveraient ainsi à **15,8 Mt**.

En revanche, les livraisons de sucre pour des usages non alimentaires sont plus fluctuantes d'une campagne sur l'autre : elles sont estimées à **2,05 Mt** en 2009/10 contre **1,95 Mt** en 2008/09 et **2,5 Mt** en 2007/08. Il ne faut cependant pas interpréter obligatoirement ces variations en terme de variations de la consommation. En effet cette statistique concerne des livraisons de sucre et non la consommation au sens strict : des volumes de sucre peuvent ainsi être livrés à la fin d'une campagne et consommés lors de la campagne suivante. Ces 'effets de bord' expliquent ainsi la forte baisse des livraisons de sucre pour la production d'alcool entre 2007/08 et 2008/09.

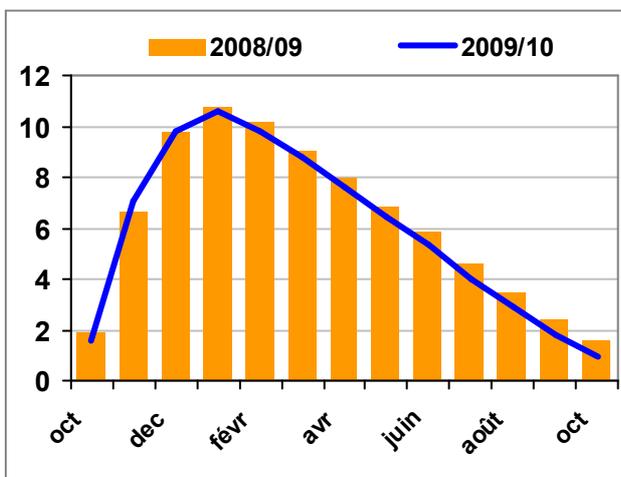
En tout état de cause, il n'y pas eu sur les campagnes 2007/08 à 2009/10 de croissance au niveau européen du débouché alcool pour la production de sucre. L'un des facteurs de cette stagnation étant la montée en puissance de la production d'alcool à base de céréales.

Les livraisons de sucre industriel pour les besoins des industries chimiques et pharmaceutiques sont également très stables, avec un volume de 0,7 Mt. Cette apparente stabilité reflète néanmoins une hausse des livraisons de sucre industriel en

VII - BILAN DU SUCRE DU QUOTA EN 2009/10 : UNE FORTE BAISSSE DU STOCK EN FIN DE CAMPAGNE

Lors des campagnes 2007/08 et 2008/09, les mesures de gestion du marché du sucre du quota (*retrait, restitutions, remise en vente du stock d'intervention*) et les abandons de quota en 2008/09 ont permis de résorber l'excédent du sucre du quota, lié à l'insuffisance des stocks du quota en 2006/07 et 2007/08, et d'alléger le stock en fin de campagne. Ce dernier s'élevait ainsi à **1,6 Mt** au 1er Octobre 2009 (sucre d'intervention et sucre de la nouvelle campagne non compris), contre **1,9 Mt** au 1er Octobre 2008.

Graphique VII-1 : Stocks mensuels de sucre du quota (hors sucre d'intervention)



Source : CE, FranceAgriMer

Dans le même temps, le stock d'intervention a été en totalité revendu ou mis à la disposition des plus démunis dans le cadre du programme communautaire correspondant.

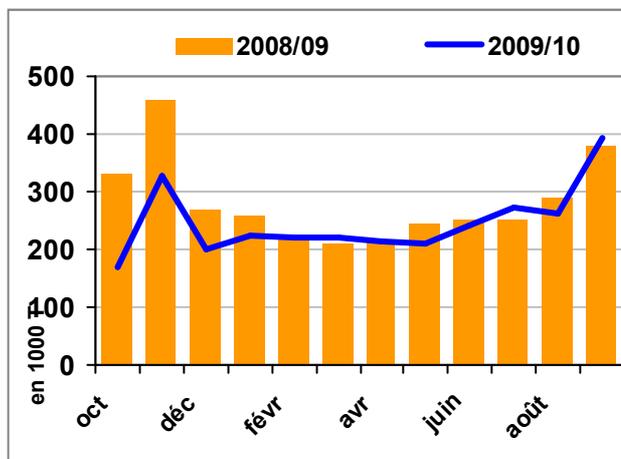
Bien que la *campagne 2009/10* ait donc commencé avec un stock de sucre réduit par rapport aux années précédentes mais néanmoins encore consistant, la principale crainte qui s'exprimait avant le début de la campagne portait à nouveau sur l'apparition d'un marché excédentaire, lié à une forte croissance des importations.

Ce ne fut pas le scénario redouté qui advint, mais au contraire la situation inattendue d'un recul des importations (*2,5 Mt contre 2,9 Mt en 2008/09*), à un niveau qui conduisit à puiser dans les stocks pour couvrir la demande sur le marché intérieur communautaire.

Ce recul des importations fut perceptible dès les premiers mois de la campagne, ce qui justifia le recours au travail à façon par certains états-membres de manière à saturer au maximum le quota communautaire et éviter une sous-production; ainsi la production sous quota atteint **13,28 Mt** en 2009/10 contre **13,13 Mt** en 2008/09. Le travail à façon fut ainsi utilisé en France, entre les fabricants de métropole et ceux des DOM.

L'augmentation de la production sous quota (+0,15 Mt) fut cependant loin d'être suffisante pour

Graphique VII-2 : Importations mensuelles de sucre en 2009/10



Source : CE, FranceAgriMer

compenser la baisse du stock de sucre en début de campagne (- 0,3 Mt) et la baisse des importations (- 0,4 Mt); il en résulta une réduction de **0,6 Mt** du stock de sucre à la fin de la campagne 2009/10, qui pour la première fois dans l'UE-27 se situe à un niveau proche de 1 Mt, soit moins d'un mois de consommation intérieure.

Tableau VII-1 : Stocks de sucre du quota (hors intervention) au 1er Octobre

(hors sucre de la nouvelle campagne produit avant le 1/10)

En 1000 tonnes	2008	2009	2010
Belgique	58,4	69,2	1,6
Bulgarie	95,4	43,7	61,2
R,Tchèque	31,2	36,2	12,0
Danemark	53,7	29,0	31,3
Allemagne	317,4	221,1	112,4
Grèce	47,3	60,5	34,0
Espagne	223,1	227,2	65,2
France	309,5	253,3	195,6
Italie	33,7	0	55,5
Lituanie	6,2	5,1	1,0
Hongrie	32,9	24,1	14,5
Pays-Bas	191,3	161,7	90,1
Autriche	45,4	23,2	0,0
Pologne	87,2	63,6	100,5
Portugal	53,5	28,6	28,0
Roumanie	121,2	155,4	95,7
Slovaquie	8,3	1,9	14,0
Finlande	18,0	24,7	16,8
Suède	58,6	36,1	20,0
Royaume-Uni	77,0	99,4	46,3
Autres (Slov, Lett)	0	0	0
Total UE 27	1 869	1 564	995

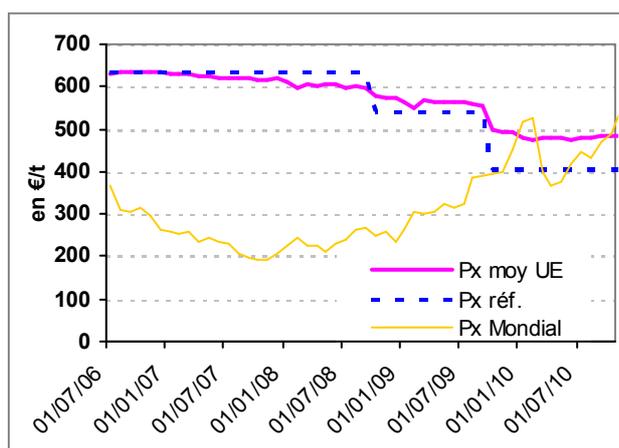
Source : CE, FranceAgriMer

VIII - LES PRIX DU SUCRE SUR LE MARCHE COMMUNAUTAIRE

La réforme de l'OCM sucre en 2006 s'est accompagnée de la mise en place d'un Observatoire des prix, destiné à suivre l'évolution des prix du sucre sur le marché dans un cadre où le prix de référence (prix directeur pour le sucre du quota) est passé de 631,9 €/t au 1er juillet 2006 à 404,4 €/t à compter du 1er octobre 2009. L'observatoire des prix repose sur des prix de marché au stade de 'gros', c'est-à-dire départ fabricants de sucre, du sucre cristallisé vendu en vrac. En particulier ces prix sont nets des coûts de transport jusqu'à l'acheteur. La Commission européenne ne publie que des moyennes européennes, pondérées par les quantités vendues.

1. SUCRE DU QUOTA

Graphique VIII-1 : Prix de vente du sucre du quota, départ fabricants



Source : CE, FranceAgriMer

Le prix de référence du sucre du quota, qui a remplacé peu ou prou le prix d'intervention, et qui sert de prix directeur pour le marché du sucre du quota, a connu une seconde et dernière baisse le 1er octobre 2009, en passant de 541,5 €/t à 404,4 €/t (dans le même temps le prix minimum de la betterave sous quota baisse de 27,83 €/t à 26,29 €/t) pour la campagne 2009/10.

En tant que prix directeur du marché du sucre, la baisse du prix de référence (et en parallèle celle du prix de la betterave) a naturellement influé dans le même sens sur l'évolution des prix de marché : ceux-ci se sont élevés en moyenne (non pondérée par les quantités) à 482,6 €/t en 2009/10 contre 564,9 €/t en 2008/09, soit une baisse de 15%. Cette baisse des prix de marché a été néanmoins plus faible que celle du prix de référence (- 25%). D'autre part les prix de marché n'ont pas été orientés à la baisse sur l'ensemble de la campagne 2009/10 : les prix moyens sont passés de 499 €/t en octobre 2009 à 474 €/t en décembre 2009,

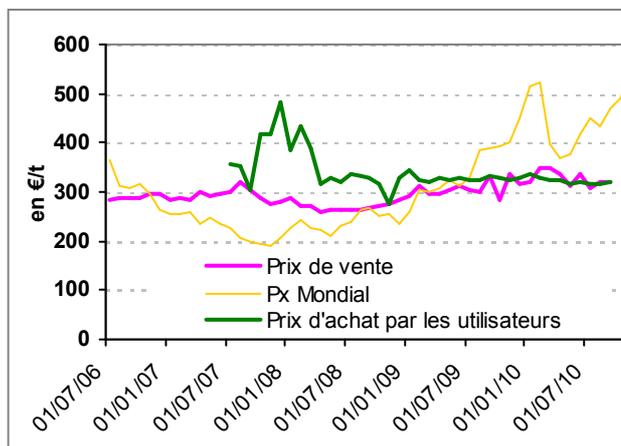
avant de connaître une hausse sur les mois suivants, pour atteindre 485 €/t en Septembre 2010.

Cette évolution des prix lors de la campagne 2009/10 traduit avant tout un équilibre plus tendu du bilan du sucre du quota en 2009/10, consécutive à la relative faiblesse des importations. En effet, dans le même temps les cours mondiaux du sucre ont connu une très forte hausse, culminant en janvier 2010, à un niveau qui a même dépassé celui des prix communautaires, et qui a justifié l'ouverture du contingent d'exportation de 0,5 Mt au-delà du plafond OMC autorisé de 1,374 Mt (considéré comme subventionné). L'inversion, jamais vue jusqu'alors, de la hiérarchie entre les prix mondiaux et les prix communautaires, a rendu le marché communautaire moins rémunérateur que le marché mondial pour le sucre traditionnellement importé des pays ACP voire du Brésil.

On peut également relever que la volatilité des cours mondiaux au cours de la campagne 2009/10 ne s'est pas transmise au marché communautaire, la principale raison en étant la régulation des échanges extérieurs (importations comme exportations).

2. SUCRE HORS QUOTA

Graphique VIII-2 : Prix de vente par les fabricants du sucre hors-quota et prix d'achat par les utilisateurs industriels



Source : CE, FranceAgriMer

En moyenne, les prix de vente du sucre hors-quota (324 €/t contre 298 €/t en 2008/09) ont augmenté de 9% en 2009/10, tandis que les prix d'achat par les industries chimiques et pharmaceutiques ont augmenté de 1%. Dans tous les cas, les prix du sucre industriel ont été, pour la première fois depuis la nouvelle OCM sucre, inférieurs et de manière très nette aux cours mondiaux du sucre blanc, ce qui explique l'inutilisation du contingent d'importations du sucre industriel de 0,4 Mt.

Partie III

LE MARCHÉ FRANÇAIS DU SUCRE

Campagnes 2008/09 et 2009/10
(données semi-définitives)

Sommaire

	Page
Introduction.....	44
I. Surfaces, rendements et production.....	45
II. L'évolution de l'industrie sucrière	48
III. Les livraisons et utilisations de sucre	49
IV. Les échanges de sucre.....	50
V. Stocks	54

Sauf indication contraire, les chiffres cités dans cette partie sont exprimés en **sucre blanc**, pour chaque campagne sucrière mentionnée, les chiffres couvrent la période réglementaire, allant du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante.

INTRODUCTION

La campagne 2009/10 est une campagne exceptionnelle à bien des égards.

Tout d'abord, après le recul important des surfaces en 2008/09, celles-ci **augmentent de 7 % en 2009/10 à 373 600 ha**. Considérant un rendement de betteraves déjà excellent pour la campagne précédente, l'année 2009 enregistre un rendement exceptionnel de 94 tonnes/ha, lié aux conditions climatiques très favorables pendant la période végétative.

En matière de rendements en sucre et de production sucrière, les résultats ne sont pas moins excellents. La campagne 2009/10 enregistre un rendement en sucre extractible de **13,6 tonnes de sucre /ha**, un record jamais encore égalé, pour une production de sucre en hausse de près de 9 % à 4,460 Mt.

Considérant les DOM, la production 2009/10 est un peu particulière, dans la mesure où une partie de leur production provient de betteraves métropolitaines dans le cadre du travail à façon. De manière générale, les surfaces des DOM sont en hausse de 5,4 % par rapport à 2008/09 avec une production de sucre de canne également en hausse de 15 000 tonnes.

Pour ce qui concerne les livraisons de sucre industriel, celles-ci enregistrent une hausse importante de plus de 15% en 2009/10 par rapport à la campagne précédente, essentiellement en raison de l'abondance de sucre produit au-delà du quota.

Dans le cadre des échanges de sucre de la campagne 2009/10, les importations en provenance de l'UE progressent de 11 % après le fort recul de la campagne précédente (-18%). Les importations en provenance des pays tiers se maintiennent, elles, dans la moyenne des quatre dernières campagnes avec 0,160 Mt et ce malgré les nouvelles règles de gestion en matières d'importations en provenance des pays ACP et PMA.

Globalement, les livraisons de sucre du quota vers l'UE, sont en hausse de 12,8 % par rapport à 2008/09, à 1,711 Mt. Cette hausse est marquée par la progression de la production des DOM, avec 0,165 Mt de sucre issue de betteraves.

S'agissant des exportations vers les pays tiers, la campagne 2009/10 affiche une forte hausse de 52 % à 0,686 Mt. Afin de faire face à l'importance de la production au-delà du quota, la commission a décidé d'ouvrir un contingent exceptionnel de 500 000 t de sucre hors quota vers les pays tiers, en plus du plafond de l'OMC de 1,350 Mt. C'est dans le cadre de ces contingents que la France a pu bénéficier de certificats à l'exportation pour 0,513 Mt de sucre hors quota.

I - SURFACES, RENDEMENTS, PRODUCTION EN 2008/09 ET 2009/10

1 – SURFACES ET RENDEMENTS

Après une baisse importante des surfaces betteravières en 2008/09 (-11,1 %), liée pour une grande part à l'abandon de 19 % du quota français dans le cadre de la restructuration opérée par la Commission européenne, l'année 2009 voit ses surfaces de betteraves repartir à la hausse (7 %) avec une surface totale de 373 628 ha.

Cette augmentation provient, pour l'essentiel, de volumes de betteraves hors quota en nette progression, conséquence directe de la poursuite du développement de l'éthanol et probablement à un contexte moins favorable, en matière de prix, pour les autres cultures alternatives.

Au regard des vingt dernières années, la tendance générale des surfaces betteravières est cependant à la baisse. Sur la dernière décennie cette tendance, qui reflète essentiellement le gain de productivité de la filière, est particulièrement plus marquée à partir de 2002/03, exception faite de la campagne 2007/08 qui revient à un niveau comparable à celui de 2003/04.

Cette singularité s'explique par la prise en compte d'un rendement betteravier prévisionnel insuffisant qui a conduit à une surestimation de près de 4 % des surfaces en 2007. Cette campagne, au même titre que 2006/07, se voit également affectée d'un retrait préventif de sucre du quota de 13,5 %. L'ensemble de ces éléments conduit à opérer une correction du niveau des surfaces en 2008, interve-

nant au même moment que la répercussion des abandons de quota en France, qui viennent peser sur la baisse déjà importante des surfaces.

En ce qui concerne les rendements, alors que les années 2007 et 2008 enregistraient déjà une productivité élevée, avec notamment près de 87 tonnes l'hectare pour 2008, l'année 2009 affiche un rendement exceptionnel avec plus de 94 tonnes par hectare pour une récolte de betteraves de plus de 35 millions de tonnes, niveau le plus élevé depuis les vingt dernières années.

Pour les DOM, 2009/10 affiche un rattrapage de plus de 5 % par rapport à 2008/09, qui fut marquée

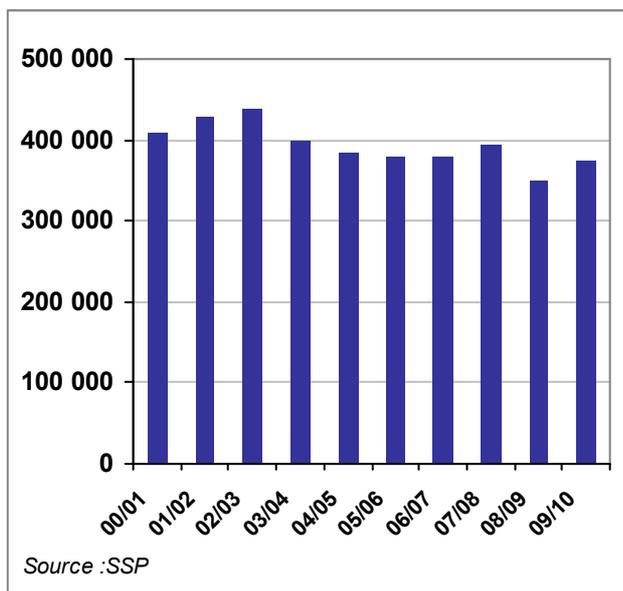
Tableau I-1 : Surfaces sucrières récoltées de 2007/08 à 2009/10 (1 000 ha)

	2007/08	2008/09	2008/09 / 2007/08	2009/10	2009/10 / 2008/09
Betterave					
<i>France métropolitaine</i>	393,1	349,3	-11,1%	373,6	7,0%
Canne *					
<i>Réunion</i>	24,64	24,33	- 1,3%	24,05	-1,2%
<i>Guadeloupe</i>	12,86	9,96	- 25,3%	12,32	28,3%
<i>Martinique</i>	3,86	3,90	1,0%	3,89	- 0,3%
Total DOM	41,36	38,19	-7,7%	40,26	5,4%

*Dont surfaces pour le Rhum

Source : SSP

Graphique I-1 : Surfaces betteravières (ha) de 2000 à 2010



par une importante baisse des cannes récoltées en Guadeloupe (-25 %). Celle-ci s'explique par des facteurs techniques (notamment la panne de l'usine de Marie-Galante), et par un démarrage tardif de la récolte, de près de deux mois, en raison de mouvements sociaux ayant conduit à laisser sur pied un quart de la sole cannière. La superficie récoltée en Guadeloupe revient à un niveau proche de la campagne 2007/08 avec 12300 ha. Pour la Martinique, les surfaces restent relativement stables (-0,3 %) au regard de 2008/09. S'agissant de la Réunion, bien que 2009/10 ait été marquée par l'arrêt de l'usine de Bois Rouge (durant un mois), en raison d'un dysfonctionnement de la centrale thermique et d'un mouvement social en fin d'année, la progression de la technicité des planteurs a permis de limiter la baisse des surfaces de cannes récoltées à 1,2 % par rapport à 2008/09.

2 – LA PRODUCTION DE SUCRE

● La production fraîche

En France métropolitaine, à l'instar de la baisse de surfaces betteravières, la production de sucre de 2008/09 est en net retrait par rapport à la campagne précédente. Toutefois, pour une baisse des surfaces qui atteint 11,1%, l'excellent rendement de la campagne (13 tonnes de sucre/ha) permet de limiter la baisse de la production de sucre à 7,8%.

La campagne 2009/10 enregistre, quant à elle, une production exceptionnelle portée par des rendements encore jamais enregistrés jusque là, avec 13,6 tonnes de sucre/ha. Ainsi, au regard de la campagne 2008/09, la production de sucre (4,460 Mt) progresse de 8,9% soit de deux points de plus que la hausse des surfaces. Cette évolution s'explique non seulement par des conditions climatiques favorables, avec un développement régulier des betteraves et de bonnes conditions phytosanitaires, mais également par une période végétative plus longue, résultant de semis qui ont débuté de près de deux semaines avant la moyenne des cinq dernières campagnes.

Tableau I-2 : Rendements en sucre extractible de 2007/08 à 2009/10 (t/ha)

	2007/08	2008/09	2008/09 / 2007/08	2009/10	2009/10 / 2008/09
Betterave					
France métropolitaine	12,60	13,00	3,2 %	13,60	4,6%
Canne *					
Réunion	10,79	10,90	1,0 %	10,86	-0,4 %
Guadeloupe	9,81	8,83	-10,0 %	8,86 *	0,3 %*
Martinique	6,58	6,74	2,4 %	6,11 *	-9,3 %*

Source : CGB, IEDOM

* Rendement estimé : les rendements en sucre ne tiennent pas compte de la production de rhum et d'alcool. Si pour la Réunion et la Guadeloupe, cela permet de calculer un rendement en sucre théorique, il convient de signaler que le rendement en sucre réel, i.e. après déduction des surfaces de canne consacrées à la production d'alcool, devrait être supérieur

Pour ce qui concerne les DOM en 2009/10, les rendements de la Réunion restent stables, en léger retrait de 0,4%, par rapport à 2008/09. En dépit des difficultés rencontrées au cours de la campagne, notamment par l'usine de Bois Rouge dont certaines avaries ont conduit à fermer la centrale thermique, la performance de la filière alliée à des conditions climatiques relativement favorables, ont permis une progression de la production de sucre de près de 7 %, hors travail à façon issu des bettera-

Tableau I-3 : La production de sucre de 2007/08 à 2009/10 (1 000 tonnes)

	2007/08	2008/09	2008/09 / 2007/08	2009/10	2009/10 / 2008/09
Betterave					
France métropolitaine	4 445	4 097	-7,8 %	4 460	8,9 %
Canne *					
Réunion	166	191	15,1 %	338*	77,0 %
Guadeloupe	62	53	-14,5 %	100*	88,7 %
Martinique	5	6	20,0 %	12*	100,0 %
Total DOM	233	250	7,3 %	450	80,0 %
Total France	4 678	4347	-7,1 %	4 910	13,0 %

Source : FranceAgriMer

* Dans le cadre du travail à façon avec les DOM, la production de la Réunion intègre 134 000 t de sucre de betteraves, la Guadeloupe 42 000 t de sucre de betteraves et la Martinique 8 000 t de sucre de betteraves

ves contractées avec la métropole (134 000 t de sucre).

Les Antilles, enregistrent, quant à elles, une hausse de la production de sucre de 9%, hors travail à façon avec la métropole (42 000 t de sucre pour la Guadeloupe et 8 000 t pour la Martinique). Cette progression est imputable à la Guadeloupe et pour l'essentiel liée à la hausse des surfaces, en progression de plus de 28% quand le rendement reste, lui, stable, en légère hausse de 0,3%. La Martinique voit sa production de sucre de canne baisser de 33% par rapport à la campagne précédente avec seulement 4 000 t. C'est le résultat des conditions climatiques très défavorables pour le développement de la canne (cannes pauvres en sucre et faible tonnage récolté).

● La production réglementaire

En matière de production réglementaire (reports ancien et nouveau compris), la campagne 2009/10 affiche un niveau de sucre hors quota au-delà de 31% de la production globale. Bien que la hausse de 38,2%, par rapport à la période précédente, apparaisse comme la conséquence directe de la hausse des surfaces et des rendements exceptionnels, il ne faut pas oublier qu'une partie de la production hors quota de la métropole, au cours de cette campagne, a été utilisée pour la production de sucre du quota des DOM, dont le quota est structurellement sous-réalisé.

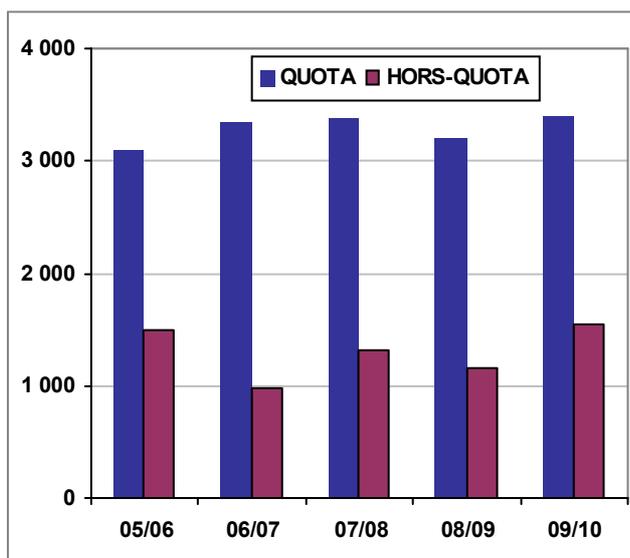
Ainsi, la production excédentaire attendue avant le travail à façon (1,753 Mt), se voit ramenée à 1,541 Mt (-12%) en raison de ce transfert de production.

Autre conséquence notable, pour la première fois,

la Réunion produit 19 000 tonnes de sucre au-delà de son quota.

Pour les mêmes raisons, la production globale de sucre du quota voit son niveau remonter de 5,6%, par rapport à la campagne 2008/09, en liaison avec le transfert de 0,165 Mt de sucre de betteraves excédentaires vers le quota des DOM. La participation du sucre de canne dans cette hausse n'intervient ainsi que pour 15 000 tonnes.

Graphique I-2 : Production de sucre en France (métropole et DOM, valeur blanc, 1 000 t) de 2005/06 à 2009/10



Source : FranceAgriMer

● Le report

Depuis les quatre dernières campagnes, le report est en baisse constante. Partant d'un niveau assez élevé en 2006/07 avec 74 000 tonnes, il n'est plus que de 24 000 tonnes en 2009/10, démontrant ainsi la performance économique de la filière française dans un contexte très concurrentiel avec les autres États Membres.

Malgré l'importance du niveau de sucre excédentaire de la campagne 2009/10, la France a finale-

Tableau I - 4 : Impact du travail à façon (TAF) sur la production hors quota de 2009/10 (1 000 t)

	Production fraîche hors TAF	Production fraîche TAF inclus	Production hors-quota sans TAF	TAF	Production hors-quota avec TAF
Métropole	4 691	4 460	1 753	- 231 *	1 522
Réunion	204	338	0	134	19
Guadeloupe	58	100	0	42	0
Martinique	4	12	0	8	0
TOTAL	4 957	4 910	1 753	- 47	1 541

Source : FranceAgriMer

* dont 47 000 tonnes de travail à façon avec d'autres États membres

ment pu trouver les débouchés nécessaires pour, au final, ne garder qu'un report sur la campagne 2010/11 relativement modeste.

Il peut être utile d'indiquer ici que, suivant la réglementation communautaire en vigueur, le sucre excédentaire peut avoir les destinations suivantes :

- les utilisations industrielles sur le marché communautaire ;
- les RUP (Régions Ultrapériphériques);
- exporté vers les pays tiers, lorsque les contingents sont ouverts par la Commission Européenne;
- et reporté sur la campagne suivante ce qui a pour effet de réduire la production réglementaire pour la campagne en cours.

Une des raisons qui a permis l'optimisation des ventes du sucre excédentaire de cette campagne est, sans aucun doute, l'ouverture supplémentaire du contingent exceptionnel de 500 000 t de sucre hors quota vers les pays tiers, en plus du plafond autorisé par l'OMC (1,350 Mt). Cette disposition vient augmenter les quantités disponibles à l'exportation pour l'UE jusqu'à 1,850 Mt, permettant à la France de tirer profit de l'ensemble de ces quantités à hauteur de 27 %.

Tableau I-5 : La production réglementaire de sucre de 2007/08 à 2009/10 (1 000 t)

	2007/08	2008/09	2009/10
Production fraîche	4 678	4 347	4 910
Report de la campagne précédente	74	71*	43
Report sur la campagne suivante	71*	43	24
Production réglementaire	4 688	4 367	4 928
<i>Dont sucre du quota</i>	<i>3 381</i>	<i>3 207</i>	<i>3 387</i>
<i>Dont sucre hors quota</i>	<i>816</i>	<i>1 160</i>	<i>1 541</i>
<i>Retrait converti en hors quota</i>	<i>491</i>	-	-

* dont 8 000 t de sucre retiré du marché

Source : FranceAgriMer

II L'EVOLUTION DE L'INDUSTRIE SUCRIERE

Après la fermeture des cinq usines, liée à la réduction du quota dans le cadre de la réforme de l'OCM sucre en 2008/09, la campagne 2009/10 s'est déroulée sans fermeture supplémentaire. Il reste donc 7 sociétés sucrières avec 25 usines en activité dont 9 sucreries-distilleries.

C'est également au cours de cette campagne que le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche a mis en oeuvre les dispositions de l'article 60 du règlement (CE) n° 1234/2007 pour réattribuer aux fabricants métropolitains une partie des quotas de DOM (48 025 tonnes).

Ainsi, les départements canniers, qui de manière structurelle, ne réalisent pas la totalité du quota qui leur a été alloué, voient celui-ci réduit de 10% pour abonder celui de la métropole à hauteur de 1,6 %. Ces nouvelles dispositions sont directement applicables à compter de la campagne 2010/11 suivant les dispositions, en la matière, de l'OCM sucre révisée.

Tab II -1 : Evolution du quota français de 2006/07 à 2010/11

(1 000 t de sucre blanc)

	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Quota de base	3 768,99	4 120,69	4 120,69	3 437,03	3 437,03
<i>Quota additionnel</i>	351,70	-	-	-	-
<i>Abandon de quota</i>	-	-	683,65	-	-
Total	4 120,69	4 120,69	3 437,20	3 437,03	3 437,03
Métropole	3 640,45	3 640,45	2 956,79	2 956,79	3 004,81
DOM	480,24	480,24	480,24	480,24	432,22

Source : FranceAgriMer

III

LES LIVRAISONS ET UTILISATIONS DE SUCRE DE 2007/08 A 2009/10

En matière de livraisons industrielles, la campagne 2007/08 affiche un niveau très supérieur à celui des deux campagnes suivantes. Ce niveau, de 4,5 % plus élevé que 2008/09, s'explique en partie par le retrait de sucre du quota opéré par la Commission Européenne, qui devait être écoulé, sur le marché communautaire, comme sucre industriel. A défaut, de la même manière que le sucre reporté, le sucre retiré est considéré comme la première production de sucre du quota de la campagne suivante. C'est ainsi que l'industrie sucrière française, dans un contexte de réforme imposée par Bruxelles, a choisi d'utiliser les quantités de sucre ayant fait l'objet du retrait en 2008/09 pour des utilisations industrielles à hauteur de 98 %, à savoir 0,483 Mt tonnes sur les 0,491 Mt dont les 3/4 ont été destinées à la production d'alcool/éthanol.

En ce qui concerne les livraisons industrielles de la campagne 2009/10, la hausse de 15 %, **avec 0,88 Mt** par rapport à la campagne précédente, s'inscrit pour l'essentiel dans la poursuite du développement de la filière éthanol conformément à la directive 'Energie renouvelable' dont l'objectif est d'atteindre une part de 20 % d'énergies renouvelables dans la

Tableau III-1 : Evolution des livraisons sur le marché intérieur français de 2007/08 à 2009/10

(1 000 t)

	2007/08 1 ^{er} oct – 30 sept	2008/09 1 ^{er} oct – 30 sept	2009/10 1 ^{er} oct – 30 sept
Livraisons marché intérieur	3 185	2 873	2 953
<i>dont alcool-éthanol</i>	832	567	679
<i>dont industrie</i>	275	195	198
<i>dont sucre alimentaire</i>	2 078	2 110	2 076

Source : FranceAgriMer

consommation totale en 2020.

Cela se vérifie également dans **les utilisations** de sucre industriel (Tab III-2) où la campagne 2009/10 accentue sa progression pour la fabrications d'alcools et bio éthanol de 27 % par rapport à 2008/09 quand elle n'affichait que 5 % en 2008/09 par rapport à 2007/08. Il faut toutefois préciser que, le sucre utilisé durant la période de référence d'octobre à novembre peut être du sucre produit sur des campagnes différentes. Notamment, en octobre 2008, les utilisations peuvent être effectuées avec du sucre produit en 2007/08 et encore disponible au début de 2008/09. De même pour la fin de

Tableau III-2 : Utilisations du sucre industriel français de 2007/08 à 2009/10 *

(1 000 t)

Désignation des marchandises	2007/08 (1 ^{er} oct – 30 nov)	2008/09 (1 ^{er} oct – 30 nov)	2009/10 (1 ^{er} oct – 30 nov)
Alcools et bio éthanol	632	665	843
Industrie chimique et levures	223	267	286
Autres utilisations	29	31	34
TOTAL	884	963	1 163

Source : FranceAgriMer

*sucre utilisé sur la période du 1er octobre au 30 novembre. En outre, le sucre industriel n'est pas obligatoirement produit au cours de la campagne de son utilisation.

campagne 2008/09 et le début 2009/10.

S'agissant des livraisons de sucre alimentaire en 2009/10, après une croissance de 1,5% en 2008/09 par rapport à 2007/08, elles reviennent à un niveau comparable à celui de 2007/08 avec **2,08 Mt**.

Au regard de la croissance de la population française, en progression de 0,55 % en moyenne depuis 2007/08, la consommation *per capita* semble, à l'inverse, en recul de 2,3 % avec une utilisation apparente de sucre alimentaire en 2009/10 de **35,1 kg/an/hab**. Il faut souligner qu'il s'agit ici de livraisons de sucre de bouche, hors alcool/éthanol, destinées à l'alimentation humaine. Ces utilisations intègrent non seulement la consommation des ménages, mais aussi la consommation hors domicile par les restaurants et autres centres de restauration, de même que les mouvements de stocks vers les diverses industries alimentaires avec les éventuelles pertes.

IV LES ECHANGES DE SUCRE

Pour ce qui concerne le commerce extérieur, la campagne 2008/09 affiche une baisse des exportations de 4,4 % par rapport à la campagne 2007/08, alors que les importations augmentent de plus de 6 %.

Il en découle un solde en retrait de 2,1 %.

En ce qui concerne le solde de la campagne 2009/10, il progresse de manière importante avec 2,05 Mt, soit 28% par rapport à 2008/09. Cela s'explique par la forte croissance des exportations, de près de 51 % (0,58 Mt) et d'une baisse plus modérée des importations, à hauteur de 5,4 %, qui dégagent un excédent extérieur de 0,42 Mt de sucre en l'état.

Tableau IV-1 : Evolution des échanges extérieurs de sucre en l'état de la France de 2007/08 à 2009/10
(1 000 t)

	2007/08 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2008/09 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2009/10 (1 ^{er} oct – 30 sept)
Exportations			
UE*	1 738	1 632	1 874
Dont Pays-Tiers via UE	197	72	118
Pays-Tiers	297	383	578
Total	2 035	2 015	2 452
Importations			
UE	267	220	240
Pays-Tiers	134	209	160
Total	401	429	400
Solde	1 634	1 586	2 052

Sources : FranceAgriMer, Douanes

* Ce chiffre contient l'ensemble des livraisons vers la Belgique y compris le sucre qui sera dédouané comme sucre hors quota vers les pays tiers.

1. LES IMPORTATIONS

● Les importations en provenance de l'UE

Après la baisse de 17,6 % des importations de sucre en 2008/09 par rapport à 2007/08, principalement en raison de la baisse des importations en provenance de l'Espagne et du Royaume-Uni, respectivement de -22 000 t et -24 000 t, les importations de sucre en provenance de l'UE progressent de 10,9 % en 2009/10. Cette progression est liée, pour l'essentiel, à la hausse des importations en provenance de l'Espagne (+ 68 %), dont les importations atteignent 78 000 t en 2009/10, soit le même niveau que la moyenne des campagnes 2006/07 et 2007/08.

Depuis les quatre dernières campagnes, la tendance est globalement baissière. Les importations en provenance de l'UE passent de 0,28 Mt en 2006/07 à 0,24 Mt en 2009/10, soit un recul de 3,6 % par rapport à la moyenne des quatre années précédentes.

● Les importations en provenance des pays tiers

Tableau IV- 2 : Les importations françaises de sucre en l'état en provenance des pays tiers par origines de 2007/08 à 2009/10 (tonnes)

	2007/08	2008/09	2009/10
EN PROVENANCE DES ACP ET INDE	80 218	116 570	140 679
EN PROVENANCE D'AUTRES PAYS	55 649	101 310	26 085
ORIGINE NON ENCORE DETERMINEE	889	828	-
RPA	- 2 492	- 9 030	- 6 433
TOTAL	134 264	208 850	160 331

Sources : FranceAgriMer, Douanes

S'agissant des importations en provenance des pays tiers, le niveau de la campagne 2009/10 se situe à un niveau relativement stable par rapport à celui de la moyenne des quatre dernières campagnes avec 0,16 Mt. Toutefois, il faut noter la forte progression en 2008/09 (54%).

Cette hausse se vérifie pour les pays ACP et Inde avec une progression de 45% par rapport à 2007/08, mais également pour les autres origines, dont la progression est encore plus forte puisqu'elle atteint les 82 %.

La campagne 2009/10 est celle à partir de laquelle interviennent de nouvelles règles de gestion en matière d'importations. C'est le cas, notamment, pour le sucre en provenance des pays ACP signataires des APE (Accords de Partenariat Économique) et des PMA (Pays les Moins Avancés). En effet, à partir d'octobre 2009, la réglementation communautaire prévoit la suppression des droits de douane assortie d'un mécanisme de sauvegarde transitoire jusqu'en 2015 pour les importations en provenance de ces pays. De même que le sucre destiné aux besoins traditionnels de raffinage n'est plus destiné aux seules raffineries à temps plein que pendant les trois premiers mois de la campagne.

Relativement à cette ouverture des marchés, le niveau des importations françaises en 2009/10 ne progresse pas. L'explication se trouve certainement dans le niveau de production de sucre attendu par certains de ces pays. Celle-ci n'a pas tenu ses promesses, notamment en raison de conditions climatiques défavorables ou de certains incidents techniques, réduisant ainsi leurs disponibilités à l'exportation.

2. LES EXPORTATIONS

● Les livraisons sur l'UE

Tableau IV-3 : Les exportations françaises de sucre en l'état en 2008/09 et 2009/10 - répartition quota et hors quota (1 000 t)

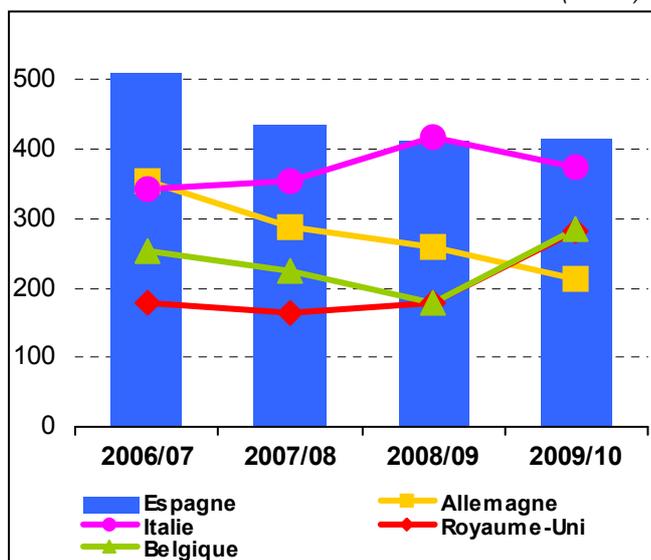
	2008/09 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2009/10 (1 ^{er} oct – 30 sept)
UE	1 564	1 766
Sucre du quota	1 517	1 711
Sucre hors quota (dont RUP)	47	55
Pays-Tiers	450	686
Sucre du quota	99	77
Sucre hors quota	351	609
Total	2 015	2 452
Total sucre du quota	1 616	1 788
Total sucre hors quota	398	664

Sources : FranceAgriMer, Douanes

Les livraisons de sucre hors quota vers l'Union Européenne sont, pour l'essentiel, des livraisons destinées aux industries chimiques et pharmaceutiques. L'évolution de ces livraisons apparaît en augmentation de 17 % par rapport à 2008/09 avec 55 000 tonnes de ventes effectives.

Pour ce qui concerne le sucre du quota, les livraisons sur l'UE de la campagne 2009/10 progressent, quand à elles, de 12,8 % par rapport à

Graphique IV-1 : Evolution des livraisons françaises de sucre vers les 5 principaux importateurs de l'UE (1 000 t)



Source : Douanes

2008/09. Cette progression marque la plus grande disponibilité de sucre du quota dans les DOM.

● Les exportations vers les pays tiers

Les demandes de certificats ayant dépassé le volume du contingent de sucre hors quota (0,650 Mt) ouvert pour 2008/09 et ce dès la fin du mois de juin 2009, la Commission a décidé d'ouvrir un contingent supplémentaire de 0,300 Mt. Ce contingent, disponible à partir de la fin du mois d'août 2009, introduit quelques souplesses supplémentaires. C'est le cas en matière de durée de validité, puisque les certificats sont valables au-delà de la fin de la campagne (30 septembre), et de plus, ont pu être utilisés avec du sucre produit lors de la campagne 2009/10 (en utilisant le mécanisme d'équivalence à l'instar des livraisons industrielles).

Par ailleurs, il faut préciser que les quantités obtenues pour les certificats hors quota sont susceptibles d'être augmentées de 5 %, tolérance généralement admise pour ce type de licences.

Tableau IV-4 : Les certificats de sucre hors quota en 2008/09 (en tonnes)

	Quantités Demandées	Quantités Obtenues
1er contingent de 0,650 Mt Du 01/10/08 au 26/06/09	311 422	310 593
2ème contingent de 0,300 Mt Du 31/08/09 au 11/09/09	133 500	85 795
TOTAL	444 922	396 388

Source : FranceAgriMer

Pour la campagne 2009/10, le très haut niveau des exportations de sucre (0,686 Mt), en augmentation de 52 % par rapport à 2008/09 est lié essentiellement au niveau des exportations réalisées dans le cadre des trois contingents d'exportations ouverts par la Commission Européenne. C'est également à partir d'octobre 2009 que le plafond hebdomadaire des demandes de certificats, par opérateur, a été relevé de 20 000 t à 50 000 t. La Commission a donc ouvert deux contingents pour utiliser la totalité des possibilités autorisées par l'OMC en matière d'exportations subventionnées (1,350 Mt), respectivement de 0,650 Mt à partir du 28 septembre 2009 et 0,700 Mt à partir du 9 novembre 2009. Le 8 février 2010, elle a ouvert un contingent exceptionnel de 0,500 Mt en complément du plafond OMC puisque les cours mondiaux étaient alors supérieurs aux prix européens. Dans un tel cas de figure, les exportations de sucre communautaire ne sont plus considérées comme subventionnées. Ce contingent sera le dernier au titre de 2009/10.

Tableau IV- 5 : Les certificats de sucre hors quota 2009/10 (en tonnes)

	Quantités Demandées	Quantités Obtenues
1er contingent de 0,650 Mt à partir du 28/09/2009	199 400	128 850
2ème contingent de 0,700 Mt à partir du 09/11/2009	384 600	219 222
Contingent exceptionnel de 0,500 Mt à partir du 08/02/2010	186 025	165 043
TOTAL	770 025	513 115

Source : FranceAgriMer

Pour ce qui concerne les exportations par zones géographiques, avec 0,394 Mt elles affichent déjà une hausse globale importante en 2008/09 par rapport à 2007/08 de 33 %. Elle s'est amplifiée en 2009/10 et concerne principalement les destina-

tions proches de l'UE (Afrique, Moyen-Orient), qui représentent 91 % du total en 2009/10 : 62 % pour l'Afrique (0,367 Mt) et 29 % pour l'Asie (0,175 Mt).

Parmi les principaux débouchés pour le sucre français, quatre pays se disputent, à tour de rôle, les premières places. Ce sont l'Algérie, Israël, le Nigeria et la Suisse. Il faut toutefois noter que, pour la campagne 2009/10, après l'Algérie et Israël qui totalisent respectivement 16 % et 15 % du total des exportations françaises, la répartition devient plus homogène puisque, sur les 6 importateurs suivants, cette part varie entre 8 % et 6 %, avec des quantités très proches pour le Nigeria, la Tunisie, la Libye, la Suisse, le Sénégal et la Syrie.

En 2009/10, au regard des campagnes précédentes, l'Egypte et le Liban, avec respectivement 25 431 t et 16 665 t, affichent un niveau d'importation de sucre français nettement au-dessus des pays de même rang. Notamment, les Emirats Arabes Unis et le Cameroun n'ont importé, en 2008/09, que respectivement 5 364 t et 4 510 t de sucre français.

Tableau IV- 6 : Les exportations françaises de sucre en l'état par zones géographiques de destination de 2006/07 à 2009/10 (en tonnes et hors transfert via d'autres Etats membres de l'UE)

	2006/07 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2007/08 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2008/09 (1 ^{er} oct – 30 sept)	2009/10 (1 ^{er} oct – 30 sept)
AFRIQUE	300 512	156 358	193 348	366 731
AFRIQUE DU NORD	242 652	111 723	112 710	207 878
AFRIQUE HORS AFRIQUE DU NORD	57 860	44 635	81 638	158 853
EUROPE (hors UE)	58 954	95 509	115 490	51 992
AMERIQUE	641	2 435	434	2 629
AMERIQUE DU NORD	640	2 412	391	404
AMERIQUE CENTRALE	1	23	43	2 225
AMERIQUE DU SUD	0	0	0	0
ASIE	57 184	47 074	94 861	175 221
MOYEN ORIENT	56 525	45 809	93 162	169 713
PENINSULE INDIENNE	22	4	3	4 411
ASIE DU SUD - EST	637	1 261	1 696	1 097
OCEANIE	510	521	620	882
TPA	-53 593	-5 097	- 10 774	- 3 079
TOTAL Pays Tiers	364 208	296 800	393 979	594 376

Tableau IV- 7 : Les 10 premiers pays importateurs de sucre français de 2007/08 à 2009/10 (en tonnes et en pourcentage des exportations totales)

Campagne 2007/08 (1 ^{er} oct – 30 sept)			Campagne 2008/09 (1 ^{er} oct – 30 sept)			Campagne 2009/10 (1 ^{er} oct – 30 sept)		
Algérie	92 484	31,2%	Suisse	107 938	27,4%	Algérie	97 581	16,4%
Suisse	90 898	30,6%	Algérie	104 456	26,5%	Israël	89 683	15,1%
Israël	30 999	10,4%	Israël	72 176	18,3%	Nigeria	47 171	7,9%
Nigéria	16 510	5,6%	Sénégal	35 188	10,6%	Tunisie	43 201	7,3%
Niger	13 005	4,4%	Nigéria	18 372	8,9%	Libye	41 476	7,0%
Libye	12 851	4,3%	Niger	12 108	3,1%	Suisse	41 173	6,9%
Liban	8 449	2,8%	Syrie	11 000	2,8%	Sénégal	31 798	5,4%
Tunisie	6 089	2,1%	Andorre	5 399	1,4%	Syrie	31 600	5,3%
Bénin	6 041	2,0%	Em.Arabes. Unis	5 364	1,4%	Egypte	25 431	4,3%
Andorre	3 880	1,3%	Cameroun	4 510	1,1%	Liban	16 665	2,8%

Sources : FranceAgriMer et douanes

Tableau IV- 8 : Evolution des échanges de sucre dans les produits transformés en 2007/08 à 2009/10*(en tonnes)*

Campagnes	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			SOLDE		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PT	TOTAL
2007/08	673 526	63 414	736 940	568 938	120 879	689 817	-104 586	57 462	-47 124
2008/09	656 626	63 973	720 599	564 472	117 783	682 255	-92 154	53 809	-38 345
2009/10	661 419	65 030	726 449	550 990	133 440	684 430	-110 429	68 408	-42 021

Sources : FranceAgriMer et douanes

3 . LES ECHANGES DE SUCRE DANS LES PRODUITS TRANSFORMES

Enfin, s'agissant du sucre incorporé dans les produits transformés, les échanges restent particulièrement stables. C'est le cas pour la campagne 2009/10 qui ne déroge pas à cette règle. Les fluctuations constatées, d'une campagne sur l'autre, sont souvent liées à des variations saisonnières. Par exemple, une période estivale avec des températures très élevées va très certainement peser d'avantage sur le niveau des importations de boissons sucrées, produits glacés etc...

Le niveau du solde montre cependant que la France est structurellement déficitaire, c'est le cas en 2009/10 avec 0,042 Mt, quand elle exporte 0,684 Mt de sucre dans les produits transformés, elle en importe 0,726 Mt. Ces niveaux sont très proches des périodes précédentes.

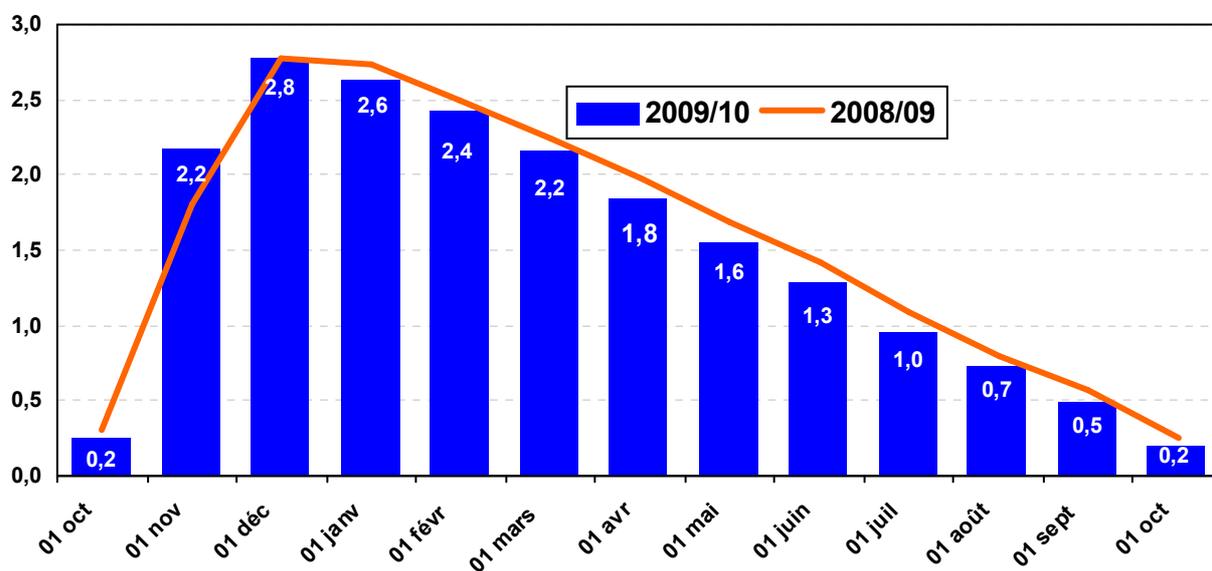
V LES STOCKS

Le stock du sucre du quota de la campagne 2009/10 est constamment inférieur à celui de la campagne précédente à compter de la fin janvier 2010. C'est en effet dans un contexte de déficit mondial que certains Etats Membres ont été amenés à solliciter davantage les disponibilités françaises. En l'occurrence, la Belgique et le Royaume-Uni ont augmenté leurs importations à partir de la France, respectivement de 61 % et 59 %. S'agissant de l'Espagne, elle a maintenu, quand à elle, son niveau d'importations de 2008/09. En ce qui concerne l'Allemagne et l'Italie, autres importateurs majeurs en UE, ils ont revu à

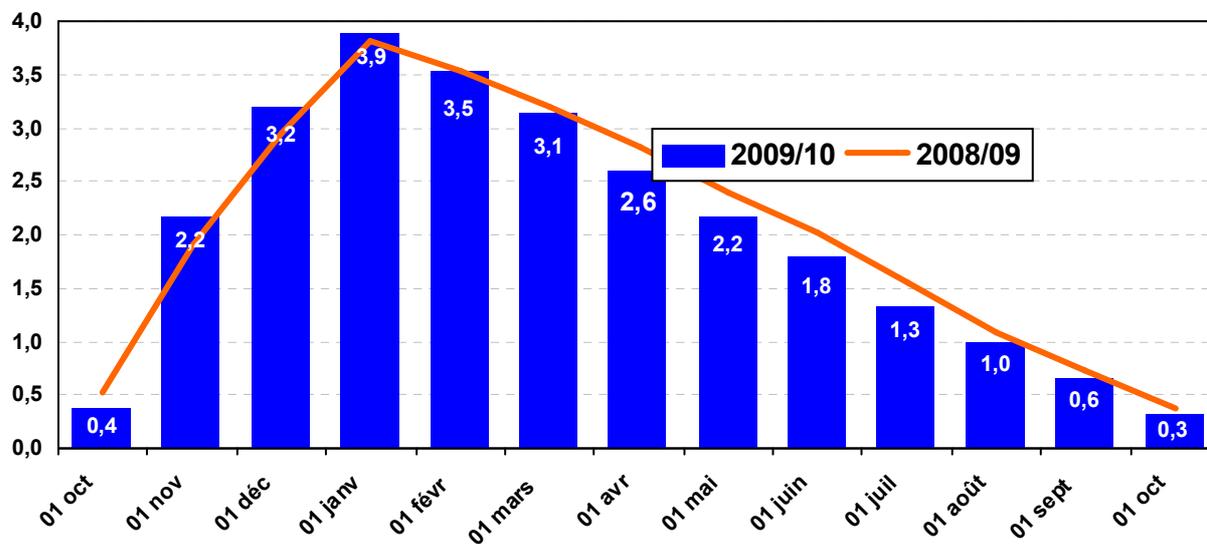
la baisse de, respectivement, 17 % et 10 % leurs importations par rapport à la campagne 2008/09.

On constate la même tendance pour le total des stocks comprenant les autres sucres excédentaires, avec toutefois un léger décalage dans le temps, puisque la baisse, plus marquée, n'intervient qu'à partir d'avril 2010. L'explication tient au fait que les exportations de sucre hors quota ont très certainement été accentuées après l'ouverture du contingent exceptionnel de 500 000 t, qui intervient à partir de février 2010.

Graphique V - 1 : Le stock de sucre du quota en 2008/09 et 2009/10 (en Mt)



Graphique V - 2 : Le stock de sucre (tous sucres confondus : quota, hors quota, reportés et retirés) en 2008/09 et 2009/10 (en Mt)



Sources : FranceAgriMer

Partie IV

LE MARCHÉ DE L'ETHANOL

CAMPAGNES 2009 ET 2010

Sommaire

	Page
Introduction	58
1. Le marché mondial	
I – La production	60
II – La consommation	63
III – Les échanges internationaux	65
IV – Les cours de l'éthanol	67
2. Le marché européen	
I – La production	69
II – Les livraisons	71
III – Les échanges avec les pays tiers.....	73
IV – Bilans et stocks.....	75
3. Le marché français	
I – La production	77
II – Les livraisons	78
III – Les échanges extérieurs.....	79
IV – Bilans et stocks.....	80

INTRODUCTION

Depuis quelques années, le marché mondial de l'éthanol a connu un essor considérable, poussé par celui de l'éthanol carburant. Celui-ci résultait de décisions politiques prises dans de nombreux pays qui visent à réduire la dépendance énergétique, à lutter contre les gaz à effet de serre, au respect de normes environnementales, ou bien encore à assurer à l'agriculture un débouché alternatif.

Cela s'est traduit par un fort développement de la production de l'éthanol carburant et de son utilisation, d'abord au Brésil et aux Etats-Unis, mais également en Europe et dans d'autres parties du monde.

La production mondiale d'éthanol a ainsi connu une croissance moyenne annuelle supérieure à **15 %**. Elle dépasse, **en 2010**, les **100 milliards de litres** contre une trentaine en 2001. Cependant, celle-ci reste largement dominée par les Etats-Unis – avec plus de 50 % de la production mondiale - et le Brésil.

Cette croissance ne s'explique donc que par celle de la consommation mondiale d'éthanol carburant, estimée aujourd'hui à **85 milliards de litres**.

De fait, la part de la consommation mondiale d'éthanol carburant par rapport à la production totale ne cesse de progresser de 58 % en 2001 à plus de 80 % en 2010.

Paradoxalement, cette évolution s'accompagne d'un recul important des échanges mondiaux et des disponibilités à l'exportation. Après avoir atteint 9 milliards de litres en 2008, elles ont baissé pour la deuxième année consécutive et s'élèvent en 2010 à **5 milliards de litres**. Cela est précisément la conséquence d'une situation relativement tendue entre les disponibilités et la demande en éthanol carburant au niveau mondial.

Par ailleurs, on assiste à un ralentissement du développement du marché de l'éthanol en Europe. Le taux de croissance de la production n'a été que de **10 % en 2010**, après un taux moyen annuel de 20 % dans les années précédentes. L'Europe avec une production de 5,4 milliards de litres représente cependant en 2010 plus de 6 % de la production mondiale.

Ce ralentissement est surtout notable au niveau des utilisations, avec un recul global de **4,5 % des livraisons**, pour la première fois. Celles-ci s'élevaient à 57 millions d'hl en 2010 contre 60 millions en 2009, conséquence du tassement des livraisons pour la carburation.

Cette tendance se retrouve également en France, avec, malgré la croissance de la production, en net ralentissement par rapport aux années précédentes, un recul important des livraisons. En particulier, les livraisons d'éthanol carburant reculent de 10 %.

1. LE MARCHÉ MONDIAL DE L'ETHANOL

I - LA PRODUCTION MONDIALE

1- PLUS DE 100 MILLARDS DE LITRES PRODUITS EN 2010

Avec une croissance de la production mondiale d'éthanol de 6 % de 2008 à 2009, contre plus de 20 % lors des années précédentes, le secteur connaissait un net ralentissement. La reprise semble au rendez-vous en 2010, puisque la production augmente de 16 %, de 89 milliards de litres à 103 milliards de litres. Cette croissance est cependant d'abord celle des Etats-Unis, 1er producteur mondial, avec un quasi doublement de sa production de 2008 à 2010, alors que la production brésilienne, après avoir reculé en 2009, revient, en 2010, à son niveau de 2008.

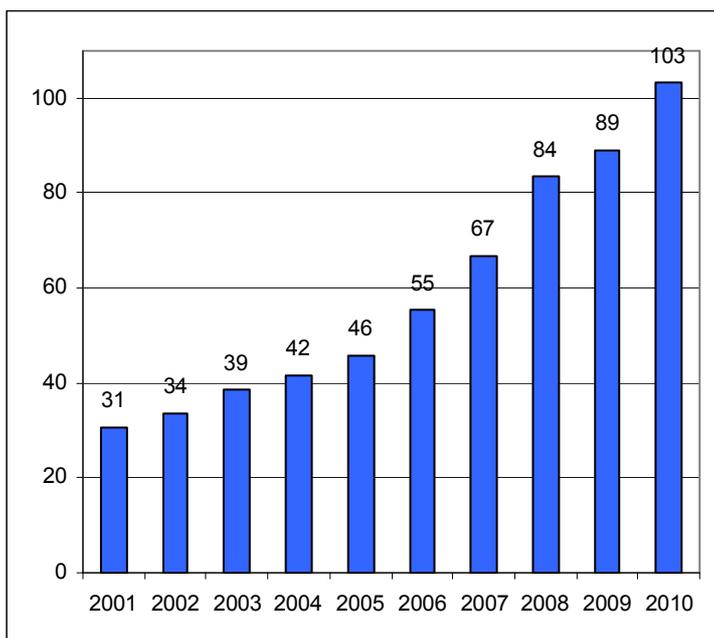
En 10 ans, la production mondiale a plus que triplé avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 15 %.

La production mondiale reste extrêmement concentrée : Etats-Unis et Brésil concentrent à eux deux plus de 75 % de la production mondiale. Etats-Unis, Brésil, Union Européenne, Chine et Inde réalisent plus de 90 % de la production mondiale d'éthanol. Notons enfin que la part des Etats-Unis dans la production mondiale ne cesse de croître : de 26 % en 2001 à 44 % en 2008, 47 % en 2009 et plus de 50 % en 2010.

La part des autres pays du monde reste très faible, y compris pour le Canada et la Thaïlande, malgré des croissances de la production supérieures à 40 % pour ces deux dernières années

Graphique I-1 : Evolution de la production mondiale d'éthanol depuis 2001

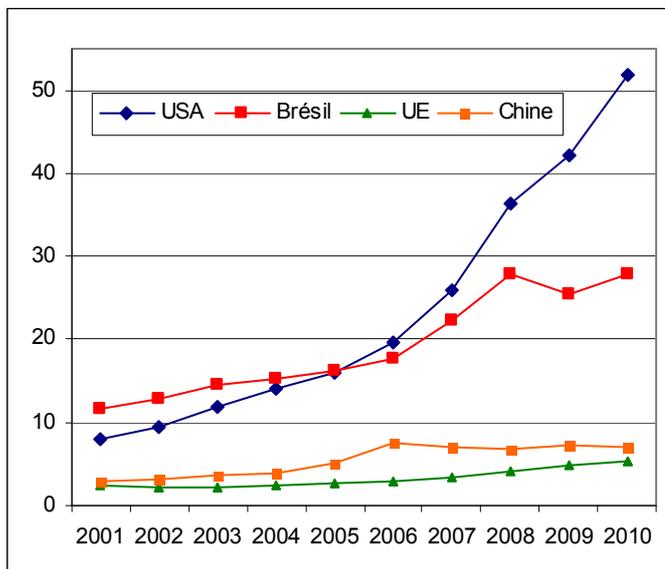
(en milliards de litres)



Source : ISO

Graphique I-2 : Evolution de la production des 4 premiers producteurs mondiaux d'éthanol depuis 2001

(en milliards de litres)



Source : ISO, CE

Comme les années précédentes, le marché mondial de l'éthanol profite surtout de la croissance de la demande de l'éthanol carburant. L'essentiel de la production est destinée à la carburant : de 58 % en 2001, la part de l'éthanol affecté à la carburant est passée à 83 % en 2010.

La hausse de la production est donc principalement la conséquence de la hausse de la demande, résultant elle-même de mesures politiques qui continuent d'être prises par de nombreux pays en faveur de l'utilisation des biocarburants et de l'incorporation obligatoire dans les carburants fossiles.

Tableau I-1 : La production mondiale d'éthanol carburant depuis 2001 (en milliards de litres et en part de la production mondiale)

Année	Production mondiale d'éthanol carburant	en % de la production mondiale
2001	17,88	58,2%
2002	20,49	60,8%
2003	25,44	65,8%
2004	27,87	67,1%
2005	30,98	67,4%
2006	38,75	70,2%
2007	49,84	74,5%
2008	66,83	80,0%
2009	72,12	81,0%
2010	85,74	83,2%

Source : ISO

2 – LES PREMIERS PRODUCTEURS MONDIAUX

En 2010, les **Etats-Unis**, avec une production de **près de 52 milliards de litres, soit 50 %** de la production d'éthanol, sont incontestablement le leader mondial, position qu'ils occupent et confortent chaque année depuis 2006.

L'éthanol y est produit à partir de céréales - principalement de maïs -. La production continue d'augmenter très vivement : **plus de 20 % en moyenne annuelle par an depuis 2001**.

L'explication d'une telle croissance réside bien évidemment dans les mesures prises par les autorités américaines depuis 2003 (l'interdiction de l'utilisation du MTBE dans les essences, taux d'incorporation obligatoire d'éthanol dans l'essence). Politique confirmée et poursuivie par le nouveau gouvernement depuis 2008 puisque le "*Renewable Fuel Standard (RFS)*" (et la loi sur l'indépendance et la sécurité énergétique—*Energy Independence and Security Act—EISA*) fixe l'augmentation de l'incorporation dans l'essence à **39,7 milliards de litres** et à **45,4 milliards de litres** pour 2010. Le nouveau *Farm bill* adopté en 2008 élargit en outre les capacités de production d'éthanol à la filière sucre (en cas d'excédent sur le marché). Le marché devrait continuer de croître avec l'utilisation de l'E-15, autorisé à la fin de 2010, qui devrait se développer dans le courant 2011.

Le **Brésil**, avec une production de près de **28 milliards de litres, soit 27 %** de la production mondiale, est donc le second producteur mondial d'éthanol. Sa part dans la production mondiale a néanmoins régressé : elle était encore supérieure à 30 % de 2001 à 2008, puis de 28,5 % en 2009.

L'Etat brésilien soutient activement l'incorporation d'éthanol dans l'essence grâce à deux leviers : une incorporation **obligatoire** à un taux supérieur à 20 % dans l'essence et une défiscalisation totale. L'exonération totale de la taxe fiscale dont bénéficie l'éthanol lui permet ainsi d'être vendu moitié moins cher que l'essence à la pompe. Les véhicules « flexibles » représentent aujourd'hui plus de 90 % des ventes et la plus grande part de la flotte automobile brésilienne.

La production d'alcool constitue par ailleurs un moyen de réguler la production de sucre et les importations de pétrole. En outre depuis 2006, la part de la canne consacrée à la production d'éthanol est supérieure à celle dévolue à la production de sucre.

Cependant pour la première fois, la consommation d'éthanol carburant a baissé de 2,1 % en 2010 (à 22 milliards de litres).

La Chine avec une production de **7 milliards de litres**, et près de **7 % de la production mondiale**, conforte sa place de 3ème producteur mondial d'éthanol. La production connaît cependant une certaine irrégularité : croissance de 48 %

Tableau I-2 : Répartition de la production mondiale d'éthanol en 2009 et 2010

(en milliards de litres)

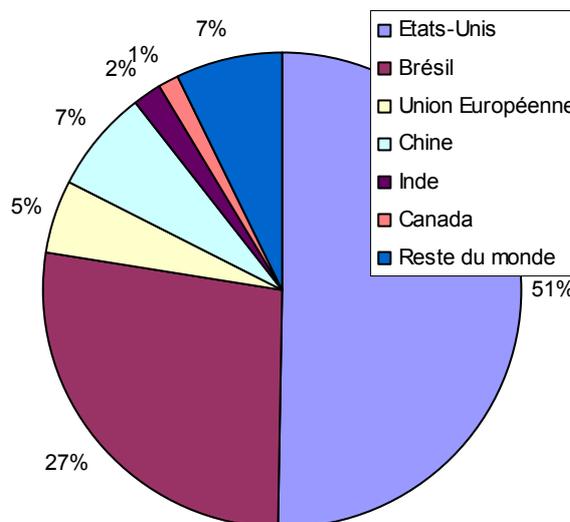
	2009	2010	% de la production mondiale	% cumulé
Etats-Unis	42,1	51,8	50,3%	50,3%
Brésil	25,3	28,0	27,1%	77,4%
Chine	7,3	7,0	6,8%	84,2%
UE	4,9	5,4	5,2%	89,4%
Inde	1,6	1,9	1,9%	91,3%
Canada	1,4	1,5	1,5%	92,8%
Reste du monde	6,4	7,5	7,2%	100,0%
Total	89,0	103,1	100%	

Source : ISO, CE

en 2006, baisse de 5 % en 2007 et de 1 % en 2008, hausse de 18 % en 2009 et de 15 % en 2010. Depuis 2001 la croissance moyenne annuelle est néanmoins de 15 %.

Elle repose, en Chine également, sur une consommation accrue de l'éthanol carburant. 10 provinces chinoises participent au programme de distribution de l'E-10. L'E-10 a même complètement remplacé l'essence dans 6 provinces. Au-

Graphique I-3 : Répartition de la production mondiale d'éthanol en 2010



Source : ISO, CE

aujourd'hui, la production d'éthanol carburant en Chine est de 2 milliards de litres, soit 30 % de la production d'éthanol. Cela représente également le niveau de sa consommation d'éthanol carburant.

Le 4ème producteur mondial est **l'UE** avec **5,4 milliards de litres** et plus de **5 %** de la production mondiale. L'UE est cependant globalement déficitaire puisque la consommation d'éthanol carburant (y inclus les importations de certains carburants à base d'éthanol - code douanier 33 02 -) continue de croître fortement. Elle est estimée par l'ISO (*International Sugar Organization*) à 5,4 mil-

liards de litres, contre 4,3 milliards de litres en 2009. Cette hausse de la demande est tirée essentiellement par 4 Etats membres, la France, l'Allemagne et dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne et l'Espagne.

La situation du 5ème producteur mondial, **l'Inde**, est plus contrastée. Le niveau de production reste compris entre 1,4 et 2 milliards de litres depuis 2001. Il était de **1,9 milliards de litres** en 2010, soit à peine 2 % de la production mondiale, contre 2 milliards de litres en 2007 et 2008.

La demande d'éthanol carburant a en effet des difficultés à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement. Ceux-ci remontent à 2003, avec la fixation d'un taux d'incorporation de 5 % dans l'essence. Cela correspondrait à un besoin de 800 millions de litres. En 2010, la consommation d'éthanol carburant n'a été que de 300 millions de litres, contre 129 millions de litres en 2009. Cependant les négociations entre compagnies pétrolières et le secteur industriel sucrier, interrompues au niveau national en 2007, ont repris en 2010. La production et la consommation d'éthanol carburant, favorisée par des disponibilités plus importantes en mélasse, devrait croître fortement en 2011.

Viennent ensuite **le Canada**, avec une production de 1,5 milliards de litres, la **Thaïlande** avec 0,8 milliards de litres, la **Colombie** avec 0,3 milliards de litres et enfin, le **Pakistan** avec moins de 0,2 milliards de litres.

3 – LA PRODUCTION MONDIALE D'ETHANOL PAR ORIGINE

L'éthanol est produit suivant les régions et les Etats à partir de différentes matières premières : céréales (maïs, blé, seigle, sorgho, triticales et orge), plantes sucrières (canne, betterave, et mélasse de canne et de betteraves), mais également produits viniques, manioc et même lait.

En 2010, 61 % de l'éthanol mondial est produit à partir de céréales principalement aux Etats-Unis, en Europe et en Chine, et en Australie et 33 % à partir de plante sucrières (canne à sucre au Brésil et betteraves sucrières en UE, ou bien encore mélasse en Inde ou en Thaïlande). Ce ratio évolue depuis quelques années en faveur des céréales.

Tableau I - 3 : répartition de la production mondiale d'éthanol par origine
(en milliards de litres)

	Céréales	Betteraves	Canne / mélasse	Autres	Total	Part
Brésil			28,0		28,0	27,1%
Canada	1,5				1,5	1,5%
Chine	6,3			0,7	7,0	6,8%
Colombie			0,3		0,3	0,3%
Inde			1,9		1,9	1,9%
Pakistan			0,2		0,2	0,2%
Thaïlande			0,8	0,0	0,8	0,8%
UE	3,4	1,5		0,4	5,4	5,2%
USA	51,8				51,8	50,3%
Autres			3,1	3,1	6,2	6,0%
Total :	63,0	1,5	34,3	4,3	103,1	100,0%
Part	61,1%	1,5%	33,2%	4,2%	100,0%	

Source : ISO, CE

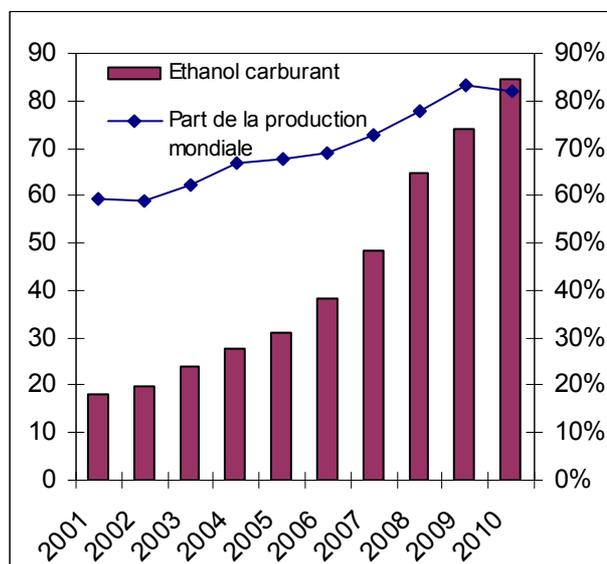
II—LA CONSOMMATION MONDIALE

1 – UN TRIPLEMENT DE LA CONSOMMATION EN 10 ANS

De 2001 à 2010, la consommation mondiale d'éthanol a plus que triplé, passant de 30 milliards de litres à plus de 100 milliards de litres (estimation), soit une croissance mondiale annuelle moyenne de 15 %. Au même titre que pour la production, cette croissance est uniquement le fait d'une forte hausse de la demande en éthanol carburant : de 18 milliards de litres à 85 milliards de litres sur la même période, soit une croissance annuelle de 20%. En d'autres termes, les utilisations d'éthanol autres que la carburation (alimentaires voire industrielles) restent globalement stables ou connaissent une croissance lente. En l'absence de données mondiales, nous les estimons à 15 milliards de litres en 2010 contre 12 milliards de litres en 2001. De fait, la part de la consommation mondiale d'éthanol carburant dans la production totale croît fortement passant de 58 % en 2001 à plus de 80 % en 2010.

Cette évolution s'explique par les nombreuses mesures politiques, évoquées dans le chapitre précédent, prises par de nombreux pays : Brésil depuis 2000, *Renewable fuel standard* aux Etats-Unis, Directive EnR de l'UE (complétée par des mesures nationales dans de nombreux pays Européens), Mandat E5 (pour 5 % d'éthanol) à partir du 1^{er} janvier 2010 en Argentine et du 1^{er} septembre 2010 au Canada, mise en place courant 2010 d'un mandat d'incorporation E5 en Colombie, E8 (pour 8 % d'éthanol) au Costa Rica, mandat E10 (10 % d'éthanol) dans 6 provinces chinoises, hausse de la demande en Inde (même s'il existe un retard important par rapport aux objectifs du gouvernement fédéral), démarrage de l'E10 au Pakistan, mesures spécifiques (notamment fiscales) pour le développement et l'utilisation du E20 et E85 en Thaïlande.

Graphique II - 1 : Consommation mondiale d'éthanol carburant en milliards de litres en part de la production mondiale



Source : ISO

La demande en éthanol carburant devrait continuer de croître fortement durant les 10 prochaines années, du fait de mesures gouvernementales incitatives et/ou contraignantes pour répondre principalement à des objectifs de lutte contre les gaz à effet de serre et d'indépendance énergétique. Une étude de l'ISO, sur la base des taux d'incorporation décidé dans de nombreux pays (de 5 à 10 %) et de la consommation d'essence, estime le besoin en éthanol carburant d'ici 2020 à 175 milliards de litres, soit plus du double de la consommation actuelle.

Tableau II - 1 : Les principaux consommateurs mondiaux d'éthanol carburant

En milliards de litres	USA	Brésil	UE	Chine	Canada	Autres	Total
2009	41,1	22,5	4,3	2,1	1,3	3,0	74,2
Part mondiale	55,4%	30,4%	5,8%	2,8%	1,7%	4,0%	100,0%
Part Cumulée	55,4%	85,7%	91,5%	94,3%	96,0%	100,0%	
2010	49,9	22,0	5,4	2,1	1,4	3,8	84,6
2010/2009	21,6%	-2,5%	25,3%	0,0%	11,2%	29,2%	14,0%
Part mondiale	59,0%	26,0%	6,4%	2,4%	1,7%	4,5%	100,0%
Part cumulée	59,0%	85,0%	91,3%	93,8%	95,5%	100,0%	

Source : ISO

2 – LES PRINCIPAUX CONSOMMATEURS D'ETHANOL CARBURANT

Cependant, la consommation mondiale d'éthanol carburant est, en 2010, encore plus forte-

ment concentrée que la production. En 2010, 5 pays (USA, Brésil, UE, Chine et Canada) consommaient plus de 95 % de l'éthanol carburant. Cette part cumulée se réduit néanmoins d'année en année : elle est passée de plus de 98 %, à 97,7 % en 2008, 96 % en 2009 et 95,5 % en 2010.

Les deux premiers consommateurs, les Etats-Unis avec une consommation de 50 milliards de litres, et le Brésil avec 22 milliards de litres, représentent à eux seuls plus de 85 % de la consommation mondiale d'éthanol carburant, en 2010.

Les Etats-Unis sont le premier consommateur mondial d'éthanol carburant avec près de 50 milliards de litres, soit 60 % de la consommation mondiale. La consommation continue de croître à un rythme rapide : + 21,6 % de 2009 à 2010.

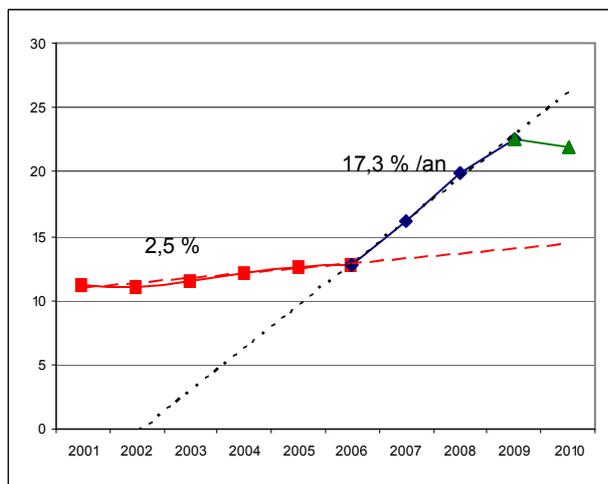
Au Brésil, second consommateur mondial, avec 22 milliards de litres, soit le quart de la consommation mondiale, on constate en revanche un recul par rapport à 2009, (- 2,5 %).

Ce recul s'explique par plusieurs facteurs :

- la hausse des prix à la pompe par rapport à 2009 (13 % en moyenne) le rendant moins avantageux pour les utilisateurs de véhicules flex-fuel;
- un approvisionnement du marché qui a connu quelques difficultés au début de la campagne 2010/11 (plus forte rentabilité du sucre) obligeant le gouvernement à fixer le taux d'incorporation dans l'essence au minimum légal (soit 20 %) contre 25 % en moyenne de février à avril 2010.

Ce recul s'inscrit également dans le cadre plus général d'un ralentissement de la croissance du marché depuis 2009.

Graphique II - 2 : Evolution de la consommation d'éthanol carburant au Brésil depuis 2001
(en milliards de litres)



Source : ISO

La consommation d'éthanol carburant a en effet cru fortement à partir de 2006. La croissance a été de 21,6 % en 2007 et de 18,8 % en 2008 contre 2,5 % en moyenne annuelle de 2001 à 2006. On constate cependant un ralentissement dès 2009 avec un taux de croissance qui passe à 11,4 %.

Le marché de l'UE progresse fortement. En 2010, l'UE consomme **5,4 milliards de litres d'éthanol carburant**, soit **6,4 %** de la consommation mondiale. Ce total inclut également les quantités d'éthanol qui ne sont pas comptabilisées en tant que telles par l'UE (sous le code NC 2207). Cela inclut donc les quantités d'ETBE ou d'éthanol importé, notamment des Etats-Unis sous un autre code douanier. Cette donnée ne provient donc pas des statistiques fournies par la Commission Européenne mais d'une estimation de l'ISO.

Depuis 2007, la consommation d'éthanol carburant est donc passé de 2,3 à 3,5 milliards de litres en 2008, soit + 54 %, et à 4,2 milliards de litres en 2009, soit 22 %. La croissance reste soutenue en 2010 avec un taux de 25,3 %. Sur ces trois dernières années, le taux moyen annuel de croissance de la consommation a été supérieur à 30 %.

La Chine constitue le 4ème marché mondial de l'éthanol carburant avec une consommation de **2,1 milliards de litres**, soit une part mondiale de **2,4 %**. La situation de ce marché est néanmoins très différente de celle des Etats-Unis ou de l'Europe.

D'une part, la consommation d'éthanol carburant est stable depuis 2007, à environ 2 milliards de litres. D'autre part, la part de l'éthanol carburant dans la consommation totale d'éthanol est encore minoritaire. Sur une production de 7 milliards de litres, la part de l'éthanol consacré aux utilisations alimentaires ou industrielles (autres que la carburant) est encore supérieure à 70 %. La part future de l'éthanol carburant devrait cependant augmenter fortement dans les années à venir avec la croissance économique et l'augmentation du parc automobile.

Enfin, le 5ème consommateur mondial d'éthanol carburant est **le Canada**, avec **1,4 milliards de litres** consommés en 2010, soit **1,7 %** de la consommation mondiale.

Ces 5 premiers pays consommateurs sont ensuite suivis par la Thaïlande, avec 454 millions de litres de consommation d'éthanol carburant, l'Australie (360 millions), l'Inde (300 millions) la Colombie (292 millions) et l'Argentine (116 millions).

III - LES ECHANGES INTERNATIONAUX

1 – PRINCIPALES EVOLUTIONS

A l'inverse de ce que l'on constate pour la production ou la consommation mondiale, les échanges mondiaux d'éthanol (y compris pour la carburation), après avoir atteint un maximum en 2008, déclinent fortement, tant en part de la production qu'en valeur absolue.

En 2008, les volumes exportés étaient de **9 milliards de litres**. Ils sont passés à 6,1 milliards de litres en 2009, soit - 33 %, et à **5,1 milliards litres en 2010**, soit - 16 % (estimation de l'Iso pour 2010).

En part de la production mondiale, la quantité échangée recule pour la 4ème année consécutive : de 17,5 % en 2006, à 13,5 % en 2007 et 2008, 8,5 % en 2009 et enfin **5,9 % en 2010**.

La part de l'éthanol pour des utilisations autres que la carburation évolue relativement peu sur les dernières années : entre 2,5 et 3 milliards de litres depuis 2004. 2,7 milliards de litres en 2010.

Évaluée en part de la production mondiale, ces quantités d'éthanol échangées reculent de façon quasi-linéaire, (compte tenu de la hausse de la production d'année en année) de 10 % au début des années 2000 à 3 % en 2010.

Les fluctuations du commerce mondial résultent donc, là encore, de celles de l'éthanol carburant.

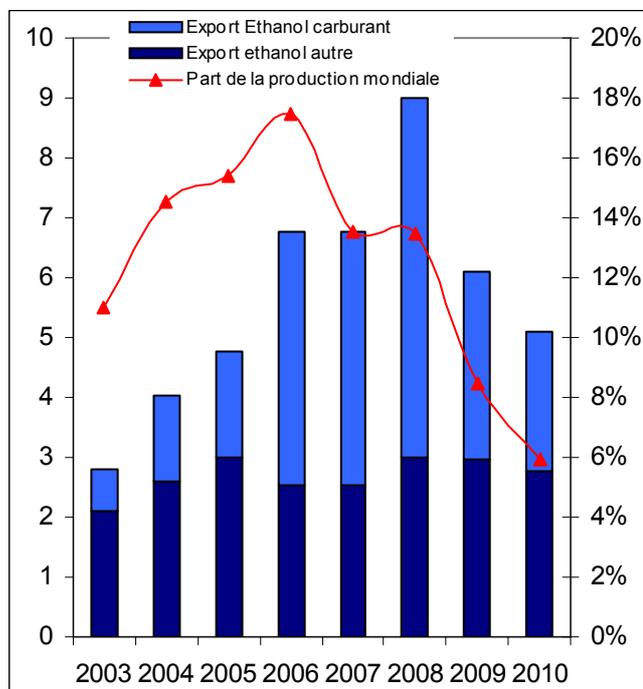
Elles ne cessent de croître de 2003 à 2008, de moins de 1 milliard de litres en 2003 à 6 milliards de litres en 2008. Elles reculent à 3,2 milliards de litres en 2009 et à **2,3 milliards de litres en 2010**, soit moins de 3 % de la production mondiale d'éthanol (soit son niveau de 2003, après avoir atteint près de 11 % en 2006).

Tableau III - 1 : Estimations des disponibilités mondiales à l'exportation d'éthanol carburant en 2010
(En milliards de litres)

	Production	Consommation	Disponibilités
Brésil	25,32	21,95	3,37
Canada	1,35	1,44	-0,09
Chine	2,05	2,05	0
Etats-Unis	50,08	49,91	0,17
Inde	0,3	0,3	0
UE	4,45	5,37	-0,92
Reste du	2,19	3,54	-1,35
Total	85,74	84,56	1,18

Source : ISO

Graphique III - 1 : Evolution du commerce mondial de l'éthanol (exports) en milliards de litres et en part de la production



Source : ISO

Une grande part de cette évolution peut s'expliquer par l'estimation des disponibilités à l'exportation d'éthanol carburant. Sur la base des statistiques fournies par l'ISO, l'écart, par pays entre la production et la consommation d'éthanol carburant est tenu.

Le total en matière de disponibilité à l'export mondial serait, en 2010, inférieur à 4 milliards de litres pour une demande mondiale au minimum de 2,5 milliards de litres.

Seul le Brésil dégagerait un excédent significatif - 3,37 milliards de litres - exportable vers les pays dont la production ne suffit pas à couvrir la demande, principalement l'Union Européenne.

De fait, l'essentiel des hausses nationales de production d'éthanol carburant aux Etats-Unis, au Brésil, voire en Europe, sert prioritairement à couvrir une demande intérieure en croissance.

2 – LES PRINCIPAUX ACTEURS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce international ne concerne au premier rang que quelques pays : le Brésil et les Etats-Unis pour les exportations, l'UE, le Japon et la Corée du Sud pour les importations. Brésil et USA représentaient, en 2010, 68 % des exportations mondiales. Les importations sont cependant moins concentrées puisque les trois premiers importateurs mondiaux, UE, Japon et Corée du Sud, ne représentent en 2010 que 30 % des importations mondiales.

En ce qui concerne les exportations, le Brésil reste le leader incontesté avec quasiment plus de 39 % des exportations mondiales, soit près de 2 milliards de litres. Ses exportations ont néanmoins fortement baissé de 2009 à 2010 puisqu'elles étaient de 3,3 milliards de litre en 2009 et représentaient alors plus de la moitié des exportations mondiales d'éthanol.

Ce recul profite aux Etats-Unis qui deviennent en 2010, pour la première fois exportateur net d'éthanol avec 1,5 milliards de litres exportés (et une situation nette de 1 milliards de litres) soit 30 % des exportations mondiales. Ce pays était encore importateur net, avec plus de 1 milliard de litres importés en 2009.

Parmi les importateurs, on constate la baisse des importations européennes de plus de 1 milliard de litres en 2009 à moins de 0,5 milliards de litres en 2010. Une partie de ce recul s'explique par des importations d'alcool qui se sont faites en 2010 sous une autre nomenclature douanière. Les statistiques européennes ne comptabilisant qu'une partie de ses importations, celles réalisées sous le code douanier NC 2207 (voir partie suivante : la situation de marché en UE).

Enfin, en 2008 une part importante des échanges mondiaux d'éthanol carburant transitait par certains pays d'Amérique Centrale, après transformation. Il s'agissait d'exportations d'éthanol brésilien, réexporté ensuite vers les Etats-Unis sans droits de douanes, en vertu d'un accord international. Les principaux Etats concernés par ces flux commerciaux étaient le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala et la Jamaïque. A eux quatre, ces pays avaient importé **1,07** milliard de litres et exporté **1** milliard de litres en 2008. Cela représentait alors environ 15 % du commerce mondial. Ces flux ont aujourd'hui quasiment disparu. Ils étaient encore de près de 0,8 milliard de litres en 2009 mais ne sont plus que de 147 millions de litres en 2010. La raison principale de ce déclin réside dans le recul des disponibilités et des exportations du Brésil, à l'origine de ces flux.

Tableau III - 2 : Les principaux exportateurs et importateurs mondiaux d'éthanol en 2009 et 2010
(En milliards de litres)

	2009		2010	
	Imports	Exports	Imports	Exports
Brésil		3,30		1,95
Canada	0,27		0,25	
Corée du Sud	0,30		0,38	
Etats-Unis	1,09	0,43	0,50	1,50
Japon	0,54		0,88	
Pakistan		0,22		0,26
UE	1,09	0,05	0,40	0,06
Reste du monde	2,83	2,12	2,38	1,29
Commerce mondial inconnu	-	-	0,27	-
Total	6,11	6,11	5,06	5,06

Source : ISO, Commission européenne

IV - LES COURS DE L'ETHANOL

En l'absence de marché à terme mondial, le prix de marché de l'éthanol au Brésil reste une référence.

Or au Brésil, l'éthanol s'échangeait à la fin décembre 2009 à un niveau élevé, inégalé depuis 4 ans. Le prix moyen mensuel de l'éthanol déshydraté (incorporé dans l'essence jusqu'à 25 %) était alors de 69 \$/hl.

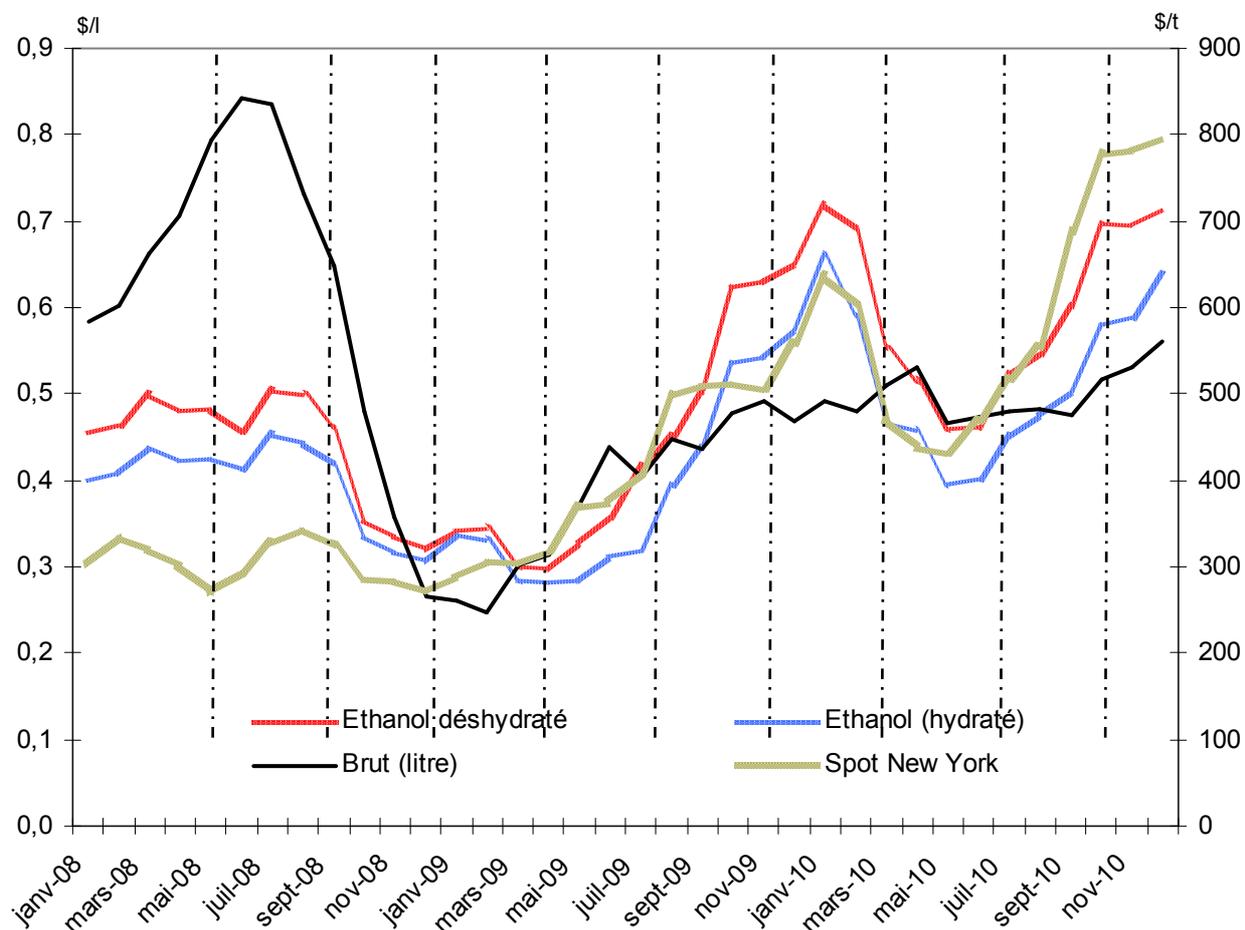
Cela résultait d'un niveau d'approvisionnement insuffisant lié à l'arbitrage opéré par les opérateurs en faveur du sucre, plus profitable. La part de la canne consacrée à la production d'éthanol se réduisait au profit du sucre. L'ascension continue en janvier : l'éthanol déshydraté dépassait 70 \$/hl et l'éthanol hydraté (utilisé pour les véhicules flex-fuel) 65 \$/hl.

En conséquence, le gouvernement va décider de réduire temporairement la quantité d'éthanol incorporé dans l'essence de 25 à 20 % pour trois mois de février à avril 2010. Cette mesure va permettre aux cours brésiliens de se stabiliser en février et de baisser dès le mois de mars. L'éthanol déshydraté vaut fin mars 48 \$/hl et de 50 à 53 \$/t durant le mois d'avril 2010. L'éthanol hydraté perd pour sa part jusqu'à 36 % à 43,2 \$/hl en avril.

Le démarrage de la nouvelle campagne 2010/11 en avril avec la reprise de la production d'éthanol va se traduire par une nouvelle baisse des prix de l'éthanol de mai à juin. Le prix de l'éthanol redescend au plus bas à 44,56 \$/hl pour le déshydraté et 35,52 \$/t pour l'hydraté. Ils repartent à la hausse à partir de juillet et se stabilisent entre 50 et 55 \$/hl en août 2010.

Le lancement d'un programme de stockage privé lors du mois de juin va contribuer à cette augmentation des prix de l'éthanol. Cette hausse est accentuée par des résultats de campagne inférieurs aux prévisions et des prix élevés du sucre rendant à nouveau sa production plus rentable que celle de l'éthanol. Les pluies et les inondations dès septembre vont compliquer la récolte et accentuer la tension sur le marché de l'éthanol. Les prix repartent à la hausse. Ils retrouvent fin 2010 leurs niveaux records atteints à la fin de 2009. L'éthanol déshydraté passe de 55 \$/hl en août à 73,39 \$/hl fin décembre. L'éthanol hydraté pour sa part passe de 40 \$/hl fin août à plus de 63 \$/hl fin décembre 2010. Tous deux dépassent alors à nouveau, comme lors du second semestre 2009, les cours du pétrole brut.

Graphique IV- 1 : Evolution comparée des cours de l'éthanol, du pétrole (en \$/l) et du sucre brut (en \$/t) au Brésil de 2008 à 2010



Source : Ethanol CEPEA, Nymex Light Crude

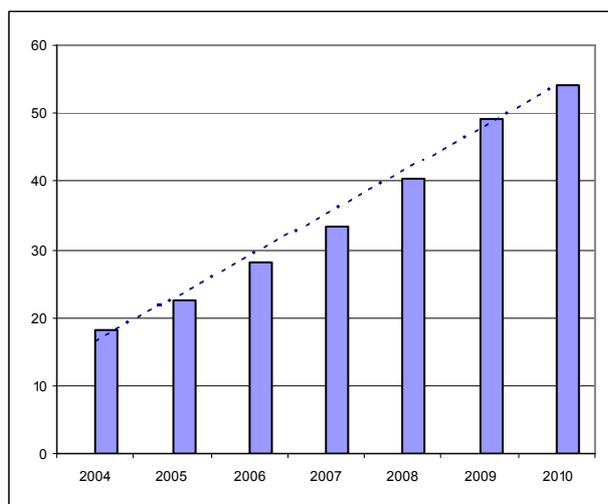
2. LE MARCHÉ EUROPEEN DE L'ETHANOL

I - LA PRODUCTION EUROPEENNE

1- UN RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE EN 2010

La production européenne d'éthanol croît également à un rythme soutenu. De 2004 à 2010, elle passe de **18 millions d'hl d'alcool pur** à **54 millions hl**, soit un taux de croissance annuel moyen de **20 %**. Néanmoins le ralentissement de la croissance de la production mesuré au niveau mondial se vérifie pour l'Union européenne.

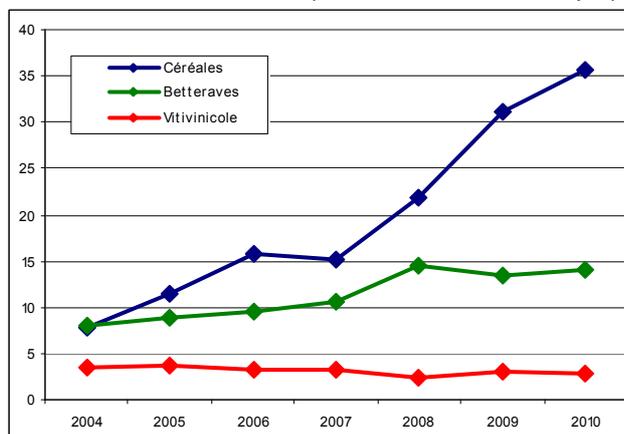
Graphique I-1 : Evolution de la production européenne d'éthanol de 2004 à 2010
(en millions d' hl d'alcool pur)



Le taux de croissance de la production était encore de 22 % de 2008 à 2009, il n'est plus que de 10 % en 2010.

L'éthanol européen est principalement produit à partir de céréales (blé et maïs) et betteraves (ou mélasses). L'éthanol produit à partir de ces origines représente plus de 90 % de la production. La troisième matière première utilisée est d'origine vitivinicole (résidus viniques notamment). Margina-

Graphique I-2 : La production européenne d'éthanol par origine de 2004 à 2010
(en millions d' hl d'alcool pur)



Source : Commission européenne

lement, il existe d'autres matières premières (pomme de terre, fruits, bois, ...), mais celles-ci ne participent qu'à hauteur de 3 % du total produit.

En 2004, les quantités d'éthanol produites à partir de céréales (43,1 %) étaient à peu près égales à celles produites à partir de betteraves (43,7 %). Depuis, la part des céréales n' a cessé de croître, en particulier depuis 2008, au détriment de la betterave. En 2010, 66 % de l'éthanol produit en Europe l'est à partir de céréales (soit 35,6 millions d'hl). L'éthanol produit à partir de la filière betteravière, malgré sa croissance en valeur absolue (de 7,9 millions d'hl en 2004 à 14 millions d'hl en 2010) ne représentait plus que 26 % de l'éthanol produit en 2010.

Les quantités d'éthanol produites à partir de l'origine vitivinicole sont relativement stables depuis quelques années, autour de 3 millions d'hl. La part relative de cet origine est donc naturellement en recul de 18 % en 2004 à 5,1 % en 2010.

Tableau I-1 : Répartition de production européenne d'éthanol par origines en 2009 et 2010
(en d' hl d'alcool pur)

	2009	Part	2010	Part
Céréales	31 117 162	63,2%	35 586 100	65,8%
Betteraves	13 473 624	27,4%	13 992 682	25,9%
Vitivinicole	2 990 113	6,1%	2 757 600	5,1%
Autres	1 633 528	3,3%	1 741 497	3,2%
Total	49 214 427	100,0%	54 077 879	100,0%

Source : Commission européenne

2- REPARTITION ENTRE ETATS MEMBRES

Le premier producteur européen d'éthanol d'origine agricole est la **France** avec **18,3 millions d'hl**, soit une part de **34 %** de l'éthanol produit en 2010, et de 58,7 % pour le seul alcool produit à partir de betteraves (ou de mélasse). La production d'origine céréalière est également conséquente, à 8,7 millions d'hl, soit 25 % de tout l'éthanol produit en Europe d'origine céréalière.

Le second producteur européen est l'Allemagne avec 8,6 millions d'hl, soit 16 % de la production européenne. La production allemande est majoritairement réalisée à partir de céréales, avec une part de 65 % (5,6 millions d'hl).

Le troisième producteur est l'Espagne, avec 5,5 millions d'hl, dont 4,2 millions d'hl à partir de céréales, et une part de 10,2 %.

Au total, la part des trois premiers producteurs européens représente **60 %** de l'éthanol européen. Cependant la part des trois producteurs ensemble recule sensiblement, elle était encore de 64 % en 2008 et en 2009.

Tableau I - 2 : Répartition de la production d'éthanol par origines et par Etat membre en 2010

En hl d'alcool pur

	Céréales	Betteraves	Vinique	Autres	Total	Part UE	Part cumulée
France	8 753 060	9 045 680	542 497	31 590	18 372 827	33,97%	33,97%
Allemagne	5 558 658	2 727 943	0	270 351	8 556 952	15,82%	49,80%
Espagne	4 159 195	108 129	1 155 299	96844	5 519 467	10,21%	60,00%
Belgique	2 986 770	157 198	0	0	3 143 968	5,81%	65,82%
Pologne	2 519 577	219 786	0	146 010	2 885 373	5,34%	71,15%
Hongrie	1 850 150	350 264	11 488	22 086	2 233 988	4,13%	75,29%
Royaume Uni	1 500 000	500 000	0	0	2 000 000	3,70%	78,98%
Suède	1 711 916	0	0	276 954	1 988 870	3,68%	82,66%
Autriche	1 989 113	2 480	0	190	1 991 783	3,68%	86,34%
Italie	404 663	2 500	559 931	172 270	1 139 364	2,11%	88,45%
Slovaquie	1 404 507	0	0	4	1 404 511	2,60%	91,05%
Pays Bas	893 040	78 802	0	149 303	1 121 145	2,07%	93,12%
Rép.Tchèque	16 135	571 800	175	440 891	1 029 001	1,90%	95,02%
<i>Autres EM</i>	<i>1 839 316</i>	<i>228 100</i>	<i>488 210</i>	<i>135 004</i>	2 690 630	4,98%	100,00%
Total	35 586 100	13 992 682	2 757 600	1 741 497	54 077 879	100,00%	
Part total UE	65,81%	25,88%	5,10%	3,22%	100,00%		

Source : Commission européenne

Les trois producteurs suivants sont la Belgique, la Pologne et la Hongrie.

La Belgique a produit, en 2010, 3,1 millions d'hl d'éthanol et devient le quatrième producteur européen, avec une part de 5,8 % de la production. Elle était le 13ème producteur en 2009, avec moins de 1 million d'hl. La production belge a quasiment quadruplé en 2010. Cette croissance est uniquement due à celle de l'éthanol produit à partir de céréales, de 674 885 hl en 2009 à 2 986 770 hl d'alcool pur en 2010.

La Pologne et la Hongrie cinquième et sixième producteurs européens avec des parts respectives de 5,3 % et 4,1 % de la production européenne. La production y est également réalisée largement à partir de céréales.

La part cumulée des 6 premiers producteurs est supérieure à 75 %.

II - LES LIVRAISONS EN EUROPE

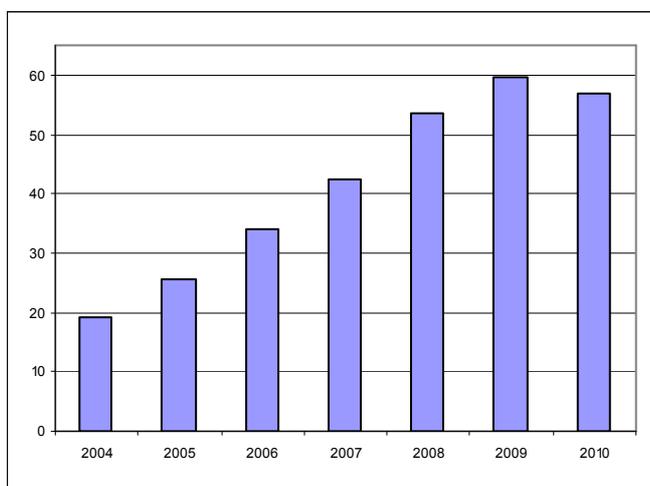
1 – UN REcul DES LIVRAISONS EN 2010

Après avoir cru à un rythme soutenu de 2004 à 2009, au taux moyen annuel de 26 %, soit un taux supérieur à celui de la production, le volume total des livraisons, ainsi que le montrent les données fournies par la Commission, diminue pour la première fois en 2010, de 4,5 %.

Les livraisons totales d'éthanol en Europe étaient ainsi passées de 19 millions d'hl d'alcool pur en 2004 à près de **60 millions d'hl en 2009**. Elles reviennent en 2010 à **57 millions d'hl**.

Graphique II - 1 : Evolution des livraisons européennes totales d'éthanol de 2004 à 2010

En millions d'hl d'alcool pur



Source : Commission européenne, FranceAgriMer

Ce recul des livraisons se vérifie pour tous les usages (alimentation et boissons, carburant et utilisations autres) à l'exception des utilisations industrielles.

Les livraisons alimentaires d'éthanol (alcool) passent de 10,8 millions d'hl en 2009 à 8,9 millions d'hl en 2010, soit une baisse de 17 %. De même, les livraisons autres reculent de 2,6 millions d'hl à 1,7 millions d'hl, soit une baisse d'un tiers.

Il peut-être néanmoins intéressant de constater qu'en réalité, le recul de ces livraisons correspond à un retour au niveau de celui de 2007, soit 8,4 millions d'hl pour les usages alimentaires et 1 million d'hl pour les utilisations autres. Ces livraisons avaient en effet fortement augmenté en 2008 sans que l'on puisse apporter d'explications structurelles à cette hausse.

Les livraisons industrielles (autres que la carburant) progressent de 6,9 millions d'hl à 7,4 millions d'hl de 2009 à 2010.

Pour autant, les livraisons d'éthanol en Europe pour l'alimentation, les utilisations industrielles ou les autres utilisations ne participent, en 2010, au total des utilisations qu'à hauteur de 16 %, 13 % et 3 % respectivement.

Les livraisons d'éthanol destiné à la carburant comptent en revanche Et, depuis 2006, c'est bien la hausse de la demande en éthanol carburant qui a contribué à la forte progression de l'ensemble des livraisons en éthanol.

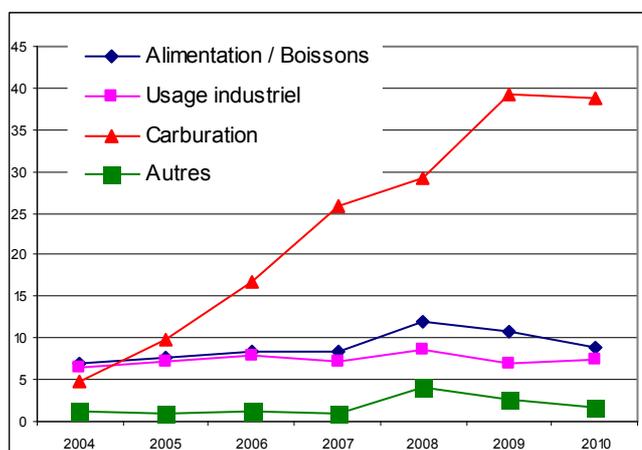
Or, pour la première fois, les livraisons d'éthanol carburant ont reculé, de 1,3 %, de 39,3 millions d'hl à 38,8 millions d'hl en 2010. Ce recul, certes modeste au regard de ceux mesurés pour l'alimentation ou les autres utilisations, est néanmoins significatif. Après les hausses enregistrées depuis 2006 (+ 70 % en 2006, + 54 % en 2007, + 13 % en 2008 et + 35 % en 2009), il souligne une brusque inversion de tendance. Elle peut s'expliquer par le ralentissement économique consécutif à la crise financière et qui a pour conséquence un recul de la consommation de carburants et donc mécaniquement des quantités d'éthanol incorporées dans l'essence.

En outre, il s'agit bien d'un recul des livraisons effectuées par les fabricants et déclarées auprès des différents Etats membres et non directement de la consommation. Par ailleurs, une partie de ce recul des livraisons est partiellement compensé par des importations d'éthanol carburant (sous un autre code douanier que le NC 2207, notamment le NC 3824).

Le recul des livraisons d'éthanol carburant entre 2009 et 2010 se concentre aux Pays-Bas (-80 %), en Belgique (-65%), en Hongrie (-60%), au Royaume-Uni (-36 %), en Finlande (-26 %), en Slovaquie (-25%) et également en France (-2 %). Pour l'ensemble de ces pays, le recul des livraisons dépasse 4,3 millions d'hl. Les hausses en Allemagne (+2,8 millions d'hl, soit 23 %), en Pologne (+ 300 000 hl, soit 23 %) et en Suède (+600 000 hl, soit 18 %) ne suffisent pas à compenser le recul des livraisons à l'échelle de l'Europe.

Graphique II - 2 : Evolution des livraisons européennes totales d'éthanol de 2004 à 2010

En millions d'hl d'alcool pur



Source : Commission européenne, FranceAgriMer

Tableau II -1 : Livraisons d'éthanol par Etat membre et par type d'utilisation en 2010

En hl d'alcool pur

	Alimentation	Boisson	Industriel	Carburant	Autres	Total	Part total UE
Allemagne	118 878	266 535	926 790	15 448 780	186 975	16 947 958	29,8%
France	152 937	844 432	1 216 070	7 813 275	133 360	10 160 074	17,9%
Suede	164 426	556 753	671 286	4 324 812	128	5 717 405	10,1%
Pologne	27 618	1 652 378	991 647	1 583 334	88 526	4 343 503	7,6%
Espagne	45 060	750 237	646 646	2 394 741	80 819	3 917 503	6,9%
Royaume Uni		700 000	0	2 300 000	0	3 000 000	5,3%
Rép.Tchèque	60 929	281 589	523 035	862 472	169 934	1 897 959	3,3%
Pays Bas	176 060	669 225	236 575	245 914	468 071	1 795 845	3,2%
Finlande	3 519	242 285	71 790	1 165 394	0	1 482 988	2,6%
Autriche	7 557	127 429	159 281	1 025 877	5 198	1 325 342	2,3%
Italie	71 862	434 594	627 679	49 109	12 537	1 195 781	2,1%
Belgique	15 000	49 337	821 167	246 954	0	1 132 458	2,0%
Hongrie	5 389	109 209	268 022	359 154	72 384	814 158	1,4%
Slovaquie	11 070	139 342	86 517	507 657	0	744 586	1,3%
Lituanie	273	931	35 738	143 166	356 553	536 661	0,9%
Irlande	22 762	360 329	53 084	44 149	42	480 366	0,8%
Bulgarie	10 528	348 702	12 585	4 014	34 568	410 397	0,7%
Portugal	0	25 000	25 000	275 000	0	325 000	0,6%
Danemark	70 422	40 054	0	0	47 744	158 220	0,3%
Grèce	16 868	50 222	20 289	0	20 574	107 953	0,2%
Roumanie	18 382	93 861	15 464	28 419	41 593	197 719	0,4%
Lettonie	151	101 490	1 562	419	2 673	106 295	0,2%
Slovenie	4 998	75 915	5 490	0	9 055	95 458	0,2%
Estonie	7	9 452	34	0	4 233	13 726	0,02%
Chypre	1 533	4 061	167	0	0	5 761	0,01%
Luxembourg	0	0	0	0	0	0	0,00%
Total	1 006 229	7 933 362	7 415 918	38 822 640	1 734 967	56 913 116	100,00%
Part total UE	1,77%	13,94%	13,03%	68,21%	3,05%	100,00%	

Source : Commission européenne, FranceAgriMer

2 – LIVRAISONS D'ETHANOL PAR ETAT MEMBRE

En revanche, pour ce qui est de la répartition des utilisations d'éthanol par Etat membre, on constate un relatif écart avec les parts respectives des Etats membres en matière de production. Ainsi France et Allemagne sont, dans une proportion à peu près égale, les premiers utilisateurs d'alcool (47,6 % à eux deux), mais la France est excédentaire alors que l'Allemagne est déficitaire. D'autres, comme la Suède ou la Pologne, représentent une part plus importante en termes de livraisons relativement à la place qu'ils occupent en matière de production. En outre, à l'instar de ce que l'on constate pour la production, la part cumulée des 6 premiers utilisateurs (Allemagne, France, Suède, Pologne, Espagne et Royaume-Uni) dont la part individuelle est, pour tous, supérieure à 5 %, représente plus de 75 % de l'ensemble des utilisations de l'UE, avec plus de 44 millions d'hl. Cette posi-

tion s'explique principalement par leur utilisation d'éthanol carburant qui compte également pour 75 % de leur consommation totale, soit plus que la moyenne de l'UE (68 %).

Par rapport à 2009, la situation des principaux utilisateurs a peu évolué, tout comme leurs parts respectives.

Notons néanmoins que la part du septième plus important pays utilisateur en 2009, les Pays-Bas, a fortement baissé, précisément du fait du recul des livraisons pour la carburant, de 5,47 % en 2009 à 3,16 %. C'est la République Tchèque, avec une part de 3,33 % qui devient en 2010 le 7ème Etat utilisateur d'éthanol.

III - LES ECHANGES AVEC LES PAYS TIERS

1 – EVOLUTION DES ECHANGES DE 2008 A 2010

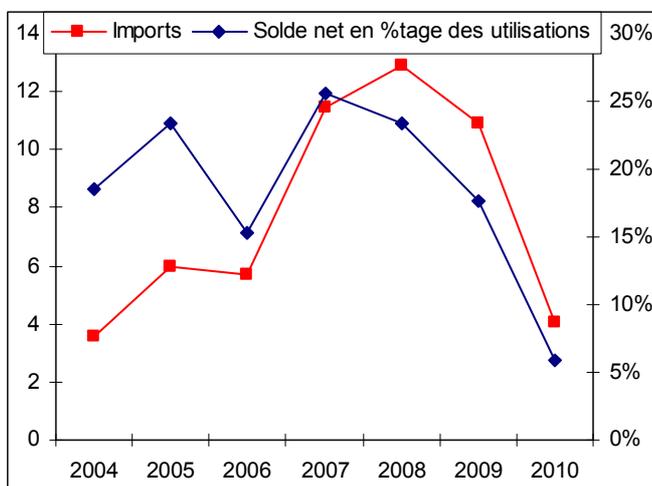
Sur la base des échanges enregistrés sous la codification douanière NC 2207 (alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % ou plus et eaux-de-vie dénaturées de tous titres) qui font l'objet d'un suivi par la réglementation, l'Europe reste **importateur net**.

Les exportations sont depuis 2004 comprises entre 400 000 et 700 000 hl d'alcool. Cependant alors que les exportations déclinaient de 470 000 hl en 2006 à 350 000 hl en 2008, elles repartent à la hausse en 2009 à 457 000 hl et en 2010 à 659 000 hl.

On constate une évolution inverse pour ce qui concerne les importations. Elles n'ont cessé de croître de **3,5 Mhl** d'alcool pur en 2004 à **12,9 Mhl** en 2008, soit une croissance annuelle moyenne de **38 %**. Depuis 2008, elles diminuent fortement : 10,9 Mhl en 2009 et **4 Mhl en 2010**, soit un recul de près de 70 % en deux ans. Par ailleurs un remplacement de ces importations par d'autres produits susceptibles de contenir de l'alcool n'est pas à exclure, notamment du fait de droits de douane réduits. Les importations d'ETBE par exemple (NC 2909) progressent de 200 000 tonnes de 2009 à 2010 (soit l'équivalent de 1,2 M hl d'alcool pur). On note également une progression des importations de produits contenant de l'alcool sous la nomenclature douanière 3824 (produits chimiques et préparations des industries) et du méthanol (code 2905). L'ensemble de ces produits pouvant se substituer à l'éthanol pour certains procédés industriels voire être utilisés en lieu et place de l'éthanol carburant dans des mélanges.

Ces tendances rendent donc difficiles des comparaisons d'une année à l'autre des utilisations et importations d'éthanol.

Graphique III -1 : Evolution des importations européennes d'éthanol et solde (imports - exports) des échanges en part des utilisations de 2004 à 2010
en millions d' hl d'alcool pur et en part des utilisations



Source : Commission européenne, FranceAgriMer

Le solde net des échanges en éthanol (code 2207) de l'UE, largement négatif, après avoir atteint - 12,5 M hl en 2008 se réduit fortement. Il n'est plus que de - 3,3 M hl en 2010. Les importations nettes (après déduction des exportations) de l'Europe représentaient 25 % de la consommation totale d'éthanol en 2007 et 2008. Elles ne représentent plus que 6 % de ses besoins en 2010. années.

2 – LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS

Tableau III-1 : Importations européennes d'éthanol par région d'origine de 2009 à 2010

en hl d'alcool pur

	2009	2010	Part 2010	2010/2009
Amérique du sud	5 758 503	2 009 664	49,9%	-65,1%
Amérique centrale / Caraïbes	2 404 567	419 918	10,4%	-82,5%
Amérique du nord	122 766	165 497	4,1%	34,8%
Asie du Sud est	339 600	44 884	1,1%	-86,8%
Peninsule indienne	709 949	40 537	1,0%	-94,3%
Proche Orient	85 089	74 323	1,8%	-12,7%
Europe hors UE	358 578	399 567	9,9%	11,4%
Afrique	636 037	695 994	17,3%	9,4%
TOTAL	10 940 514	4 023 966	100,0%	-63,2%

Source : Commission européenne, FranceAgriMer

L'Amérique du Sud est le premier fournisseur d'éthanol pour l'Europe avec une part de **50 %** du total importé (cette part était supérieure de 65 % en 2008), suivi de **l'Afrique**, avec une part de **17,3 %**, de l'éthanol importé en Europe.

L'Amérique centrale et les Caraïbes (zone CBI), avec une part de **10,4 %** est le troisième fournisseur de l'UE. Le recul de cette région s'inscrit dans celui plus général de cette région dans le commerce mondial de l'éthanol (voir 1ère partie).

L'Europe (hors UE) est la 4ème région d'origine pour l'UE, avec une part de près de **10 %**.

L'Afrique connaît en revanche un renforcement de sa part des importations européennes. Celle-ci passe de 6 % en 2008 et 2009 à 17 % en 2010. De même pour les quantités importées d'Europe hors UE dont la part passe de 3 % en 2008 et 2009 à près de 10 % en 2010.

Le premier exportateur d'éthanol en Europe est, sans surprise, le **Brésil** avec un total de **1,2 M hl**, soit le tiers des importations européennes. Ses exportations connaissent cependant une forte baisse, de 75 %, tendance déjà observée en 2009. En 2009, les importations en provenance du Brésil

Tableau III-2 : Les principaux exportateurs d'éthanol en Europe de 2008 à 2010

en hl d'alcool pur

	2008	2009	2010	Part 2010	Evolution 2010/2009
Brésil	7 096 555	4 879 715	1 227 281	30,5%	-74,8%
Egypte	470 333	394 688	464 555	11,5%	17,7%
Bolivie	485 269	490 611	404 205	10,0%	-17,6%
Pérou	393 379	292 011	328 663	8,2%	12,6%
Guatemala	1 079 305	1 032 377	324 790	8,1%	-68,5%
Soudan	-	-	203 423	5,1%	-
USA	32 805	122 766	165 497	4,1%	34,8%
Turquie	50 263	50 862	155 791	3,9%	206,3%
Norvège	133 205	159 068	113 186	2,8%	-28,8%
Kazakhstan	12 962	85 089	74 323	1,8%	-12,7%
Croatie	48 473	35 398	67 669	1,7%	91,2%
Russie	34 835	48 180	62 921	1,6%	30,6%
Argentine	102 480	96 166	49 515	1,2%	-48,5%
Cambodge		339 600	44 884	1,1%	-86,8%
Jamaïque	250 067	195 725	45 227	1,1%	-76,9%
Pakistan	1 027 450	709 949	40 537	1,0%	-94,3%
Costa Rica	333 220	470 689	40 359	1,0%	-91,4%
Swaziland	193 166	143 768	28 016	0,7%	-80,5%
Nicaragua	159 500	607 562	9 542	0,2%	-98,4%
El Salvador	383 170	98 214	-	0,0%	-100,0%
Zimbabwe	74 361	97 581	-	0,0%	-100,0%
Ukraine	107 089	65 070	-	0,0%	-100,0%
Autres origines ou non précisées :	419 221	525 425	173 582	4,3%	-67,0%
TOTAL	12 887 108	10 940 514	4 023 966	100,0%	-63,2%

Source : Commission européenne, FranceAgriMer

représentaient encore 45 % du total importé et plus de 55 % en 2008.

L'Egypte avec une part de 11,5 % est le second fournisseur d'éthanol de l'UE. Ce pays doit plus ce rang au maintien de ses exportations qu'à leur croissance. Sa part était de 3,6 % en 2009 et en 2010.

Il convient de noter la forte baisse des pays d'Amérique centrale ou des caraïbes (pays bénéficiaires des accords CBI : Guatemala, Nicaragua, El Salvador, Costa Rica, Jamaïque), voire la disparition totale, de leurs exportations d'éthanol vers l'UE. Des pays comme le Guatemala qui était encore en 2008 et en 2009 le second fournisseur d'éthanol pour l'UE connaît un recul de près de 70 % de ses exportations.

Le Pakistan dont les exportations représentaient également une part importante, 8 %, de l'éthanol importé en UE en 2008 voit celle-ci chuter à 1 % en 2010.

Enfin, même si leur parts respectives de l'éthanol importé restent modestes, il convient de souligner la croissance importante de flux d'éthanol en provenance du Soudan, des Etats-Unis, de la Turquie, de la Croatie et de la Russie.

IV - BILANS ET STOCKS

Le bilan de l'UE proposé ici ressort des données fournies par les fabricants d'éthanol (code NC 2207) et de données douanières issues d'Eurostat et mises à disposition par la Commission européenne. Il ne tient pas compte des stocks disponibles auprès d'autres acteurs, ni des données relatives à des produits contenant de l'éthanol mais relevant d'autre code NC (par exemple l'ETBE *). Ce bilan fait donc ressortir le ralentissement de la croissance du marché de l'éthanol de 2008 à 2009,

puis en 2010 son recul. Pour la première fois depuis 10 ans, le total des ressources comme celui des utilisations connaissent une baisse sensible, respectivement de 2,9 % et de 4,7 %.

Le stock de fin de campagne est par ailleurs très sensiblement en hausse de 9,2 millions d'hl en 2008 à 9,8 millions d'hl en 2010.

De fait, le ratio stocks/utilisation (livraisons) en début d'année reste relativement stable, 17,7 % en 2008, 15,6 % en 2008 et 17,2 % en 2009.

* ETBE : Ethyl Tertio Buty Ether, obtenu par réaction chimique entre l'éthanol et l'isobutylène (composé issu du raffinage du pétrole), l'ETBE est un excellent composant des essences. Il est composé à 47 % d'éthanol et à 53 % d'isobutylène.

Tableau IV-1 : Bilans de l'UE 27 de 2008 à 2010

en hl d'alcool pur

	2008 - UE 27 (1)	2009 - UE 27	2010 - UE 27
I - RESSOURCES			
1 - Stocks au 1 ^{er} janvier (1)	8 913 486	9 274 061	9 350 489
2 - Production	40 368 240	49 214 427	54 077 879
3 - Importations	12 887 108	10 940 514	4 023 966
- Droits nuls	3 943 457	3 341 152	1 937 944
- Droits pleins	8 943 651	7 599 362	2 086 022
TOTAL DES RESSOURCES	62 168 834	69 429 002	67 452 334
II - UTILISATIONS			
1 - Livraisons sur le marché intérieur	52 542 682	59 621 238	56 913 116
- Alimentation	11 688 109	10 757 338	8 939 591
- Utilisation industrielle	8 365 354	6 941 702	7 415 918
- Carburant	28 577 302	39 320 785	38 822 640
- Autre	3 911 917	2 601 413	1 734 967
2 - Exportations	352 091	457 275	659 044
TOTAL DES UTILISATIONS	52 894 773	60 078 513	57 572 160
TOTAL STOCKS			
AU 31/12	9 274 061	9 350 489	9 880 174

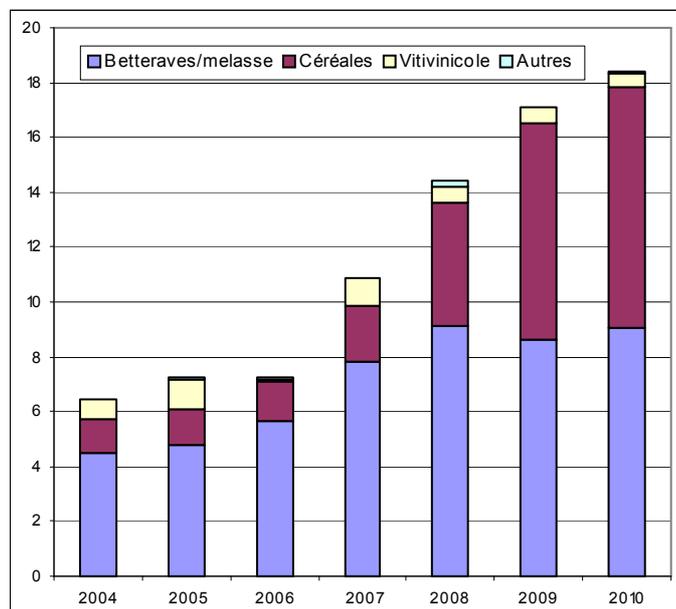
Source : Commission européenne, FranceAgriMer

(1) Le total des utilisations a été ajusté en fonction du stock final 2008 (et donc du stock initial 2009) déclaré, transmis par la Commission et affiché dans son bilan 2009.

1. LE MARCHÉ FRANCAIS DE L'ETHANOL

I - LA PRODUCTION FRANCAISE

Graphique I-1 : Evolution de la production française d'éthanol, par origine, de 2004 à 2010
en millions d' hl d'alcool pur



Source : FranceAgriMer

La production française d'éthanol d'origine agricole continue de croître de 2004 à 2010. Elle passe de **6,4 millions hl** en 2004 à **18,4 millions hl en 2010**, soit un taux de croissance annuel moyen de **19%**. Cette croissance se concentre principalement sur les années 2007 (+33,5 %) et 2008 (+24,7 %), et connaît un ralentissement en 2009 (+15,5%) qui se confirme en 2010 (+6,9%).

Cette croissance a d'abord été celle de la filière betteravière, qui était déjà la matière première principale d'origine de l'éthanol produit en France, mais qui dans le contexte de la réforme de l'OCM sucre, renforce ses positions. En 2007, **69 %** de l'éthanol produit en France l'est à partir de la filière betteravière. Elle est encore de **63,1 %** en 2008 malgré le quasi doublement de la production d'éthanol à partir de céréales. La part des céréales dans la production d'éthanol passe en effet de **17,8 %** en 2007 à **31,1 %** en 2008.

En 2009, pour la première fois, la quantité d'éthanol produite à partir de betteraves diminue de 9,1 M d'hl en 2008 à **8,6 millions d'hl**, soit une part de **50 %** de tout l'éthanol produit. La quantité produite à partir de céréales continue de croître rapidement de 4,5 millions d'hl en 2008 à **7,9 millions d'hl**, soit une part de **46,1 %**

En 2010, la part de l'éthanol produit à partir de betteraves continue de se réduire à **49,2 %**, malgré une hausse en valeur absolue puisqu'elle atteint **9 millions d'hl**. La croissance de la production à partir des céréales se ralentit en 2010. Elle s'établit alors **8,7 millions d'hl**, et atteint une part de **47,6 %** de la production totale. La France reste cependant le seul pays de l'UE où la part de la production d'alcool à partir de betteraves est supérieure à celle à partir de céréales.

La production d'éthanol à partir de l'origine viti-vinicole reste stable depuis 2008, de 580 000 hl à 557 000 hl en 2009 et **542 000 hl en 2010**. Sa part de la production totale recule néanmoins de 4,4 % en 2008 à 3,3 % en 2009 et à **3 % en 2010**.

Avec un tel niveau de production, la France conforte sa position de premier producteur européen d'éthanol, avec **34 %** de la production européenne. Elle est également le 5ème producteur mondial, après l'Inde, avec **1,8 %** de la production mondiale.

En hl	2009	Part de la prod.	2010	Part de la prod.
Betteraves/melasse	8 624 968	50,4%	9 045 680	49,2%
Céréales	7 891 843	46,1%	8 753 060	47,6%
Vitivinicole	557 473	3,3%	542 497	3,0%
Autres	28 225	0,2%	31 590	0,2%
Total	17 102 509	100,0%	18 372 827	100,0%

II - LES LIVRAISONS D'ETHANOL EN FRANCE

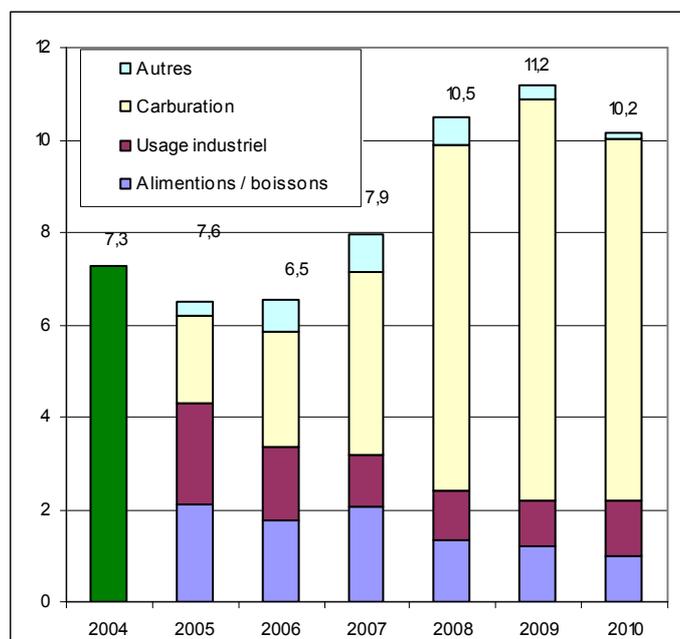
Les livraisons d'éthanol suivent en 2009 et en 2010 une évolution comparable à celle de l'ensemble de l'UE.

Elles continuent de croître de 2008 à 2009, de 10,5 millions d'hl à 11,2 millions d'hl. En revanche, la croissance se ralentit nettement : elle était de 21 % en 2007 et de 32 % en 2008. Elle n'est plus que de 7 % en 2009.

En 2010, comme pour l'UE, les livraisons d'éthanol diminuent de **11,2 millions d'hl à 10,2 millions d'hl**, soit un recul de près de **10 %**.

De 2004 à 2010, le taux de croissance annuel moyen reste cependant de 10 %, contre 15 % pour la production.

Graphique II-1 : Evolution des livraisons françaises d'éthanol, par destinations, de 2004 à 2010
en millions d' hl d'alcool pur



Source : FranceAgriMer

Cette évolution ne signifie pas qu'il y a une baisse de la consommation, mais bien uniquement des livraisons. En outre, elle ne se répercute pas de la même façon suivant la nature des utilisations.

Le recul est de 10 % pour la carburant, de 17 % pour l'alimentation (et les boissons), et de 57,5 %

pour les autres utilisations. Les livraisons pour les usages industriels sont en revanche en hausse de 24 %.

S'agissant des utilisations alimentaires, la baisse des livraisons est une tendance qui s'inscrit sur plusieurs années. Elles sont en effet passées de 2,1 millions d'hl en 2005 à environ 1 million en 2010, soit une baisse de plus de la moitié en 6 ans.

Pour les livraisons pour d'autres usages, on constate qu'elles sont très variables d'une année à l'autre : leur niveau évolue, sur les six dernières années, de 770 000 hl à 133 000 hl.

En 2010, à 133 000 hl, elles sont à leur plus bas depuis 2005.

Les livraisons destinées à un usage industriel connaissent en 2010 une inversion de la tendance constatée depuis 2005. Elles reculaient régulièrement et de façon continue depuis 2005, de 2,1 millions d'hl à moins de 1 million d'hl en 2009. Pour la première fois en 6 ans, celles-ci repartent à la hausse.

Enfin, pour la première fois depuis 2004, les livraisons à des fins de carburant reculent de 8,7 millions d'hl à 7,8 millions d'hl en 2010, soit de 10 %. Une partie de ce recul peut s'expliquer par la baisse globale de la consommation d'essence, et donc des volumes d'éthanol incorporé.

Ceci dit, les objectifs fixés par le gouvernement français n'ont pas changé. L'objectif d'incorporation avait été fixé à 5,75% (pourcentage énergétique et non en volume) en 2008, à 7 % en 2010 et 10 % en 2015, pour une consommation de l'ordre de 10 000 kt d'essence (soit 20 % de la consommation de carburants en France) en 2009. Même si ces objectifs n'ont pas été atteints (niveau d'incorporation inférieur à 7 % en 2010), le plan de développement du Ministère de l'Ecologie prévoit une utilisation de l'éthanol carburant en forte hausse. Les volumes incorporés pourraient alors atteindre plus de 11 Mhl dès 2015.

Tableau II-1 : Evolution de la répartition des utilisations françaises d'éthanol de 2009 à 2010

	d' hl d'alcool pur				
	2009	Part du total	2010	Part du total	2010/2009
Alimentations / boissons	1 201 775	10,7%	997 372	9,8%	-17,0%
Usage industriel	978 265	8,7%	1 216 070	12,0%	24,3%
Carburant	8 695 972	77,7%	7 813 275	76,9%	-10,2%
Autres	313 926	2,8%	133 360	1,3%	-57,5%
Total	11 189 938	100,0%	10 160 077	100,0%	-9,2%

Source : FranceAgriMer

III - LES ECHANGES AVEC LES PAYS TIERS

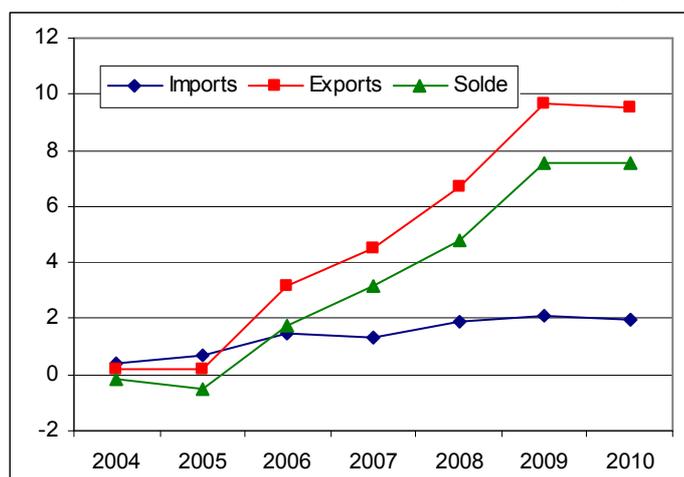
Depuis 2006, la France est exportateur net d'éthanol. Les exportations d'éthanol françaises croissent fortement, de 3,2 millions d'hl en 2006, à 4,5 millions d'hl en 2007, 6,7 millions d'hl en 2008, et **9,6 millions d'hl en 2009**. De 2006 à 2009, le rythme de croissance annuel a été supérieur à 40 %. Elles semblent néanmoins se stabiliser depuis, puisque le niveau des exportations 2010 est pratiquement celui de 2009, soit 9,6 millions d'hl, en très léger recul de 0,9 %.

Ces exportations se font cependant presque exclusivement sur le marché européen : les livraisons vers l'UE représentent plus de **96 % des exportations** françaises d'éthanol.

Dans le même temps, les importations croissent également mais dans des proportions sans commune mesure avec les exportations. Après avoir passé le seuil de 1 million d'hl en 2006, elles se stabilisent à environ 2 millions d'hl d'alcool pur à depuis 2009.

Le solde des échanges extérieurs d'éthanol évolue donc au rythme des exportations, d'un déficit d'1/2 million d'hl en 2005, il devient excédentaire en 2006 (1,76 million d'hl) et ne cesse de croître depuis. Il se stabilise également à **7,6 millions d'hl en 2009 et en 2010**.

Graphique III-1 : Evolution échanges français d'éthanol et solde des échanges de 2004 à 2010
en millions d' hl d'alcool pur



Source : FranceAgriMer

Il convient néanmoins de rappeler qu'une partie de l'éthanol exporté, notamment vers l'UE (en particulier vers les Pays-Bas), est ensuite réimporté, après transformation, sous forme d'ETBE. Les quantités concernées sont relativement stables d'une année à l'autre.

En 2009, les importations françaises d'ETBE s'éle-

vaient à 375 274 tonnes (331 294 tonnes de l'ensemble de l'UE dont 315 869 tonnes pour les Pays-Bas), soit l'équivalent de 2,4 millions d'hl d'éthanol. Elles étaient de 343 173 tonnes en 2010 (281 204 tonnes de l'ensemble de l'UE dont 264 384 tonnes pour les Pays-Bas), soit l'équivalent de 2,2 millions d'hl d'alcool pur.

En d'autres termes, environ 2 millions d'hl d'alcool pur livré vers l'UE, est en réalité consommé en France, après transformation, sous forme d'ETBE.

Il convient de noter par ailleurs un doublement des importations d'ETBE en provenance des Etats-Unis de 32 307 tonnes en 2009 (soit l'équivalent de 200 000 hl) à 61 956 tonnes en 2010 (soit l'équivalent de 390 000 hl).

Tableau III-1 : Les exportations françaises d'éthanol en 2009 et 2010

en millions d' hl d'alcool pur

	UE		PT		Total
	Quantité	Part	Quantité	Part	
2009	9 426 257	97,7%	218 198	2,3%	9 644 455
2010	9 234 135	96,6%	325 243	3,4%	9 559 377

Tableau III-1 : Les importations françaises d'éthanol en 2009 et 2010

en millions d' hl d'alcool pur

	UE		PT		Total
	Quantité	Part	Quantité	Part	
2009	1 104 567	53,0%	978 100	47,0%	2 082 667
2010	1 402 472	70,6%	583 000	29,4%	1 985 472

Source : FranceAgriMer

IV - BILANS ET STOCKS

Les bilans font donc ressortir un tassement des ressources en 2010 par rapport à 2009 et un recul des utilisations.

En outre, ils ne tiennent pas compte des flux d'ETBE entre la France et l'UE. Ainsi qu'il est indiqué dans la partie précédente, il conviendrait de réduire les livraisons vers l'UE de 2,4 M hl en 2009 et de 2,3 M hl en 2010 et d'augmenter les livraisons à des fins de carburation des mêmes quantités respectivement pour 2009 et 2010 pour disposer d'une situation plus fidèle à la réalité du marché de l'éthanol en France.

Par ailleurs, l'ensemble des livraisons font l'objet de déclarations de la part des fabricants. Elles ont

été reprises telles quelles dans ces bilans. L'équilibre de ces bilans est ensuite obtenu en affichant des stocks calculés. Cela explique la forte baisse de ceux-ci à la fin de 2009. Les stocks déclarés sont plus élevés. Ils s'élèvent à 1,5 M hl fin 2009 et à 1 M hl fin 2010.

Ceci dit, dans les deux cas, sur l'ensemble des trois années, on note une baisse des stocks de 2008 à 2010. L'écart entre les stocks calculés (0,7 Mhl) et les stocks déclarés n'est, fin 2010, que de 300 000 hl.

Tableau IV-1 : Bilans français de 2008 à 2010

en hl d'alcool pur

	2008	2009	2010
I - RESSOURCES			
1 - Stocks au 1 ^{er} janvier	2 599 651	1 784 730	135 514
2 - Production	14 453 386	17 102 509	18 372 827
- Céréales	4 490 404	7 891 843	8 753 060
- Betteraves - Mélasse	9 116 138	8 624 968	9 045 680
- Viti-vinicole	581 817	557 473	542 497
- Autre	265 027	28 225	31 590
3 - Importations	1 866 061	2 082 667	1 985 472
- UE	923 400	1 104 567	1 402 472
- Pays Tiers	942 661	978 100	583 000
TOTAL DES RESSOURCES	18 919 098	20 969 906	20 493 813
II - UTILISATIONS			
1 - Livraisons intérieures	10 464 824	11 189 938	10 160 077
- Alimentation et boissons	1 013 144	1 201 775	997 372
- Utilisation industrielle	1 099 894	978 265	1 216 070
- Carburant	7 707 737	8 695 972	7 813 275
- Autre	644 048	313 926	133 360
2 - Exportations	6 669 544	9 644 455	9 559 377
- UE	6 413 195	9 426 257	9 234 135
- Pays Tiers	256 349	218 198	325 243
TOTAL DES UTILISATIONS	17 134 368	20 834 393	19 719 454
TOTAL STOCKS AU 31/12	1 784 730	135 514	774 359

Source : FranceAgriMer

Partie V

ANNEXES

Partie V

ANNEXES

Sommaire

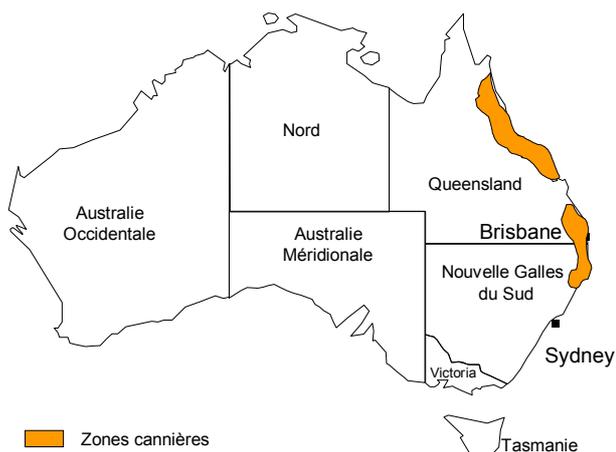
	Page
1. La situation mondiale	
I – Annexes thématiques	85
II – Annexes statistiques.....	103
2. La situation dans l'Union Européenne	
I – Annexes statistiques.....	119
3. La situation française	
I – Annexes thématiques	144
II – Annexes statistiques.....	155

LA SITUATION MONDIALE

Annexes thématiques

	Page
1. Fiches descriptives des principaux pays sucriers	
Australie	86
Brésil	88
Chine	90
Cuba	92
Etats-Unis	94
Inde	96
Russie	98
Thaïlande	100
2. Calendrier des récoltes cannières et betteravières des principaux pays producteurs	102

L'AUSTRALIE



données générales en 2010

Superficie (1 000 km ²)	7 741
Population (millions d'habitants)	21,9 (2009)
Croissance démographique annuelle	+ 2,1 % (2009)
PIB par habitant	42 000 \$US (2009)
Evolution annuelle du PIB	+ 3 % (2009)
Inflation annuelle	3,8 % (2009)
Part de l'agriculture dans le PIB	2,9%

données sucrières en 2009/10 (valeur brut)

Campagne nationale : juin - décembre

Production (Mt)	4,7
Exportations (Mt)	3,3
Part de la production de sucre exportée (en net)	70 %
Consommation (Mt)	1,3
Consommation par habitant (kg)	46,7

SITUATION SUCRIERE

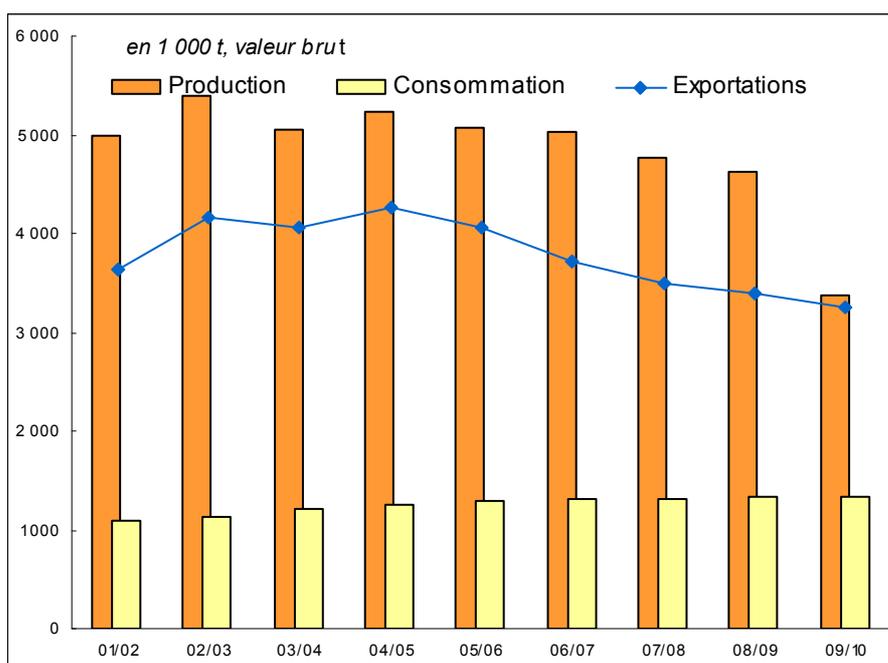
• Histoire sucrière

Les Britanniques ont tenté de créer et développer un secteur sucrier dès le début du 19^e siècle en Australie. Il faut cependant attendre 1842 pour que soit créée la première raffinerie, construite à Sydney. Elle donne naissance, en 1855, à la *Colonial Sugar Refining Company*. Les premières plantations commerciales de canne à sucre apparaissent quant à elles à partir de 1863, d'abord près de Brisbane, puis le long des côtes du Queensland. À la fin du 19^e siècle, le Queensland et la Nouvelle Galles du Sud comptent 70 sucreries, contre 24 aujourd'hui. La première machine à couper la canne est utilisée en 1890, en Australie. Dès le début du vingtième siècle, la canne s'intègre au développement économique national. L'association australienne des planteurs de canne, *Cane-Growers*, créée en 1926, est l'une des toutes premières associations de planteurs au monde. Trois éléments sont alors déterminants dans l'expansion de l'industrie sucrière : la rationalisation de la production, l'effort en recherche et développement et la politique volontariste des pouvoirs publics. Cela se traduit, en 1924, par le premier excédent exportable (74000 tonnes). En 1962, les exportations australiennes de sucre dépassent pour la première fois le million de tonnes. Elles atteignent deux millions de tonnes en 1968.

• Géographie sucrière

Les surfaces réservées à la canne à sucre sont étendues sur une bande côtière de 2 000 km à l'est du pays (entre Mossman, au nord du Queensland, et Grafton, en Nouvelle Galles du Sud). L'es-

sentiel de la production est concentré dans l'État du Queensland, où se situe le plus grand manutentionnaire de sucre dans le monde. Il traite plus de 94 % de la production de canne australienne, le reste provenant de Nouvelle Galles du Sud (autour de 6 % dans le Comté de Northern Rivers). C'est d'ailleurs à Mackay, dans le Queensland, que le plus grand complexe de stockage (2 Mt) est installé. La concentration des zones de culture rend la production vulnérable aux variations climatiques (inondations, cyclones ou fortes sécheresses), ainsi qu'aux maladies de la canne (smut en 2006). L'industrie sucrière est concentrée pour faciliter le transport des cannes. Elle compte actuellement 22 usines dans le Queensland (la plus récente a été inaugurée en juin 1998) et 3 en Nouvelle Galles du Sud.



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

- **Économie sucrière**

Filière canne

Il existe encore près de 4 000 exploitations de canne à sucre en Australie pour une surface totale plantée de 417 302 ha, dont 26 010 pour les semences et 184 475 ha de surface irriguée. Les surfaces irriguées représentent plus de 40 % des plantations. La récolte de canne est habituellement comprise entre 32 et 35 Mt, suivant les campagnes, et peut, en cas de catastrophe climatique, être inférieure à 30 Mt. Ainsi, en 2009/10, malgré une hausse des surfaces, 360 000 ha seulement ont été récoltés, pour une quantité de canne inférieure à 29 Mt, en raison des perturbations causées par le phénomène climatique El Niño .

Le rendement en canne était d'environ 80 t/ha en 2008/09. Le rendement en sucre est compris entre 11 et 13 t/ha pour l'ensemble du pays. Avec les difficultés rencontrées par le secteur depuis 2006, on constate un recul régulier des rendements en canne : ils ont atteint plus de 90 t/ha en 2005/06. En outre, du fait des conditions climatiques catastrophiques en 2009/10, le rendement moyen en canne est passé sous les 80 t/ha et celui en sucre sous les 10 t/ha. La récolte démarre généralement à la fin du mois de mai dans le nord et s'achève en décembre dans le sud, pour une durée moyenne de campagne de production, suivant les régions, de 20 à 24 semaines. L'intégralité de la culture de la canne est mécanisée, et les deux tiers de la canne récoltée sont encore verts. Le temps écoulé entre la coupe et l'écrasement de la canne est, en général, inférieur à 12 heures. Elle est transportée vers les usines par un important réseau ferroviaire appartenant aux sucreries. Long de 4 190 km, celui-ci achemine 95 % de la canne récoltée ainsi qu'une grande partie du sucre produit.

L'industrie sucrière

Le secteur connaît depuis quelques années un mouvement de restructuration important. Il n'existe plus aujourd'hui que 10 sociétés sucrières pour 24 sucreries et 4 raffineries. Les 24 sucreries disposent d'une capacité moyenne de 10 000 tonnes de canne par jour .

- **La production sucrière**

L'Australie est le 8ème producteur mondial de sucre, avec une production moyenne de 4,3 Mt sur les campagnes 2007/08 à 2009/10. Après avoir connu une forte période de croissance durant les années 90, la production est globalement en déclin depuis plusieurs années. Ceci est dû aux nombreuses difficultés rencontrées par le secteur depuis 2004/05 : maladies dans les plantations de canne (smut en 2006/07), catastrophes climatiques (cyclones, sécheresses et inondations), ainsi que la régression des surfaces au profit d'autres cultures ou face à la pression urbaine.

La production australienne est donc marquée depuis 2003/04 par une forte irrégularité. Elle a dépassé 5 Mt en 2004/05, et en 2005/06, elle est repassée sous la barre des 4 Mt depuis 2009/10.

- **Les utilisations du sucre australien**

Les exportations

Les exportations de sucre brut du pays représentent, suivant les campagnes, de 70 à plus de 90 % de sa production. L'Australie est, en moyenne sur les dernières campagnes, le troisième exportateur mondial de sucre après le Brésil et la Thaïlande. Avec une valeur moyenne sur les trois dernières campagnes de 3 Mt, elles représentent environ 5 % des exportations mondiales. Les principaux destinataires se situent en Asie du Sud-Est mais également aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande.

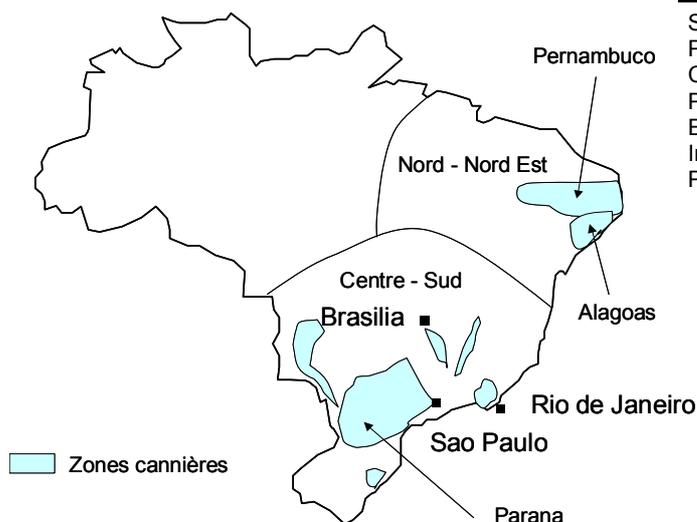
La consommation intérieure

La consommation domestique de sucre s'élève à 1,3 Mt en 2009/10. Elle est stable depuis quelques années et ne connaît qu'une croissance modeste, fortement ralentie depuis 2006/07, en moyenne de 1 %, sur les 5 dernières campagnes.

- **Le régime sucrier**

Le régime sucrier australien a été assoupli en 2005. La réglementation existante impose aujourd'hui un cadre de négociation entre planteurs et sucreries (contrats écrits signés par les planteurs individuels et les industriels). La *Queensland Sugar Limited* (QSL), transformée en 2006 en société anonyme, et détenue par les planteurs et les fabricants, a conservé un monopole pour la commercialisation du sucre consommé en Australie et continue d'assurer de fait l'essentiel des exportations (environ 90 %). En contrepartie de cet assouplissement, le gouvernement fédéral s'engageait à accorder des aides à la filière sucre en cas de "catastrophes naturelles" et pour aider à la restructuration du secteur.

LE BRÉSIL



données générales en 2010

Superficie (1 000 km ²)	8 511
Population (millions d'habitants)	190,7
Croissance démographique annuelle	1,33 %
PIB par habitant	11 249 \$US
Evolution annuelle du PNB	7,5 %
Inflation annuelle	5,6 %
Part de l'agriculture dans le PIB	6,7 %

Campagne nationale Région du Centre/Sud : mai - novembre
Nord/Nord-Est : septembre - avril

données sucrières en 2009/10 (valeur brut)

Surface cannière (Mha)	6,2
Production de canne à sucre (Mt)	602
Production de sucre (Mt)	41,2
Exportations (Mt)	24,7
Part de la production de sucre exportée (en net)	60 %
Consommation (Mt)	12,3
Consommation par habitant (kg)	64,7
Production d'éthanol (Mhl)	254

SITUATION SUCRIERE

• L'histoire du sucre au Brésil

La culture de la canne, introduite dans le Nord/Nord-Est du pays dès le 16^{ème} siècle, s'est appuyée sur l'esclavage jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle et s'est organisée autour de grands domaines, où les rapports sociaux, encore marqués par ce passé, restent souvent conflictuels. Ce sont ces grandes propriétés qui ont permis au Brésil d'être le plus grand producteur mondial de sucre pendant trois siècles.

Mais après l'indépendance acquise en 1822, la production, cantonnée dans le Nord / Nord-Est, fléchit. Ce n'est que depuis l'intensification du plan alcool, au début des années 1980, que le Centre et le Sud Est ont développé la culture de la canne à grande échelle, pour devenir les premières régions de production du pays.

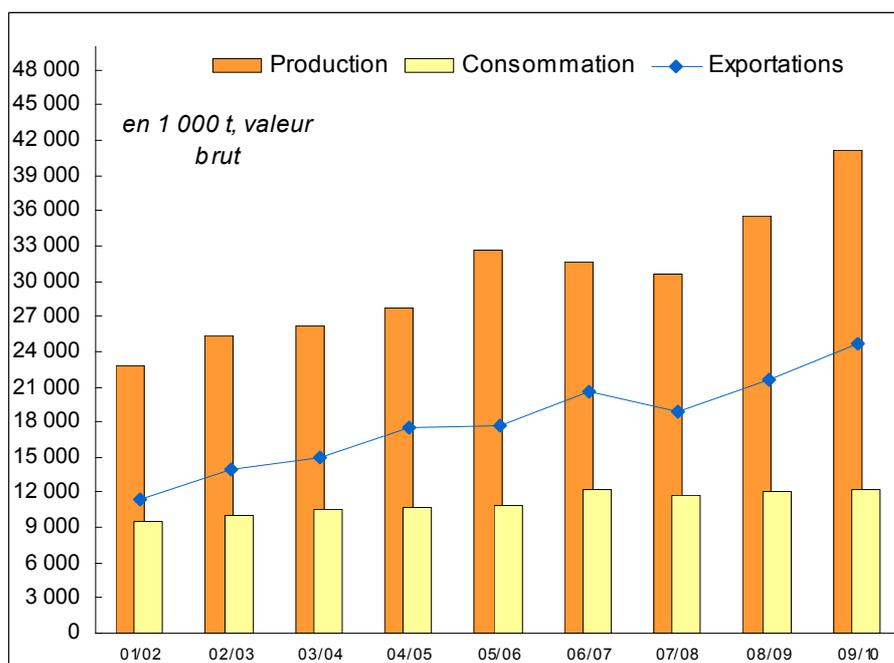
Aujourd'hui, le développement de la canne à sucre se poursuit dans l'ensemble des Etats de la Fédération, encouragé par le contexte politique général du Brésil qui cherche à devenir le "grenier" du monde.

• La répartition régionale de la production de canne à sucre

La canne à sucre est cultivée dans 17 Etats fédéraux du Brésil, mais seulement 8 ont une production supérieure à 6 millions de tonnes de cannes. Ces 8 Etats représentent 90% de la production totale du Brésil.

Les cultures sont principalement situées dans les zones suivantes :

- le Nord/Nord-Est, doté d'une longue tradition de culture de la canne, dont les principaux Etats producteurs sont ceux d'Alagoas et de Pernambuco ;
- le Centre et le Sud Est, dont le principal Etat producteur est celui de São Paulo. Jusqu'en 1989, la production du Centre et du Sud Est était exclusivement destinée au marché intérieur. Depuis, elle fournit la majorité des exportations brésiliennes ;
- une activité sucrière pourrait se développer dans les toutes prochaines années dans la région du Nord-Ouest où d'immenses pâturages pourraient être convertis à la production de canne à sucre.



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

- **Rendements et productivité**

Le Brésil bénéficiait des coûts de production les plus bas du monde, et l'Etat de São Paulo tout particulièrement, grâce à des conditions de production de canne à sucre particulièrement privilégiées permettant des rendements et des concentrations en sucre élevés. Cependant les investissements nombreux réalisés ces dernières années et la crise financière ont eu pour conséquence une forte augmentation des coûts de production brésiliens. Ils ont plus que doublé passant de 6 cts la livre dans l'Etat de Sao Paulo à plus de 15 cts/lbl aujourd'hui. Dans le Centre Est et le Sud Est, où l'organisation en grandes coopératives contribue à optimiser la récolte, le rendement cannier, qui dépasse fréquemment les 100 t/ha, est nettement plus élevé que dans le Nord / Nord-Est (55 t/ha maximum), qui pâtit d'un sol peu fertile et dont le relief accidenté est un frein à la mécanisation.

La récolte de canne à sucre est en constante expansion. Chaque nouvelle année est un nouveau record pour la culture de la canne à sucre au Brésil, avec une hausse de la production. Elle a dépassé 600 Mt en 2009/10, dont 542 Mt pour la région du Centre Sud. Les surfaces consacrées à la canne à sucre sont elles aussi en constante expansion.

- **L'industrie sucrière**

La production de sucre est à 80 % le fait de coopératives puissantes. Pas loin de la moitié des compagnies sont dans l'état fédéral de Sao Paulo. La répartition des compagnies dans l'espace ne correspond pas aux zones de production ; par exemple, dans le Sud Est environ 15% des plus grandes industries fabriquent environ 40% du sucre et de l'alcool du Brésil.

Au total, le Brésil compte plus de 500 sucreries et distilleries dont plus de 400 pour la région du Centre Sud.

Globalement, la matière première des distilleries est le jus de canne (85 %) plutôt que la mélasse, grâce à quoi les industriels peuvent orienter leur production vers le sucre ou l'alcool selon le contexte. Quant aux raffineries, elles sont le plus souvent annexées aux sucreries.

Il y a aussi environ 60 000 fournisseurs indépendants possédant de petites propriétés, ces derniers vendent leur production aux industries et représentent environ 27 % de la production totale. Les 10700 fournisseurs de l'Etat fédéral de Sao Paulo génèrent environ 66,5 % du volume total de la production du pays. Le Brésil produit des sucres raffinés, cristallisés ou bruts. La croissance de la demande et les nouvelles exigences de qualités de la part des marchés a obligé les industries sucrières à investir dans des techniques d'amélioration de la qualité et dans le développement de produits innovants.

L'industrie du sucre et de l'alcool emploie environ un million de personnes.

La production croît de campagne en campagne au rythme de la hausse de la récolte de canne, malgré une part plus importante de la canne consacrée à la production d'éthanol (environ 55 % aujourd'hui). Elle a atteint un niveau record en 2009/10, dépassant 40 Mt.

- **Le Brésil, 3^{ème} consommateur mondial**

Avec une population qui est l'une des dix premières du monde, le Brésil est également un grand consommateur de sucre. La consommation interne, suivant naturellement la croissance démographique, a donc connu une croissance importante. Cette évolution s'est également accompagnée d'une croissance forte de la consommation par tête. Elle est ainsi passée de 49,9 kg par habitant et par an en 1991 à plus de 60 kg aujourd'hui, soit plus de deux fois la consommation moyenne mondiale (environ 24 kg par habitant et par an). Ainsi la demande intérieure – hors éthanol – contribue-t-elle pour une part non négligeable à l'essor du marché du sucre au Brésil.

- **Les exportations**

D'année en année, le Brésil conforte sa place de leader du commerce mondial du sucre. Parmi les variables affectant le niveau des exportations, il faut noter le rôle important de la parité entre le dollar et le réal, qui affecte plus le niveau de la rentabilité de la filière que le niveau des exportations.

Le coût d'expédition (mise en fob et fret) depuis les ports du Centre Sud est élevé. Les installations portuaires sont utilisées pour d'autres matières premières (le soja par exemple) et les chargements de sucre sont parfois retardés.

Les exportations brésiliennes ont atteint le record de 24,7 Mt en 2009/10, tout type de sucres confondus, soit près de 45 % du commerce mondial de sucre. Un tel niveau représente des exportations moyennes mensuelles de plus de 2 Mt. Cela représente également un doublement des exportations en moins de 10 ans (elles avaient atteint 11,4 Mt en 2001/02).

LA CHINE



données générales en 2010

Superficie (1 000 km ²)	9 561
Population (millions d'habitants)	1 334
Croissance démographique annuelle	0,8 %
PIB annuel par habitant	3 735 \$US (2009)
Evolution annuelle du PIB	9,1 % (2009)
Inflation annuelle	- 0,7 % (2009)
Part de l'agriculture dans le PIB	10,6 %

Campagne nationale

Betterave : octobre - avril

Canne : octobre - février

données sucrières en 2009/10 (valeur brut)

Production de sucre de betterave (Mt)	0,6
Production de sucre de canne (Mt)	11,1
Production totale (Mt)	11,7
Importations (Mt)	1,75
Part des importations nettes dans la consommation	11,5 %
Consommation (Mt)	15,2
Consommation par habitant (kg)	11,4

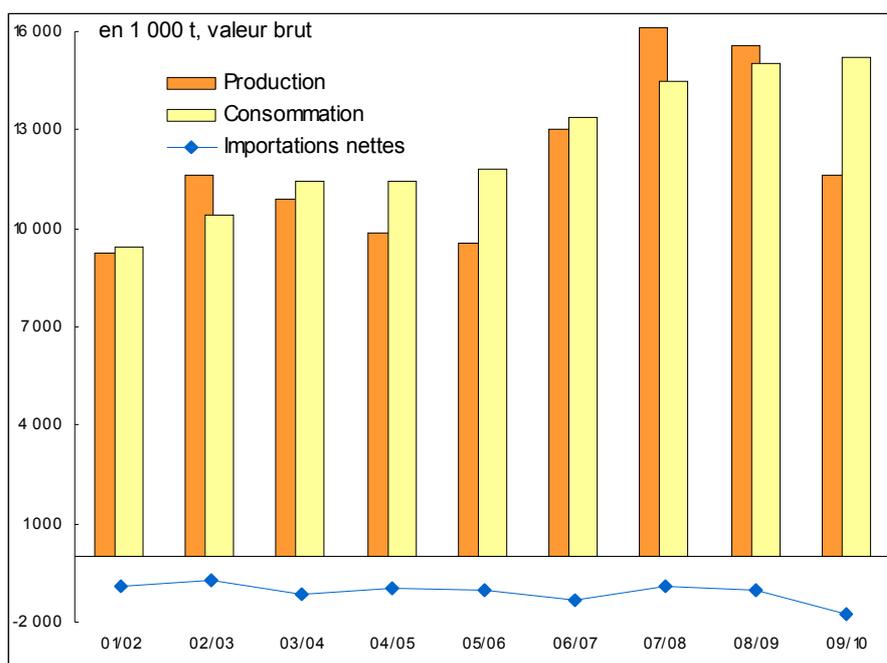
• Histoire sucrière

La canne à sucre est présente en Chine depuis de nombreux siècles : l'extraction de sucre de canne y est attestée depuis environ le 6^{ème} siècle avant Jésus-Christ. Aujourd'hui, si les 4/5^{ème} de la production de sucre proviennent de la canne, c'est que l'Etat a décidé très tôt, dans l'équilibre entre cannes et betteraves, d'encourager plutôt les petits producteurs des régions méridionales. Leur parfaite maîtrise de la culture de la canne pratiquée depuis l'époque Ming (14 au 17^{ème} siècle), des conditions climatiques favorables et des traditions culinaires plus portées vers le sucre plaident en faveur de cette politique. Quant à l'industrie du sucre de betterave, c'est un soldat polonais, fils de sucrier, qui la développa dans le Heilongjiang, à l'extrême nord du pays, au début du 20^{ème} siècle.

A partir de 1950, les plans économiques font progresser la production cannière par étapes. Mais c'est à partir des années 80 que la mutation du secteur sucrier est remarquable. De 1978 à 2004, la production de sucre a été multipliée par 8 en Chine et même beaucoup plus dans certaines provinces comme le Guangxi où elle a été multipliée par 40. Cette croissance s'est accompagnée de nombreux bouleversements depuis le milieu des années 1990 : restructurations, privatisations, entrée du capital étranger, constitution de groupes (privés ou non) dont certains sont maintenant cotés en bourse.

• Géographie sucrière

La canne s'est d'abord épanouie dans la province du Guangdong puis dans celle du Fujian. Mais les cultures concurrentes et l'industrialisation y ont fait reculer les surfaces cannières. Le Guangxi, aujourd'hui première province sucrière, produit environ 60 % du sucre chinois. Le Yunnan, région peu développée, a émergé comme la deuxième province sucrière chinoise, devant le Guangdong. La betterave, qui ne contribue globalement plus qu'à 5 % du total de la production de sucre en Chine, est, quant à elle, cultivée dans le nord du pays, principalement dans les régions du Heilongjiang et du Xinjiang, ainsi qu'en Mongolie inté-



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

rieure.

Au total, 5 provinces (Guangxi, Yunnan, Guangdong, Hainan, Xinjiang) produisent 95 % du sucre chinois.

- **Economie sucrière**

Production

Depuis 1991, la Chine a cessé d'être systématiquement déficitaire en sucre, se trouvant même en situation de surplus certaines années (en 1998/99, 2002/03 et en 2007/08). Néanmoins, la production de sucre reste assez variable d'une campagne à l'autre. Elle est en effet vulnérable aux variations climatiques. Ainsi après avoir atteint un niveau record en 2007/08 (16,1Mt), la production est à nouveau en baisse. Elle est de 11,65 Mt en 2009/10. Le recul en 2009/10 s'explique par la sécheresse qui a frappé les provinces cannières en 2009, alors même que les surfaces plantées en canne étaient en baisse. Il se vérifie de pour les provinces betteravières avec une baisse de la récolte en 2009/10.

Rendements et productivité

Des rendements globalement en hausse depuis 10 ans pour la canne à sucre comme pour la betterave mais les coûts de production de la canne restent relativement élevés. Les rendements nationaux sont ainsi en moyenne légèrement inférieurs à 70 tonnes à l'hectare et de presque 40 tonnes à l'hectare pour la betterave.

En revanche, les contrastes régionaux restent affirmés en particulier pour la canne à sucre : le rendement est supérieur à 70 t/ha dans la province du Guangxi, inférieur à ce niveau dans les autres provinces. Ces rendements restent variables tant à la hausse qu'à la baisse d'une campagne à l'autre, du fait d'une forte dépendance des conditions climatiques.

- **Consommation**

La consommation de sucre a connu une forte progression depuis 2000. La croissance moyenne sur les dix dernières années a été en effet supérieure à 5 % par an. Les raisons d'une telle évolution étaient multiples : croissance de la population, augmentation de la production, mais surtout amélioration progressive du niveau de vie et changement des habitudes alimentaires. Il faut également y voir l'effet de la volonté gouvernementale de réduire la consommation d'autres édulcorants (le gouvernement a d'ailleurs établi un contrôle plus strict de la production de la saccharine). La consommation dépasse aujourd'hui 15 Mt, depuis 2007/08. Cela représente presque 10 % de la consommation

mondiale (pour 20 % de la population mondiale). Cependant, le retour à une situation largement déficitaire en 2009/10 pourrait avoir un impact sur le niveau de la consommation. Les importations restant en effet limitées au regard des besoins. De fait, le gouvernement chinois a procédé durant la campagne à plusieurs reventes de sucre (pour un total de 1,5 Mt) à partir de ses réserves pour contenir les prix et approvisionner le marché.

- **Importations et taxes**

L'accord passé avec la Chine sur les tarifs douaniers et les quotas d'importations, négociés dans le cadre de l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001, est entré en vigueur en 2004. En matière de sucre, cet accord a donné lieu à l'ouverture d'un quota d'importation à tarif préférentiel : 1,945 Mt assorti d'un droit de douane ramené à 15 %, dont 400 000 tonnes pour Cuba. Au delà de ce quota, les tarifs douaniers passent à 50 %. 30 % de ce quota est réservé à l'intention des négociants privés et 70 % à l'intention des entreprises étatiques de négoce. Depuis l'ouverture de ce quota, les importations de sucre n'ont d'ailleurs jamais dépassé ce volume. Elles ont atteint un maximum en 2009/10 à 1,75 Mt.

- **Régime sucrier**

Aujourd'hui, l'Etat développe une politique visant à assurer l'équilibre entre production et consommation dans les années à venir. Il a ainsi mis en place un programme favorisant de meilleurs rendements (développement de la qualité de la canne, amélioration de pratiques agronomiques pour les 40 millions de planteurs concernés ...). L'objectif affiché étant un rendement en canne de 100 t/ha. Parallèlement, le gouvernement a favorisé la restructuration de l'industrie sucrière pour la rendre plus compétitive tout en maintenant les revenus agricoles. Les gouvernements provinciaux disposent par ailleurs d'une certaine marge de manœuvre sur le marché sucrier local : fixation d'un prix de référence pour la canne, stockage public...



données générales en 2010

Superficie (1 000 km ²)	111
Population (millions d'habitants)	11,2
Croissance démographique annuelle	0,01 %
PNB par habitant	5 854 \$US/an
Evolution annuelle du PNB	2 %
Inflation annuelle	-0,1 %

données sucrières en 2009/10 (valeur brut)

Campagne nationale : novembre - juin

Production (Mt)	1,28
Exportations nettes (Mt)	0,62
Part de la production de sucre exportée (en net)	48 %
Consommation (Mt)	0,72
Consommation par habitant (kg)	60,7

CUBA

- Histoire sucrière**

Longtemps 1^{er} producteur de sucre de canne au monde, Cuba s'est fait dépasser, au milieu des années 60, par l'Inde et le Brésil. Après la mise en place de l'embargo américain, le bloc soviétique, en décourageant la culture de la betterave en vertu du partage international des productions du COMECON et du soutien au développement cubain, a constitué le principal débouché du sucre cubain.

En 1991, avec la dislocation de l'URSS, ce circuit préférentiel de commercialisation du sucre cubain, fondé principalement sur l'échange de sucre contre du pétrole, a brusquement cessé. De 13 Mt par an, les livraisons de pétrole ont chuté de plus de la moitié en deux ans. Dans le secteur agricole, la conséquence immédiate a été la pénurie de carburant. Un certain nombre de mesures ont alors été prises (utilisation de la bagasse comme combustible, interdiction de la vente d'essence aux particuliers, appel à un contingent de 20 000 personnes affectées à des travaux agricoles, remise en service des chars à bœufs), de sorte qu'en 1992, la production de sucre se maintint autour de 7 Mt.

Mais pour le sucre raffiné (près de 10 % de la production à l'époque), dont la fabrication est particulièrement coûteuse en pétrole, les solutions de fortune n'ont pas suffi : de 665 000 t en 1989, la production est tombée à 400 000 t en 1992.

En octobre 1994, le gouvernement décida d'ouvrir l'industrie sucrière aux capitaux étrangers.

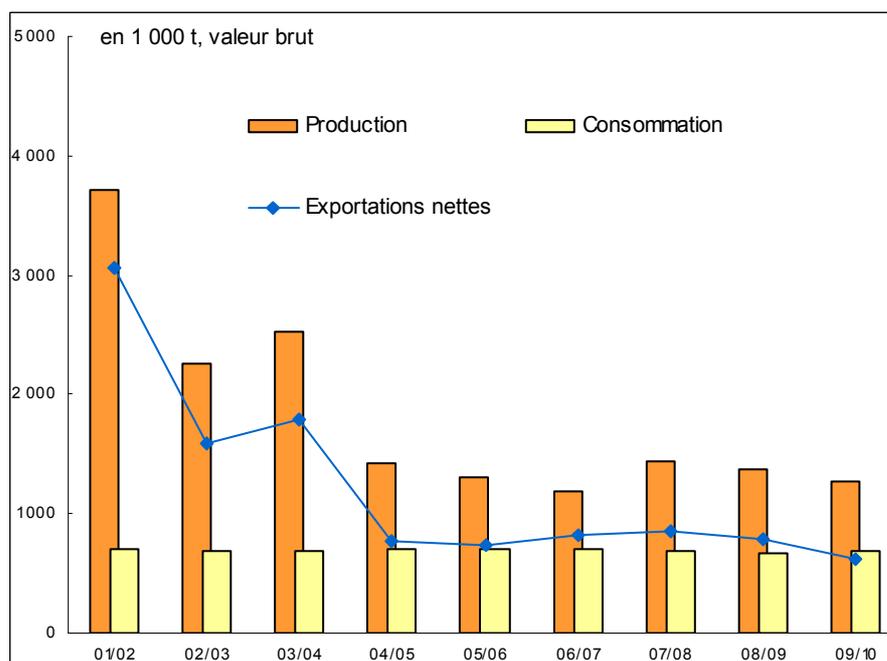
Grâce à cette mesure, la production s'est un peu redressée, mais sans jamais retrouver des niveaux élevés.

Depuis 2003/04, la chute de la production est particulièrement marquée.

Les ressources procurées par l'industrie sucrière ont nettement diminué au cours de la dernière décennie, et le tourisme supplante désormais le sucre comme première source de devises.

- Géographie sucrière**

Sur les 14 provinces composant Cuba, 13 sont des provinces sucrières, les principales étant celles de Matanzas, de Villa Clara, de Sancti Spiritus, de Ciego de Avila et de Camaguey. En 2001, 46 % de la surface agricole utile de l'île sont consacrés à la culture de la canne à sucre. Depuis 2002,



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

le ministère du sucre convertit des surfaces cannières vers d'autres utilisations agricoles.

- **Economie sucrière**

Le régime castriste avait organisé la production de cannes sur le modèle des kolkhozes soviétiques : champs de canne intégrés dans des centres agro-industriels associant, chacun, une plantation d'environ 10 000 ha à une sucrerie.

En 1993, le gouvernement a décidé de réorganiser les grandes exploitations d'Etat en "Unités de base de production en coopérative" (UBPC). La priorité première des UBPC était l'accroissement de la production cannière. En dépit de la volonté de retrouver des niveaux élevés de production, l'île reste en deçà des 2 Mt depuis 2004/05, soit une baisse de 75 % par rapport au niveau de production qui existait jusqu'au début des années 90 (environ 8 Mt). Les bas rendements et les coûts de production importants ont poussé les autorités à annoncer, pour la filière, une restructuration de grande ampleur. C'est l'objet du plan de restructuration de l'industrie sucrière annoncé en 2002 : 71 des 156 sucreries actuelles ont fermé, 14 affectées à la production de mélasse et 71 ont continué à produire du sucre. Ceci signifiait une diminution de la capacité totale de production des usines de 50 %.

Près de 70 % des surfaces consacrées à la canne à sucre ont été converties (passant ainsi de 1,8 M ha à environ 500 000 ha), une cinquantaine de sucreries seulement sont en activité et le secteur emploie directement 320 000 personnes (1/2 million avant la réforme). Pour autant, la production, loin de se relever, ne cesse de baisser.

A ces difficultés structurelles s'ajoutent des difficultés climatiques : sécheresses et cyclones, empêchent le redressement de la production.

La plupart des surfaces cannières sont plantées au printemps (avril-juin), saison pendant laquelle l'humidité est suffisante pour que la mécanisation du travail ne soit pas nécessaire. Le reste des cannes est planté tardivement, en septembre-octobre. La quasi-totalité des cannes est récoltée verte et transportée jusqu'aux usines par voie ferrée.

- **Rendements et productivité**

Le rendement moyen cubain ne dépasse pas 40 t/ha de canne (4 t/ha de sucre). Les sols sont épuisés par manque de fertilisation, le matériel de fabrication est obsolète et il est très difficile de trouver des pièces détachées. Il faut également compter avec la difficulté d'approvisionnement en carburant provoquée par la montée des prix du pétrole et la pénurie de lubrifiants. Depuis 2004/5, la production est passée sous le seuil de 1,5 Mt (1,4 Mt). Elle s'est établie à 1,2 Mt en 2006/07, soit le plus faible niveau que le pays ait connu depuis le début du 20^{ème} siècle. Le gouvernement, qui

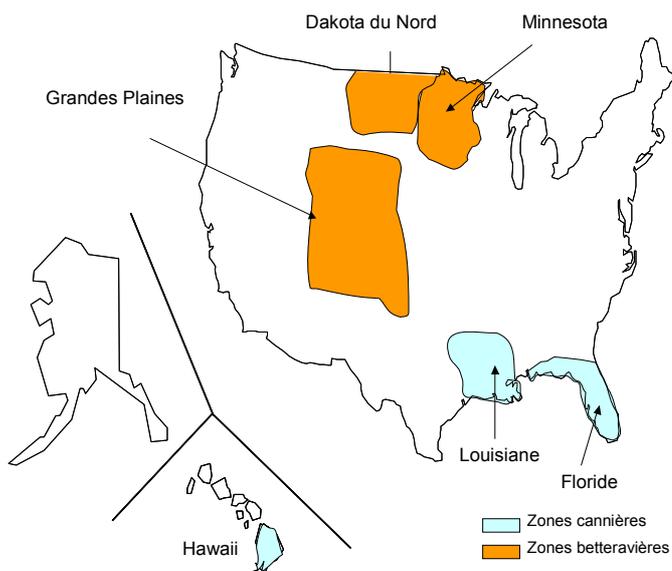
comprend encore un ministère du sucre, espérait une production de 1,5 Mt pour les campagnes suivantes et elle remonte très sensiblement depuis mais n'atteint pas encore l'objectif de 1,5 Mt. Elle est même repassée sous le seuil de 1,3 Mt en 2009/10 (1,275 Mt).

- **Exportations**

Cuba exportait 4,5 Mt de sucre brut dans les années 50 et s'imposait comme le plus grand exportateur mondial. Sa meilleure performance date de 1982 avec près de 7,7 Mt. Aujourd'hui, la moitié de sa production est destinée à la consommation locale et environ 500 000 tonnes de sucre brut sont exportés. 400 000 tonnes sont destinées à la Chine, conformément à l'accord passé entre les deux pays, le reste est mis sur le marché mondial. Pour les rentrées de devises, les exportations de sucre cubain sont aujourd'hui supplantées par le tourisme, le nickel et même le tabac, alors qu'elles occupaient auparavant la première place.

- **Régime sucrier**

Jusqu'en 1993, le MINAZ (Ministère du sucre) contrôlait 80 % de la culture cannière (les 20 % restants étant le fait d'exploitations privées et de coopératives). Après la transformation des exploitations d'Etat en UBPC, l'intervention de l'Etat est théoriquement moindre. Mais c'est toujours le gouvernement qui fixe les objectifs de production et les prix. Depuis la mise en place récente de la réforme de la politique sucrière, le gouvernement concentre ses efforts pour obtenir une industrie sucrière plus rentable. Néanmoins, le délabrement des infrastructures de production et de transport rendrait illusoire un sursaut du sucre : la canne cubaine n'est plus compétitive, sa production coûterait plus qu'elle ne rapporte. Le gouvernement continue toutefois à afficher sa volonté de poursuivre ses investissements dans le secteur afin de faire de son économie sucrière une économie souple réactive, tournée vers l'énergie. Cependant le pays ne dispose que d'une dizaine de distilleries dont les capacités restent à améliorer.



ETATS-UNIS

• Histoire sucrière

On distingue trois périodes dans la politique sucrière américaine :

- de 1934 (1^{ère} loi sur le sucre) à 1974, le gouvernement contrôle le secteur sucrier au moyen de quotas de production et d'importation ;
- en 1974, la hausse des cours mondiaux du sucre rend superflue l'intervention du gouvernement, qui ne renouvelle pas la loi ;
- devant l'effondrement de ces mêmes prix en 1976, le gouvernement ré-instaurer des mesures de soutien. Mais les mesures de soutien au prix intérieur du sucre, plutôt que de faire l'objet d'une législation spécifique, sont incluses dans la loi sur l'alimentation et sur l'agriculture en 1977 ; elles seront renouvelées en 1981, 1985, 1990 et 1996.

• Géographie sucrière

Avec la Chine, les Etats-Unis sont le seul pays qui cultive à la fois la canne et la betterave sur une grande échelle. La betterave est dans 13 Etats (sucreries réparties sur 9 Etats) et la canne dans 4 Etats. La première région productrice de sucre de betterave est la *Red River Valley* avec près de la moitié de la production (Etats du Minnesota et du Dakota du Nord), suivie des Grandes Plaines (20%). En ce qui concerne le sucre de canne, la Floride (premier Etat américain producteur de sucre de canne depuis 1980) en produit à

données générales en 2010

Superficie (1 000 km ²)	9 629
Population (millions d'habitants)	308,8
Croissance démographique annuelle	+ 1 %
PIB par habitant	47 131 \$US
Evolution annuelle du PIB	+ 3,2 %
Inflation annuelle	1,6 %
Part de l'agriculture au PIB	2 %

Campagne nationale :

Betterave : juillet - juin

Canne : octobre - avril

données sucrières en 2009/10 (valeur brut)

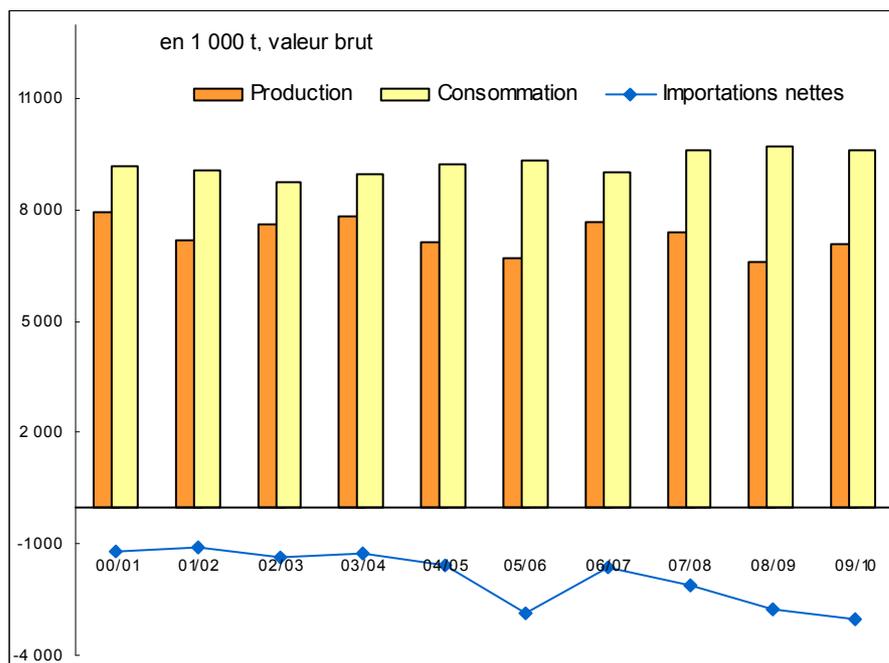
Production de sucre de betterave (Mt)	3,9
Production de sucre de canne (Mt)	3,2
Production totale (Mt)	7,1
Importations nettes (Mt)	3,0
Consommation (Mt)	9,6
Part des importations nettes dans la consommation	3133 %
Consommation par habitant (kg)	32,7

elle seule près de la moitié, suivie par la Louisiane. Les autres Etats producteurs sont Hawaii et le Texas.

• Economie sucrière

- La production sucrière

En moyenne, sur les trois dernières campagnes (2007/08 à 2009/10), avec 7,02 Mt, les USA sont le sixième plus grand producteur mondial de sucre (derrière le Brésil, l'Inde, l'UE, la Chine et la Thaïlande). Sur l'ensemble des dix dernières campagnes, la production semble finalement assez stable, comprise entre 6,5 et 7,5 Mt. Cette amplitude est la conséquence de l'irrégularité de la production de sucre de canne par rapport à celle du sucre de betterave, notamment à cause des ouragans



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

qui sont survenus en Louisiane et en Floride.

- Rendements et rentabilité

Depuis 1999/00, les rendements moyens en canne à sucre sont très variables (entre 84 t/ha et 66 t/ha), en fonction notamment des conditions climatiques alors que les rendements en betteraves connaissent, en moyenne sur les dix dernières campagnes, une hausse importante de 55 t/ha à plus de 65 t/ha aujourd'hui.

- Industrie sucrière

En 1985 l'industrie américaine comptait 102 sites sucriers (42 sucreries de betteraves, 42 sucreries de canne, 18 raffineries), elle n'en compte plus aujourd'hui que 48 (22 sucreries de betteraves, 18 sucreries de canne et 8 raffineries).

- **Consommation**

Les Etats-Unis sont en moyenne sur les trois dernières campagnes le cinquième consommateur mondial de sucre avec 9,6 Mt (derrière l'Inde, l'UE, la Chine et le Brésil), avec une consommation annuelle par habitant supérieur à 30 kg. En revanche, sur les 10 dernières années, la consommation de sucre a connu une évolution très irrégulière. Elle a d'abord rencontré une phase de déclin avec une croissance moyenne annuelle à seulement 1,4% sur la période 1996-2003 au profit de l'isoglucose. La consommation d'isoglucose, portée par le marché des sodas, avait dépassé celle du sucre en 2003. La tendance s'est depuis inversée. La part de sucre sur le marché, après avoir reculé de 40% en 1992 à 34,8% en 2003, remonte sensiblement. Elle était de 38,8% en 2008. De fait la consommation globale de sucre avait sensiblement baissé à partir de 2000, de 9,4 Mt à 9,1/9,2 Mt en 2002/03 et remonte depuis à plus de 9,6 Mt en 2008/09 et 2009/10.

- **Régime sucrier**

Le *Farm bill* voté et mis en place en 2008 reprend, pour ce qui concerne le sucre, l'essentiel des dispositions existant depuis 1996. Le soutien ne s'opère qu'au travers des prix. Il n'y a pas de paiements directs. Ce système était complété par un mécanisme de quota, avec la fixation d'un quota réservé aux producteurs américains pour la consommation intérieure (AOQ – *Overall Allotment Quantity*) et un contingent d'importations à droits réduits.

- Prêts non recouvrables (« Non recourse loans ») :

Il permet aux fabricants de bénéficier d'un prêt remboursable à échéance de neuf mois. Le taux du prêt (fixé auparavant 18 cts/lb - 397 \$/t pour le sucre brut, et 22,9 cts/lb - 505 \$/t pour le sucre blanc) a été augmenté : $\frac{1}{4}$ de cent chaque année de 2009 à 2011, soit une augmentation de 4,2% en 4 ans (de 18 cts/lb pour le sucre brut à 18,75 cts/lb). Il s'agit du prix auquel est valorisé le sucre que le fabricant engage auprès de l'USDA. A

l'échéance du prêt, l'emprunteur peut, soit le rembourser et récupérer le sucre engagé pour le vendre, soit procéder à l'équivalent d'une vente à l'intervention.

- Contingents de commercialisation

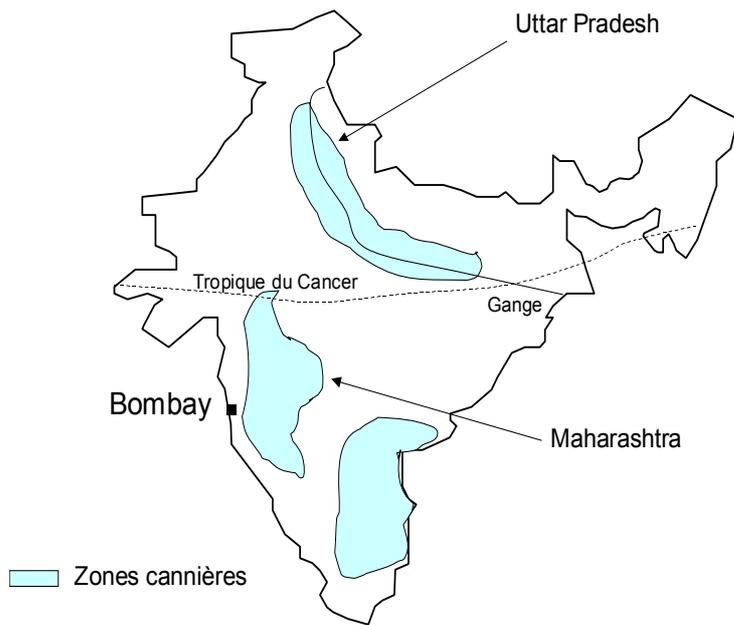
Il correspond à la possibilité pour le Département de l'agriculture (USDA) de fixer des contingents de commercialisation qui constituent un instrument de régulation des prix intérieurs. Par ce moyen, il contrôle les mises sur le marché et limite les abandons de sucre (prêts non recouvrables). Le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture peut réviser les contingents en cours de campagne et doit les suspendre lorsque les prévisions d'importation sont supérieures à 1,139 Mt. Le quota global de commercialisation (*Overall Allotment Quantity*) est établi sur la base du bilan sucrier. Il ne pourra pas être inférieur à 85% de la consommation intérieure ;

- Production d'éthanol

Le nouveau farm bill prévoit également que le sucre excédentaire sur le marché soit utilisé pour produire de l'éthanol. Le sucre utilisé doit être un sucre importé ;

- Contingents tarifaires à l'importation (*Tariff-rate import Quotas*)

Il existe des contingents préférentiels d'importation, les "*Tariff-rate import Quotas*" (TRQ). Ils ont été mis en place en 1982 afin de soutenir le prix intérieur et éviter les ventes à l'intervention. Ils sont assortis d'un engagement minimal, pris par les Etats-Unis auprès de l'OMC en matière d'accès au marché. Les contingents actuels, ajustables en cours de campagne, portent sur 1,569 Mt en 2009/10 (1,139 Mt dans le cadre de l'OMC et 0,430 Mt dans le cadre de l'accord CAFTA). Le contingent tarifaire à l'importation de sucre brut est soumis à une taxe préférentielle de 0,625 cts/lb (13,8 \$/t).. Une taxe quasi prohibitive ("*high tier tariff*") de 15,36 cts/lb (339 \$/t) s'applique aux importations de sucre brut qui dépassent la quantité préférentielle. Compte tenu de l'ensemble de ces accords, y compris de l'ALENA, les Etats-Unis sont maintenant l'un des 3 plus grands importateurs mondiaux, avec la Russie et l'UE.



INDE

- **L'histoire du sucre en Inde**

Présente en Inde depuis environ 5000 ans, la canne à sucre y a été introduite à partir de la Papouasie Nouvelle Guinée dont elle est probablement originaire. Une histoire suffisamment ancienne pour que le mot «sucre» soit issu du sanscrit « Sarkara ». En Inde, la canne à sucre aurait même une origine divine. C'est également à partir de l'Inde que la canne à sucre a été introduite en Europe (Sicile notamment), en Afrique (Canaries, Cap Vert), en Amérique latine et aux Antilles.

Beaucoup plus récemment, après avoir atteint une production sucrière excédentaire dans le courant des années trente, sous l'impulsion d'une politique coloniale britannique volontariste, le sucre est redevenu une production très cyclique. Cette matière première a cependant été une source importante de devises étrangères dans les années 70 grâce à une stratégie exportatrice.

- **Géographie sucrière**

La campagne nationale de la canne se déroule d'octobre à septembre. La canne à sucre représente environ 3 % de la

données générales en 2010

Superficie (1 000 km ²)	3 288
Population (millions d'habitants)	1 155
Croissance démographique annuelle	+ 1,3 % (2009)
PIB par habitant	1 176 \$US(2009)
Evolution annuelle du PIB	+ 7,7 % (2009)
Inflation annuelle	13,2 % (2009)
Part de l'agriculture du PIB	17 %

données sucrières en 2009/10 (valeur brut)

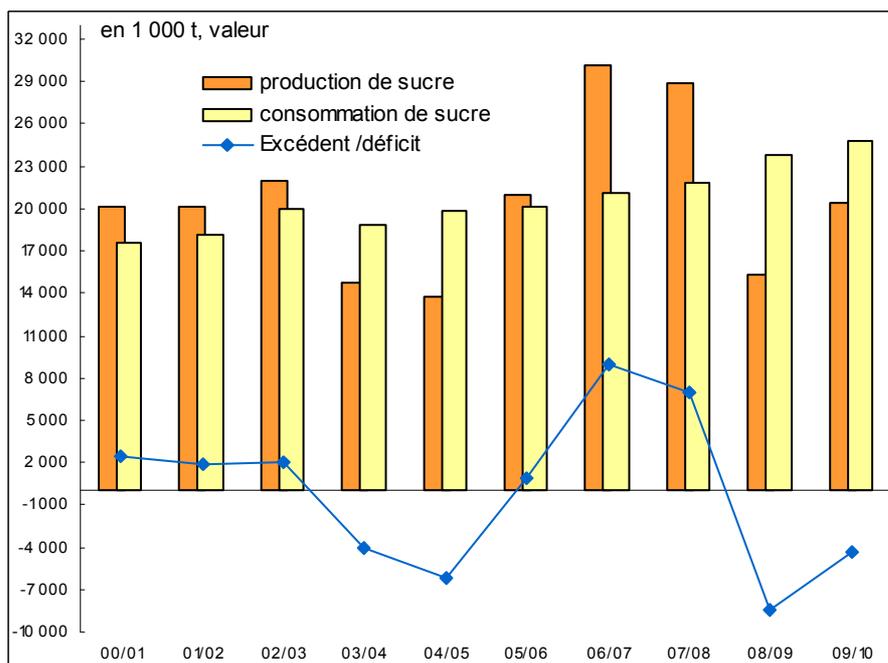
Campagne nationale : octobre - septembre

Production (Mt)	20,5
Importations nettes de sucre (Mt)	3,7
Consommation de sucre (Mt)	24,8
Part des importations nettes dans la consommation	14,9 %
Consommation par habitant (kg)	21,5

surface agricole utile. Elle est cultivée dans l'ensemble du pays. Les surfaces consacrées à la culture de la canne à sucre (4,5 M ha en 2006) sont localisées à 60 % dans le bassin du Gange et à 40 % dans les Etats du Sud (Maharashtra notamment) et de la péninsule tropicale (Tamil Nadu, Karnataka et Andhra Pradesh).

Deux régions néanmoins peuvent être distinguées :

- l'Uttar Pradesh (au nord). Elle est de loin la première région pour la culture de la canne à sucre puisqu'elle compte pour 50 % environ de l'ensemble de la production. Pour autant, le sucre qui y est produit est essentiellement artisanal (gur : obtenu à partir d'un jus de canne séché au soleil) ;
- l'Etat de Maharashtra (au centre ouest) qui concentre l'essentiel de la production industrielle



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

du sucre indien : 2^{ème} producteur de canne en Inde et 1^{er} producteur de sucre industriel.

- **Economie sucrière**

- **La production**

Le premier fait marquant concernant l'économie sucrière indienne est bien l'irrégularité de la production du sucre. Ainsi les variations de production évoluent-elles du simple à plus du double d'une campagne à une autre, soit de 13 à 30 Mt au cours des 10 dernières campagnes.

Deux facteurs contribuent à cette irrégularité :

- le climat et la pluviométrie des moussons qui ont un effet direct sur la teneur en sucre et les rendements ;

- des emblavements qui suivent le niveau des prix .

L'Inde est ainsi tour à tour suivant les campagnes, deuxième producteur mondial de sucre après le Brésil (2009/10), deuxième exportateur mondial (2007/08), ou, largement déficitaire, et l'un des 4 premiers importateurs mondiaux (2008/09 et 2009/10).

- **Les rendements**

Le rendement moyen en canne à sucre s'élève à un peu plus de 65 tonnes/ha en moyenne, de 12 à 14 % de teneur en sucre. Ce rendement est variable suivant les régions. Il dépasse rarement 60 t/ha au nord et s'élève à 85 t/ha au sud où les conditions climatiques sont plus favorables. Pour ce qui concerne le sucre, la productivité est elle aussi variable. La filière artisanale obtient 7 kg de sucre pour 100 kg de canne et la filière industrielle extrait pour sa part plus de 10 kg de sucre pour 100 kg de canne.

- **Les planteurs et les sucreries**

50 millions de personnes vivent de la filière du sucre en Inde, soit 7,5 % de la population rurale indienne, dont 7 à 8 millions de planteurs, regroupés en coopératives régionales. Ces planteurs cultivent chacun en moyenne 0,5 ha. L'approvisionnement d'une sucrerie repose sur environ 17 000 planteurs. La filière artisanale qui produit du « gur » ou du « khandsari » (sucre brun non raffiné), met en oeuvre environ 1/3 de la canne produite, la filière industrielle en utilisant 2/3. La part du sucre artisanal reste cependant difficile à évaluer (entre 5 et 10 de Mt). Cependant, les surfaces cannières consacrées à la filière artisanale n'ont cessé de diminuer.

Aujourd'hui, l'Inde compte plus de 550 sucreries, réparties sur l'ensemble du territoire : 60 % d'entre elles sont des coopératives, les autres étant des entreprises privées ou publiques. Néanmoins, la capacité moyenne des sucreries reste peu élevée, à 2 500 t/jour. Certaines atteignent 10 000 t/jour, mais une grande part d'entre elles ont une capacité inférieure à 1 000 t/jour.

- **L'action de l'Etat**

Une vingtaine de produits agricoles, dont le sucre, sont couverts par un « *prix minimal de soutien* ».

Pour le sucre, l'intervention de l'Etat s'opère de plusieurs façons :

- **sur les prix**

Le gouvernement central fixe annuellement un prix minimal pour la canne, que chaque Etat peut, en fonction des circonstances, relever.

- **sur la distribution**

Une partie du sucre (10 % de la production) est réquisitionnée (le *levy sugar*) par le gouvernement pour la constitution des stocks du système de distribution publique (PDS).

Le sucre restant (le *free sugar*) est revendu librement par les sucreries sur le marché libre (le *free sale price* reste supérieur aux cours mondiaux). Pour autant, c'est le gouvernement qui décide de la quantité que chaque raffinerie peut commercialiser chaque trimestre.

- **sur les stocks et les quantités**

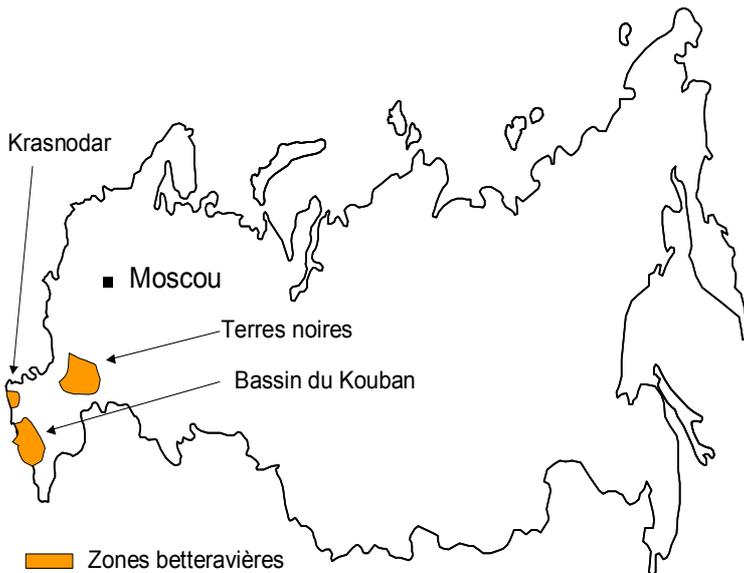
En 2003, le gouvernement a créé un « stock tampon » d'une quantité variable financé par une taxe spéciale. Le contrôle de l'état s'exerce également sur les raffineries, dont les installations et extensions nécessitent une autorisation, et dont les quotas de production sont fixés tous les mois. Par ailleurs, le gouvernement reste très vigilant et se tient prêt à intervenir afin de réguler des fluctuations trop importantes de prix par différentes mesures notamment en matière de commerce extérieur.

- **La consommation**

La consommation connaît une forte croissance, par tête elle dépasse maintenant 20 kg/hab/an pour le sucre « industriel ». La consommation du gur, ou du khandsari touche surtout les zones rurales. La consommation de sucre augmente en moyenne de 3 à 4 % par an. Cette hausse est encore plus marquée au sein des ménages à revenu élevé (environ 300 millions de personnes). Pour l'année 2009/10, ce chiffre est estimé à 24,8 Mt. Ainsi, l'Inde est le premier consommateur de sucre au niveau mondial.

- **Les échanges commerciaux**

Les exportations peuvent être réalisées directement par des producteurs ou des courtiers, après obtention de certificats délivrés par les autorités, en fonction des disponibilités de sucre dans le pays. C'est la raison pour laquelle les exportations sont très variables d'une campagne à l'autre. Le pays pouvant être parmi les premiers importateurs mondiaux et l'année suivante le second exportateur mondial.



données générales en 2010

Superficie (1 000 km ²)	17 075
Population (millions d'habitants)	142,9
Croissance démographique annuelle	- 0,5 %
PIB par habitant	10 412 \$US
Evolution annuelle du PIB	+ 4,3 %
Inflation annuelle	6 %
Part de l'agriculture dans le PIB	5 %

données sucrières en 2009/10 (valeur brut)

Campagne nationale : septembre - janvier

Production (Mt)	3,5
Importations nettes (Mt)	2,5
Part des importations dans la consommation	43,1 %
Consommation (Mt)	5,8
Consommation par habitant (kg)	40,6

RUSSIE

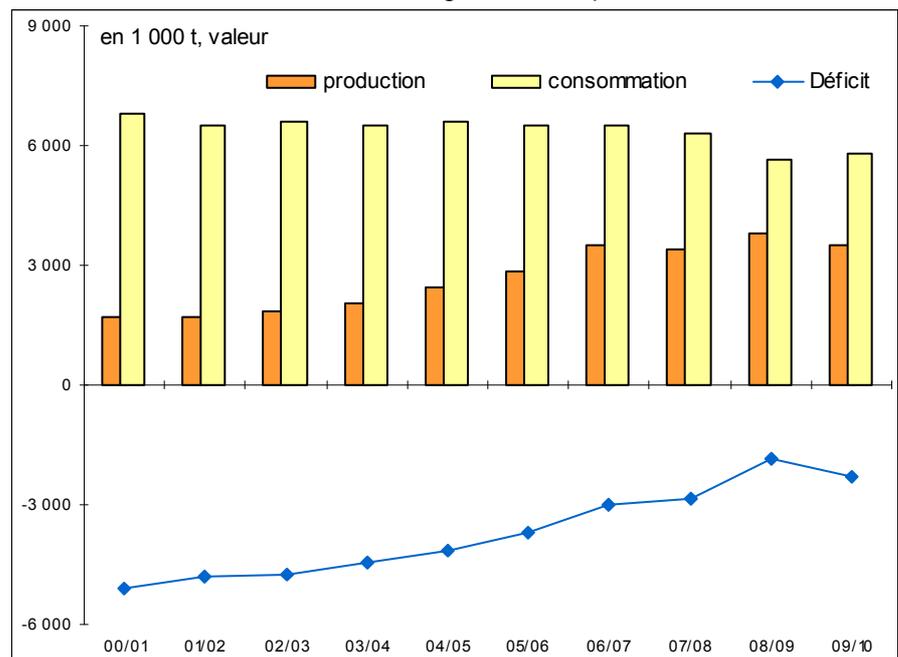
• Histoire sucrière

L'histoire sucrière de la Russie est indissociable de celle de l'URSS. Avant 1960, la politique sucrière soviétique consistait à développer la production parallèlement à l'évolution de la consommation. Suite à la révolution cubaine de 1959, les importations de sucre cubain prirent une place prépondérante dans l'approvisionnement de l'URSS. Le gouvernement soviétique, ayant assimilé le sucre cubain à une source intérieure d'approvisionnement, décida, dans le cadre de sa planification, d'affecter à d'autres secteurs les ressources initialement destinées au secteur sucrier soviétique. De fait, en 1969, l'industrie sucrière soviétique avait cessé toute expansion. Mais de mauvaises récoltes, à la fois en URSS et à Cuba, mirent en évidence la nécessité de relancer l'industrie sucrière soviétique tout en poursuivant le programme d'aide économique à Cuba. Depuis l'effondrement du régime soviétique, l'industrie sucrière nationale peine à se maintenir, malgré une volonté politique affichée de développement de la filière. Ce n'est qu'à partir du début des années 2000 que la politique poursuivie par le gouvernement russe porte ses fruits. La production de betteraves sucrières est, depuis, en

croissance continue et atteint aujourd'hui un record.

• Géographie sucrière

La Russie dispose d'un potentiel agronomique exceptionnel. Avec environ 60 % de la production betteravière, la région des Terres Noires est la principale zone de production, suivie par le nord du Caucase (Krasnodar Kraï) avec 25 % et par le bassin de la Volga (Povolzhsk) avec 15 %. Après la baisse des surfaces dédiées à la betterave au cours de 1991 à 2000 (- 38 % entre 1990/91 et 1999/00), on assiste, depuis quelques campagnes à une progression de la superficie betteravière : celles-ci ont augmenté de plus de 100 % entre



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

2001 et 2008 et dépassent aujourd'hui 1 Mha. Par ailleurs, la Russie souffre d'un handicap climatique naturel : des températures particulièrement froides au printemps peuvent retarder les semis et les intempéries imprévisibles à partir du mois d'octobre endommagent fréquemment la récolte.

- **Economie sucrière**

- *Filière betterave/sucre*

Les difficultés auxquelles se trouve confrontée la filière ne sont pas nouvelles. La chute de la production sucrière constatée jusqu'en 1998/99 résulte tout autant de l'effondrement économique du pays que de la mise en œuvre d'une politique agricole incohérente.

Le gouvernement a réagi à ce déclin en établissant un "plan Sucre". Ce plan très ambitieux a permis un redressement du secteur sucrier. La production de sucre a dépassé 3 Mt en 2006 pour la 1ère fois et a atteint 3,5 Mt en 2007. Le plan comprenait la construction de 17 sucreries nouvelles et la rénovation de 44 usines sur les 92 qui existaient en 2000. Il y a aujourd'hui environ 80 usines en fonctionnement.

La plupart des installations de production ont été privatisées avec la mise en place de nouvelles méthodes de gestion et l'achat de matériel neuf. En amont, producteurs de sucre et planteurs coopèrent sur la base d'accords d'échange.

- *Performances*

Depuis le début des années 1990, les rendements betteraviers ont considérablement diminué, notamment à cause du manque d'intrants et de matériel. Depuis peu, grâce à une utilisation accrue des intrants agricoles, ils s'améliorent. Malgré le fait que la culture betteravière reste très sensible aux conditions climatiques, souvent mauvaises au moment de la récolte, les rendements sont repartis à la hausse à partir de 2001 de 22,5t/ha en 1990, à près de 40 t/ha aujourd'hui.

En revanche le coût de production du sucre augmente sensiblement et régulièrement. Il faut y voir évidemment la contrepartie des investissements importants réalisés dans ce secteur depuis quelques années.

Le pays continue de viser l'autosuffisance qu'il espère atteindre en 2020.

- **Production**

Avec 2,2 % de la production sucrière mondiale, pour un total de 3,5 Mt en 2009/10, le pays confirme sa place au 10ème rang des producteurs mondiaux acquise en 2008/09.

La production russe de sucre de betterave dépasse en effet, pour la première fois, 3 Mt en 2007/08 (3,415 Mt) et se maintient dès lors à ce niveau (3,7 Mt en 2008/09 et 3,5 Mt en 2009/10). Elle n'était encore que de 1,6 Mt en 2001/02.

- **Consommation**

Immédiatement après la chute du régime communiste, la consommation a été réduite de près de 30 %, sous l'effet d'une forte réduction de la demande de sucre dans l'industrie alimentaire, de l'insuffisance de l'offre et de la hausse des prix. Elle est repartie en forte hausse au début des années 2000 pour atteindre environ 6,5 Mt en 2006/07. Depuis, d'année en année, la consommation se réduit sensiblement, elle n'est plus « que » 5,8 Mt en 2009/10. Le pays conserve cependant une consommation par an et par habitant importante. A 40,5 kg (valeur blanc) en 2009/10, celle-ci est très supérieure à la moyenne mondiale. Cette consommation, la plus forte de tous les pays de l'Europe de l'Est, se répartit à raison de 1/3 pour les usages industriels et 2/3 pour les usages domestiques.

- **Importations**

La Russie se caractérise par un déficit structurel considérable qui faisait d'elle l'un des premiers importateurs de sucre au monde. Cependant alors qu'en 2002, la Russie couvrait les trois quarts de ses besoins par des importations de sucre brut, ce taux est inférieur aujourd'hui à 45 %. Les importations de sucre (blanc et brut) sont passés en 10 ans de 5,2 Mt en 1998/99 à moins de 3 Mt depuis 2007/08. Le principal fournisseur de la Russie étant, depuis 2002, le Brésil.

Les variations constatées de la part du sucre blanc dans la structure des importations et notamment la hausse de cette part de 2002 à 2005 sont la conséquence des changements des régimes tarifaires décidés par les autorités qui cherchent à protéger les raffineries nationales.

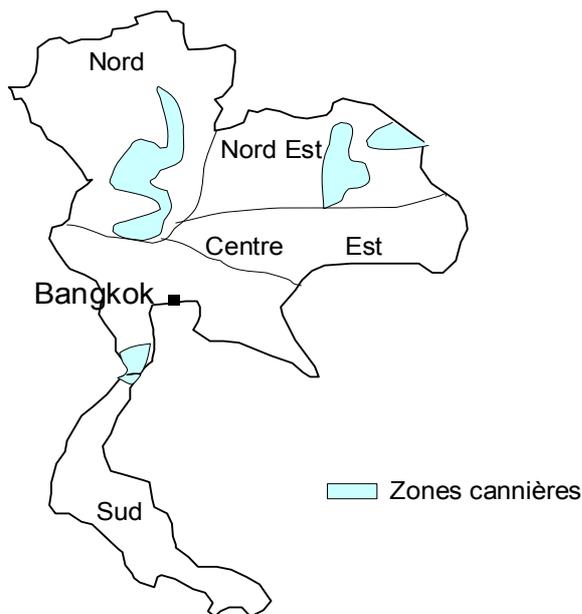
Il n'en demeure pas moins que les importations russes qui constituaient une des variables essentielles de l'équilibre du marché mondial ne cessent de baisser. La Russie n'est déjà plus le premier importateur mondial, au profit de l'Union Européenne, voire des Etats-Unis.

- *Quota d'importation de sucre brut*

La Russie a décidé de ne plus réglementer les importations de sucre par le biais d'un contingent depuis le 1^{er} janvier 2004 (il était de 3,95 Mt en 2003).

- *Taxes à l'importation*

A partir du 1^{er} janvier 2004, le système a été fortement modifié : la suppression des contingents a été assortie de droits variables sur toutes les importations. Les droits mensuels pour le sucre brut dépendent étroitement du cours du sucre à New York et varient entre 50 \$/t et 270 \$/t selon le niveau des cours.



THAÏLANDE

■ Zones cannières

données générales en 2010

Superficie (1 000 km ²)	514
Population (millions d'habitants)	66,5
Croissance démographique annuelle	+ 0,9 %
PIB par habitant	3 218\$US (2009)
Evolution annuelle du PIB	+ 2,3 % (2009)
Inflation annuelle	2,8 %
Part de l'agriculture dans le PIB	10,7 %

données sucrières en 2009/10 (valeur brut)

Campagne nationale : novembre - juin

Production (Mt)	7,1
Exportations nettes (Mt)	5,4
Part de la production de sucre exportée (en net)	76 %
Consommation (Mt)	2,5
Consommation par habitant (kg)	37,6

ment de la culture de la canne à sucre.

L'industrie sucrière est devenue un secteur majeur de l'industrie et joue un rôle important tant économiquement que socialement. La canne génère plus de 50 000 millions de baths par an (soit 1,150 milliards d'Euros - 100 baths = environ 2,30 euros) et fait travailler plus d'un million de personnes (planteurs et activités annexes).

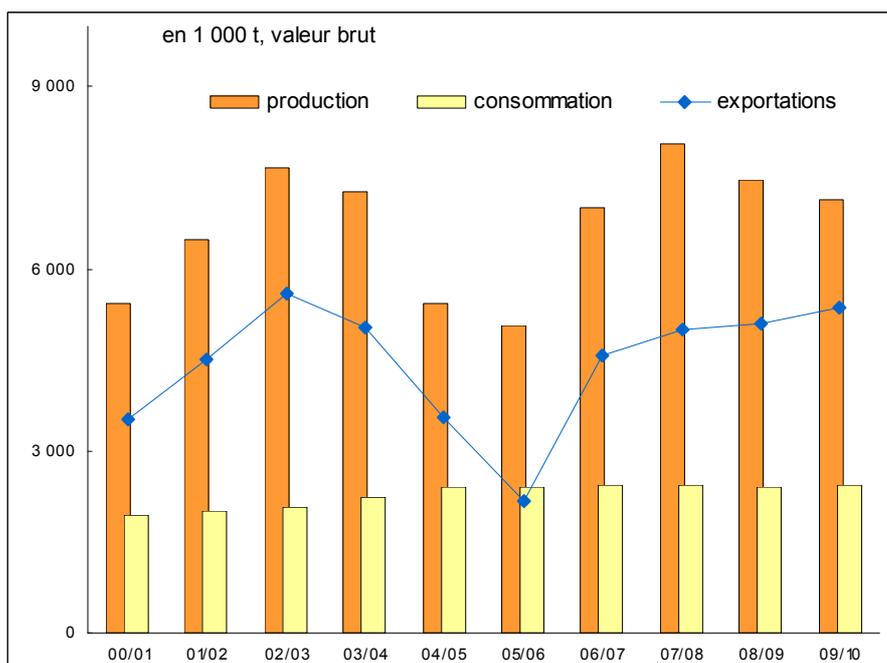
• Histoire sucrière

La Thaïlande cultive la canne depuis le 14^e siècle. En 1937 est fondée la Thai Sugar Organisation, qui construit la première sucrerie moderne du pays, à Lampang (Nord). En 1960, la Thaïlande est autosuffisante en sucre. Elle dégage en 1961 un excédent exportable, qui se révèle difficile à écouler de façon rentable sur le marché mondial. Le gouvernement vote alors le Sugar Industry Act afin de contrôler l'expansion de l'industrie et d'améliorer les conditions d'extraction et la qualité du sucre obtenu. Par ailleurs, il subventionne l'exportation de sucre.

Dès la fin des années 70, le développement de l'industrie sucrière s'accélère sous l'impulsion de groupes privés qui investissent massivement dans cette activité. La Thaïlande met progressivement en place, comme pour d'autres produits agricoles, une stratégie d'exportation, notamment à destination des autres pays membres de l'ASEAN, l'accord de libre-échange du sud-est asiatique, mais également de la Chine, où la demande potentielle est jugée considérable. Elle lance des plans quinquennaux (1992-1997, 2002-2007) de développe-

• Géographie sucrière

La canne est cultivée dans toute la Thaïlande (à l'exception d'une partie du sud du pays). Au nord-est, bien que les terres accidentées soient peu fertiles, les pluies abondantes permettent d'accroître la richesse des cannes, compensant ainsi une baisse des superficies (gagnées par le manioc, le maïs et l'hévéa) : en 2000, cette région a produit



Sources : Bilan ISO, FranceAgriMer

50 % du sucre du pays. La canne est également cultivée dans le centre, où le sol argileux retient l'eau. Toutefois cette région, touchée par l'urbanisation et la spéculation foncière, tend à s'effacer au profit du nord et du nord-est. L'est, région au sol perméable, souffre de la sécheresse.

- **Economie sucrière**

- *Filière canne / sucre*

La filière est très encadrée. Entre les planteurs et les usines se trouvent de puissants intermédiaires, avec lesquels les usines contractent des quotas de livraison de cannes, la mise en place et le recouvrement des crédits. Ces intermédiaires sont souvent également des marchands d'engrais et des transporteurs, ce qui place les planteurs dans une dépendance totale.

La Thaïlande compte 46 usines, un nombre resté constant depuis des années afin d'éviter une surproduction. La capacité de mise en œuvre de la canne est d'environ 80 Mt mais n'a jamais été utilisé par les sucreries. Celles-ci tournent souvent à 70 % de leurs capacités.

- *Rendements et rentabilité*

Les rendements en canne sont le point faible du secteur. Les cannes sont fortement exposées aux variations climatiques. C'est le cas particulièrement au Nord-est où 90 % plantations ne sont pas irriguées et donc tributaires de la pluviométrie. Les rendements sont estimés à environ 66 t/ha pour la campagne record de 2002/03 alors qu'ils sont de 85 t/ha pour le Centre/sud du Brésil et près de 90 t/ha en Australie.

Malgré l'instauration en 1992 du paiement des cannes en fonction de leur richesse en sucre, la teneur en sucre ne dépasse guère 11 %.

- **Production**

Après le record de la production Thaïlandaise de 8,06 Mt atteint en 2007/08, celle-ci recule fortement en 2008/09, de 7,2 %, à 7,48 Mt, et encore de 4,6 % en 2009/10 à 7,13 Mt. Ce recul, semblable à celui constatée de 2002/03 à 2005/06, est plus lié à des conditions climatiques particulièrement défavorables, et donc une baisse des rendements en sucre et en canne, qu'à des raisons structurelles. Elle s'explique également en 2009 par une baisse des surfaces plantées en canne au profit de cultures plus rentables pour les planteurs. En conséquence, la part de la Thaïlande dans la production mondiale, si elle reste stable de 2007/08 à 2008/09 à 4,8 où 4,9 %, recule en 2009/10 à 4,4 %.

- **Consommation**

Elle se stabilise aujourd'hui à 2,5 Mt après avoir connu, depuis le début des années 1980, une croissance forte. La consommation de sucre par habitant est d'ailleurs élevée, de l'ordre de 40 kg/

hab/an.

- **Exportations**

La Thaïlande a d'abord construit son expansion sur le développement des exportations de sucre brut. Celui-ci était habituellement exporté en totalité mais, depuis 1998, les industriels adaptent leur politique d'exportation au niveau des cours mondiaux, ce qui les contraint, certaines années, à ne pas conserver des stocks.

Les principaux acheteurs sont pour le sucre brut le Japon, la Chine et l'Indonésie et, pour le sucre blanc, l'Indonésie, le Cambodge et le Bangladesh. Suivant le niveau de la prime du blanc sur le marché international, la fin de la campagne peut donner lieu à la refonte de quantités importantes de sucre brut en sucre blanc.

- **Régime sucrier**

- *Quotas*

La production est divisée en 3 quotas répartis par usine.

Le Quota A : sucre blanc (de plantation ou raffiné), équivalent à peu près à la demande nationale, qui a été fixée à 2 Mt pour 2006/07.

Le Quota B : sucre brut destiné à l'exportation, commercialisé par la Thai Cane and Sugar Corporation pour couvrir les contrats à long terme. Le "Cane & Sugar Board", l'office public du sucre, attribue le quota B à chaque sucrerie, sur la base des exportations réalisées durant les 3 années précédentes. Il a été fixé à 800 000 t pour 2006/07.

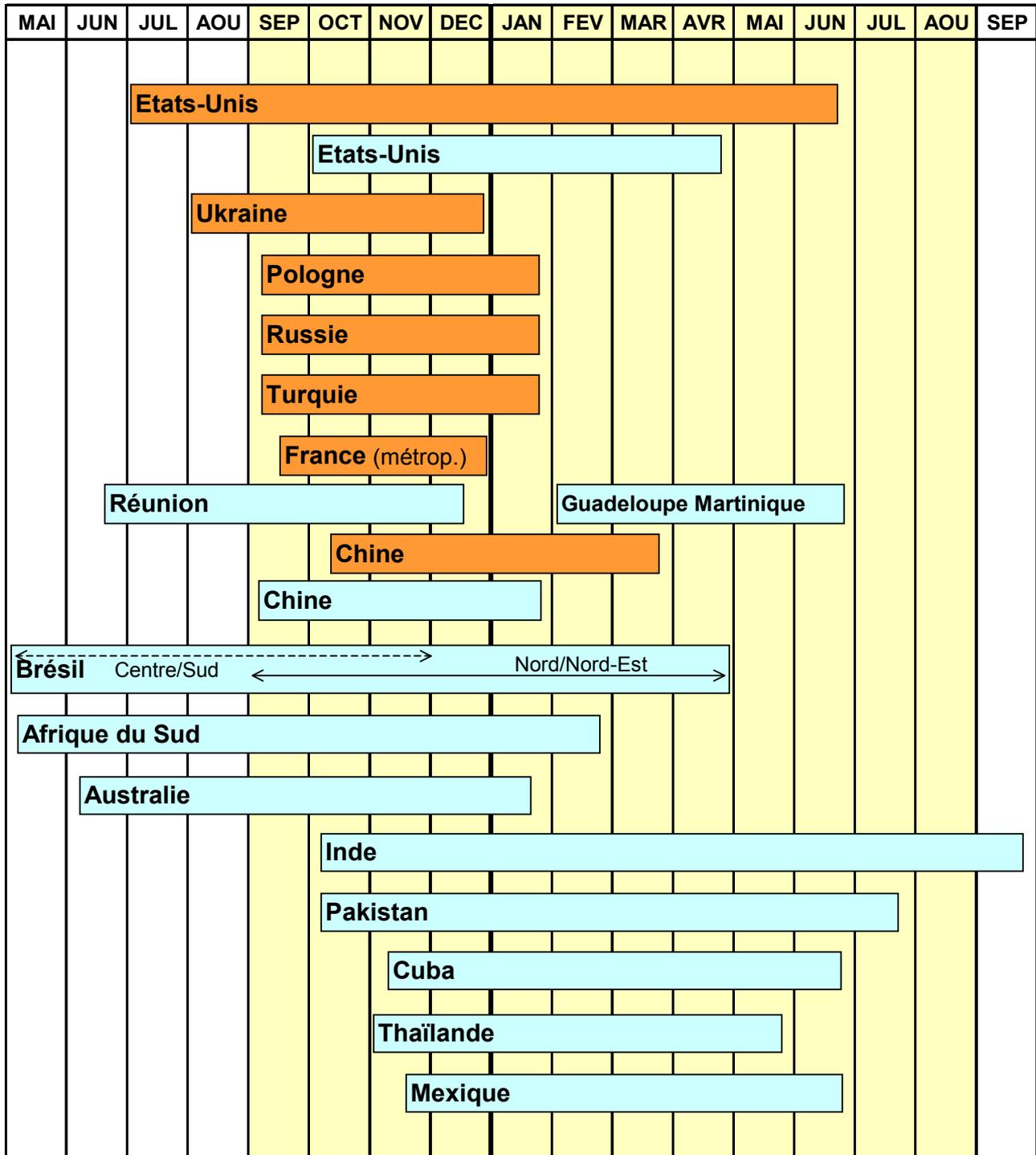
Le Quota C : Ce quota concerne la quantité de sucre restant. Il doit être intégralement exporté par des sociétés de négoce privées.

- **L'action de l'Etat**

Depuis 1984, avec le Sugar Industry Act, le produit des ventes de sucre (intérieures et à l'exportation), était divisé dans une proportion 70/30 entre les planteurs et les fabricants. Le revenu des mélasses est inclus depuis 1989. Le prix payé aux planteurs repose donc sur les revenus du marché intérieur et sur ceux des exportations pour les quotas B et C.

Envisagée depuis quelques années, la libéralisation du secteur n'a toujours pas eu lieu.

Calendrier des récoltes cannières et betteravières des principaux pays producteurs de sucre



Canne

Betterave

LA SITUATION MONDIALE

Annexes statistiques

Campagnes 2008/09 et 2009/10

	Page
Tab 1 : Evolution du bilan mondial du sucre depuis 2000/01 (données ISO).....	104
Tab 2 : Evolution du bilan mondial du sucre depuis 2000/01 (données ISO - FAM).....	105
Tab 3 : Production et consommation de sucre dans le monde (par régions) en 2008/09 et 2009/10	106 à 109
Tab 4 : Evolution de la production et de la consommation mondiales de sucre depuis la campagne 1970/71	110
Tab 5 : Evolution des stocks mondiaux de sucre, du rapport stocks / consommation et du cours mondial (spot) depuis 1970/71	111
Tab 6 : Evolution des cours mondiaux du sucre (spot) sur le marché de New York en 2008/09	112
Tab 7 : Evolution des cours mondiaux du sucre (spot) sur le marché de New York en 2009/10	113
Tab 8 : Evolution du premier terme coté sur les marchés du sucre de Londres et de New York en 2008/09.....	114
Tab 9 : Evolution du premier terme coté sur les marchés du sucre de Londres et de New York en 2009/10.....	115
Tab 10 : Echange de sucre brut et de sucre blanc - Classement des principaux pays exportateurs et importateurs en 2008/09	116
Tab 11 : Echange de sucre brut et de sucre blanc - Classement des principaux pays exportateurs et importateurs en 2009/10	116
Tab 12 : Population et consommation individuelle mondiales en 2008, 2009 et 2010	117

Tableau 1 : Evolution du bilan mondial du sucre depuis 2000/01 (données ISO non retraitées)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Stock initial	59,02	58,36	58,89	65,59	64,27	57,60	54,97	64,38	72,41	62,41
Importations	39,68	43,30	45,16	45,23	47,99	48,69	48,90	48,29	48,14	53,39
Production	130,63	137,17	148,47	142,28	140,77	150,17	165,61	165,53	150,64	160,57
Exportations	39,63	43,88	45,20	45,14	48,47	49,21	48,81	48,52	47,88	53,02
Consommation	131,33	136,08	141,73	143,69	146,97	152,29	156,28	159,52	160,91	164,55
Stock final	58,36	58,89	65,59	64,27	57,60	54,97	64,38	72,41	62,41	58,80
Stock final / Consommation	44,44%	43,27%	46,28%	44,73%	39,19%	36,09%	41,20%	45,39%	38,79%	35,73%

Tableau 2 : Evolution du bilan mondial du sucre depuis 2000/01 (données ISO - FAM)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Stock initial	46,05	48,44	51,46	60,91	60,69	52,67	52,89	61,96	67,93	57,90
Importations	37,50	39,63	43,88	45,20	45,14	48,47	49,21	48,81	48,52	47,88
Production	133,73	139,09	151,18	143,47	138,95	152,51	165,35	167,61	151,72	162,17
Exportations	37,50	39,63	43,88	45,20	45,14	48,47	49,21	48,81	48,52	47,88
Consommation	131,33	136,08	141,73	143,69	146,97	152,29	156,28	161,63	161,76	166,00
Stock final	48,44	51,46	60,91	60,69	52,67	52,89	61,96	67,93	57,90	54,06
Stock final / Consommation	36,89%	37,82%	42,97%	42,24%	35,84%	34,73%	39,64%	42,03%	35,79%	32,57%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

**Tableau 3 : Production et consommation de sucre dans le monde
(par régions) en 2008/09 et 2009/10**

P A Y S / REGIONS	2008/09			2009/10		
	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUC-TION	CONSOMMA-TION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
EUROPE						
UNION EUROPEENNE *						
Allemagne	3 973	3 545	428	4 573	3 395	1 178
Autriche	446	310	136	414	315	99
Belgique	785	595	190	914	600	314
Danemark	432	255	177	484	260	224
Espagne	661	1 275	-614	651	1 270	-619
Finlande	75	205	-130	95	205	-110
France	4 725	3 123	1 602	5 346	3 210	2 136
Grèce	171	315	-144	187	315	-128
Irlande	0	171	-171	0	175	-175
Italie	541	1 695	-1 154	553	1 700	-1 147
Pays bas	938	773	165	1 079	762	317
Portugal	1	295	-294	1	300	-299
Royaume Uni	1 296	2 375	-1 079	1 413	2 370	-957
Suede	352	395	-43	438	400	38
<i>Total UE 15</i>	<i>14 395</i>	<i>15 327</i>	<i>-932</i>	<i>16 148</i>	<i>15 277</i>	<i>871</i>
Rep Tchèque	451	610	-159	521	600	-79
Hongrie	112	315	-203	117	315	-198
Pologne	1 397	1 690	-293	1 790	1 710	80
Slovaquie	126	230	-104	176	230	-54
Autres NEM	74	407	-333	115	408	-293
<i>Total UE 25</i>	<i>16 554</i>	<i>18 579</i>	<i>-2 024</i>	<i>18 867</i>	<i>18 540</i>	<i>328</i>
Bulgarie	0	280	-280	0	285	-285
Roumanie	122	605	-483	159	610	-451
Total UE 27	16 676	19 464	-2 788	19 026	19 435	-409
AUTRE EUROPE						
Norvege	0	167	-167	0	165	-165
Russie	3779	5652	-1 873	3500	5800	-2 300
Serbie	340	330	10	490	330	160
Suisse	270	515	-245	305	510	-205
Turquie	2347	2186	161	2700	2260	440
Ukraine	1700	2121	-421	1377	2100	-723
Autres	930	1010	-80	883	1021	-138
TOTAL AUTRE	9 366	11 981	-2 615	9 255	12 186	-2 931
TOTAL EUROPE	26 042	31 445	-5 403	28 281	31 621	-3 340

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

**Tableau 3 : Production et consommation de sucre dans le monde
(par régions) en 2008/09 et 2009/10**

P A Y S / REGIONS	2008/09			2009/10		
	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
AFRIQUE						
Afrique du nord						
Algérie	0	1 280	-1 280	0	1 315	-1 315
Egypte	1 700	2 738	-1 038	1 775	2 755	-980
Libye	0	285	-285	0	290	-290
Maroc	410	1 147	-737	410	1 180	-770
Tunisie	0	361	-361	0	375	-375
Total Afrique du Nord	2 110	5 811	-3 701	2 185	5 915	-3 730
Afrique Subsaharienne						
Côte d'Ivoire	145	225	-80	145	250	-105
Kenya	594	825	-231	595	835	-240
Madagascar	25	149	-124	16	149	-133
Malawi	305	185	120	310	185	125
(Ile) Maurice	506	40	466	485	42	443
Mozambique	218	180	38	340	190	150
Nigeria	21	1199	-1 178	38	1240	-1 202
République Sud afri-caine	2 342	1829	513	2 125	1910	215
Soudan	754	1041	-287	800	1150	-350
Swaziland	667	55	612	650	57	593
Tanzanie	282	425	-143	275	425	-150
Zambie	300	120	180	410	125	285
Zimbabwe	257	170	87	320	170	150
Autres	1 209	3334	-2 125	1 235	3456	-2 221
Total Afrique Subsaharienne	7 625	9 777	-2 152	7 744	10 184	-2 440
TOTAL AFRIQUE	9 735	15 588	-5 853	9 929	16 099	-6 170

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

**Tableau 3 : Production et consommation de sucre dans le monde
(par régions) en 2008/09 et 2009/10**

P A Y S / REGIONS	2008/09			2009/10		
	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUC-TION	CONSOM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
AMERIQUE						
Amérique du nord						
Canada	70	1 420	-1 350	125	1 420	-1 295
Mexique	5 169	5 136	33	5 025	5 125	-100
USA	6 595	9 709	-3 114	7 230	10 020	-2 790
Total Amérique du Nord	11 834	16 265	-4 431	12 380	16 565	-4 185
Amérique Centrale						
Barbade	32	15	17	32	15	17
Costa Rica	343	229	114	410	230	180
Cuba	1 378	675	703	1 275	680	595
Rep Dominicaine	520	352	168	510	360	150
Salvador	582	239	343	625	245	380
Guatemala	2 332	680	1 652	2 450	705	1 745
Honduras	398	295	103	405	305	100
Jamaïque	126	124	2	160	127	33
Nicaragua	520	230	290	545	235	310
Panama	155	129	26	160	132	28
Trinité et Tobago	0	71	-71	0	70	-70
Autres	98	285	-187	93	298	-205
Total Amérique Centrale	6 484	3 324	3 160	6 665	3 402	3 263
Amérique du Sud						
Argentine	2 407	1 774	633	2 470	1 825	645
Bolivie	360	339	21	360	350	10
Brésil	35 747	12 008	23 739	41 208	12 300	28 908
Chili	280	750	-470	370	765	-395
Colombie	2 373	1 590	783	2 264	1 610	654
Equateur	510	516	-6	505	525	-20
Guyane	240	27	213	240	28	212
Paraguay	160	129	31	160	130	30
Pérou	1 000	1 150	-150	1 050	1 180	-130
Surinam	7	22	-15	7	22	-15
Uruguay	7	122	-115	6	125	-119
Venezuela	710	1 109	-399	695	1 115	-420
Total Amérique du sud	43 801	19 536	24 265	49 335	19 975	29 360
TOTAL AMERIQUE	62 119	39 125	22 994	68 380	39 942	28 438

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

**Tableau 3 : Production et consommation de sucre dans le monde
(par régions) en 2008/09 et 2009/10**

P A Y S / REGIONS	2008/09			2009/10		
	PRODUC-TION	CONSUM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)	PRODUC-TION	CONSUM-MATION	EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
ASIE						
Péninsule Indienne						
Bangladesh	170	1 250	-1 080	170	1 250	-1 080
Inde	15 290	23 762	-8 472	20 450	24 800	-4 350
Pakistan	3 500	4 600	-1 100	3 350	4 615	-1 265
Total Péninsule Indienne	18 960	29 612	-10 652	23 970	30 665	-6 695
Asie du Sud Est						
Chine	13 585	15 000	-1 415	11 650	15 500	-3 850
Corée du Sud	0	1 275	-1 275	0	1 275	-1 275
Hong Kong	0	180	-180	0	180	-180
Indonésie	2 850	5 085	-2 235	2 725	5 310	-2 585
Japon	950	2 265	-1 315	935	2 260	-1 325
Malaysie	35	1 315	-1 280	35	1 325	-1 290
Philippines	2 056	1 921	135	2 075	2 050	25
Singapour	0	319	-319	0	315	-315
Taiwan	65	638	-573	65	640	-575
Thaïlande	7 478	2 399	5 079	7 131	2 450	4 681
Vietnam	1 055	1 125	-70	995	1 175	-180
Total Asie du Sud Est	28 074	31 522	-3 448	25 611	32 480	-6 869
Proche Orient / Asie Centrale						
Iran	600	2 328	-1 728	850	2 375	-1 525
Israël	0	488	-488	0	495	-495
Arabie Saoudite	0	895	-895	0	925	-925
Syrie	150	855	-705	150	855	-705
Emirats arabes unis	0	167	-167	0	175	-175
Autres Asie	495	5 340	-4 845	548	5 380	-4 832
Total Proche Orient / Asie Centrale	1 245	10 073	-8 828	1 548	10 205	-8 657
TOTAL ASIE	48 279	71 207	-22 928	51 129	73 350	-22 221
Océanie						
Australie	5 314	1 326	3 988	4 100	1 336	2 764
Fidji	196	47	149	310	60	250
Nouvelle Zélande	0	225	-225	0	230	-230
Autres	37	76	-39	37	75	-38
Total Océanie	5 547	1 674	3 873	4 447	1 701	2 746
<i>Commerce mondial inconnu</i>		2 719	-2 719		3 287	-3 287
TOTAL GENERAL	151 722	161 758	-10 036	162 166	166 000	-3 834

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

Tableau 4 : Evolution de la production et de la consommation mondiales de sucre depuis la campagne 1970/71

	PRODUCTION		CONSOMMATION		EXCEDENT (+) DEFICIT (-)
	en 1 000 t valeur brut	Variation par rapport à la campagne pré- cédente	en 1 000 t va- leur brut	Variation par rapport à la campagne pré- cédente	en 1 000 t valeur brut
1970/71	71 030	- 2,7%	72 760	+ 3,1%	- 1 730
1971/72	72 176	+ 1,6%	74 333	+ 2,2%	- 2 157
1972/73	75 550	+ 4,7%	76 354	+ 2,7%	- 804
1973/74	78 537	+ 4,0%	78 275	+ 2,5%	+ 262
1974/75	77 956	- 0,7%	75 931	- 3,0%	+ 2 025
1975/76	81 109	+ 4,0%	78 462	+ 3,3%	+ 2 647
1976/77	86 714	+ 6,9%	81 274	+ 3,6%	+ 5 440
1977/78	91 205	+ 5,2%	85 113	+ 4,7%	+ 6 092
1978/79	91 010	- 0,2%	89 334	+ 5,0%	+ 1 676
1979/80	85 101	- 6,5%	90 125	+ 0,9%	- 5 024
1980/81	88 731	+ 4,3%	89 969	- 0,2%	- 1 238
1981/82	100 927	+ 13,7%	91 948	+ 2,2%	+ 8 979
1982/83	100 603	- 0,3%	93 726	+ 1,9%	+ 6 877
1983/84	98 002	- 2,6%	96 039	+ 2,5%	+ 1 963
1984/85	100 437	+ 2,5%	98 215	+ 2,3%	+ 2 222
1985/86	98 578	- 1,9%	100 457	+ 2,3%	- 1 879
1986/87	104 201	+ 5,7%	105 922	+ 5,4%	- 1 721
1987/88	104 682	+ 0,5%	107 172	+ 1,2%	- 2 490
1988/89	104 601	- 0,1%	107 027	- 0,1%	- 2 426
1989/90	109 104	+ 4,3%	109 552	+ 2,4%	- 448
1990/91	115 344	+ 5,7%	107 078	- 2,3%	+ 8 266
1991/92	116 505	+ 1,0%	108 204	+ 1,1%	+ 8 301
1992/93	112 408	- 3,5%	109 204	+ 0,9%	+ 3 204
1993/94	111 010	- 1,2%	109 769	+ 0,5%	+ 1 241
1994/95	116 084	+ 4,6%	114 963	+ 4,7%	+ 1 121
1995/96	125 890	+ 8,4%	107 078	- 6,9%	+ 18 812
1996/97	124 092	- 1,4%	118 072	+ 10,3%	+ 6 020
1997/98	128 773	+ 3,8%	124 788	+ 5,7%	+ 3 985
1998/99	135 422	+ 5,2%	125 758	+ 0,8%	+ 9 664
1999/00	134 264	- 0,9%	127 622	+ 1,5%	+ 6 642
2000/01	133 725	- 0,4%	131 332	+ 2,9%	+ 2 393
2001/02	139 093	+ 4,0%	136 076	+ 3,6%	+ 3 017
2002/03	151 180	+ 8,7%	141 732	+ 4,2%	+ 9 448
2003/04	143 472	- 5,1%	141 629	- 0,1%	+ 1 842
2004/05	138 953	- 3,1%	144 453	+ 2,0%	- 5 501
2005/06	152 508	+ 9,8%	152 290	+ 5,4%	+ 218
2006/07	165 348	+ 8,4%	156 284	+ 2,6%	+ 9 064
2007/08	167 609	+ 1,4%	161 632	+ 3,4%	+ 5 977
2008/09	151 722	- 9,5%	161 758	+ 0,1%	- 10 036
2009/10	162 166	+ 6,9%	166 000	+ 2,6%	- 3 834

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

Tableau 5 : Evolution des stocks mondiaux, du rapports stocks / consommation et du cours mondial du sucre depuis 1970/71

	Stocks mondiaux (données ISO)		Cours mondial moyen de la campagne (spot en \$/t)		
	en fin de campagne (1 000 t, v. brut)	Rapport Stocks / Consommation	PARIS sucre blanc (2)	LONDRES sucre blanc(2)	NEW YORK sucre brut
1970/71	18 751	25,80%	115,2	-	95,24
1971/72	16 890	22,70%	166,7	-	141,75
1972/73	16 399	21,50%	237,71	-	194,44
1973/74	16 230	20,70%	446,2	-	416,67
1974/75	17 599	23,20%	868,13	-	660,93
1975/76	20 639	26,30%	368,06	-	300,26
1976/77	25 097	30,90%	235,7	-	182,54
1977/78	30 519	35,90%	202,53	-	165,78 (1)
1978/79	31 651	35,40%	220,15	-	181,00 (1)
1979/80	26 062	28,90%	537,32	-	469,14
1980/81	25 620	28,50%	632,9	-	546,74
1981/82	33 632	36,60%	289,96	-	229,94
1982/83	40 165	42,90%	235,91	-	167,11
1983/84	41 010	42,70%	197,36	198,91	148,59
1984/85	41 388	42,10%	144,59	145,42	80,91
1985/86	38 559	38,40%	184,92	184,9	132,28
1986/87	35 801	33,80%	186,64	186,56	136,46
1987/88	33 380	31,10%	238,76	239,41	197,27
1988/89	31 093	29,00%	336	335,65	255,27
1989/90	30 761	28,10%	412,49	412,23	307,32
1990/91	35 700	33,34%	305,2	304,65	207
1991/92	40 561	37,49%	282,33	280,71	203,47
1992/93	40 354	36,95%	273,53	272,73	210,63
1993/94	37 910	34,54%	317,97	317,54	242,14
1994/95	38 506	33,49%	394,82	394,05	305,37
1995/96	46 278	39,19%	385,35	385,28	274,93
1996/97	47 175	38,95%	321,86	321,52	255,84
1997/98	48 173	38,60%	280,8	280,68	246,25
1998/99	55 282	43,96%	219,09	219,56	157,76
1999/00	58 303	45,68%	-	196,02	159,81
2000/01	58 363	44,44%	-	252,64	219,37
2001/02	58 885	43,27%	-	235,03	165,74
2002/03	65 590	46,28%	-	222,90	179,63
2003/04	64 271	44,73%	-	221,99	168,60
2004/05	57 602	39,19%	-	268,59	225,97
2005/06	54 966	36,09%	-	393,65	347,28
2006/07	64 383	41,20%	-	-	258,74
2007/08	72 406	45,39%	-	-	295,73
2008/09	62 409	38,79%	-	-	351,28
2009/10	58 800	35,73%	-	-	531,27

Sources : Bilan ISO, CFTC

1- En raison de la suspension de la cotation du spot à New York entre le 3/11/77 et le 19/8/79, ces données correspondent à la moyenne, pour ces deux campagnes, du prix quotidien que l'ISO a déterminé en ramenant le London Daily Price à la position FOB Caraïbes par déduction du coût de l'assurance et du fret et en le convertissant sur la base du rapport £/\$ du jour.

2- La cotation a été arrêtée le 26/11/99 à Paris et au 30 juin 2006 à Londres.

Tableau 6 : Evolution des cours mondiaux du sucre (SPOT) sur le marché de New York – 2008/09

	OCTOBRE 2008	NOVEMBRE 2008	DECEMBRE 2008	JANVIER 2009	FEVRIER 2009	MARS 2009	AVRIL 2009	MAI 2009	JUIN 2009	JUILLET 2009	AOUT 2009	SEPT 2009	Moyenne de la campagne
NEW YORK (en cts/lb)													
moyenne	12,99	12,87	12,29	13,11	13,90	13,83	14,43	16,76	16,94	18,57	22,41	23,11	15,93
maximum	15,32	13,79	12,94	13,78	14,51	14,51	15,67	17,29	18,67	19,58	25,02	24,85	
minimum	11,77	12,39	11,63	12,36	13,43	13,28	13,34	16,30	16,15	17,73	19,97	21,73	
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)													
New York	286,38	283,73	270,94	289,02	306,44	304,89	318,12	369,49	373,46	409,39	494,05	509,48	351,28
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes)													
New York	214,96	222,92	201,42	218,36	239,72	233,60	241,17	270,97	266,48	290,65	346,21	349,89	258,03

Tableau 7 : Evolution des cours mondiaux du sucre (SPOT) sur le marché de New York – 2009/10

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	Moyenne de
	2009	2009	2009	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	la campagne
NEW YORK (en cts/lb)													
moyenne	23,24	22,88	25,28	28,94	27,29	21,36	19,87	19,59	21,24	23,42	25,09	31,19	24,12
maximum	24,34	23,88	27,76	30,64	30,10	23,86	20,90	21,09	22,55	25,25	26,09	33,93	
minimum	21,62	22,13	22,52	27,46	24,76	19,36	18,93	18,07	19,70	21,94	23,51	26,74	
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)													
New York	512,43	504,49	557,36	637,93	601,63	471,00	438,01	431,90	468,33	516,34	553,08	687,53	531,67
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes)													
New York	345,85	338,25	381,40	446,97	439,60	347,12	326,73	343,73	383,61	404,34	428,94	526,16	392,73

Tableau 8 : Evolution du premier terme coté (1) (2) sur les marchés de Londres et de New York – 2008/09

	OCT. 2008	NOV. 2008	DEC. 2008	JANVIER 2009	FEVRIER 2009	MARS 2009	AVRIL 2009	MAI 2009	JUIN 2009	JUILLET 2009	AOÛT 2009	SEPT 2009	Moyenne de la campagne
LONDRES (en \$/tm)	(décembre)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(août)	(août)	(août)	(octobre)	(octobre)	(décembre)	
moyenne	332,39	330,61	314,92	345,43	387,40	392,56	405,14	443,07	440,38	470,86	547,47	579,13	415,91
maximum	386,90	358,20	328,60	373,50	401,00	408,00	427,30	453,00	458,70	493,80	577,00	618,00	618,00
minimum	298,70	320,00	294,80	324,60	374,00	377,70	391,20	429,00	422,90	452,30	502,90	545,60	294,80
NEW YORK (en cts/lb)	(mars)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(juillet)	(juillet)	(juillet)	(octobre)	(octobre)	(janvier)	
moyenne	11,70	11,83	11,32	12,24	13,30	12,92	13,55	15,47	15,54	17,82	21,72	23,22	15,05
maximum	13,93	12,71	11,89	12,92	13,90	13,62	14,36	15,94	16,93	18,75	24,37	25,09	25,09
minimum	10,76	11,28	10,57	11,43	12,88	12,48	12,85	14,95	14,80	16,96	19,14	21,90	10,57
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)													
New York	257,98	247,73	249,56	269,93	293,13	284,84	298,83	341,01	342,56	392,78	478,82	511,91	331,89
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes)													
Londres	249,50	259,67	234,15	260,93	303,01	300,81	307,05	325,01	314,19	334,23	383,70	397,71	305,93
New York	193,65	194,57	185,55	203,89	229,28	218,27	226,48	250,14	244,40	278,81	335,59	351,54	243,57
PRIME (en \$/t) (Ecart entre Londres et New York) (3)	55,85	65,10	48,60	57,02	73,51	82,54	80,42	74,48	69,79	55,63	68,65	67,22	84,02

(1) Il s'agit, à Londres, de la première échéance disponible cotée pendant un mois entier et, à New York, du terme le plus proche de celui retenu à Londres.

(2) Les cotations s'entendent : à Londres, pour du sucre blanc, marchandise logée en sacs de jute neufs doublés polyéthylène de 50 kg, à la position FOB arrimé ports européens ; à New York (contrat n° 11), pour du sucre brut, base 96° de polarisation, en vrac à la position FOB arrimé ports des Caraïbes et autres ports désignés par le règlement régissant ce contrat.

(3) A noter qu'en septembre, octobre, avril, mai et juin, le terme de référence n'est pas le même à Londres et à New York.

Tableau 9 : Evolution du premier terme coté (1) (2) sur les marchés de Londres et de New York – 2009/10

	OCTOBRE 2009	NOV. 2009	DECEMBRE 2009	JANVIER 2010	FEVRIER 2010	MARS 2010	AVRIL 2010	MAI 2010	JUIN 2010	JUILLET 2010	AOUT 2010	SEPT. 2010	Moyenne de la campagne
LONDRES (en \$/tm)	(décembre)	(décembre)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(août)	(août)	(août)	(octobre)	(octobre)	
moyenne	584,28	601,89	653,02	734,65	711,74	540,70	477,65	471,88	508,77	532,81	557,26	594,07	580,73
maximum	609,30	624,50	710,20	759,00	739,30	636,30	503,40	503,70	544,10	585,70	586,90	645,00	
minimum	549,90	575,50	599,80	717,00	653,90	473,70	453,20	437,80	456,80	468,60	524,10	533,50	
NEW YORK (en cts/lb)	(octobre)	(mars)	(mars)	(mars)	(mars)	(mai)	(mai)	(juillet)	(juillet)	(juillet)	(octobre)	(octobre)	
moyenne	22,58	22,19	24,90	28,38	25,88	19,26	16,34	14,60	15,81	17,62	19,22	22,67	20,79
maximum	24,11	23,39	27,26	29,90	28,38	22,64	17,68	15,65	18,03	19,57	20,16	25,29	
minimum	20,68	21,32	22,15	26,75	23,68	16,57	14,86	13,67	13,94	16,28	17,73	19,96	
EQUIVALENCES en \$/tm (cotations moyennes)													
New York	497,87	489,18	549,00	625,66	570,49	424,69	360,28	321,91	348,56	388,50	423,62	499,77	458,29
EQUIVALENCES en €/tm (cotations moyennes)													
Londres	394,36	403,56	446,86	514,74	520,05	398,50	356,29	375,54	416,73	417,23	432,18	454,64	427,56
New York	336,03	327,99	375,68	438,38	416,84	313,00	268,75	256,19	285,50	304,23	328,54	382,47	336,13
PRIME (en \$/t) Ecart entre Londres et New York) (3)	86,42	112,71	104,02	108,98	141,25	116,01	117,36	149,97	160,21	144,31	133,64	94,30	122,43

(1) Il s'agit, à Londres, de la première échéance disponible cotée pendant un mois entier et, à New York, du terme le plus proche de celui retenu à Londres.

(2) Les cotations s'entendent : à Londres, pour du sucre blanc, marchandise logée en sacs de jute neufs doublés polyéthylène de 50 kg, à la position FOB arrimé ports européens ; à New York (contrat n° 11), pour du sucre brut, base 96° de polarisation, en vrac à la position FOB arrimé ports des Caraïbes et autres ports désignés par le règlement régissant ce contrat.

(3) A noter qu'en septembre, octobre, avril, mai et juin, le terme de référence n'est pas le même à Londres et à New York.

Tableau 10 : Echange de sucre
Classement des principaux pays exportateurs et importateurs en 2008/09

Classement des dix premiers exportateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des exportations mondiales	Classement des dix premiers importateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des importations mondiales
Brésil	22 380	46,7%	Etats-Unis	2 773	5,8%
Thaïlande	5 092	10,6%	Inde	2 484	5,2%
Australie	3 363	7,0%	Emirats Arabes Unis	1 996	4,1%
Emirats arabes Unis	2 375	5,0%	Russie	1 854	3,9%
Guatemala	1 332	2,8%	Corée du Sud	1 648	3,4%
Mexique	984	2,1%	Indonésie	1 638	3,4%
Afrique du Sud	907	1,9%	Malaysie	1 408	2,9%
Cuba	784	1,6%	Iran	1 355	2,8%
Colombie	742	1,5%	Japon	1 285	2,7%
Argentine	639	1,3%	Arabie saoudite	1 261	2,6%
Total (hors UE)	38 598	80,6%	Total (hors UE)	17 702	36,8%
<i>Union Européenne</i>	<i>1 044</i>	<i>2,2%</i>	<i>Union Européenne</i>	<i>3 302</i>	<i>6,9%</i>
Total	39 642	82,8%	Total	21004	43,6%

Tableau 11 : Echange de sucre
Classement des principaux pays exportateurs et importateurs en 2009/10

Classement des dix premiers exportateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des exportations mondiales	Classement des dix premiers importateurs	en 1 000 t valeur brut	en % des importations mondiales
Brésil	26 275	49,9%	Inde	3 700	7,0%
Thaïlande	5 375	10,2%	Etats-Unis	2 475	4,7%
Australie	3 710	7,0%	Russie	2 455	4,7%
Guatemala	1 775	3,4%	Indonésie	2 435	4,6%
Emirats arabes Unis	1 705	3,2%	Emirats Arabes Unis	1 880	3,6%
Colombie	950	1,8%	Chine	1 750	3,3%
Afrique du Sud	820	1,6%	Algérie	1 565	3,0%
Swaziland	790	1,5%	Iran	1 525	2,9%
Argentine	650	1,2%	Corée du Sud	1 500	2,8%
Cuba	615	1,2%	Canada	1 500	2,8%
Total (hors UE)	42 050	79,8%	Total (hors UE)	20 785	39,4%
<i>Union Européenne</i>	<i>2 337</i>	<i>4,4%</i>	<i>Union Européenne</i>	<i>2 728</i>	<i>5,2%</i>
Total	44 387	84,2%	Total	23 513	44,6%

Sources : Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

**Tableau 12 : Population et consommation mondiale en 2008, 2009 et 2010
Campagnes 2007/08, 2008/09 et 2009/10**

	Population 2008 (en millions d'habitants)	Population 2009 (en millions d'habitants)	Population 2010 (en millions d'habitants)	Consommation per capita en 2007/08 (en kg de sucre blanc)	Consommation per capita en 2008/09 (en kg de sucre blanc)	Consomma- tion per capita en 2009/10 (en kg de su- cre blanc)
UNION EUROPEENNE (27)	495,79	497,97	500,16	36,35	35,81	35,94
Allemagne	82,48	82,52	82,57	37,52	36,90	36,88
Espagne	45,17	45,90	46,64	28,45	27,78	27,23
France (Hors DOM)	61,82	62,21	62,60	37,61	36,81	37,54
Pologne	38,12	38,10	38,08	44,73	44,35	44,90
Royaume-Uni	61,08	61,37	61,67	37,66	37,07	37,13
AUTRES PAYS EUROPE	341,18	341,02	340,89	39,87	37,73	38,37
Russie	141,78	141,08	140,39	44,33	40,06	41,31
Turquie	74,49	75,51	76,54	28,14	28,95	29,53
Ukraine	45,82	45,47	45,11	50,41	46,65	46,55
TOTAL EUROPE	807,83	809,94	812,09	40,39	38,82	38,94
AMERIQUE DU NORD	452,01	458,03	464,14	35,35	35,51	35,69
Canada	33,87	34,49	35,11	41,93	41,18	40,44
Etats-Unis	305,63	308,93	312,26	31,48	31,43	32,09
Mexique	112,51	114,62	116,77	43,89	44,81	43,89
AMERIQUE CENTRALE	78,07	79,27	80,50	41,82	41,93	42,26
Cuba	11,43	11,48	11,52	60,54	58,82	59,03
AMERIQUE DU SUD	393,56	401,39	409,42	48,96	48,67	48,79
Brésil	192,59	195,74	198,95	61,15	61,35	61,82
TOTAL AMERIQUE	923,64	938,70	954,07	41,70	41,68	41,86
AFRIQUE DU NORD	199,16	203,44	207,83	29,07	28,56	28,46
Algérie	34,12	34,66	35,22	36,93	36,93	37,33
Egypte	76,01	77,43	78,89	35,72	35,36	34,92
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	760,82	781,36	802,51	12,58	12,51	12,69
Afrique du Sud	48,48	49,04	49,61	37,42	37,29	38,50
Nigeria	139,46	142,60	145,81	9,07	8,41	8,50
TOTAL AFRIQUE	959,99	984,80	1 010,34	16,00	15,83	15,93
MOYEN - ORIENT / ASIE CENTRALE	346,06	353,98	361,38	28,48	28,46	28,24
Arabie Saoudite	26,59	27,34	27,34	32,72	32,73	33,83
Iran	71,64	72,33	73,03	31,83	32,19	32,52
PENINSULE INDIENNE	1 495,58	1 520,54	1 545,93	18,35	19,47	19,84
Inde	1 154,56	1 172,79	1 191,32	18,91	20,26	20,82
Pakistan	167,87	171,41	175,02	26,75	26,84	26,37
ASIE DU SUD - EST	2 150,12	2 167,74	2 185,57	14,58	14,54	14,86
Chine	1 337,72	1 346,41	1 355,15	10,84	11,14	11,44
Japon	128,24	128,38	128,53	18,29	17,64	17,58
Philippines	89,98	91,94	93,94	23,95	20,89	21,82
Thaïlande	64,37	64,84	65,32	37,63	37,00	37,51
TOTAL ASIE	3 991,76	4 042,26	4 092,87	17,20	17,62	17,92
OCEANIE	34,21	34,71	35,23	49,30	48,22	48,29
Australie	21,03	21,29	21,55	62,81	62,29	62,00
TOTAL OCEANIE	34,21	34,71	35,23	49,30	48,22	48,29
TOTAL MONDE	6 717,42	6 810,41	6 904,60	23,75	23,63	23,83

Sources : ONU, Bilan ISO, Commission Européenne, FranceAgriMer

LA SITUATION DANS L' UNION EUROPEENNE

Annexes

Campagnes 2008/09 et 2009/10

	Page
Liste des pays ACP et PMA	120
· Données réglementaires	
Tableau 1 : Quotas de sucre attribués aux Etats membres de 2008/09 à 2010/11	121
Tableau 2 : Quotas d'isoglucose et de sirop d'inuline attribués aux Etats membres de 2006 à 2010	122
Tableau 3 : Prix minimaux de la betterave	123
Tableau 4 : Prix d'intervention / de référence du sucre blanc	123
Tableau 5 : Prix moyens du sucre blanc communautaire d'octobre 2007 à septembre 2010 ...	124
· Bilans communautaires	
Bilan communautaire de sucre de l'UE : note méthodologique	125
Tableau 6 : Bilans communautaires des campagnes 2007/08 à 2009/10	127
· Eléments statistiques généraux	
Tableau 7 : Evolution des surfaces betteravières dans les pays de l'UE	128
Tableau 8 : Evolution des rendements en sucre de betterave dans les pays de l'UE	129
Tableau 9 : Evolution des productions sucrières dans les pays de l'UE	130
Tableau 10 : Evolution des productions de sucre hors quota	132
Tableau 11 : Répartition de la productions en quota et hors quota en 2008/09 et 2009/10	133
Tableau 12 : Evolution des utilisations intérieures de sucre dans les pays de l'UE	134
Tableau 13 : Evolution des échanges de sucre de l'UE avec les pays tiers	135
Tableau 14 : Destinations géographiques des exportations de l'UE.....	136 à 139
Tableau 15 : Evolution de la production d'isoglucose dans l'UE depuis 2002/03	140

LISTE DES PAYS ACP (AFRIQUE – CARAÏBES – PACIFIQUE)

Le Groupe ACP compte **79** Etats membres, tous, à l'exception de Cuba, signataires de l'Accord de Cotonou qui les lie à l'Union européenne : **48** pays d'Afrique sub-saharienne, **16** de la Caraïbe et **15** du Pacifique.

Parmi eux, **20** pays ACP sont signataires du protocole sucre (ils sont indiqués dans le tableau en gras).

Afrique (48)			Caraïbe (16)	Pacifique (15)
Afrique du Sud	Gabon	Niger	Antigua-et-Barbuda	Iles Cook,
Angola	Gambie	Nigeria	Bahamas	Fidji,
Cap Vert	Ghana	Ouganda	Barbade	Kiribati,
Comores	République de Guinée	Rwanda	Belize	Iles Marshall,
Bénin	Guinée-Bissau	Sao Tome et Principe	Cuba	Micronésie,
Botswana	Guinée Equatoriale	Sénégal	Dominique	Nauru,
Burkina Faso	Kenya	Seychelles	République dominicaine	Niue,
Burundi	Lesotho	Sierra Leone	Grenade	Palau,
Cameroun	Liberia	Somalie	Guyana	Papouasie- Nouvelle-Guinée,
République Centrafricaine	Madagascar	Soudan	Haïti	Samoa,
Congo (Brazzaville)	Malawi	Swaziland	Jamaïque	Iles Salomon,
Congo (Kinshasa) (RDC)	Mali	Tanzanie	Saint-Christophe-et-Niévès	Timor Oriental
Côte d'Ivoire	Maurice	Tchad	Sainte-Lucie	Tonga,
Djibouti	Mauritanie	Togo	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Tuvalu,
Erythrée	Mozambique	Zambie	Suriname	Vanuatu
Ethiopie	Namibie	Zimbabwe.	Trinité-et-Tobago	

LISTE DES PMA (PAYS LES MOINS AVANCÉS)

Sur les **50** PMA, **42** sont également ACP (indiqués en gras) et **5** seulement signataires du protocole sucre (souligné) :

.Afghanistan	Djibouti	Laos	Népal	Somalie
Angola	Érythrée	Lesotho	Niger	Soudan
Bangladesh	Éthiopie	Libéria	Ouganda	<u>Tanzanie</u>
Bénin	Gambie	<u>Madagascar</u>	Centrafrique	Tchad
Bhoutan	Guinée	<u>Malawi</u>	RD Congo	Timor oriental
Burkina Faso	Guinée-Bissau	Maldives	Rwanda	Togo
Burundi	Guinée équatoriale	Mali	Samoa	Tuvalu
Cambodge	Haïti	Mauritanie	São Tomé-et-Principe	Vanuatu
Cap-Vert	Îles Salomon	<u>Mozambique</u>	Sénégal	Yémen
Comores	Kiribati	Birmanie	Sierra Leone	<u>Zambie</u>

Tableau 1 : Quotas de sucre attribués aux Etats membres de 2008/09 à 2010/11

	2008/09 (1 ^{er} octobre - 30 septembre)			Total 2 / Total 1 (2008/09 / 2007/08)	2009/10 (1 ^{er} octobre - 30 septembre)			Total 3 / Total 2 (2009/10/ 2008/09)	2010/11 (1 ^{er} octobre - 30 septembre)
	Quotas de base	Abandons	Total 2		Quotas de base	Abandons de quotas	Total 3		Quotas de base
ALL	3 655,46	757,20	2 898,26	-20,7%	2 898,26		2 898,26	-	2 898,26
AUT	405,81	54,79	351,03	-13,5%	351,03		351,03	-	351,03
DK	452,47	80,08	372,39	-17,7%	372,39		372,39	-	372,39
ESP	887,17	256,58	630,59	-28,9%	630,59	132,11	498,48	-21%	498,48
FIN	90,00	9,00	81,00	-10,0%	81,00		81,00	-	81,00
FRA	4 120,69	683,66	3 437,04	-16,6%	3 437,04		3 437,04	-	3 437,04
GRE	158,70		158,70		158,70		158,70	-	158,70
ITA	753,84	245,47	508,37	-32,6%	508,37		508,37	-	508,37
PB	931,44	126,55	804,89	-13,6%	804,89		804,89	-	804,89
POR	24,95	15,00	9,95	-60,1%	9,95		9,95	-	9,95
RU	1 221,47	165,00	1 056,47	-13,5%	1 056,47		1 056,47	-	1 056,47
SUE	343,42	50,23	293,19	-14,6%	293,19		293,19	-	293,19
UEBL	882,30	206,07	676,23	-23,4%	676,23		676,23	-	676,23
HON	298,59	193,17	105,42	-64,7%	105,42		105,42	-	105,42
LET	0		0	-	0		0	-	0
LIT	111,01	20,76	90,25	-18,7%	90,25		90,25	-	90,25
POL	1 772,48	366,87	1 405,61	-20,7%	1 405,61		1 405,61	-	1 405,61
R. TCH	372,46		372,46	0,0%	372,46		372,46	-	372,46
SLQ	145,90	33,58	112,32	-23,0%	112,32		112,32	-	112,32
SLN	0		0	-	0		0	-	0
BG	4,75	4,75	0,00	-100,0%	0,00		0,00	-	0,00
RO	109,16	4,48	104,69	-4,1%	104,69		104,69	-	104,69
UE 25	16 742,06	3 273,22	13 468,84	-19,6 %	13 468,84	132,11	13 336,75	- 1%	13 336,75

Sources : CE, FranceAgriMer

Tableau 2 : Quotas d'isoglucose et de sirop d'inuline attribués aux Etats membres depuis 2006/07

	Campagne 2006/07 (1 ^{er} octobre – 30 septembre)			Campagne 2007/08 (1 ^{er} octobre – 30 septembre)			Campagne 2008/09 (1 ^{er} octobre – 30 septembre)			Campagne 2009/10 et suiv. (1 ^{er} octobre – 30 septembre)		
	Quota de base	Quota additionnel	Quota maximum	Quota de base	Quota additionnel	Quota maximum	Quota de base	Quota additionnel	Quota	Quota de base	Quota additionnel	Quota maximum
ISOGLUCOSE (en t de matière sèche)												
ALLEMAGNE	35 389,0		35 389,0	49 330,2		49 330,2	56 638,2		56 638,2	56 638,2		56 638,2
BULGARIE	-		-	78 153,0		78 153,0	89 198,0		89 198,0	89 198,0		89 198,0
ESPAGNE	82 579,0		82 579,0	110 111,0		110 111,0	123 423,4		123 423,4	53 810,2		53 810,2
FINLANDE	11 872,0		11 872,0	16 548,0		16 548,0						
FRANCE	19 846,0	3 969,0	23 815,0									
GRECE	12 893,0		12 893,0	17 973,0		17 973,0						
HONGRIE	137 627,0		137 627,0	191 845,0		191 845,0	220 265,8		220 265,8	220 265,8		220 265,8
ITALIE	20 302,0	60 000,0	80 302,0	28 300,0	60 000,0	88 300,0	32 492,5	60 000,0	92 492,5	32 492,5	60 000,0	92 492,5
LITUANIE		8 000,0	8 000,0		8 000,0	8 000,0		8 000,0	8 000,0		8 000,0	8 000,0
PAYS-BAS	9 099,0		9 099,0	12 683,6		12 683,6						
POLOGNE	26 781,0		26 781,0	37 331,0		37 331,0	42 861,4		42 861,4	42 861,4		42 861,4
PORTUGAL (continental)	9 917,0		9 917,0	13 823,0		13 823,0	12 500,0		12 500,0	12 500,0		12 500,0
ROUMANIE	-		-	13 913,0		13 913,0	15 879,0		15 879,0			
ROYAUME-UNI	27 237,0		27 237,0	37 967,0		37 967,0	43 591,6		43 591,6			
SLOVAQUIE	42 547,0		42 547,0	59 308,3		59 308,3	68 094,5		68 094,5	68 094,5		68 094,5
SUEDE		35 000,0	35 000,0		35 000,0	35 000,0		35 000,0	35 000,0		35 000,0	35 000,0
UEBL	71 592,0		71 592,0	99 796,0		99 796,0	114 580,2		114 580,2	114 580,2		114 580,2
Total	507 681,0	106 969,0	614 650,0	767 082,1	103 000,0	870 082,1	819 524,6	103 000,0	922 524,6	690 440,8	103 000,0	793 440,8
SIROP D'INULINE												
FRANCE	24 521,0		24 521,0									
PAYS-BAS	80 950,0		80 950,0									
UEBL	215 247,0		215 245,8									
Total	320 718,0		320 716,8									

Tableau 3 : Prix minimaux de la betterave

	2003/04 à 2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10 et suivantes
PRIX DE BASE DE LA BETTERAVE (€/t)	47,67	32,86	29,78	27,83	26,29

Tableau 4 : Prix d'intervention (1) du sucre blanc depuis 1968/69 et prix de référence (2) du sucre blanc à partir de 2006/07 (en €/t)

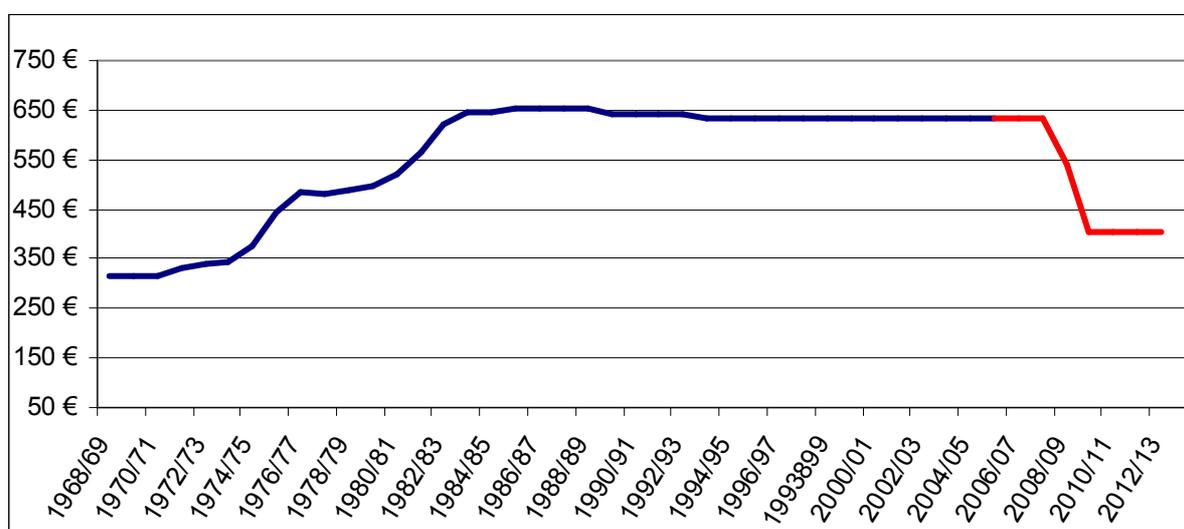
Campa-gnes	1968/69 à 1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75		1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
					01/07 au 06/10	07/10 au 30/06					
Ecus / 100 kg ou € (2)	31,72	33,01	34,07	34,41	36,82	38,66	44,45	48,38	47,93	48,89	49,62

Campa-gnes	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84 à 1984/85	1985/86 à 1988/89	1989/90	1990/91 à 1992/93	1993/94 à 2007/08	2008/09	A partir de 2009/10
Ecus / 100 kg ou € (2)	52,25	56,69	62,08	64,57	65,42	64,12	64,01	63,19	54,15	40,44

(1) Sauf prix régionalisés pour certains Etats membres : Italie, Royaume-Uni et Irlande, ainsi que les DOM, de 1969/70 à 1980/81 ; Italie, Royaume-Uni et Irlande de 1981/82 à 1984/85 ; Italie, Royaume-Uni, Irlande, Espagne et Portugal de 1985/86 à 1993/94 ; Italie, Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Portugal et Finlande de 1994/95 à 1997/98 et en 2003/04 et Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Portugal et Finlande de 1998/99 à 2002/03.

(2) Dans ce tableau, tous les prix communautaires sont exprimés en Ecus nouveaux (en vigueur entre le 01/02/95 et fin 1998). Ils sont donc directement comparables entre eux. On peut rappeler qu'avant le 01/07/79, les prix étaient fixés en Unités de Compte (UC), qu'à partir du 01/02/95, le changement des règles agri-monnaies s'est traduit par la fixation de nouveaux prix en Ecus (égaux aux anciens prix multipliés par 1,207509) et que depuis le 01/01/99, les prix sont fixés en euros.

(3) Avec la réforme de l'OCM, le prix d'intervention du sucre est remplacé par un prix de référence, de manière à ce que le prix d'achat à l'intervention soit égal à 80% du prix de référence de la campagne suivante. Ainsi en 2007/08, le prix minimum garanti est en réalité de 433,2 €/tonne (= 541,5 * 0,8).



Sources : FranceAgriMer

**Tableau 5 : Prix moyens du sucre blanc communautaire
d'octobre 2007 à septembre 2010
Règlements 318/06 et 952/06**

Prix de vente moyen		
	Sucre du quota €/t	Sucre industriel €/t
octobre-07	617	287
novembre-07	616	277
décembre-07	618	278
janvier-08	612	289
février-08	596	271
mars-08	604	271
avril-08	603	261
mai-08	606	264
juin-08	607	263
juillet-08	598	263
août-08	601	263
septembre-08	595	267
octobre-08	578	270
novembre-08	574	276
décembre-08	574	285
janvier-09	564	292
février-09	551	311
mars-09	567	294
avril-09	564	295
mai-09	566	306
juin-09	563	312
juillet-09	562	305
août-09	561	300
septembre-09	555	333
octobre-09	499	283
novembre-09	493	337
décembre-09	495	315
janvier-10	479	320
février-10	474	349
mars-10	477	350
avril-10	477	338
mai-10	479	313
juin-10	476	338
juillet-10	478	310
août-10	479	320
septembre-10	485	319

Sources : CE

Bilan communautaire de sucre dans l'UE

Note méthodologique

Le bilan communautaire du sucre est un **bilan d'approvisionnement ou bilan de consommation**, conformément à l'article 22 du règlement 952/06. Cela signifie plus précisément qu'il recense sur une période donnée (campagne de 12 mois), l'ensemble des emplois d'un produit donné (en l'occurrence le sucre) et les ressources mobilisées pour équilibrer ces emplois.

Il répartit le sucre par campagne de consommation ou d'utilisation et non par campagne de production (notamment du fait de la présence de sucre produit lors de la campagne précédente dans les stocks initiaux).

La plupart des postes du bilan communautaire du sucre du quota comme du sucre hors-quota sont connus sur la base des déclarations des opérateurs (fabricants, utilisateurs de sucre, exportateurs et importateurs), à l'exception notable du poste 'Consommation intérieure' qui est estimé par différence avec les autres postes du bilan. Les données individuelles des opérateurs sont agrégées et communiquées par la Commission ou disponibles via la base communautaire du commerce extérieur (COMEXT).

En toute rigueur ce que l'on appelle consommation de sucre lors d'une campagne ne correspond pas à l'utilisation finale de ce sucre pour au moins deux raisons :

- les emplois de sucre décrivent les volumes de sucre **achetés** sur le marché intérieur par les industries utilisatrices ou bien exportés sur le reste de l'UE et les pays-tiers. Or il peut y avoir un décalage de plusieurs mois entre l'achat et/ou la livraison de sucre et son utilisation finale, par exemple pour le sucre industriel ; les quantités de sucre vendues et livrées ne correspondent donc pas obligatoirement aux quantités de sucre utilisées ou incorporées lors d'une campagne.
- le sucre alimentaire livré sur le marché intérieur n'est pas totalement consommé, au sens alimentaire du terme. Comme tout produit alimentaire, une partie de ce sucre fait l'objet de pertes ou de non consommation.

I. Ressources

L'ensemble des **ressources** regroupe les stocks initiaux en début de campagne, la production fraîche de sucre de la campagne, les importations de sucre en l'état et dans les produits transformés :

- **Stock initial** : par définition il est nul pour le sucre hors-quota ; pour le sucre du quota il s'agit du sucre de la campagne précédente non vendu au 30 septembre, propriété des fabricants, des raffineurs ou de la communauté (intervention publique). Le stock initial en début de campagne est égal au stock à la fin de la campagne précédente.
- **Report de sucre** : ressource du bilan du sucre du quota, il correspond au sucre hors quota de la campagne précédente non vendu et qui devient le premier sucre du quota de la campagne en cours. Ce poste peut inclure le cas échéant les quantités de sucre du quota ayant fait l'objet d'une décision de **retrait** lors de la campagne précédente.
- **Production fraîche** : il s'agit de la production fraîche, qui diffère de la production réglementaire. Cette dernière s'obtient en ajoutant à la production fraîche le report du sucre hors quota de la campagne précédente et en déduisant la quantité de sucre hors quota qui sera reportée sur la campagne suivante. Elle comprend en outre les sirops de sucre destinés à la production d'éthanol (calculé en équivalent sucre). La production fraîche est répartie entre quota et hors quota. La production disponible sous quota correspond au total de la production fraîche sous quota (c'est-à-dire le quota quand celui-ci est intégralement produit moins le report). La production hors quota s'obtient ensuite par différence entre la production fraîche de la campagne et la production fraîche sous quota. La production fraîche de sucre fait l'objet d'une déclaration obligatoire des fabricants, provisoire au mois de mars de la campagne en cours, et définitive en décembre de la même année.
- **Importations de sucre en l'état** : statistiques fournies par les services douaniers.
- **Importations de sucre dans les produits transformés** : elles regroupent en leur affectant un coefficient forfaitaire de teneur en sucre (fixé par la Commission) les importations de produits contenant du sucre. Elles sont fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers des différents Etats membres.

II . Emplois :

Les ressources précédentes permettent d'équilibrer les emplois (consommation) suivants : les exportations vers les pays tiers (sucre en l'état et dans les produits transformés), les stocks de fin de campagne, le report de sucre hors quota, et les livraisons sur le marché intérieur

- **Livraisons sur le marché intérieur** : elles comprennent le sucre destiné à la consommation humaine, le sucre hors quota destiné aux utilisations non alimentaires et à la production d'alcool.
- **Sucre alimentaire** : désigne le sucre du quota livré comme sucre alimentaire. En toute rigueur, il correspond aux ventes de sucre destiné à la consommation alimentaire et diffère de celle-ci par le fait qu'une partie du sucre alimentaire vendu n'est pas consommé (pertes). C'est le seul poste qui ne fasse l'objet d'aucune déclaration. Il est obtenu par différence entre l'ensemble des ressources de sucre du quota et les utilisations connues de sucre du quota (les exportations et le stock final). Il prend en compte le sucre de bouche et le sucre incorporé dans les produits transformés, les ventes aux ménages et aux collectivités,
- **Industries chimiques et pharmaceutiques** : volumes de sucre hors-quota livré comme sucre industriel aux industries chimiques, pharmaceutiques et de la levure. Il s'agit bien des quantités de sucre livrées et non des quantités de sucre utilisées par ces industries. Ce poste est fixé sur les bilans provisoires puis définitifs fournis par la Commission. La période de référence est une campagne de 14 mois, du 1^{er} Octobre de l'année n au 30 novembre de l'année n+1.
- **Producteurs d'alcool** : volumes de sucre (sirops) livrés en distilleries pour la production d'alcool (dont alcool carburant).
- **Exportations de sucre en l'état** : données fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers des différents Etats membres.
- **Exportations de sucre dans les produits transformés** : elles regroupent en leur affectant un coefficient de teneur en sucre (fixé par la Commission) les importations de produits contenant du sucre. Elles sont fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers des différents Etats membres.

III . Stocks fin de campagne :

Stock de fin de campagne : défini pour le sucre du quota, il est définitivement fixé lors de la campagne suivante sur la base des déclarations des fabricants.

Report : il fait l'objet d'une déclaration de la part des fabricants au plus tard le 15 avril de la campagne.

Tableau 6 : Bilans communautaires de 2007/08 à 2009/10 – UE 27

en 1 000 t de sucre blanc	2007/08 (1/10 - 30/09)		2008/09 (1/10 - 30/09)		2009/10 (1/10 - 30/09)	
	Quota	Hors Quota	Quota	Hors Quota	Quota	Hors Quota
I - RESSOURCES						
1 - Stocks au 1er octobre	2 739	57	2 188	0	1 599	0
- libres	2 176	0	1 869	0	1 564	0
- intervention	563	57 (3)	319	0	35	0
2 - Report / Retrait	525		694		413	
3 - Production "fraîche"	15 640	1 454	12 436	2 909	12 863	4 642
Retrait converti en hors quota	-1 314	1 314	0	0	0	0
4 - Importations des pays tiers de sucre en l'état	2 627		2 905	168	2 501	8
5 - Importations des pays tiers de sucre sous forme de produits transformés	580		547		500	
TOTAL DES RESSOURCES	20 797	2 825	18 770	3 077	17 875	4 650
II - EMPLOIS						
1 - Livraisons marché intérieur	15 807	2 503	15 990	1 936	15 810	2 032
1.1 Sucre alimentaire (2)	15 807		15 990		15 810	
1.2 Sucre pour industrie chimique		1 012		692		686
1.3 Sucre pour éthanol		1 491		1 244		1 346
2 - Exportations sur pays tiers de sucre en l'état (1)	1 450	16	254	728	100	2 053
3 - Exportations de sucre sous forme de produits transformés	964		928		970	
TOTAL DES EMPLOIS	18 221	2 519	17 172	2 664	16 880	4 085
III - STOCKS AU 30 /09						
- libres	1 869		1 564		995	
- intervention	319		35		0	
- retrait	389					
- report	0	305	0	413	0	564
TOTAL STOCKS AU 30/09	2 576	305	1 599	412	995	564

Sources : Commission Européenne, FranceAgriMer

(1) Les chiffres portés sur ces lignes concernent les échanges physiques et non les certificats sur lesquels s'applique le plafond OMC.

(2) Y compris 120 000 tonnes de sucre d'intervention réservées aux plus démunis en 2008/09.

(3) Il s'agit des quantités de sucre d'intervention revendues comme sucre industriel au cours de la campagne 2007/08.

Tableau 7 : Evolution des surfaces betteravieres de l'Union Européenne

1 000 ha	ALL (+ RDA dès 1989)	AUT *	BG *	DK	ESP *	FIN *	FRA	GRE *	HON*	IRL	ITA	LET*	LIT*	PB	POL*	POR *	RO *	RU	R. TCH*	SLQ*	SLN *	SUE *	UEBL	UE (1)
1981/82	464	59		76	220	32	616	43		35	319			130		1		207				53	137	2 027
1982/83	429	58		76	260	32	539	40		34	255			134		1		201				54	130	1 838
1983/84	403	42		72	249	32	466	38		36	222			116		1		196				53	114	1 663
1984/85	423	51		74	209	32	506	28		37	215			129		1		196				53	120	1 728
1985/86	415	43		73	178	30	464	43		34	221			130		1		202				52	125	1 707
1986/87	399	28		69	195	31	421	44		38	270			137		1		201				52	118	1 893
1987/88	384	39		67	179	30	421	28		37	296			127		1		200				52	112	1 852
1988/89	386	38		67	190	30	417	34		33	265			123		1		198				52	115	1 829
1989/90	392	48		67	175	31	417	49		31	295			124		1		194				51	112	1 857
1990/91	621	50		66	168	32	459	44		33	255			125		1		192				50	113	2 077
1991/92	575	51		65	163	32	435	39		32	265			124		1		170				38	108	1 977
1992/93	551	54		65	162	32	439	50		32	283			121		1		170				47	106	1 980
1993/94	529	54		67	180	32	410	46		32	255			116		1		169				51	104	1 909
1994/95	506	52		67	179	34	410	40		36	263			115		1		170				53	101	1 888
1995/96	518	52		67	170	34	430	42		35	267			116		1		171				57	104	2 064
1996/97	514	52		68	159	34	422	40		34	234			116		1		173				59	103	2 064
1997/98	504	51		67	155	34	421	53		33	284			114		3		170				59	102	2 009
1998/99	501	49		66	153	34	412	37		33	275			112		3		164				59	98	2 050
1999/00	489	47		64	135	34	393	40		33	274			120		8		160				59	104	1 996
2000/01	451	43		59	130	32	361	50		32	249			112		8		146				55	95	1 960
2001/02	448	45		56	114	31	386	43		31	222			109		5		151				54	96	1 823
2002/03	459	44		55	114	32	409	42		31	246			109		9		148				54	98	1 791
2003/04	445	43		50	100	29	361	41	48	31	215	14	26	106	286	7		136	76	32	5	50	92	2 193
2004/05	441	45		48	107	30	348	33	67	31	186	14	25	99	298	8		133	70	35	6	47	90	2 161
2005/06	428	44		47	104	31	343	42	61	31	249	14	22	99	278	8		126	69	33	8	49	87	2 173
2006/07	353	40		41	101	25	366	26	48	-	94	11	18	84	241	4		106	56	28	7	45	80	1 774
2007/08	403	42	2	39	74	16	394	14	41	-	86	-	17	82	247	3	29	125	54	19	-	41	64	1 792
2008/09	369	43	-	36	52	14	349	14	10	-	62	-	9	72	188	2	20	120	50	11	-	37	60	1 519
2009/10	384	44	-	38	50	15	374	24	14	-	61	-	15	73	200	-	21	114	53	16	-	40	63	1 598
2009-10 / 2008-09	4,1%	2,3%	-	5,6%	-3,8%	7,1%	7,2%	71,4%	40,0%	-	-1,6%	-	66,7%	1,4%	6,4%	-	5,0%	-5,0%	6,0%	45,5%	-	8,1%	5,0%	5,2%

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.
(1) Total des pays adhérents à l'UE au cours de la campagne considérée.

Sources : Eurostats

Tableau 8 : Evolution des rendements en sucre de betterave dans l'Union Européenne

t / ha	ALL (+ RDA dès 1989)	AUT *	BG *	DK	ESP *	FIN *	FRA	GRE *	HON*	IRL	ITA	LET*	LIT*	PB	POL*	POR*	RO *	RU	R. TCH*	SLQ*	SLN*	SUE *	UEBL	UE (1)
1982/83	7,7	9,7		7,1	4,3	3,3	8,3	7,4		7	4,6			8,4			7,1					6,6	8,5	7,4
1983/84	6,2	8,4		4,8	5	2,7	7,6	7,8		6	5,6			6,4			5,4					5,2	6,9	6,5
1984/85	6,8	8,4		7,4	5,1	3,7	7,8	7,8		6	5,9			7,2			6,7					6,8	7	7,1
1985/86	7,6	10		7,3	5	3,2	8,5	7,4		5	5,6			6,9			6					6,1	7,6	7,3
1986/87	8	10,1		7,2	5,2	3,9	8,1	6,5		5	6,4			8,9		-	6,6					6,8	8	7,3
1987/88	7,1	9,2		5,8	5,5	2	8,7	6,5		6	5,8			7,7		-	6,1					4,9	7,2	7
1988/89	7,1	8,6		7,6	6,2	4,4	9,7	6,4		6	5,6			8		-	6,6					7	8	7,4
1989/90	7,8	8,8		7,3	5,4	5	9,3	7,9		7	5,9			9,2		-	6,5					7,6	8,5	7,6
1990/91	6,9	8,3		8,2	5,6	5	9,5	6,5		7	5,7			9,9		-	6,4					8,2	9,1	7,5
1991/92	6,8	8,4		7,2	5,2	4,8	9,3	7		7	5,7			8,4		-	7,2					6,5	8,3	7,3
1992/93	7,3	7,4		6,3	5,8	4,5	9,9	7,1		7	6,6			9,5		-	8,7					6,5	8,4	7,9
1993/94	8,2	8,9		7,8	6,8	4,5	10,6	6,7		6	5,6			9,8		-	8,5					7,5	10	8,4
1994/95	7,8	7,5		6,7	6,2	4,6	9,8	6,2		6	5,7			8,4		-	7,4					6,4	8,6	7,6
1995/96	7,3	8,1		6,4	6,4	4,7	9,8	6,8		6	5,6			8,5		-	7,1					6,2	8,5	7,5
1996/97	8,1	9		7,4	7,5	3,9	9,9	6,6		7	6,1			8,9		-	8,5					6,7	9,3	8,2
1997/98	8	9		8	7,3	5,2	11,2	6,9		6	6,1			8,9		6,3	9,3					6,7	10	8,5
1998/99	8	9,5		8	7,5	3,5	10,4	5,4		7	5,8			7,4		8,7	8,8					6,8	8,1	8,1
1999/00	9	10,1		8,6	8,1	4,9	11,5	5,8		7	6,2			9,3		7,5	9,7					7,3	10,5	9
2000/01	9,7	9		9	8,4	4,8	11,7	7,4		7	6,2			9,5		7,1	9,1					7,5	9,9	9,2
2001/02	8,3	8,9		8,6	8,3	4,7	9,4	7,3		7	5,8			8,7		6,4	8,1					7,4	8,8	8,2
2002/03	8,8	9,8		9,4	10,5	5,1	11,5	7		6	5,7			9,4		8,7	9,6					8	10,4	9,1
2003/04	8,5	9		9,8	9,1	4,7	10,9	5	10,4	7	4,2	4,8	5,1	10,2	7	8,6	10,1	7,4	7,3	7,6	8,3	11,2	6,8	
2004/05	9,8	10,2		9,8	9,9	5	11,9	7,9	7,4	7	6,2	4,8	5,3	10,5	6,7	9,3	10,5	8	6,7	6,3	7,9	11	9,3	
2005/06	9,4	10,6		10,1	10,4	5,8	12,1	7,4	8,1	6	7,2	5,1	5,7	9,9	7,4	9,6	10,6	8,1	8	7,5	8,3	10,6	9,2	
2006/07	9,2	9,6		9,2	10,6	5,2	11,8	6,5	7,4	-	7	3,9	5,4	10,8	7,1	10,2	10,9	8,3	7,3	6,2	6,9	10,7	9,2	
2007/08	10,0	8,6	2,1	9,7	11,8	6,3	12,6	5,6	6,9	-	9,0	-	7,4	10,8	8,4	10,1	9,9	6,6	7,1	-	8,7	10,3	9,9	
2008/09	9,9	9,5	-	11,0	11,8	5,1	13,0	7,2	6,4	-	8,1	-	7,9	12,1	7,3	-	11,8	8,3	10,5	-	8,9	11,3	10,3	
2009/10	11,6	8,7	-	11,7	11,7	5,9	13,6	4,4	9,2	-	8,2	-	7,5	13,7	8,6	-	12,6	8,9	10,2	-	10,1	13,3	11,2	
2009-10 / 2008-09	17,1%	-8,4%		6,3%	-0,9%	15,7%	4,6%	-38,9%	43,8%		1,2%		-5,0%	13,2%	17,8%		28,1%	6,8%	7,2%	-2,9%		13,5%	17,7%	8,7%

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE

Sources : Eurostats

(1) Total des pays adhérents à l'UE au cours la campagne considérée,

(2) Les rendements en Grèce et en Hongrie ne correspondent pas, pour 2008/09, à la production sucrière. du fait qu'une partie de la production sous quota a été réalisée dans un autre EM (TAF).

Tableau 9 : Evolution des production sucrières dans les pays de l'Union Européenne
En 1 000 t

	ALL		AUT		BG	DK	ESP		FIN		FRA		GRE	HON	IRL	ITA	
	Sucre		Sucre		Sucre	Sucre	Sucre		Sucre		Sucre		Sucre	Sucre	Sucre	Sucre	
	B	M	B	M	B	B	B	C	B	M	B	C	C/B	B	B	B	M
1974/75	2 221	23	362			383	526	172	75		2 712	323	172		134	900	30
1975/76	2 309	21	471			389	878	282	81		2 980	329	282		187	1 299	40
1976/77	2 496	19	383			383	1 277	355	71		2 736	349	355		174	1 606	-
1977/78	2 811	19	455			520	1 101	271	64		3 927	335	271		168	1 247	-
1978/79	2 738	19	328			407	1 038	326	96		3 738	379	326		188	1 501	-
1979/80	2 828	19	377			453	657	293	92		3 979	352	293		175	1 562	-
1980/81	2 731	18	420			427	890	190	113		3 921	284	190		148	1 779	-
1981/82	3 396	-	447			480	1 009	323	87		5 130	317	323		168	2 048	-
1982/83	3 299	-	563			537	1 128	296	107		4 446	309	296		222	1 180	-
1983/84	2 488	19	354			346	1 232	297	144		3 562	263	297		197	1 244	-
1984/85	2 874	19	427			547	1 065	218	118		3 957	300	218		222	1 274	-
1985/86	3 136	19	431			530	888	317	96		3 953	295	317		174	1 244	-
1986/87	3 173	19	282			499	1 005	287	121		3 410	305	287		186	1 719	-
1987/88	2 712	19	359			388	991	182	59		3 649	303	182		222	1 719	-
1988/89	2 743	20	328			506	1 173	216	133		4 022	329	216		195	1 479	-
1989/90	3 053	19	421			487	939	387	155		3 868	198	387		214	1 729	-
1990/91	4 282	20	415			544	939	287	161		4 357	245	287		226	1 458	-
1991/92	3 890	21	429			468	849	273	152		4 060	253	273		213	1 509	-
1992/93	4 029	21	402			411	944	354	143		4 345	289	354		223	1 869	-
1993/94	4 336	21	478			521	1 226	306	143		4 347	242	306		177	1 419	-
1994/95	3 651	21	390	13		448	1 108	249	157		4 014	213	249		213	1 492	-
1995/96	3 806	20	419	24		432	1 094	287	161	1	4 199	246	287		222	1 491	-
1996/97	4 182	21	470	22		504	1 196	265	131	5	4 179	264	265		227	1 436	-
1997/98	4 024	21	460	24		538	1 135	364	178	5	4 723	247	364		205	1 739	-
1998/99	4 016	21	466	24		531	1 149	199	120	6	4 266	246	199	433	219	1 596	-
1999/00	4 380	21	477	24		553	1 097	232	166		4 522	281	232	397	216	1 705	-
2000/01	4 363	20	387	24		533	1 098	368	154	-	4 233	261	368	288	219	1 552	-
2001/02	3 721	19	399	24		479	941	314	146	-	3 640	252	314	393	208	1 284	-
2002/03	4 024	19	433	23		516	1 198	296	163	-	4 696	256	296	336	198	1 409	-
2003/04	3 769	10	362	24		492	914	5	136	-	3 933	282	205	303	224	900	-
2004/05	4 315	19	435	23		472	1 056	5	149	-	4 143	292	260	499	213	1 158	-
2005/06	4 035	18	466	23		475	1 081	5	179	-	4 140	269	310	493	190	1 783	-
2006/07	3 265	8	384	23		375	1 027	4	130	-	4 151	287	170	351	-	653	-
2007/08	3 919	8	345	20	4	380	711	-	101	-	4 445	232	78	265	-	772	-
2008/09	3 646	8	389	20	-	397	608	-	69	-	4 097	250	157	105	-	498	-
2009/10	4 224	8	361	20	-	445	545	-	88	-	4 660	250	172	125	-	509	-
Var. par rapport à 2008/09	+		-		-	+	-		+		+	-	+	+	-	+	
	15,9		7,2			12,1	10,4		27,5		13,7		9,6	19		2,2	
	%		%			%	%		%		%		%	%		%	

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Tableau 9 : Evolution des production sucrières dans les pays de l'Union Européenne
En 1 000 t

LET	LIT	PB	POL	POR		R. TCH	RO	RU	SLQ	SLN	SUE	UEBL	TOTAL UE (1)
Sucre	sucre	sucre	sucre	sucre				sucre			sucre	sucre	
B.	B.	B.	B	B	C	B	B	B.	B	B	B	B	
		716		6	2			568			281	558	8 568
		841		9	2			641			255	659	9 695
		870		9	2			696			278	674	10 003
		832		7	2			949			316	728	11 536
		952		4	1			1 022			301	830	11 774
		853		3	1			1 154			322	914	12 289
		875		2	1			1 106			300	799	12 088
		1 044		3	1			1 092			344	1 030	15 028
		1 130		4	-			1 418			358	1 104	13 941
		743		6	-			1 062			274	782	11 003
		934		5	-			1 314			361	841	12 500
		897		6	-			1 210			318	944	12 719
		1 218		4	-			1 318			355	938	14 096
		980		2	-			1 226			252	804	13 211
		988		1	-			1 304			363	925	13 915
		1 142		2	-			1 264			387	956	14 273
		1 234		2	-			1 237			408	1 027	15 872
		1 046		1	-			1 215			245	892	14 704
		1 150		2	-			1 473			306	893	16 014
		1 133		4	-			1 433			380	1 043	16 216
		967		6	-			1 261			340	870	14 521
		988		5	-			1 216			356	888	15 859
		1 035		3	-			1 471			398	953	16 767
		1 020		70	-			1 588			396	1 018	17 764
		825	2 145	66	-	462		1 442	145		399	794	16 396
		1 117	1 815	76	-	399		1 546	178		430	1 091	17 942
		1 063	1 989	57	-	438		1 325	131		412	942	17 018
		953	1 522	56	-	504		1 223	178		402	840	14 908
		1 023	1 992	78	-	544		1 424	186		432	1 019	17 212
		1 076	1 946	60	-	518		1 368	153		416	1 029	15 205
67	133	1 037	2 001	75	-	558		1 390	233	38	372	991	19 934
71	125	976	2 047	75	2	559		1 341	263	60	406	925	20 318
60	97	905	1 705	31	2	470		1 157	205	43	312	855	16 672
-	125	892	1 919	14	1	354	95	1 049	136	-	354	873	17 095
-	68	863	1 285	-	1	415	112	1 192	116	-	324	722	15 345
-	113	992	1 646	-	-	479	146	1 308	162	-	403	843	17 505
-	+	+	+	-	-	+	+	+	-	-	+	+	+
-	66,2	14,9	28,1	-	-	15,4	30,4	9,7	39,7	-	24,4	16,8	14,1
	%	%	%			%	%	%	%		%	%	%

Sources : Commission Européenne, FranceAgriMer

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.
(1) Total des pays adhérents à l'UE au cours la campagne considérée.

Tableau 10 : Evolution des productions réglementaires (1) de sucre hors quota
En 1 000 t

	ALL	AUT	BG	DK	ESP	FIN	FRA	GRE	HON	IRL	ITA	LET	LIT	PB	POL	POR	R. TCH	RO	RU	SLQ	SLN	SUE	UEBL	TOTAL UE (2)
1981/82	641			55			1 307				233			140									154	2 530
1982/83	649			98			983							242					196				258	2 426
1983/84	149			-			757							-					-				44	950
1984/85	134			122			356			22				10					120				16	780
1985/86	426			105			558							-					14				118	1 221
1986/87	540			75			169							286					174				66	1 312
1987/88	284			-			299				36			108					82				9	818
1988/89	271			81	57		789				6			164					160				64	1 592
1989/90	545			62	6		866	28		27	72			360					150				157	2 273
1990/91	740			119	-		718			26	-			280					93				155	2 131
1991/92	443			43	1		745			19	-			174					72				77	1 574
1992/93	589			-	-		963			23	153			278					193				66	2 265
1993/94	892			96	82		1 039			-	-			317					289				203	2 918
1994/95	406			23	125		993			-	-			119					217				98	1 981
1995/96	337	24		8	96	14	797			20	-			116					127				42	1 581
1996/97	704	88		49	201	-	733			25	-			163					307				100	2 370
1997/98	628	92		101	144	18	1 402			8	2			148					402			17	186	3 148
1998/99	547	80		107	160	-	775			16	-			-					298			29	20	2 032
1999/00	878	111		128	127	2	1 201			16	91			165					402			61	206	3 388
2000/01	1 219	67		145	130	8	1 346			26	12			303					283			62	177	3 778
2001/02	390	40		80	17	5	477			12	-			89					121			58	45	1 334
2002/03	804	89		124	112	17	1 388			6	-			214					262			52	204	3 272
2003/04	413	20		79	2	6	796			26	-			222					255			48	219	2 086
2004/05	911	58		51	25	8	929		52	14	-	1	28	158	329		83		220	9		16	176	3 068
2005/06	1 154	159		103	63	23	1 499		107	17	173	6	26	223	465	1	133		205	70	11	78	234	4 750
2006/07	0	19		-	24	3	555		-	-	-	-	-	45	-	-	11		92	12	-	-	19	781
2007/08	303	14		-	-	24	879		-	-	-	-	14	-	175	-	19		17	-	-	10	-	1 455
2008/09	935	73		25	8	-	1 203		1	-	15	-	-	115	21	-	53	8	293	4	-	51	104	2 909
2009/10	450	36		74	60	7	1 565		20	-	16	-	23	189	241	-	110	46	410	53	-	118	216	4 642

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Sources : CE, FranceAgriMer

(1) Compte tenu du jeu des reports et donc hors report sur la campagne suivante et, pour 2006/07, hors retrait converti en hors quota.

(2) Total des pays adhérents à l'UE au cours de la campagne considérée.

Tableau 11 : Répartition des productions en sucre de quota et sucre hors quota pour les campagnes en 2008/09 et 2009/10

1 000 t de sucre blanc	ALL	AUT	DK	ESP	FIN	FRA	GRE	ITA	PB	POR	RU	SUE	UEBL	HON	LIT	POL	R. TCH	SLQ	RO	UE 27
2008/09																				
1. Production "fraîche"																				
a) de betteraves	3 646	386	397	608	69	4 097	157	498	863	-	1 192	324	722	105	68	1 285	415	116	112	15 063
b) de cannes	-	-	-	-	-	250	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	251
c) de mélasses	8	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32
TOTAL	3 655	410	397	608	69	4 347	157	498	863	1	1 192	324	722	105	68	1 285	415	116	112	15 345
(2008/09 / 2007/08)	-7%	12%	4%	-15%	-31%	-7%	101%	-35%	-3%	-96%	14%	-8%	-17%	-60%	-45%	-33%	17%	-14%	18%	-10%
2. Reports de 2007/08	178	14	0	0	12	63	0	25	57	0	158	19	58	1	22	73	11	0	0	693
3. Production (1+ 2) (1)	3 833	424	397	608	81	4 410	157	524	920	1	1 350	344	780	107	90	1 358	426	116	113	16 038
4. Répartition de la production																				
a) Production sous Quota	2 898	351	372	600	81	3 207	157	508	805	1	1 056	293	676	105	90	1 337	372	112	105	13 129
b) Hors Quota	935	73	25	8	0	1 203	0	15	115	0	293	51	104	1	0	21	53	4	8	2 909
2009/10																				
1. Production "fraîche"						0														
a) de betteraves	4 224	361	445	550	88	4 460	172	509	993	-	1 308	403	843	125	113	1 646	479	161	146	17 027
b) de cannes	-	-	-	-	-	449	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	450
c) de mélasses	8	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28
TOTAL	4 232	381	445	550	88	4 910	172	509	993	1	1 308	403	843	125	113	1 646	479	161	146	17 505
(2008/09 / 2007/08)	13%	-7%	11%	-2%	20%	12%	8%	2%	13%	14%	8%	19%	14%	2%	35%	22%	13%	28%	23%	12%
2. Reports de 2008/09	116	6	1	8	0	43	0	15	1	0	158	8	49	0	0	0	3	3	1	414
3. Production (1+ 2) (1)	4 349	387	446	558	88	4 952	172	524	994	1	1 466	411	892	125	113	1 646	482	164	147	17 918
4. Répartition de la production																				
a) Production sous Quota	2 898	351	372	498	81	3 387	159	508	805	1	1 056	293	676	105	90	1 406	372	112	105	13 276
b) Hors Quota	1 450	36	74	60	7	1 565	13	16	189	0	410	118	216	20	15	241	110	53	43	4 642

(1) Dans ce chiffre de production, le report sur la campagne suivante n'est pas déduit.

Sources : CE, FranceAgriMer

Tableau 12 : Evolution des utilisations intérieures de sucre (1) dans l'Union européenne
En 1 000 t

	ALL	AUT	BG	DK	ESP	FIN	FRA	GRE	HON	IRL	ITA	PB	POL	POR	Rep TCH	RO	RU	SUE	UEBL	AUTRES NEM	TOTAL UE (2)
1981/82	2 277	"		203	1 041	"	1 990	275		143	1 505	557		315			2 282	"	357		9 589
1982/83	2 193	"		196	1 043	"	1 938	277		137	1 520	545		301			2 308	"	360		9 474
1983/84	2 127	"		190	1 009	"	1 915	286		144	1 493	547		342			2 258	"	350		9 310
1984/85	2 202	"		192	925	"	1 907	293		137	1 641	552		267			2 268	"	363		9 555
1985/86	2 148	"		192	970	"	1 892	296		140	1 544	565		304			2 243	"	371		9 391
1986/87	2 155	"		183	973	"	2 063	289		144	1 581	571		313			2 281	"	355		10 908
1987/88	2 168	"		202	993	"	2 019	299		115	1 494	555		311			2 326	"	362		10 844
1988/89	2 152	"		193	986	"	1 952	314		120	1 524	539		331			2 375	"	410		10 896
1989/90	2 360	"		196	1 061	"	1 960	307		113	1 629	556		326			2 331	"	439		11 278
1990/91	2 860	"		212	1 074	"	1 957	305		126	1 676	591		325			2 277	"	423		11 826
1991/92	2 865	334		222	1 093	213	2 082	322		124	1 602	582		324			2 280	380	455		11 951
1992/93	2 875	333		219	1 134	227	2 118	314		127	1 555	591		335			2 213	382	445		11 926
1993/94	2 761	306		228	1 125	242	2 051	310		138	1 512	576		339			2 238	374	440		11 718
1994/95	2 734	331		253	1 169	193	2 009	306		136	1 543	578		322			2 193	392	458		11 701
1995/96	2 702	330		236	1 164	183	2 023	310		146	1 478	589		333			2 204	369	492		12 559
1996/97	2 787	334		231	1 204	173	2 075	323		143	1 482	625		325			2 141	370	516		12 729
1997/98	2 706	325		237	1 211	192	2 161	320		134	1 481	623		330			2 076	372	519		12 687
1998/99	2 711	310		238	1 240	210	2 161	310		136	1 475	622		332			2 124	377	521		12 767
1999/00	2 751	309		225	1 268	215	2 182	306		135	1 404	642		327			2 209	375	544		12 892
2000/01	2 772	297		254	1 241	208	2 082	312	379	147	1 409	655	1 576	332	411		2 231	377	551	352	12 868
2001/02 (3)	3 001	299		244	1 241	193	2 214	297	378	149	1 656	661	1 590	261	431		2 254	347	545	355	13 362
2002/03 (3)	3 063	300		245	1 246	193	2 266	291	379	152	1 653	667	1 590	264	447		2 272	345	559	361	13 516
2003/04 (3)	3 145	297		244	1 250	189	2 306	296	382	155	1 639	671	1 590	265	451		2 198	340	561	365	13 556
2004/05 (3)	3 160	300		245	1 255	189	2 328	306	382	155	1 648	670	1 592	265	452		2 012	340	562	368	16 228
2005/06 (3)	3 109	301		245	1 261	191	2 155	306	383	155	1 657	672	1 590	265	451		2 006	340	563	372	16 021
2006/07 (3)	3 112	306	249	245	1 262	191	2 195	306	360	155	1 666	673	1 579	266	446	548	1 923	340	563	325	15 913
2007/08 (3)	3 360	306	218	243	1 249	185	2 274	303	306	153	1 649	665	1 565	249	436	512	1 864	318	557	330	16 710
2008/09 (3)	3 156	338	221	247	1 288	182	2 305	306	308	155	1 684	672	1 541	237	431	510	1 895	322	567	336	16 700
2009/10 (3)	3 174	331	214	239	1 265	179	2 274	299	304	147	1 656	658	1 519	235	431	508	1 900	322	551	333	16 540

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

(1) Il s'agit des ventes destinées à la consommation humaine et à l'industrie chimique, hors éthanol.

(2) Il s'agit du total de la consommation des Etats qui sont adhérents à l'UE au cours de la campagne considérée.

FO Licht, FranceAgriMer.

Tableau 13 : Evolution des échanges de sucre de l'Union Européenne avec les pays tiers

En 1 000 t

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			EXPORTATIONS (+) IMPORTATIONS (-) NETTES	
	Sous protocole ACP - PMA (*)	Autres régimes pays tiers *	TOTAL	Sucre du quota Avec ou sans restitutions *	Sucre hors quota	TOTAL		
CEE à 10	1981/82	1 338	34	1 372	2 653	2 530	5 183	3 811
	1982/83	1 310	42	1 352	2 782	2 425	5 207	3 855
	1983/84	1 288	41	1 329	3 112	950	4 062	2 733
	1984/85	1 318	41	1 359	3 052	780	3 832	2 473
	1985/86	1 250	37	1 287	2 982	1 222	4 204	2 917
CEE à 12	1986/87	1 325	215	1 540	3 194	1 312	4 506	2 966
	1987/88	1 332	268	1 600	3 462	819	4 281	2 681
	1988/89	1 315	230	1 545	3 158	1 591	4 749	3 204
	1989/90	1 280	327	1 607	2 565	2 273	4 838	3 231
	1990/91	1 305	242	1 547	2 742	2 130	4 872	3 325
	1991/92	1 324	241	1 565	2 807	1 573	4 380	2 815
	1992/93	1 306	305	1 611	2 947	2 265	5 212	3 601
	1993/94	1 323	369	1 692	2 893	2 918	5 811	4 119
	1994/95	1 295	374	1 669	2 842	1 981	4 823	3 154
UE à 15	1995/96	1 305	512	1 817	2 763	1 581	4 344	2 527
	1996/97	1 335	474	1 809	2 680	2 369	5 049	3 240
	1997/98	1 255	477	1 732	2 950	3 146	6 096	4 364
	1998/99	1 300	556	1 856	3 050	2 033	5 083	3 227
	1999/00	1 305	530	1 835	2 800	3 385	6 185	4 350
	2000/01	1 305	550	1 855	2 400	3 777	6 177	4 322
	2001/02	1 305	671	1 976	2 650	1 335	3 985	2 009
	2002/03	1 305	795	2 100	2 050	3 269	5 319	3 219
	2003/04	1 305	583	1 888	1 836	2 080	3 916	2 028
UE 25	2004/05	1 305	539	1 844	2 571	2 529	5 100	3 257
	2005/06	1 460	449	1 909	2 655	5 166	7 821	5 912
	2006/07	1 625	720	2 345	1 109	655	1 764	- 582
UE 27	2007/08	1 513	1 191	2 704	1 553	-	1 553	- 1 151
	2008/09	1 540	1 206	2 746	254	950	1 204	- 1 542
	2009/10	1 469	976	2 445	100	1 500	1 600	- 845

Sources : CE FranceAgriMer.

* Ces données ne correspondent pas à des échanges physiques mais aux certificats accordés (sur la base des contingents votés dans un cas et des restitutions accordées dans l'autre cas). Il y existe donc un décalage entre ces données et la réalité des flux physiques indiqués dans les bilans. Enfin naturellement, il n'y a plus aucune restitution délivrée à partir de 2008/09. Les quantités de sucre du quota exportées à partir de 2008/09 le sont donc sans restitution

Tableau 14 : Destinations géographiques des exportations de sucre de l'Union Européenne (1)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
AFRIQUE							
Algérie	369 479	562 750	355 596	249 885	209 156	249 488	120 645
Egypte	81 009	96 617	64 892	2 288	5 197	33 426	29 725
Libye	28 580	189 285	119 512	21 553	26 063	54 983	115 147
Maroc	8 831	7 812	32 412	20 740	314	311	316
Tunisie	92 241	61 468	137 579	49 956	22 509	20 470	144 602
TOTAL AFRIQUE DU NORD	580 140	917 932	709 991	344 422	263 239	358 678	410 435
Afrique du Sud	-	-	259	213	222	171	1 051
Angola	9 043	5 702	17 095	1 602	2 042	1 891	2 293
Bénin	13 731	16 061	11 757	4 798	6 904	5 125	17 259
Burkina Faso	15 876	10 068	21 241	7 874	1 861	299	17 004
Burundi	-	-	185	-	4	-	3
Cameroun	21 515	15 542	8 877	456	530	8 745	24 416
Cap-Vert	5 390	785	3 336	99	62	79	946
République Centrafricaine	11 220	15 427	6 302	600	115	649	369
Comores	-	-	846	-	-	-	-
Congo (Brazzaville)	-	-	6 207	126	111	53	358
Rep. Dem. Congo (Ex-Zaïre)	274	1 541	520	606	195	308	649
Côte-d'Ivoire	4 147	64	442	95	5	8	547
Djibouti	1 593	563	6 673	197	284	1 242	445
Ethiopie	-	-	444	147	486	1 157	993
Erythrée	622	21 654	1	-	3	15	17
Gabon	0	0	6	1 021	3	-	21
Gambie	661	160	1 076	266	223	45	2 590
Ghana	6 794	6 189	47 693	2 471	2 528	2 174	25 041
Guinée	14 141	14 775	5 532	916	1 337	200	3 465
Guinée-Bissau	6 039	13 466	10 673	1 279	93	664	3 710
Ile Maurice	25	11 088	6 129	11	-	-	75
Kenya	358	3 143	3 340	16	112	1 287	2 480
Libéria	940	843	3 400	409	209	199	205
Madagascar	2 267	1 274	621	-	-	20	1
Malawi	-	-	-	-	-	-	-
Mali	11 923	18 667	2 382	956	288	515	6 760
Mauritanie	16 999	35 746	34 713	385	1	872	872
Mozambique	-	-	6	3	1	6	7
Namibie	-	-	2	1	48	2	72
Niger	6 118	8 331	10 861	3 249	6 827	7 888	12 079
Nigéria	32 581	15 794	29 039	24 906	21 146	22 036	51 505
Ouganda	74	1 176	6 865	483	-	-	-
Rwanda	1 016	604	323	52	24	73	108
Sénégal	20 347	80 900	66 622	17 660	6 122	41 252	84 596
Sierra Léone	2 430	1 730	6 549	672	481	368	1 955
Soudan	-	-	335 015	1 379	2 306	1 962	49 814
Tanzanie	1 381	58 279	5 221	2	5	6	1 606
Tchad	499	10 202	458	645	989	3 387	5 231
Togo	952	1 497	13 690	4 777	1 103	2 702	6 570
Zambie	38 421	35 624	46	-	-	8	-
TOTAL AFRIQUE HORS AFRIQUE DU NORD	247 377	406 895	674 447	78 372	56 668	105 407	325 112
TOTAL AFRIQUE	827 517	1 324 827	1 384 438	422 794	319 907	464 085	735 547

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Source : Comext, CE.

Tableau 14 : Destinations géographiques des exportations de sucre de l'Union Européenne (1)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
AMERIQUES							
Canada	-	-	896	413	478	362	362
Etats-Unis	808	6 045	25 249	1 062	11 495	819	6 575
Mexique	-	-	102	67	43	71	14 461
TOTAL AMERIQUE DU NORD	808	6 045	26 247	1 542	12 016	1 252	21 398
Antilles néerlandaises	11 464	8 450	8 709	895	482	442	234
Bahamas	4 714	5 777	4 411	3 233	570	1 272	2 728
Barbade	8 573	9 283	6 975	5 929	2 474	3 067	5 077
Bélize	-	-	-	-	-	-	-
Bermudes	-	-	694	632	66	7	27
Costa Rica	-	-	11	4	52	-	-
Cuba	-	-	41	45	13	2	1
République Dominicaine	6	1 891	6	8	5	5	13
El Salvador	1 665	86	-	-	-	-	-
Guatemala	-	-	2	1	-	1	2
Honduras	-	-	-	-	-	12	0
Haïti	-	-	4	4	1	619	159
Jamaïque	-	-	183	-	-	225	473
Nicaragua	-	-	-	-	-	5	-
Panama	-	-	1	1	21	22	23
Saint-Christophe	1 770	1 172	-	-	-	-	-
Saint Vincent et les grenadines	-	-	2 401	2 277	148	-	-
Trinidad	1 276	550	563	1	5	3	-
Autres pays	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL AMERIQUE CENTRALE	30 276	33 254	50 248	14 572	15 852	6 935	30 135
Argentine	-	-	35	6	14	4	25
Bolivie	-	-	-	-	2	-	-
Brésil	-	-	63	144	25	9	86
Chili	-	-	245	11	14	6	31
Colombie	-	-	238	39	6	7	11
Equateur	-	-	2	2	4	3	3
Guyana	8 663	10 974	7 468	1 318	-	495	2 549
Paraguay	-	-	-	-	-	-	-
Pérou	-	-	-	3	1	5	7
Surinam	11 679	12 167	6 628	1 448	234	836	4 273
Uruguay	-	-	-	1	1	175	3
Vénézuela	-	-	4	2	3	5	38
TOTAL AMERIQUE DU SUD	50 618	56 395	64 931	17 546	16 154	8 478	37 160
TOTAL AMERIQUE	81 702	95 694	141 426	33 660	44 023	16 664	88 693

Source : Comext, CE.

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Tableau 14 : Destinations géographiques des exportations de sucre de l'Union Européenne (1)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ASIE							
Afghanistan	11 555	62 801	37 224	25	56	59	96
Arabie Saoudite	2 376	2 726	2 163	2 696	2 654	26 482	65 644
Barhein	-	-	19 361	1 503	2 169	7 715	13 445
Emirats Arabes Unis	-	-	388 888	15 323	13 294	90 131	148 236
<i>Golfe Persique</i>	177 193	580 921	-	-	-	-	-
Iran	91	26 250	130 610	132	18	141	2 135
Irak	14 485	9 357	44 518	7	5	-	3 263
Israël	622 735	550 498	497 875	362 938	371 339	322 525	194 734
Jordanie	15 801	66 053	82 218	541	674	6 857	19 926
Koweït	82 869	175 253	193 602	11 806	23 329	45 907	63 987
Liban	159 693	157 909	109 667	16 425	21 553	22 549	66 496
Syrie	548 832	602 125	568 961	66 835	5 950	43 727	120 817
Yémen	1 422	57 292	36 451	2 790	13	6 460	6 030
TOTAL PROCHE ET MOYEN ORIENT	1 637 052	2 291 185	2 111 538	481 021	441 055	572 551	704 807
Bangladesh	6 771	36 857	19 780	335	159	125	323
Inde	853	4 602	1 572	197	282	1 866	60 515
Maldives	-	-	-	4	5	5	3
Pakistan	3 890	196 686	195 549	2 164	1 486	3 573	17 818
Sri Lanka	120 378	331 822	89 392	253	440	2 871	21 400
TOTAL PENINSULE INDIENNE	131 892	569 967	306 293	2 953	2 370	8 441	100 059
Brunei	-	-	7	5	5	-	-
Cambodge	-	-	4 782	1	-	-	1
Chine	21 132	44 645	89 568	113	216	2 648	18 500
Corée du Nord (Rép. Pop. Dém. de)	-	-	638	405	225	3 243	593
Corée du Sud (République de)	7 133	365	411	41	469	1 544	325
Hong Kong	34 958	49 516	51 059	344	695	1 597	11 559
Indonésie	86 110	282 130	258 253	203	231	2 180	6 222
Japon	749	1 526	1 080	1 317	1 249	1 076	1 130
Macao	-	-	1	1	-	2	1
Malaisie	518	2 268	4	3	7	7	7
Mongolie	706	1 341	784	68	47	54	65
Myanmar	-	-	-	20	-	-	94
Népal	372	8 452	151	-	-	512	209
Philippines	1 944	14 994	62 520	88	3	252	8 290
Singapour	36 884	78 942	53 013	2 357	142	6 360	60 733
Taiïwan	9	3 308	9 969	534	1 398	2 441	2 334
Thaïlande	30	6 060	7 567	41	1 103	2 702	6 570
Viêt-nam	5	5 264	23 378	8	23	496	3 550
TOTAL ASIE DU SUD-EST	190 550	498 811	563 185	5 549	5 812	25 114	120 181
TOTAL ASIE	1 959 494	3 359 963	2 981 016	489 523	449 237	606 107	925 048

Source : Comext, CE.

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Tableau 14 : Destinations géographiques des exportations de sucre de l'Union Européenne (1)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
EUROPE (hors UE)							
Andorre							
Islande	11 266	11 993	74 844	10 911	4 166	5 421	4 612
Norvège	171 004	153 533	143 965	135 831	10 497	11 052	10 656
Suisse	304 816	334 146	275 354	171 444	188 574	133 207	74 744
Bosnie	76 127	118 830	70 622	5 953	2 335	253	246
Croatie	113 904	280 562	361 111	16 845	29 355	11 176	6 942
Macédoine	23 537	65 112	50 080	4 015	80	3 615	24
Turquie	34 451	35 109	14 598	4 024	4 355	4 232	4 984
TOTAL EUROPE DE L'OUEST	735 105	999 285	990 574	349 023	239 361	168 956	102 207
Albanie	74 340	44 525	40 967	131	12	7	2 344
Bulgarie	10 314	30 854	30 053	-	-	-	-
Roumanie	72 202	56 638	52 123	-	-	-	-
Arménie	5 688	10 688	9 833	2 274	3 093	2 667	10 776
Azerbaïdjan	53 024	60 408	55 577	327	67	285	525
Biélorussie	42	6	19	48	71	53	47
Géorgie	13 080	10 596	9 749	3 418	462	777	3 672
Kazakhstan	16 656	10 665	9 814	10 095	5 111	1	10
Kirghizistan	14 613	28 369	27 714	1 159	4 000	3 002	3 498
Moldavie	22 809	24 527	22 567	127	6 678	9 787	14 078
Ouzbékistan	120 504	112 645	103 934	47 940	51 579	27 000	41 556
Russie	67 639	78 784	73 345	41 143	62 894	25 973	58 468
Tadjikistan	94 535	100 184	92 420	51 785	42 900	14 412	57 996
Turkménistan	50 299	22 828	21 003	15 950	10 000	-	6 256
Ukraine	16 108	1 647	1 516	1 064	955	642	544
TOTAL EUROPE DE L'EST	631 853	593 364	550 634	175 461	187 822	84 604	199 769
TOTAL EUROPE	1 366 958	1 592 649	1 541 208	524 484	427 183	253 560	301 976
OCEANIE							
Australie	907	1 099	1 190	592	969	2 473	159
Fidji	-	-	45	-	-	-	-
Nouvelle Zélande	11 772	17 622	7 155	261	60	56	47
Territoires français	2 384	3 247	3 124	441	418	439	981
TOTAL OCEANIE	15 063	21 968	11 514	1 294	1 446	2 968	1 186
AUTRES PAYS	57 824	265 016	-	-	116 642	156 687	111 867
TOTAL MONDE	4 308 558	6 660 117	6 059 602	1 471 755	1 358 437	1 500 070	2 164 316

Source : Comext, CE.

(1) Données par année civile. Ces chiffres incluent les exportations de sucre effectuées dans le cadre du régime de trafic du perfectionnement actif (TPA).

Tableau 15 : Evolution de la production d'isoglucose de l'Union Européenne depuis 2002/03
En t de matière sèche

Etats membres	ALL	BUL	ESP	FIN	FRA	GRE	HUN	ITA	PB	POL	POR	RU	RO	SLQ	UEBL	TOTAL UE
2002/03																
Quota A	26 853		71 767	10 394	14 698	9 783		15 405	6 904		7 525	20 047			52 277	235 653
Quota B	6 324		6 371	558	3 826	2 304		3 268	1 446		1 483	5 347			14 376	45 303
Hors quota	-		-	-	-	1		-	-		-	-			-	1
Total	33 177		78 138	10 952	18 524	12 088		18 673	8 350		9 008	25 394			66 653	280 957
2003/04																
Quota A	28 196		73 907	10 693	15 485	10 272		16 175	7 250		7 902	21 138			55 183	246 201
Quota B	6 453		7 883	108	4 030	2 419		3 809	1 707		1 861	4 051			15 175	47 496
Hors quota	-		4 179	-	-	-		32	-		140	-			-	4 352
Total	34 649		85 969	10 800	19 515	12 691		20 016	8 957		9 903	25 190			70 358	298 048
2004/05																
Quota A	28 643		74 620	10 792	15 747	10 435	127 627	16 432	7 365	24 911	8 027	21 502		37 522	56 151	439 773
Quota B	5 977		7 959	386	4 099	2 256	4 889	3 870	1 729	1 870	1 765	5 708		5 025	15 441	60 973
Hors quota	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-
Total	34 620		82 579	11 178	19 846	12 691	132 516	20 302	9 094	26 781	9 792	27 210		42 547	71 592	500 746
2005/06																
Quota A	24 775		68 454	9 933	13 480	9 026	118 727	14 213	6 370	23 213	6 943	18 358		33 962	47 781	395 235
Quota B	5 665		7 302	994	3 509	2 126	9 303	3 347	1 500	1 743	1 635	4 897		4 548	13 139	59 707
Hors quota	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-
Total	30 440		75 756	10 927	16 989	11 151	128 030	17 560	7 870	24 955	8 578	23 255		38 510	60 920	454 941
2006/07																
Quota	42 583		109 076	15 714	23 804	15 978	185 320	29 377	12 359	33 714	13 208	29 650		55 817	96 947	663 097
Hors quota / reporté	-		6 882	-	-	1 168	900	-	-	2 252	-	6 585		783	7 085	25 655
Total	42 583		115 958	15 714	23 804	17 146	186 220	29 377	12 359	35 966	13 208	36 235		56 600	103 582	688 752
2007/08																
Quota	42 671	67 602	98 516	16 012		17 973	179 931	28 300	10 971	32 291	13 823	32 841	12 035	56 746	86 324	696 036
Hors quota	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2008/09																
Quota	55 758	87 609	122 873				209 571	32 493		42 861		43 458	11 387	56 320	114 580	776 910
Hors quota	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2009/10																
Quota	55 924	89 198	53 810				220 266	32 493		41 532	11 261			60 142	114 580	679 206
Hors quota	-	3 057	-	-	-	-	17 539	-	-	-	-	-	-	-	-	20 596

140

Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

Sources : CE, FranceAgriMer

3. LA SITUATION FRANCAISE

Annexes thématiques

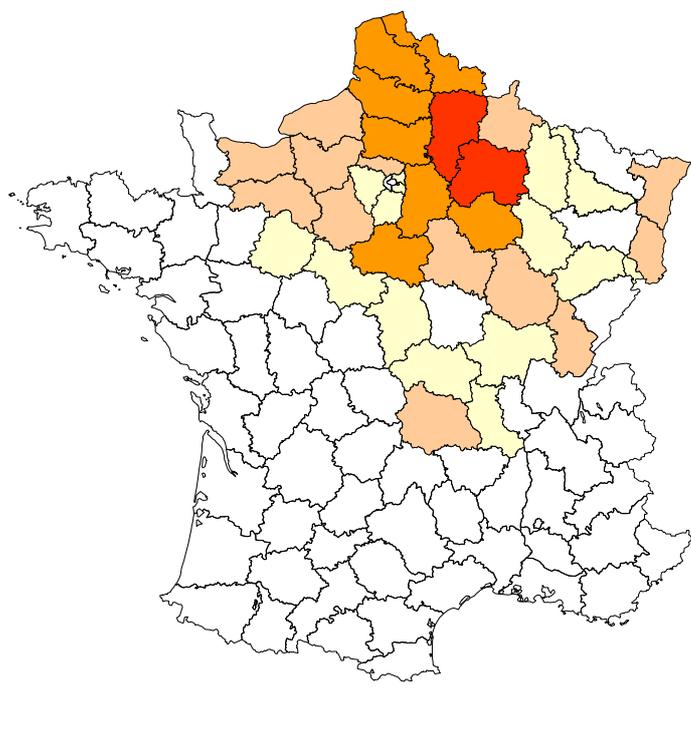
	Page
1 – Fiches descriptives des principaux départements betteraviers	145
2 – Fiches descriptives des départements canniers	151

*Le lecteur trouvera ici les fiches correspondant aux dix premiers départements, classés par importance de la sole betteravière, ainsi que celles concernant les trois départements d'Outre-Mer producteurs de sucre de canne. Ces fiches ont été principalement constituées à partir des informations fournies par la **Confédération Générale des Betteraviers (CGB)** et le **Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) (1) du Ministère de l'Agriculture** pour ce qui concerne les fiches betteravières, ainsi que les rapports annuels de l'**"Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer"**.*

(1) Les missions antérieurement confiées au Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) sont désormais exercées par le Service de la statistique et de la prospective (SSP), conformément à l'arrêté ministériel du 30 juin 2008.

PRESENTATION GENERALE

En France métropolitaine, la betterave sucrière est produite dans 29 départements en 2008/09, pour l'essentiel situés au nord du pays



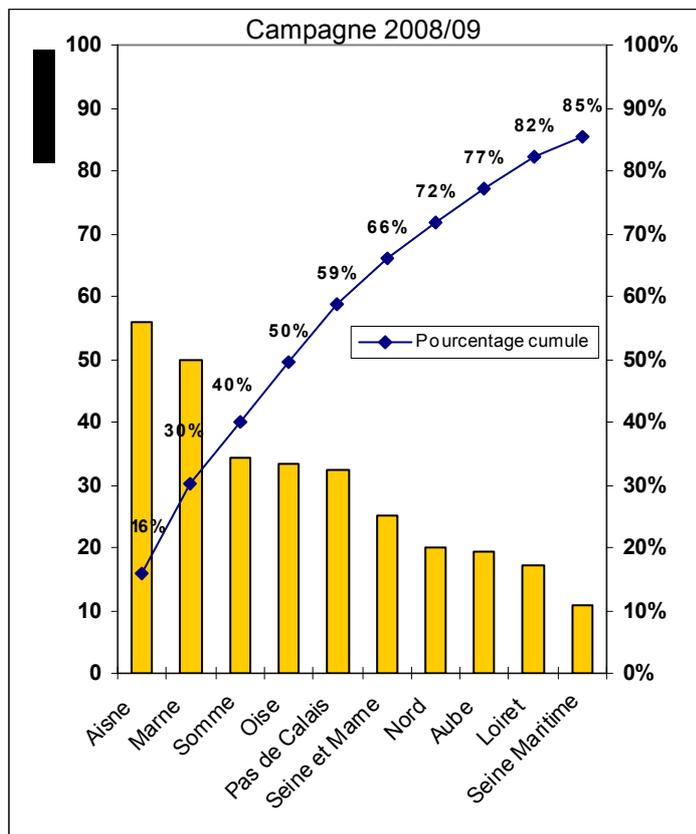
Les dix principaux départements producteurs sont concentrés dans les régions de Picardie, de Champagne-Ardenne, du Nord-Pas-de-Calais, de l'Ile-de-France et du Centre.

Campagne 2008/09 et 2009/10

- Pas de betterave
- 1 – 999 ha de betteraves sucrières
- 1 000 – 14 999 ha de betteraves sucrières
- 15 000 – 39 999 ha de betteraves sucrières
- Plus de 40 000 ha de betteraves sucrières

(Source: Agreste)

LES SURFACES BETTERAVIERES EN 2008/09 ET 2009/10



D'après les statistiques du **SSP** du Ministère de l'Agriculture (Agreste) le chiffre définitif des surfaces betteravières pour la campagne 2008/09 est de **349 258 ha** (dont 231 605 ha pour le sucre du quota), soit une baisse de près de 11,2 % par rapport à 2007/08, à 393 128 ha (dont 256 294 ha pour le sucre du quota). Cette baisse, induite directement par le régime de restructuration mis en place par la réforme de l'OCM sucre (2006) et qui, en France, a produit ses effets au cours de cette campagne, affecte pour 24 689 ha les surfaces du quota soit plus de 56,2 % de la baisse totale des surfaces.

Les dix principaux départements producteurs traditionnels, que sont l'Aisne, la Marne, la Somme, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Seine-et-Marne, le Nord, l'Aube, le Loiret et la Seine Maritime, représentent plus de **85 % des surfaces** métropolitaines, avec 173 465 ha, les quatre premiers départements accueillent près de la moitié des surfaces métropolitaines. L'Aisne, premier département, possède à lui seul 16 % des surfaces.



1 – AISNE

La betterave est cultivée en Champagne Crayeuse (à l'Est du département), dans le Valois (Sud-Ouest), dans le Saint-Quentinois - Laonnois et dans le Soissonnais.

Géographie betteravière 2008/09 2009/10*

surface betteravière (ha) : en % de la SAU	56 000 10,9	58 000 11,6
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	62 434	60 087
part du département dans la surface betteravière nationale	16 %	15,5%
nombre d'exploitations betteravières	2 099	2 080
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	26,7	27,9

*données provisoires

Après le blé tendre (34,6 % de la SAU), la betterave industrielle est la 2^e culture du département avec une petite hausse de la sole betteravière de 3,6 %. Pour la campagne 2009/10, 19 exploitations ont abandonné la culture de la betterave.

Industrie sucrière (2009/10)

Usines	Capacité	Fabricants
Origny-Sainte-Benoîte Bucy-Le-Long	20 000 t/j 15 000 t/j	Tereos SA

Campagne sucrière 2008/09 2009/10*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	3 949 291	4 184 247
- betteraves à 16 ° (t)	4 648 000	5 214 200
Rendement effectif moyen :	70,5 t/ha	72,1 t/ha
Rendement à 16°	83 t/ha	89,9 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP et Agreste



2 – MARNE

Géographie betteravière 2008/09 2009/10

surface betteravière (ha) en % de la SAU	49 765 8,5	52 295 9,4
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	51 983	52 320
part du département dans la surface betteravière nationale	14,2 %	14 %
nombre d'exploitations betteravières	2 849	2 826
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	17,5	18,5

*données provisoires.

Après le blé tendre (28,1 % de la SAU), l'orge/escourgeon (21,1 % de la SAU) et le colza/navette (12,6 % de la SAU), la betterave est la 4^e culture du département (9,4 % de la SAU). La sole de la campagne 2009/10 affiche une progression de 5,1 % par rapport à la précédente qui elle avait enregistré une baisse importante de plus de 9% du fait de la restructuration.

Au cours de cette campagne, 23 exploitations ont abandonné la culture de la betterave industrielle.

Industrie sucrière (2009/10)

Usines	Capacité	Fabricants
Bazancourt	20 000 t/j	Cristal Union
Sillery	16 000 t/j	Cristal Union
Connantre	21 500 t/j	Tereos SA

Les usines de la Marne (+ de 19 000 t/jour) ont une capacité supérieure à la moyenne nationale.

Campagne sucrière 2008/09 2009/10*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	3 678 219	4 221 704
- betteraves à 16 ° (t)	4 500 946	5 260 877
Rendement effectif moyen :	73,9 t/ha	80,7 t/ha
Rendement à 16°	90,4 t/ha	100,6 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP et Agreste



3 –SOMME

Pour la campagne 2009/10, 39 exploitations ont abandonné la culture de la betterave industrielle.

Géographie betteravière 2008/09 2009/10*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	34 300 7,2 %	36 720 7,8 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	35 129	35 517
part du département dans la surface betteravière nationale	9,8 %	9,8 %
nombre d'exploitations betteravières	2 873	2 834
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	11,9	13

*données provisoires

La betterave industrielle reste la 3^e culture de la Somme avec 7,8 % de la SAU, le blé tendre venant en tête (39,7 % de la SAU), suivi de l'orge/escourgeon (10,2 %).



Industrie sucrière (2009/10)

Usines	Capacité	Fabricants
Sainte-Emilie	17 000 t/j	Vermandoise Industries
Eppeville (1) Roye	14 500 t/j 14 350 t/j	Saint-Louis Sucre

(1) Sucrierie / Distillerie

Campagne sucrière 2008/09 2009/10*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	2 613 384	2 703 129
- betteraves à 16 ° (t)	3 035 550	3 451 680
Rendement effectif moyen :	76,2 t/ha	73,6 t/ha
Rendement à 16°	88,5 t/ha	94,0 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP et Agreste

4 –OISE

Géographie betteravière 2008/09 2009/10

surface betteravière (ha) en % de la SAU	33 400 8,7	35 163 9,5
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	35 051	34 564
part du département dans la surface betteravière nationale	9,6 %	9,4 %
nombre d'exploitations betteravières	1 699	1 692
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	19,7	20,8

*données provisoires.

La betterave industrielle est la 3^e culture du département (9,5 % de la SAU), derrière le blé tendre (42,1 % de la SAU) et le colza (10,4 % de la SAU). En 2009, peu d'exploitations ont abandonné la culture de la betterave industrielle.

La culture de la betterave se pratique surtout dans la plaine d'Estrée-Saint-Denis, le Soissonnais, une partie du Vexin français, le Valois, le Multien, le plateau picard et le Noyonnais.

Industrie sucrière (2009/10)

Usine	Capacité	Fabricants
Chevières	12 000 t/j	Tereos SA

Campagne sucrière 2008/09 2009/10*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	2 455 758	2 508 577
- betteraves à 16 ° (t)	2 909 140	3 164 670
Rendement effectif moyen :	73,5 t/ha	71,3 t/ha
Rendement à 16°	87,1 t/ha	90,0 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP et Agreste



5 –PAS-DE-CALAIS

La région Nord-Pas-de-Calais est le berceau de l'industrie sucrière en France. Il s'agit d'une région de polyculture - élevage, où l'intérêt pour la betterave réside autant dans ses capacités sucrières que fourragères. Les sols sont en majorité des limons profonds et le climat est océanique tempéré.

Géographie betteravière 2008/09 2009/10*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	32 500 6,5 %	34 410 7,2 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	34 493	34 770
part du département dans la surface betteravière nationale	9,3 %	9,2 %
nombre d'exploitations betteravières	3 301	3 236
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	9,8	10,6

*données provisoires

La betterave industrielle reste la 3^e culture du département avec 7,2 % de la SAU, le blé tendre venant en tête (34,5 % de la SAU), suivi de l'orge/escourgeon (10,4 %).

En 2009, 65 exploitations ont abandonné la culture de la betterave industrielle.

Industrie sucrière (2009/10)

Usines	Capacité	Fabricants
Attin Lillers (1) Boiry-Sainte-Rictrude	6 500 t/j 14 000 t/j 20 000 t/j	Tereos

(1) Sucrerie / Distillerie

Campagne sucrière 2008/09 2009/10*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	2 350 328	2 695 097
- betteraves à 16 ° (t)	2 730 000	3 337 770
Rendement effectif moyen :	72,3 t/ha	78,3 t/ha
Rendement à 16°	84,0 t/ha	97,0 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP et Agreste



6 –SEINE-ET-MARNE

Les conditions pédoclimatiques sont particulièrement propices : la culture de la betterave est étendue à toute la Seine-et-Marne, à l'exception de la forêt de Fontainebleau et de la frange nord-est du département.

Géographie betteravière 2008/09 2009/10*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	25 054 7	26 916 8
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	27 160	27 023
part du département dans la surface betteravière nationale	7,2 %	7,2 %
nombre d'exploitations betteravières	1 091	1 079
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	23	24,9

*données provisoires.

La betterave industrielle est la 4^e culture du département (8,0 % de la SAU), derrière le blé tendre (41,4 % de la SAU), l'orge/escourgeon (14,6 % de la SAU) et le colza (11,1 % de la SAU). En 2009, 12 exploitations ont abandonné la betterave.

Industrie sucrière (2009/10)

Usines	Capacité	Fabricants
Nangis	7 000 t/j	Lesaffre Frères
Souppes-sur-Loing	8 600 t/j	Sucrerie de Souppes

Campagne sucrière 2008/09 2009/10*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	1 730 291	1 866 865
- betteraves à 16 ° (t)	2 129 590	2 441 281
Rendement effectif moyen :	69,1 t/ha	69,4 t/ha
Rendement à 16°	85,0 t/ha	90,7 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP et Agreste



7 –NORD

Géographie betteravière 2008/09 2009/10*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	19 900 5,1 %	21 130 5,6 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	20 897	21 303
part du département dans la surface betteravière nationale	5,7 %	5,9 %
nombre d'exploitations betteravières	2 336	2 303
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	8,5	9,2

*données provisoires

Avec 5,6 % de la SAU, la betterave à sucre est la 3^e culture du département, après le blé tendre (32,3 % de la SAU) et l'orge/escourgeon (6,1 %). En 2009, 33 exploitations ont abandonné la culture de la betterave industrielle.

Industrie sucrière (2009/10)

Usine	Capacité	Fabricants
Escaudoevres	16 000 t/j	Tereos SA
Brugelette	-	Belgique

Tous les planteurs du Nord ne fournissent pas leurs betteraves à la sucrerie d'Escaudoevres ; certains des environs de Maubeuge et de Dunkerque livrent leurs betteraves en Belgique, aux sucreries de Brugelette et de Furnes.

Campagne sucrière 2008/09 2009/10*

Production de :	2008/09	2009/10*
- betteraves tel quel (t)	1 413 425	1 641 363
- betteraves à 16 ° (t)	1 641 750	2 045 384
Rendement effectif moyen :	71,0 t/ha	77,7 t/ha
Rendement à 16°	82,5 t/ha	96,8 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP et Agreste



8 –AUBE

Géographie betteravière 2008/09 2009/10*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	19 450 4,9	21 210 5,6
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	19 775	20 493
part du département dans la surface betteravière nationale	5,6 %	5,7 %
nombre d'exploitations betteravières	1 105	1 125
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	17,6	18,9

*données provisoires.

La betterave sucrière, avec 5,6 % de la SAU, est la quatrième culture de l'Aube après le blé tendre (28 % de la SAU), l'orge/escourgeon (24,6 %) et le colza (14,6 %). En 2009, 20 exploitations supplémentaires se sont tournées vers la culture de la betterave.

Il a fallu attendre 1964 (création de l'usine d'Arcis) pour que la betterave connaisse un développement significatif dans l'Aube, considéré de ce fait comme un jeune département betteravier.

Industrie sucrière (2009/10)

Usine	Capacité	Fabricants
Arcis-sur-Aube	21 000 t/j	Cristal Union

Campagne sucrière 2008/09 2009/10*

Production de :	2008/09	2009/10*
- betteraves tel quel (t)	1 429 865	1 578 152
- betteraves à 16 ° (t)	1 803 832	2 063 733
Rendement effectif moyen :	73,5 t/ha	74,4 t/ha
Rendement à 16°	92,7 t/ha	97,3 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP et Agreste



9 – LOIRET

Géographie betteravière 2008/09 2009/10*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	17 146 4,6 %	19 047 5,1 %
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	17 369	18 214
part du département dans la surface betteravière nationale	4,9 %	5,1 %
nombre d'exploitations betteravières	974	999
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	17,6	19,1

*données provisoires

Des cultures du département, la betterave n'arrive qu'en 6ème position derrière le blé tendre (27,6 % de la SAU), l'orge/escourgeon (18,6 %), colza (9,5 %), maïs (8,3 %) et le blé dur (6,5 %). En 2009, 25 exploitations supplémentaires cultivent de la betterave sucrière.



10 – SEINE-MARITIME

Géographie betteravière 2008/09 2009/10*

surface betteravière (ha) en % de la SAU	10 800 2,6	10 626 2,5
<i>moyenne des 3 dernières campagnes (ha) :</i>	10 233	10 175
part du département dans la surface betteravière nationale	3,1%	2,8 %
nombre d'exploitations betteravières	1 358	1 337
superficie betteravière moyenne par exploitation (ha)	8	7,9

*données provisoires.

La betterave industrielle est la 4^e culture du département (2,5 % de la SAU), derrière le blé tendre (24,7 % de la SAU), l'orge/escourgeon (8,3 % de la SAU) et le colza (5,6 % de la SAU). En 2009, 21 exploitations ont abandonné la culture de la betterave.

La culture betteravière s'étend de la forêt d'Orléans aux confins de l'Essonne et, d'Est en ouest, de la vallée du Loing au commencement des plaines de l'Eure-et-Loir.

Dans une région qui connaît traditionnellement un déficit pluviométrique estival, environ 90% des surfaces betteravières du Loiret sont irriguées.

Industrie sucrière (2009/10)

Usines	Capacité	Fabricants
Artenay (1)	13 000 t/j	Tereos
Corbeilles-en-Gâtinais	11 000 t/j	Cristal Union
Pithiviers-le-Vieil	11 000 t/j	Vermandoise Industries

(1) Sucrierie / Distillerie

Campagne sucrière 2008/09 2009/10*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	1 214 509	1 316 122
- betteraves à 16 ° (t)	1 560 183	1 731 201
Rendement effectif moyen :	70,8 t/ha	69,1 t/ha
Rendement à 16°	91,0 t/ha	90,9 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP et Agreste

Contrairement aux idées reçues, la betterave existe de longue date en Normandie : en 1837, il existait 4 sucreries dans le département (et 7 dans le Calvados). Mais la betterave n'a pas résisté à la concurrence du sucre de canne venu d'Outre-Mer, particulièrement vive dans cette région dotée de grands ports. Il faudra attendre la deuxième moitié du 19^e siècle pour qu'elle réapparaisse.

Industrie sucrière (2009/10)

Usine	Capacité	Fabricants
Fontaine-le-Dun	9 500 t/j	Vermandoise Industrie

Campagne sucrière 2008/09 2009/10*

Production de :		
- betteraves tel quel (t)	815 614	779 835
- betteraves à 16 ° (t)	953 640	1 031 785
Rendement effectif moyen :	75,5 t/ha	73,4 t/ha
Rendement à 16°	88,3 t/ha	97,1 t/ha

*données provisoires

Sources : ASP et Agreste

LES DEPARTEMENTS CANNIERS

Le régime spécifique des DOM :

L'Union Européenne a préservé des conditions spéciales pour les Régions Ultra-Périphériques dont font partie les DOM, afin de prendre en compte les contraintes spécifiques de leur agriculture et de leur industrie sucrière, ainsi que de leur situation géographique par rapport au marché européen. En particulier, les RUP ne sont pas soumises au fonds de restructuration temporaire alimenté par les pays producteurs pour financer la réduction des quotas et la fermeture d'usine.

L'octroi **d'une aide forfaitaire d'adaptation** de l'industrie sucrière des DOM à la réforme de l'OCM sucre a été décidé dans le cadre du prolongement du POSEI (*Programme portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions ultra-périphériques de l'Union*). Cette action vise à soutenir la filière cannière et sucrière des DOM par le versement d'une aide financière aux sociétés sucrières qui acceptent en contrepartie des engagements précis en matière de paiement de la canne, de réalisation d'actions de modernisation et d'écoulement des sucres produits. Cette aide est une aide de marché, relevant du premier pilier, et bénéficiant aux agriculteurs fournisseurs de canne.

De plus, **l'aide au transport de la canne** entre les bords de champs et les balances de pesée a été maintenue. Cette action vise à soutenir les agriculteurs pour la livraison des cannes du bord de champ à la balance de pesée la plus proche. L'accès à un grand nombre de parcelles est souvent difficile, du fait de l'éloignement, de la pente et de la mauvaise qualité des voiries dans les zones plantées en cannes.

Il a été mis en place une indemnisation des pertes de revenu agricole dans les RUP, liées à la baisse du prix d'achat du sucre par l'Union européenne.

De même, sont présentes dans le cadre de la convention canne 2006-2015 certaines mesures destinées à soutenir la filière canne. Ainsi, l'octroi à tout planteur par les industriels durant les trois premières campagnes de la convention (de 2006/07 à 2008/09) **d'une aide complémentaire exceptionnelle** d'un montant de 1 000 €/ha pour les replantations simples (canne sur canne) et de 2 000 €/ha pour les replantations nécessitant des travaux fonciers. Il est également prévu d'attribuer une aide de soutien logistique d'un montant annuel maximum de 24 millions d'€ à compter de l'année budgétaire 2010 aux sociétés sucrières des DOM exportant des sucres vers les ports des pays membres de l'Union européenne.

Un complément de revenu, tant pour les planteurs que pour les fabricants, a été instauré pour l'énergie produite à partir de la bagasse. Une **prime bagasse**, instituée par le décret du 29 octobre 2009 accompagné par l'arrêté du 20 novembre 2009, vient réviser le système de rémunération de la production de canne dont les montants étaient auparavant uniquement fondés sur le taux de sucre. La révision du tarif d'achat de l'électricité produite à partir de la bagasse permet ainsi de restituer aux producteurs un revenu complémentaire au titre de la valorisation énergétique de la bagasse. La rémunération de la prime de référence fixée à 13€/t de canne, à répartir entre les planteurs et les industriels, peut varier en fonction de la teneur en fibre de la canne, sous forme d'une bonification jusqu'à la campagne 2012. A partir de cette date, la teneur en fibre pourra intervenir en malus sur la prime de référence.

1 – REUNION



Géographie cannière

	2007/08	2008/09	2009/10
surface récoltée (ha)	24 638	24 333	24 049
en % de la SAU	55,0 %	51,3 %	51,0 %
part du département dans la surface cannière nationale	57%	56 %	56%
nombre d'exploitations (Agreste)	3 981	nd	3 200
superficie moyenne d'un planteur	6,2 ha	nd	7,5 ha

Sources : Agreste et IEDOM

La canne est récoltée pendant les mois de juin à décembre.

Si de 1993 à 2004, les surfaces en canne sont restées relativement stables autour de 26 000 ha, on enregistre depuis 2005 une perte de 1 745 ha en cinq ans pour atteindre 24 049 ha en 2009. Le total des surfaces plantées passe sous le seuil de 25 000 ha en 2007 malgré le schéma de l'aménagement régional (SAR) 2005-2020, prévoyant une protection renforcée de 30 000 ha à vocation cannière pour le futur afin de contenir cette tendance à la baisse.

Industrie sucrière

Usines	Fabricants (2009/10) groupe majoritaire ou participation
Bois-Rouge	Capitiaux régionaux et Téréos
Le Gol (Sucrière de la Réunion)	Groupe Quartier Français repris par Téréos en 2010

En dépit de l'arrêt de la centrale thermique qui a entraîné la fermeture de la sucrerie de Bois-Rouge qui traite les cannes produites dans la zone "au vent" (est de l'île), la totalité des cannes a pu être broyée (report de la fin de campagne et transfert de 28 000 t vers la sucrerie du Gol). Le tonnage des cannes a été, en 2009, supérieur de près de 12,4 % par rapport à celui de 2008, soit 954 517 tonnes. La richesse cumulée s'établissait à 13,50° contre 13,60° en 2008 et 13,61° pour la moyenne décennale.

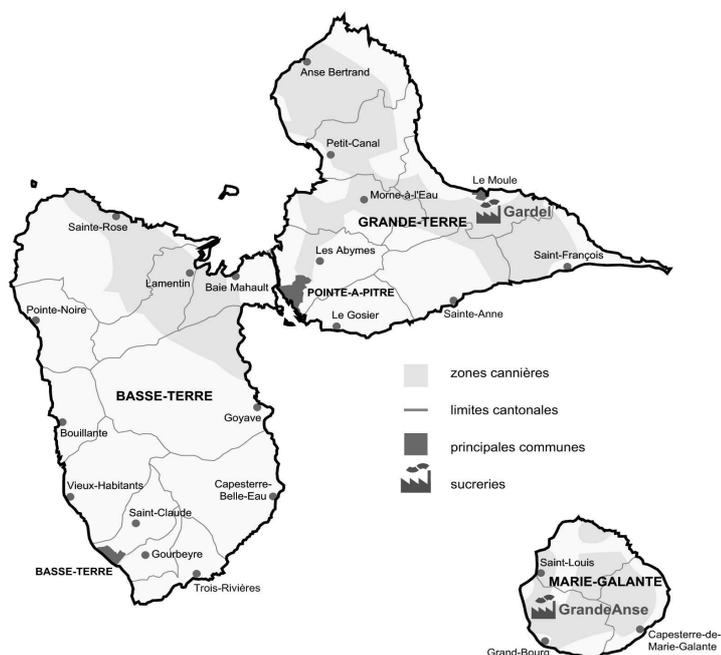
On note également une hausse de 3,2 % du tonnage réceptionné en 2009 pour la sucrerie du Gol qui traite les cannes de l'ouest. La richesse cumulée enregistrée y était de 14,25° contre 14,38° en 2008 et 14,32° pour la moyenne décennale.

Campagne sucrière

	2007/08	2008/09	2009/10
Cannes broyées (1000 t)	1 575	1 772	1 906
Richesse saccharimétrique en %	13,74	14,00	13,87
<i>Moyenne décennale</i>	13,93	13,93	13,96
Production :			
sucre (1 000 t)	170	194	207
rhum (hl d'alcool pur)	110 109	119 032	110 000

Après 2007/08 et sa plus mauvaise récolte depuis 1958, la campagne sucrière 2009/10, qui a bénéficié de facteurs climatiques plus cléments, affiche des résultats en nette progression. Les sucreries ont dépassé les 1 900 000 tonnes broyées, ce qui n'était pas arrivé depuis 2004. Ces résultats satisfaisants s'expliquent par une progression de la technicité des planteurs, de la mécanisation et par une progression des replantations.

2 – GUADELOUPE



Géographie cannière

	2007/08	2008/09	2009/10
surface récoltée (ha)	12 862	9 960	12 324
% de la SAU *	33 %	33%	33%
part du département dans la surface cannière nationale	30%	23 %	30 %
nombre d'exploitations (Agreste 2007 IEDOM 2009)	4 582	3 309	ND
superficie moyenne d'un planteur	2,9 ha	3,0 ha	ND

* SAU du département en 2010 = 43 348 ha.

Sources : Agreste, Insee et IEDOM

La canne est récoltée durant les mois de **février à juin**.

A la suite des restructurations intervenues dans les années 60, le poids du secteur de la canne à sucre s'est marginalisé au sein de l'économie guadeloupéenne. La sole cannière s'est réduite des deux-tiers en 50 ans. Néanmoins la canne à sucre constitue l'une des principales cultures du département avec environ 30 % de la surface agricole utile. Parallèlement, le nombre de fournisseurs de canne à sucre a progressivement diminué, de 6 000 au début des années 1970 à 3 309 en 2009.

Usines	Fabricants (2009/10) Participation de groupes sucriers métropolitains
Gardel (Guadeloupe continentale)	Saint-Louis Sucre
Sucrierie et Rhumerie de Marie-Galante	Erstein (Cristal Union)

Campagne sucrière 2007/08 2008/09 2009/10

Cannes broyées(1000 t) <i>Rhum compris</i>	692	699	752*
Richesse saccharimétrique <i>Moyenne quinquennale</i>	9,9	7,9	8,0
Production :			
sucre (1 000 t)	63	56	60
rhum (hl d'alcool pur)	74 689	75 094	64 832

* Données provisoires

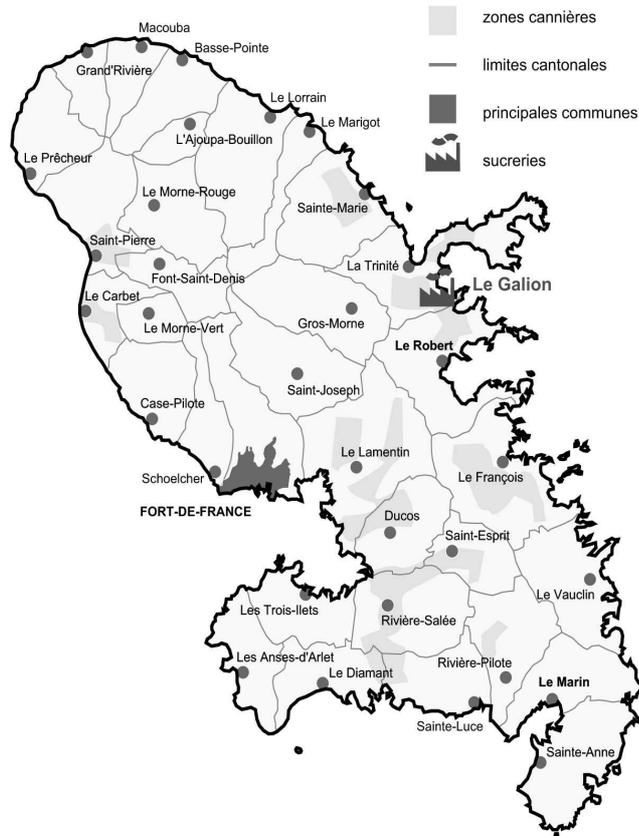
Bien structurée autour de quatre sociétés d'intérêt collectif agricole et d'une interprofession, la filière canne est dépendante du régime des pluies et pâtit du très faible niveau des surfaces irriguées en Guadeloupe.

La récolte 2010 a été frappée par des conditions climatiques peu favorables : pluie de cendres du volcan Montserrat, sécheresse puis fortes pluies. Cependant, en raison des niveaux historiquement bas enregistrés en 2009 à la suite du mouvement social, le volume des cannes récoltées affiche tout de même une progression par rapport à 2009.

La production de sucre de 2010 s'établit en hausse de 8 % par rapport à 2009. La richesse en saccharine moyenne s'élève à 8 % après avoir enregistré en 2009 son niveau le plus bas de la décennie. La production de rhum s'établit à 64 832 hectolitres d'alcool pur (HAP) en 2010, en repli de 14 % par rapport à 2009.

Pour la première fois, l'usine de Gardel a bénéficié de la rémunération de la bagasse pour les cannes qui ont servi à la production d'électricité.

3 – MARTINIQUE



Industrie sucrière

La canne à sucre est cultivée dans des zones contrastées du point de vue agronomique et pédo-climatique. Les communes du Lamentin, de Rivière-Salée, du François, du Robert et de Trinité restent les principaux lieux de culture de la canne destinée à la seule unité qui produit du sucre et du rhum, l'usine du Galion. Parallèlement, la majorité des distilleries agricoles ont des exploitations importantes (Carbet, saint-Pierre, Macouba, Basse-Pointe, Sainte-Marie, François, Rivière-Pilote,

Usine	Fabricant (2009/10) groupe majoritaire
Le Galion (SAEM)	Collectivités locales du département

Le rhum agricole de la Martinique est produit par 7 distilleries implantées de manière homogène sur le territoire: Saint-James, Depaz, La Mauny, Neisson, Simon, JM et La Favorite.

Géographie cannière

	2007/08	2008/09	2009/10
surface récoltée (ha)	3 860	3 900	* 3 892
% de la SAU	13,65 %	14,46%	12,45 %
part du département dans la surface cannière nationale	8,9 %	9,1 %	9,6 %
nombre d'exploitations (enquête structure 2007)	269	ND	234
superficie moyenne d'un planteur	14,4 ha	ND	16,6 ha

Sources : Agreste et IEDOM

La canne est récoltée pendant les mois de **février à juin**.

Deuxième production agricole de l'île après la banane, la surface récoltée s'élève à 3 900 ha en 2009, soit près de 13 % de la surface cultivée. La production est assurée par environ 234 planteurs.

Selon le Centre Technique de la canne et du sucre, la filière canne-sucre-rhum compte pour environ 3 900 emplois directs et indirects en 2010.

65 % de la canne à sucre récoltée est destiné aux distilleries et à l'élaboration du rhum, et le solde à la fabrication de sucre.

Campagne sucrière 2007/08 2008/09 2009/10

Cannes broyées (1000 t) <i>Rhum compris</i>	208	223	202
Richesse saccharimétrique <i>Moyenne quinquennale</i>	12,6	8,2	11,7
	12,2	11,2	10,6
Production :			
Sucre (1 000 t)	5	5,6	4
Rhum (hl d'alcool pur)	90 604	86 542	84 727

Sources : Agreste et IEDOM

Après une campagne 2009 particulièrement difficile ; début tardif de la campagne (conséquence du conflit social du début de l'année), intempéries du deuxième trimestre qui ont altéré la teneur en sucre de la canne et reporté la fin de campagne au mois de juillet, la campagne 2010 s'est déroulée dans des conditions climatiques également peu favorables. La fin tardive de campagne précédente, la sécheresse exceptionnelle de fin 2009 et début 2010 ont conduit à des tonnages très faibles et des cannes pauvres en sucre.

En 2010, la quantité de cannes mises en œuvre par la sucrerie du Galion s'est établie à 70 288 tonnes, soit - 21,4 % par rapport à 2009. La sucrerie a produit 4 055 tonnes de sucre soit une baisse de 27,1 % sur un an et de 18,2 % par rapport à la moyenne décennale.

La campagne 2010 a permis de produire 69 265 Hl d'alcool pur (pour le rhum agricole) et 15 462 Hl d'alcool pur (pour le rhum industriel). 79,2 % de cette production est destinée à l'exportation.

3. LA SITUATION FRANCAISE

Annexes statistiques

Campagnes 2008/09 et 2009/10

3.1 Production

- Tab 1 : Répartition de la production entre métropole et DOM	157
- Tab 2 : Evolution de la production des départements d'Outre-Mer	158

3.2 Bilans français

- Tab 3 : Bilans des campagnes 2008/09 et 2009/10	161
---	-----

3.3 Consommation et stocks

- Tab 4 : Bilans mensuels - Estimation des ventes pour la consommation interne 2008/09 ..	162
- Tab 5 : Bilans mensuels - Estimation des ventes pour la consommation interne 2009/10 ..	164
- Tab 6 : Diagramme de gestion de la campagne sucrière 2008/09	166
- Tab 7 : Diagramme de gestion de la campagne sucrière 2009/10	167
- Tab 8 : Evolution des ventes pour la consommation interne - 2002/03 à 2009/10	168
- Tab 9 : Répartition des ventes de sucre destiné à la consommation interne	169
- Tab 10 : Etat mensuel des stocks de sucre détenus en France par les fabricants 2008/09	170
- Tab 11 : Etat mensuel des stocks de sucre détenus en France par les fabricants 2009/10	171

3.4 Commerce extérieur

Echanges de sucre en l'état

- Tab 12 : Evolution des échanges de sucre vers l'UE et les pays tiers depuis 1983/84	172
- Tab 13 : Evolution des exportations de sucre (quota et hors-quota) depuis 1983/84	173
- Tab 14 : Evolution des exportations de sucre vers les pays de l'UE	174
- Tab 15 : Exportations mensuelles de sucre vers les pays de l'UE (2008/09 et 2009/10)	175
- Tab 16 : Certificats délivrés pour l'exportation de sucre (quota et hors-quota) 2008/09 et 2009/10	176
- Tab 17 : Exportations de sucre vers les pays tiers par pays – campagnes 2008/09 et 2009/10	177
- Tab 18 : Importations mensuelles de sucre en provenance de l'UE (2008/09 et 2009/10) .	180
- Tab 19 : Importations de sucre depuis les pays tiers par pays d'origine –2008/09 et 2009/10	181

Echanges de produits transformés

- Tab 20 : Importations et exportations de produits transformés – campagne 2008/09.....	182
- Tab 21 : Importations et exportations de produits transformés – campagne 2009/10.....	183
- Tab 22 : Importations et exportations de sucre sous forme de produits transformés –2008/09	184
Tab 23 : Importations et exportations de sucre sous forme de produits transformés –2009/10	185
- Tab 24 : Solde des échanges de sucre sous forme de produits transformés (2004/05 à 2008/09)	186

Echanges de mélasses

- Tab 25 : Importations de mélasses en provenance des pays de l'UE (2008/09 et 2009/10)	187
- Tab 26 : Exportations de mélasses vers les pays de l'UE (2008/09 et 2009/10).....	188
- Tab 27 : Bilan des échanges extérieurs de mélasses (2008/09 et 2009/10)	189
- Tab 28 : Importations de mélasses des pays tiers - Origines (2008/09 et 2009/10).....	190
- Tab 29: Exportations de mélasses vers pays tiers - Destinations (2008/09 et 2009/10)	191

-oOo-

Tableau 1 : REPARTITION DE LA PRODUCTION FRANCAISE ENTRE METROPOLE ET DOM

(en 1 000 t de sucre blanc)

	METROPOLE	DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER				TOTAL FRANCE
		REUNION	GUADELOUPE	MARTINIQUE	TOTAL	
1983/84	3 562	217	40	6	263	3 825
1984/85	3 957	240	52	8	300	4 257
1985/86	3 953	223	64	8	295	4 248
1986/87	3 410	238	61	6	305	3 715
1987/88	3 649	221	75	7	303	3 952
1988/89	4 022	245	77	7	329	4 351
1989/90	3 868	166	25	7	198	4 066
1990/91	4 357	187	52	6	245	4 602
1991/92	4 060	209	37	6	252	4 312
1992/93	4 345	221	61	7	289	4 634
1993/94	4 347	179	56	7	242	4 589
1994/95	4 015	174	31	8	213	4 228
1995/96	4 199	191	47	8	246	4 445
1996/97	4 179	201	56	7	264	4 443
1997/98	4 723	204	37	6	247	4 970
1998/99	4 266	176	64	6	246	4 512
1999/00	4 522	212	64	5	281	4 803
2000/01	4 233	201	54	6	261	4 494
2001/02	3 640	197	49	5	252	3 892
2002/03	4 696	190	61	5	256	4 951
2003/04	3 933	205	72	4	282	4 215
2004/05	4 143	217	71	4	292	4 435
2005/06	4 140	199	67	4	269	4 409
2006/07	4 149	203	78	6	287	4 436
2007/08	4 445	166	62	5	232	4 677
2008/09	4 097	191	53	6	250	4 347
2009/10	4 460	338 *	100 *	12 *	450	4 910

* Dans le cadre du travail à façon avec les DOM, Réunion : 134 mt de sucre de betteraves, Guadeloupe : 42 mt de sucre de betteraves, Martinique : 8 mt de sucre de betteraves

Source : FranceAgriMer

Tableau 2 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

	REUNION			GUADELOUPE			MARTINIQUE		
	Sucre produit en tel quel (en 1 000 t)	Cannes broyées (en 1 000 t)	Rendement Industriel (1) %	Sucre produit en tel quel (en 1 000 t)	Cannes broyées (en 1 000 t)	Rendement Industriel (1) %	Sucre produit en tel quel (en 1 000 t)	Cannes broyées (en 1 000 t)	Rendement Industriel (1) %
1981/82	251	2 356	10,65	72	810	8,89	2	59	3,39
1982/83	258	2 491	10,36	57	613	9,29	4	83	4,82
1983/84	224	2 033	11,01	41	465	8,82	5	90	5,56
1984/85	246	2 185	11,26	53	590	8,98	9	118	7,63
1985/86	229	2 076	11,03	66	713	9,26	8	109	7,34
1986/87	244	2 113	11,55	63	720	8,75	6	99	6,06
1987/88	226	2 200	10,27	76	871	8,73	8	105	7,62
1988/89	253	2 229	11,35	78	831	9,39	7	102	6,86
1989/90	171	1 758	9,73	26	344	7,56	7	100	7,00
1990/91	193	1 799	10,73	53	623	8,51	6	88	6,82
1991/92	214	2 014	10,63	38	484	7,85	6	98	6,12
1992/93	227	1 973	11,50	63	748	8,42	7	118	5,93
1993/94	183	1 704	10,74	58	575	10,09	7	106	6,60
1994/95	177	1 656	10,69	33	376	8,78	8	115	6,96
1995/96	195	1 817	10,73	49	532	9,21	8	114	7,02
1996/97	205	1 807	11,34	58	591	9,81	7	86	8,14
1997/98	207	1 910	10,84	38	431	8,82	7	91	7,69
1998/99	179	1 676	10,68	65	718	9,05	6	86	6,98
1999/00	216	1 938	11,15	66	825	8,00	5	92	5,43
2000/01	204	1 821	11,20	56	511	10,96	6	81	7,41
2001/02	201	1 812	11,09	52	658	7,90	5	86	5,81
2002/03	193	1 811	10,66	64	572	11,19	5	76	6,58
2003/04	208	1 916	10,85	72	842	8,55	4	96	4,17
2004/05	221	1 969	11,20	71	841	8,44	4	83	4,82
2005/06	202	1 801	11,23	67	717	9,34	4	60	6,67
2006/07	205	1 864	11,00	78	732	10,66	6	84	7,14
2007/08	170	1 575	10,79	61	622	9,81	5	76	6,58
2008/09	194	1 772	10,90	56	634	8,83	6	89	6,74
2009/10 (2)	207	1 906	10,86	60*	677*	8,86*	4*	70 *	6,11*

* estimation

(1) quantité de sucre extrait d'une tonne de canne - hors rhum

(2) hors travail à façon issu de betteraves

Sources : Agreste, IEDOM, FranceAgriMer.

BILAN FRANCAIS

Note méthodologique

Le bilan français du sucre est, à l'instar du bilan communautaire, un **bilan d'approvisionnement ou bilan de consommation**, conformément à l'article 22 du règlement 952/06. Les remarques méthodologiques apportées en pages 155 et 156 de cette brochure sont également vrais pour le bilan français. Il recense sur une période donnée (campagne de 12 mois), l'ensemble des emplois d'un produit donné (en l'occurrence le sucre) et les ressources mobilisées pour équilibrer ces emplois.

Il répartit le sucre par campagne de consommation ou d'utilisation et non par campagne de production (notamment du fait de la présence de sucre produit lors de la campagne précédente dans les stocks initiaux).

La plupart des postes du bilan français du sucre du quota comme du sucre hors-quota sont connus sur la base des déclarations des opérateurs (fabricants, utilisateurs de sucre, exportateurs et importateurs) et des services douaniers, à l'exception notable du poste 'Consommation intérieure' qui est estimé par différence avec les autres postes du bilan.

En toute rigueur ce que l'on appelle consommation de sucre lors d'une campagne ne correspond pas à l'utilisation finale de ce sucre pour au moins deux raisons :

- les emplois de sucre décrivent les volumes de sucre **achetés** sur le marché intérieur par les industries utilisatrices ou bien exportés sur le reste de l'UE et les pays-tiers. Or il peut y avoir un décalage de plusieurs mois entre l'achat et/ou la livraison de sucre et son utilisation finale, par exemple pour le sucre industriel ; les quantités de sucre vendues et livrées ne correspondent donc pas obligatoirement aux quantités de sucre utilisées ou incorporées lors d'une campagne.
- le sucre alimentaire livré sur le marché intérieur n'est pas totalement consommé, au sens alimentaire du terme. Comme tout produit alimentaire, une partie de ce sucre fait l'objet de pertes ou de non consommation.

I. Ressources

L'ensemble des **ressources** regroupe les stocks initiaux en début de campagne, la production disponible de sucre de la campagne, les importations de sucre en l'état et dans les produits transformés :

1. **Stock initial** : par définition il est nul pour le sucre hors-quota ; pour le sucre du quota il s'agit du sucre de la campagne précédente non vendu au 30 septembre, propriété des fabricants, des raffineurs ou des sucres détenus à l'intervention publique en France. Le stock initial en début de campagne est égal au stock à la fin de la campagne précédente.
2. **Report de sucre** : ressource du bilan du sucre du quota, il correspond au sucre hors quota de la campagne précédente non vendu et qui devient le premier sucre du quota de la campagne en cours. Ce poste peut inclure le cas échéant les quantités de sucre du quota ayant fait l'objet d'une décision de **retrait** lors de la campagne précédente.
3. **Production fraîche** : il s'agit de la production fraîche, qui diffère de la production réglementaire. Cette dernière s'obtient en ajoutant à la production fraîche le report du sucre hors quota de la campagne précédente et en déduisant la quantité de sucre hors quota qui sera reportée sur la campagne suivante. Elle comprend en outre les sirops de sucre destinés à la production d'éthanol (calculé en équivalent sucre). La production fraîche est répartie entre quota et hors quota. La production disponible sous quota correspond au total de la production fraîche sous quota (c'est-à-dire le quota quand celui-ci est intégralement produit moins le report). La production hors quota s'obtient ensuite par différence entre la production fraîche de la campagne et la production fraîche sous quota. La production fraîche de sucre fait l'objet d'une déclaration provisoire des fabricants au mois de mars de la campagne en cours, une fois la campagne de production achevée. Le chiffre définitif est disponible en décembre, toujours sur la base des déclarations obligatoires des fabricants.
4. **Importations de sucre en l'état** : données fournies par les services douaniers.

- 5. Importations de sucre dans les produits transformés** : Elles regroupent en leur affectant un coefficient forfaitaire de teneur en sucre (fixé par la Commission) les importations de produits contenant du sucre. Elles sont fixées sur la base des données enregistrées par les services douaniers.

II . Emplois :

Les ressources précédentes permettent d'équilibrer les emplois (consommation) suivants : les exportations vers pays tiers (sucre en l'état et dans les produits transformés), les stocks de fin de campagne, le report de sucre hors quota, et les livraisons sur le marché intérieur.

- 1. Livraisons sur le marché intérieur** : elles comprennent le sucre destiné à la consommation humaine, le sucre hors quota destiné aux utilisations non alimentaires et à la production d'alcool
 - 1.1 Sucre alimentaire** : désigne le sucre du quota livré comme sucre alimentaire. En toute rigueur, il correspond aux ventes de sucre destiné à la consommation alimentaire et diffère de celle-ci par le fait qu'une partie du sucre alimentaire vendu n'est pas consommé (pertes). C'est le seul poste qui ne fait l'objet d'aucune déclaration. Il est obtenu par différence entre l'ensemble des ressources de sucre du quota et les utilisations connues de sucre du quota (les exportations et le stock final). Il prend en compte le sucre de bouche et le sucre incorporé dans les produits transformés, les ventes aux ménages et aux collectivités,
 - 1.2 Industries chimiques et pharmaceutiques** : volumes de sucre hors-quota livré comme sucre industriel aux industries chimiques, pharmaceutiques et de la levure. Il s'agit bien des quantités de sucre livrées et non des quantités de sucre utilisées par ces industries. Ce poste reprend l'ensemble des déclarations mensuelles de livraisons de sucre industriel réalisées par les fabricants. La période de référence est une campagne de 14 mois, du 1^{er} Octobre de l'année n au 30 novembre de l'année n+1.
 - 1.3 Producteurs d'alcool** : volumes de sucre (sirops) livrés en distilleries pour la production d'alcool (dont alcool carburant).
- 2. Exportations vers pays tiers et livraisons vers l'UE de sucre en l'état** : données mensuelles enregistrées par les services douaniers (définitivement fixées au bout de 12 mois). S'agissant des RUP (régions ultra périphériques de l'Europe), les quantités livrées font l'objet d'une déclaration et portent sur une période de référence allant du 1^{er} Octobre de l'année n au 31 décembre de l'année n+1.
- 3. Exportations de sucre dans les produits transformés** : Elles regroupent en leur affectant un coefficient de teneur en sucre les exportations de produits contenant du sucre. Elles sont fournies par les services douaniers (données mensuelles définitivement fixées au bout de 12 mois).

III . Stocks fin de campagne :

- Stock de fin de campagne : défini pour le sucre du quota sur la base des déclarations des fabricants.
- Report : il fait l'objet d'une déclaration de la part des fabricants au plus tard le 15 avril de la campagne.

Tableau 3 : BILANS FRANÇAIS – 2008/09 et 2009/10 (1^{er} octobre – 30 septembre)

	2008/09 (Octobre- Septembre) (1)			2009/10 (Octobre- Septembre) (1)		
	Quota	Hors quota	Total	Quota	Hors quota	Total
I – RESSOURCES						
1 – Stocks au 1^{er} octobre	309	0	309	253	0	253
- libres	304	0	304	253	0	253
- stocks français en Belgique	6		6	0		0
- intervention	0		0	0		0
2 – Report	63		63	43		43
3- Production	3 144	1 203	4 347	3 344	1 565	4 910
- Métropole	2 894	1 203	4 097	2 914	1 546	4 460
- DOM	250		250	430	19	449
- Retrait converti en hors Quota						
4 – Importations de sucre en l'état	427	2	429	400	0	400
3.1. Importations ACP et autres	207	2	209	160	0	160
3.2. Importations de l'UE	220		220	240		240
5 – Importations de sucre sous forme de produits transformés	719		719	710		710
TOTAL DES RESSOURCES	4 662	1 205	5 867	4 750	1 565	6 316
II – EMPLOIS						
1 – Livraisons sur le marché intérieur	2 110	763	2 873	2076	877	2 953
1.1. Sucre alimentaire	2 110		2 110	2 076		2 076
1.2. Sucre pour Alcool et Ethanol		567	567		679	679
1.3. Sucre pour Chimie et Pharmacie		195	195		198	198
2 – Exportations de sucre en l'état	1 616	398	2 014	1 788	664	2 452
2.1. Exportations vers l'UE	1 517	42	1 560	1 711	45	1 756
2.2. Exportations vers les pays tiers	99	351	450	77	609	686
- avec restitutions	0		0	0		0
- sans restitutions				77		77
- sucre hors quota		351	351		609	609
2.3. Livraisons RUP		5	5		10	10
3 – Exportations de sucre sous forme de produits transformés	682		682	690		690
TOTAL DES UTILISATIONS	4 408	1 161	5 569	4 554	1 541	6 095
III – STOCKS AU 30 SEPTEMBRE						
- libres	254	0	254	196	0	196
- intervention	0	0	0	0	0	0
- report / retrait	0	43	43	0	24	24
- stocks français en Belgique	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES STOCKS AU 30 SEPTEMBRE	254	43	297	196	24	221

Les différences qui peuvent être constatées entre les différents totaux sont liées à des écarts d'arrondis.

Tableau 4 : BILANS MENSUELS – ESTIMATIONS DES

	TOTAL 01.10.07 30.09.08	OCTOBRE 2008	NOVEMBRE 2008	DECEMBRE 2008	JANVIER 2009	FEVRIER 2009
I - APPORTS SUR LE MARCHÉ						
a) Mises sur le marché par les fabricants (y compris sucre industriel et intervention)	4 715 785	305 663	376 806	250 860	299 676	335 886
b) Importations de l'UE :						
- en l'état	267 463	21 440	17 144	18 360	15 520	15 837
- produits transformés	669 614	64 512	55 061	52 401	45 157	52 430
c) Importations des pays tiers :						
- en l'état	134 364	17 374	30 541	6 209	20 165	25 991
- produits transformés	63 200	5 259	5 682	5 615	5 327	4 692
TOTAL	5 850 426	414 248	485 234	333 445	385 745	434 836
II - EXPORTATIONS						
a) Exportations						
Sur l'UE :						
- en l'état (1)	1 718 659	156 987	133 106	105 273	91 809	110 870
- dont sucre industriel	129 957	6 798	10 450	7 337	3 900	3 917
- dont RUP	9 768	868	1 065	42	154	244
- produits transformés	568 280	50 596	43 574	47 089	42 847	41 723
b) Sur pays tiers :						
- en l'état (y compris Hors quota)	296 800	13 572	31 714	48 852	15 389	17 574
- produits transformés	120 864	10 884	8 386	9 073	7 722	9 507
TOTAL	2 844 328	232 039	216 780	210 287	157 767	179 674
III						
- CONSOMMATION INTERNE (I - II)	3 152 523	182 209	268 454	123 158	227 978	255 162
- Métropole (1)	2 143 216	127 457	155 968	81 056	169 895	180 969
- DOM	33 641	2 707	2 740	3 497	2 545	2 136
- Sucre industriel	975 666	52 045	109 746	38 605	55 538	72 057

(1) Les chiffres indiqués ne comprennent pas le sucre industriel

VENTES POUR LA CONSOMMATION INTERNE - Campagne 2008/09

(en t de sucre blanc)

MARS 2009	AVRIL 2009	MAI 2009	JUIN 2009	JUILLET 2009	AOÛT 2009	SEPTEMBRE 2009	TOTAL 01.10.08 30.09.09
385 743	432 994	383 925	469 126	497 580	363 940	389 304	4 491 503
17 184	15 860	15 976	20 135	23 278	17 960	21 541	220 135
59 542	55 113	52 527	57 318	52 132	53 614	55 150	654 957
1 120	2 488	29 436	17 753	2 007	26 212	27 554	206 850
5 497	5 311	5 197	5 906	5 770	4 493	5 208	63 957
469 086	511 766	487 061	570 238	580 767	466 219	498 757	5 637 402
129 958	131 805	129 090	189 746	147 702	123 840	170 191	1 620 377
3 775	2 252	2 782	4 399	3 701	3 116	3 335	55 762
110	132	660	154	88	519	769	4 805
45 616	48 655	44 639	53 095	51 797	42 456	52 359	564 446
21 646	39 039	17 834	41 988	65 756	44 934	35 681	393 979
10 591	10 770	9 430	10 388	10 551	9 238	11 250	117 790
207 811	230 269	200 993	295 217	275 806	220 468	269 481	2 696 592
261 275	281 497	286 068	275 021	304 961	245 751	229 276	2 940 810
163 750	187 887	204 911	190 183	235 883	176 432	180 621	2 055 012
3 594	3 612	3 254	3 447	3 269	3 640	3 448	37 889
93 931	89 998	77 903	81 391	65 809	65 679	45 207	847 909

Tableau 5 : BILANS MENSUELS – ESTIMATIONS DES

	TOTAL 01.10.08 30.09.09	OCTOBRE 2009	NOVEMBRE 2009	DECEMBRE 2009	JANVIER 2010	FEVRIER 2010
I - APPORTS SUR LE MARCHÉ						
a) Mises sur le marché par les fabricants (y compris sucre industriel et intervention)	4 491 503	417 511	410 812	422 566	396 619	404 826
b) Importations de l'UE :						
- en l'état	220 135	22 544	16 340	16 627	15 570	13 935
- produits transformés	654 957	59 061	50 645	55 759	45 978	47 397
c) Importations des pays tiers :						
- en l'état	206 850	2 392	26 403	1 310	2 023	26 644
- produits transformés	63 957	5 261	4 620	4 930	5 430	4 443
TOTAL	5 637 402	506 769	508 820	501 192	465 620	497 245
II - EXPORTATIONS						
a) Exportations						
Sur l'UE :						
- en l'état (1)	1 620 377	178 711	187 418	136 058	104 264	148 166
- dont sucre industriel	55 762	4 437	4 554	4 124	3 941	2 225
- dont RUP	4 805	802	1 026	1 053	698	843
- produits transformés	564 446	44 316	42 470	40 366	39 576	42 445
b) Sur pays tiers :						
- en l'état (y compris Hors quota)	393 979	49 828	83 094	83 034	13 389	38 877
- produits transformés	117 790	10 808	9 654	9 931	8 311	10 480
TOTAL	2 696 592	283 663	322 636	269 389	165 540	239 968
III						
- CONSOMMATION INTERNE (I - II)	2 940 810	223 106	186 184	231 803	300 080	257 277
- Métropole (1)	2 055 012	162 948	135 699	160 513	223 480	159 909
- DOM	37 889	3 220	2 654	3 251	2 930	2 564
- Sucre industriel	847 909	56 938	47 831	68 039	73 670	94 804

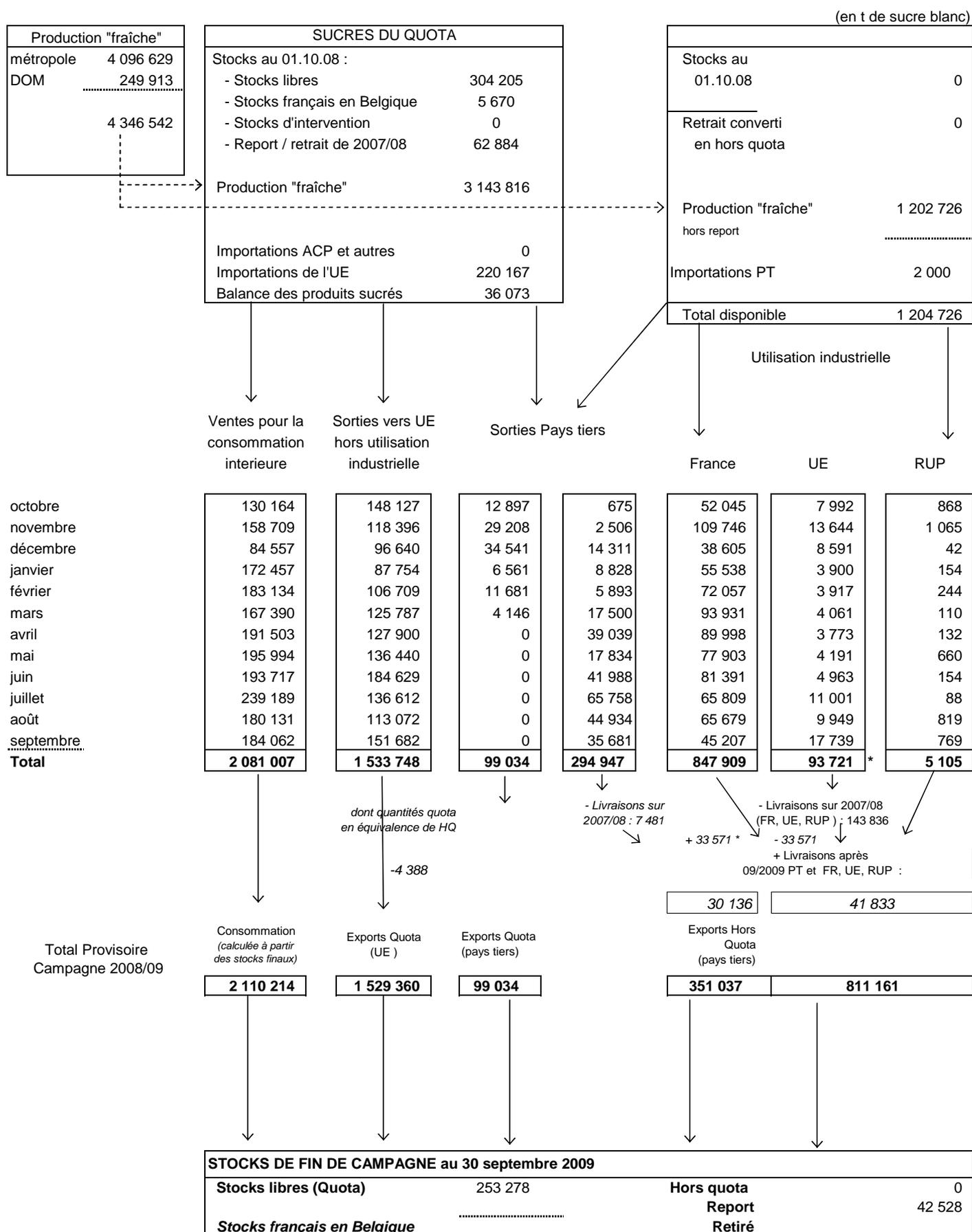
(1) Les chiffres indiqués ne comprennent pas le sucre industriel

VENTES POUR LA CONSOMMATION INTERNE - Campagne 2009/10

(en t de sucre blanc)

MARS 2010	AVRIL 2010	MAI 2010	JUIN 2010	JUILLET 2010	AOÛT 2010	SEPTEMBRE 2010	TOTAL 01.10.09 30.09.10
542 565	456 584	397 359	464 368	348 489	352 968	339 530	4 954 197
17 202	17 947	21 287	29 690	28 035	20 739	23 027	242 943
58 959	55 914	55 031	59 461	56 164	55 449	59 974	659 792
3 521	5 234	9 238	26 995	25 029	2 205	29 851	160 845
6 284	5 592	5 054	6 051	5 826	6 240	5 247	64 978
628 531	541 271	487 969	586 565	463 543	437 601	457 629	6 082 755
198 459	156 845	171 500	164 931	154 627	138 675	116 506	1 856 160
4 619	2 231	1 901	2 741	4 894	3 852	3 425	42 944
1 171	1 038	1 027	957	521	695	569	10 400
51 376	47 471	45 571	51 393	48 089	46 497	50 096	549 666
135 427	27 829	65 602	64 047	14 777	7 509	10 967	594 380
12 015	12 148	11 239	12 471	11 061	12 274	13 068	133 460
397 277	244 293	293 912	292 842	228 554	204 955	190 637	3 133 666
231 254	296 978	194 057	293 723	234 989	232 646	266 992	2 949 089
133 498	206 087	133 617	204 655	164 156	160 106	213 299	2 057 967
3 581	3 739	3 168	2 429	2 837	2 753	2 800	35 926
94 175	87 152	57 272	86 639	67 996	69 787	50 893	855 196

**Tableau 6 : DIAGRAMME DE GESTION
DE LA CAMPAGNE SUCRIERE FRANCAISE 2008/09
1^{er} octobre 2008 - 30 septembre 2009**



* 33 571 tonnes de Sucre HQ ont été expédiés vers PT à partir d'un autre EM

Source : Douanes, FranceAgriMer

**Tableau 8 : EVOLUTION DES VENTES POUR LA CONSOMMATION INTERNE (1)
AU COURS DES CAMPAGNES 2002/03 A 2009/10**

(en 1 000 t de sucre blanc)

MOIS	CAMPAGNE 2002/03		CAMPAGNE 2003/04		CAMPAGNE 2004/05		CAMPAGNE 2005/06		CAMPAGNE 2006/07		CAMPAGNE 2007/08		CAMPAGNE 2008/09		CAMPAGNE 2009/10(2)	
	Ventes du mois	Ventes cumulées	Ventes du mois	Ventes cumulées												
Octobre	191	191	225	225	232	232	207	207	243	243	278	278	182	182	223	223
Novembre	169	360	191	416	198	429	171	378	216	458	259	537	268	451	186	409
Décembre	157	517	187	603	160	590	178	556	213	671	211	747	123	574	232	641
Janvier	183	701	162	765	162	751	134	690	248	919	250	998	228	802	300	941
Février	168	869	152	917	163	914	172	862	227	1 145	235	1 233	255	1 057	257	1 199
Mars	190	1 059	211	1 128	173	1087	165	1 027	211	1 356	276	1 509	261	1 318	231	1 430
Avril	173	1 231	190	1 318	171	1259	143	1 169	231	1 587	273	1 782	282	1 600	297	1 727
Mai	168	1 400	196	1 514	193	1451	231	1 400	246	1 833	258	2 040	274	1 874	194	1 921
Juin	205	1 605	175	1 689	190	1641	162	1 562	286	2 119	272	2 312	275	2 149	294	2 215
Juillet	190	1 795	192	1 881	178	1819	188	1 751	186	2 305	231	2 543	305	2 454	235	2 450
Août	172	1 966	156	2 037	211	2030	164	1 915	219	2 524	251	2 794	246	2 700	233	2 683
Septembre	244	2 210	197	2 234	207	2 237	214	2 129	238	2 762	359	3 153	229	2 929	267	2 950

(1) Les chiffres indiqués incluent les utilisations de sucre industriel (dont le sucre pour l'alcool/éthanol à partir de la campagne 2006/07).

(2) Chiffres encore provisoires

Source : FranceAgriMer.

Tableau 9 : REPARTITION DES VENTES DE SUCRE DESTINE A LA CONSOMMATION INTERNE (1)
(Estimation)

(sucre en valeur blanc)

CAMPAGNE (Population en millions d'habitants*)	Ensemble des ventes		Consommation de bouche (2)			Utilisations industrielles (3)		
	en 1 000 t	en kg per <i>capita</i>	en 1 000 t	en kg per <i>capita</i>	en % de l'ensemble	en 1 000 t	en kg per <i>capita</i>	en % de l'ensemble
1994/95 (59,3)	2 009	33,9	542	9,2	27,0 %	1 467	24,7	73,0 %
1995/96 (59,5)	2 023	34,0	551	9,3	27,2 %	1 472	24,7	72,8 %
1996/97 (59,7)	2 075	34,8	528	8,9	25,4 %	1 547	25,9	74,6 %
1997/98 (59,9)	2 161	36,1	496	8,3	23,0 %	1 665	27,8	77,0 %
1998/99 (60,1)	2 161	36,0	519	8,7	24,0 %	1 642	27,3	76,0 %
1999/00 (60,5)	2 182	36,1	492	8,2	22,5 %	1 690	27,9	77,5 %
2000/01 (60,9)	2 087	34,3	466	7,7	22,3 %	1 621	26,6	77,7 %
2001/02 (61,4)	2 212	36,0	474	7,7	21,4 %	1 738	28,3	78,6 %
2002/03 (61,8)	2 210	35,8	444	7,2	20,1 %	1 766	28,6	79,9 %
2003/04 (62,3)	2 234	35,9	444	7,1	19,9 %	1 790	28,7	80,1 %
2004/05 (62,7)	2 237	35,7	440	7,0	19,7 %	1 797	28,7	80,3 %
2005/06 (63,2)	2 129	33,7	431	6,8	20,2 %	1 698	26,9	79,8 %
2006/07 (63,6**)	2 193	34,4	410	6,3	18,9 %	1 783	28,0	81,3 %
2007/08 (64,0**)	2 353	36,8	410	6,4	17,4 %	1 943	30,4	82,6 %
2008/09 (64,3**)	2 306	35,9	405	6,3	17,6 %	1 901	29,6	82,4 %
2009/10 (64,7**)	2 274	35,1	395	6,1	17,4 %	1 879	29,0	82,6 %

(1) Les campagnes sont toutes calculées d'octobre à septembre pour permettre une cohérence globale d'une campagne à l'autre.

(2) Ces chiffres tiennent compte de l'estimation des importations de sucre destiné à la consommation de bouche.

(3) Pour l'industrie alimentaire et chimique (hors alcool/éthanol : 641 000 t en 2006/07, 832 000 t en 2007/08, 567 000 t en 2008/09 et 679 000 t en 2009/10).

*Population au 1^{er} janvier (Métropole et DOM).

** Données encore provisoires

Sources : SNFS, FranceAgriMer, INSEE, INED

Tableau 10 : ETAT MENSUEL DES STOCKS DE SUCRE DETENUS EN FRANCE PAR LES FABRICANTS – 2008/09
(au dernier jour de chaque mois)

(en t de sucre blanc)

	SEPTEMBRE 2008	OCTOBRE 2008	NOVEMBRE 2008	DECEMBRE 2008	JANVIER 2009	FEVRIER 2009	MARS 2009	AVRIL 2009	MAI 2009	JUIN 2009	JUILLET 2009	AOUT 2009	SEPTEMBRE 2009
I - SUCRES LIBRES													
- Métropole	460 024	1 712 050	2 677 015	2 629 952	2 421 154	2 186 084	1 921 802	1 656 397	1 388 661	1 073 407	739 178	508 373	847 706
- Réunion	60 856	93 468	95 732	94 230	75 379	58 578	53 157	21 139	13 594	8 003	29 263	50 318	61 695
- Antilles	6 839	5 760	4 931	3 872	3 269	2 906	2 617	12 928	21 783	13 415	24 381	8 762	7 581
• Total	527 719	1 811 278	2 777 678	2 728 054	2 499 802	2 247 568	1 977 576	1 690 464	1 424 038	1 094 825	792 822	567 453	916 982
• A déduire des stocks : sucres provenant de la nouvelle fabrication (Réunion et métropole)	-223 514										-25 963	-50 318	-669 946
• STOCK AU 30 SEPTEMBRE (nouvelle fabrication exclue)	304 205												247 036
II - AUTRES SUCRES													
• Sucres reportés	54 773	0	0	0	0	0	0	42 528	42 528	42 528	42 528	42 528	42 528
• Sucres industriels / hors quota	146 734	83 434	166 458	1 076 034	1 028 783	945 827	828 975	650 470	546 039	412 989	273 942	163 605	65 095
• Sucres retirés	8 111	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
• Sucres sous régime de perfectionnement actif	8 996	9 808	10 917	9 601	11 322	9 234	8 581	8 258	7 949	7 806	8 200	10 294	10 080
III - STOCK TOTAL	522 819 (1)	1 904 520	2 955 053	3 813 689	3 539 907	3 202 629	2 815 132	2 391 720	2 020 554	1 558 148	1 091 529 (1)	733 562 (1)	364 739 (1)

(1) Hors sucre de la nouvelle fabrication (métropole et Réunion).

Sources : FranceAgriMer.

Tableau 11 : ETAT MENSUEL DES STOCKS DE SUCRE DETENUS EN FRANCE PAR LES FABRICANTS – 2009/10
(au dernier jour de chaque mois)

(en t de sucre blanc)

	SEPTEMBRE 2009	OCTOBRE 2009	NOVEMBRE 2009	DECEMBRE 2009	JANVIER 2010	FEVRIER 2010	MARS 2010	AVRIL 2010	MAI 2010	JUIN 2010	JUILLET 2010	AOÛT 2010	SEPTEMBRE 2010
I - SUCRES LIBRES													
- Métropole	847 706	2 086 098	2 126 124	2 420 472	2 312 409	2 074 033	1 755 394	1 493 515	1 237 934	925 425	701 349	448 703	547 391
- Réunion	61 695	86 800	637 593	206 729	108 011	87 818	66 020	50 967	22 143	17 786	18 794	34 620	68 173
- Antilles	7 581	6 323	5 406	4 126	3 266	5 663	18 552	11 610	25 209	17 998	10 500	9 797	8 647
• Total	916 982	2 179 221	2 769 123	2 631 327	2 423 686	2 167 514	1 839 966	1 556 092	1 285 286	961 209	730 643	493 120	624 211
• A déduire : Sucres provenant de la nouvelle fabrication (Réunion et métropole)	-669 946										-16 473	-34 620	-429 172
• STOCK AU 30 SEPTEMBRE (nouvelle fabrication exclue)	247 036												195 039
II - AUTRES SUCRES													
• Sucres reportés	42 528	0	0	0	0	0	0	24 077	24 077	24 077	24 077	24 077	24 077
• Sucres industriels / hors quota	65 095	-28 305	413 060	1 247 486	1 107 930	963 538	749 045	581 106	465 461	330 504	236 989	154 255	88 084
• Sucres retirés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
• Sucres sous régime de perfectionnement actif	10 080	9 733	9 736	9 497	9 333	9 178	9 150	8 940	10 299	11 528	12 621	13 112	12 928
III - STOCK TOTAL	364 739	2 160 649	3 191 919	3 888 310	3 540 949	3 140 230	2 598 161	2 170 215	1 785 123	1 327 318	987 857 (1)	649 944 (1)	320 128 (1)

(1) Hors sucre de la nouvelle fabrication (Réunion et métropole).

Sources : FranceAgriMer.

Tableau 12 : EVOLUTION DES ECHANGES FRANÇAIS DE SUCRE VERS L'UE (1) ET LES PAYS TIERS

(1^{er} octobre - 30 septembre)

(en 1 000 t de sucre blanc)

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			SOLDE		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE (2)	PAYS TIERS	TOTAL (3)	UE	PAYS TIERS	TOTAL
1985/86	8	142	150	525	1 922	2 447	+ 517	+ 1 780	+ 2 297
1986/87	10	166	176	353	1 497	1 850	+ 343	+ 1 331	+ 1 674
1987/88	13	95	108	1 040	1 335	2 375	+ 1 027	+ 1 240	+ 2 267
1988/89	19	106	125	1 626	1 010	2 636	+ 1 607	+ 904	+ 2 511
1989/90	22	98	120	1 361	1 182	2 543	+ 1 339	+ 1 084	+ 2 423
1990/91	24	109	133	946	1 639	2 585	+ 922	+ 1 530	+ 2 452
1991/92	23	131	154	1 009	1 518	2 527	+ 986	+ 1 387	+ 2 373
1992/93	26	137	163	788	1 810	2 598	+ 762	+ 1 673	+ 2 435
1993/94	41	104	145	1 052	1 583	2 635	+ 1 011	+ 1 479	+ 2 490
1994/95	50	100	150	1 567	1 205	2 772	+ 1 517	+ 1 105	+ 2 622
1995/96	86	166	252	1 130	1 487	2 617	+ 1 044	+ 1 321	+ 2 365
1996/97	113	140	253	1 082	1 519	2 601	+ 969	+ 1 379	+ 2 348
1997/98	119	142	261	1 329	1 811	3 140	+ 1 210	+ 1 669	+ 2 879
1998/99	152	140	292	1 133	1 529	2 662	+ 981	+ 1 389	+ 2 370
1999/00	202	119	321	1 258	1 624	2 882	+ 1 056	+ 1 505	+ 2 561
2000/01	173	115	288	1 423	1 628	3 051	+ 1 250	+ 1 513	+ 2 763
2001/02	208	132	340	1 058	1 228	2 286	+ 850	+ 1 096	+ 1 946
2002/03	183	119	302	1 389	1 598	2 987	+ 1 206	+ 1 479	+ 2 685
2003/04	173	143	316	1 316	1 025	2 341	+ 1 143	+ 882	+ 2 025
2004/05	209	130	339	1 172	1 039	2 211	+ 963	+ 909	+ 1 872
2005/06	231	99	349	1 484	1 222	2 706	+ 1 253	+ 1 123	+ 2 376
2006/07	335	155	490	1 840	553	2 393	+ 1 505	+ 398	+ 1 903
2007/08	267	134	401	1 738	297	2 035	+ 1 471	+ 163	+ 1 634
2008/09	220	209	429	1 560	455	2 015	+ 1 340	+ 246	+ 1 586
2009/10*	240	160	400	1 756	696	2 452	+ 1 516	+ 536	+ 2 052

* données encore provisoires

(1) CEE à 10 de janvier 1981 à février 1986, à 12 de mars 1986 à décembre 1994, UE à 15 de janvier 1995 à décembre 2003, UE à 25 depuis avril 2004 et UE à 27 depuis le 1^{er} janvier 2007.

(2) Ces chiffres comprennent les sucres expédiés vers les RUP et ceux expédiés vers le Benelux – qu'il s'agisse du sucre du quota ou, à partir de 1992/93, de sucre hors quota – et qui y ont été, en fait, dédouanés vers les pays tiers.

(3) Les totaux indiqués ne concernent que les échanges physiques réalisés à partir de France et qui ont été enregistrés par les douanes. Ils peuvent être différents de ceux portés dans le tableau suivant qui intègre les exportations françaises de sucre à partir des stocks français en Belgique.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 13 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE

(en 1 000 t de sucre blanc)

Campagne 1 ^{er} Juil au 30 Juin et à partir de 2007/08 1 ^{er} oct - 30 sept	VERS UE (1) sauf Belgique jusqu'en 2006/07 (2)	VERS PAYS TIERS						TOTAL	TOTAL
		Sucre du quota			Sucre hors quota				
		dédouanements en Belgique ou aux Pays-Bas	dédouanements en France	Total	dédouanements en Belgique	dédouanements en France	Total		
1985/86	313	211	1 346	1 557	-	576	576	2 133	2 446
1986/87	335	18	1 288	1 306	-	209	209	1 515	1 850
1987/88	385 (3)	655 (3)	1 036	1 691	-	300	300	1 991	2 376
1988/89	485 (3)	1 141 (3)	205	1 346	-	805	805	2 151	2 636
1989/90	476 (3)	885 (3)	346	1 231	-	836	836	2 067	2 543
1990/91	639	308	905	1 213	-	734	734	1 947	2 586
1991/92	663	345	782	1 127	-	737	737	1 864	2 527
1992/93	539	230	857	1 087	19	952	971	2 058	2 597
1993/94	477	384	738	1 122	191	845	1 036	2 158	2 635
1994/95	642	775	371	1 146	150	834	984	2 130	2 772
1995/96	656	271	878	1 149	203	609	812	1 961	2 617
1996/97	594	204	1 075	1 279	284	443	727	2 006	2 600
1997/98	640	46	1 075	1 121	644	736	1 380	2 501	3 141
1998/99	637	311	930	1 241	180	599	779	2 020	2 657
1999/00	628	310	828	1 138	320	796	1 116	2 254	2 882
2000/01	723	311	598	909	389	1 029	1 418	2 327	3 050
2001/02	705	256	816	1 072	98	411	509	1 581	2 286
2002/03	743	332	635	968	313	963	1 276	2 244	2 987
2003/04	946	153	453	606	218	564	782	1 395	2 341
2004/05	814	290	481	771	352	558	910	1 681	2 495
2005/06	948	233	515	748	819	706	1 525	2 273	3 221
2006/07 (4)	1 633	104	407	511	103	146	249	760	2 393
2007/08	1 541	189	297	486	8	-	8	494	2 035
2008/09	1 560	56	43	99	34	317	351	450	2 010
2009/10	1 756	-	77	77	92	517	609	686	2 442

(1) CEE à 10 de janvier 1981 à février 1986, CEE à 12 de mars 1986 à décembre 1994, UE à 15 de janvier 1995 à décembre 2003, UE à 25 depuis avril 2004 et UE à 27 depuis janvier 2007.

(2) La quasi-totalité des sucres français expédiés en Belgique est, *in fine*, destinée à l'exportation vers des pays tiers. C'est pourquoi, dans ce tableau, les quantités en cause ont été déduites de la colonne n°2 et ajoutées, selon le cas, à la colonne n°3 ou n°5, à l'exception toutefois des volumes considérés comme effectivement destinés au marché intérieur belge, estimés à 3 000 t par an.

(3) Les quantités expédiées vers les Pays-Bas au cours des campagnes 1987/88 à 1989/90 étaient, en fait, destinées à l'exportation vers des pays tiers. Elles ont donc été déduites de la colonne n°2 et ajoutées à la colonne n°3.

(4) Campagne de 15 mois (Juillet 2006 à septembre 2007) pour la transition entre la nouvelle et l'ancienne OCM Sucre.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 14 : EVOLUTION DES EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS DE L'UE
(1^{er} octobre - 30 septembre)

(en t de sucre blanc)

	ALL	AUT	BUL	CHY	DK	ESP	EST	FIN	GR	HON	IRL	ITA	LIT	MAL	PB	POL	POR	ROU	R. TCH	RU	SLQ	SLN	SUE	UEBL (2)	TOTAL (1)
1985/86	113 912	"	"	"	2	39 373	"	"	12	"	4 205	107 119	"	"	22 263	"	93 710	"	"	53 096	"	"	"	223 355	523 964
1986/87	90 226	"	"	"	1	60 607	"	"	8	"	5 802	28 091	"	"	9 254	"	121 927	"	"	7 068	"	"	"	29 702	352 686
1987/88	131 734	"	"	"	23	81 789	"	"	15 678	"	5 023	41 768	"	"	515 133	"	76 335	"	"	20 934	"	"	"	152 052	1 040 469
1988/89	163 611	"	"	"	301	120 242	"	"	24 470	"	3 392	63 963	"	"	918 231	"	59 622	"	"	37 151	"	"	"	234 723	1 625 706
1989/90	157 669	"	"	"	-	148 277	"	"	19	"	4 014	88 750	"	"	683 737	"	21 112	"	"	43 869	"	"	"	213 067	1 360 514
1990/91	163 985	"	"	"	1	184 849	"	"	13	"	3 539	170 474	"	"	52 553	"	15 138	"	"	35 901	"	"	"	319 963	946 416
1991/92	151 017	"	"	"	1	264 662	"	"	57	"	4 139	149 004	"	"	31 824	"	24 491	"	"	26 097	"	"	"	357 665	1 008 957
1992/93	151 068	"	"	"	17	205 109	"	"	27	"	3 495	52 905	"	"	50 271	"	11 751	"	"	52 153	"	"	"	259 203	785 999
1993/94	174 885	"	"	"	4	124 253	"	"	42	"	2 931	72 811	"	"	48 805	"	8	"	"	42 121	"	"	"	586 533	1 052 393
1994/95	168 818	"	"	"	5	226 128	"	"	20 035	"	2 464	157 029	"	"	28 361	"	35	"	"	27 373	"	"	"	936 024	1 566 744
1995/96	159 575	460	"	"	2	239 079	"	"	64	"	2 307	177 101	"	"	23 603	"	94	"	"	41 634	"	"	18	486 147	1 130 084
1996/97	152 797	237	"	"	4	230 855	"	5	1 054	"	7 338	107 870	"	"	23 126	"	84	"	"	59 068	"	"	39	499 261	1 081 738
1997/98	180 618	285	"	"	51	225 725	"	13	61	"	6 255	110 060	"	"	26 295	"	115	"	"	78 014	"	"	49	701 180	1 328 721
1998/99	187 913	458	"	"	33	234 488	"	13	2 057	"	8 458	100 359	"	"	39 281	"	84	"	"	57 470	"	"	75	502 783	1 133 472
1999/00	204 419	346	"	"	4	190 542	"	12	61	"	17 287	88 616	"	"	33 356	"	23 554	"	"	58 101	"	"	73	641 401	1 257 772
2000/01	200 377	250	"	"	3	251 790	"	20	127	"	22 362	124 959	"	"	49 118	"	197	"	"	61 554	"	"	94	712 247	1 423 098
2001/02	209 149	267	"	"	54	260 532	"	22	73	"	22 595	124 149	"	"	30 646	"	130	"	"	44 865	"	"	70	365 582	1 058 134
2002/03	215 218	145	"	"	76	247 213	"	19	110	"	28 299	147 200	"	"	31 173	"	103	"	"	61 412	"	"	72	657 488	1 388 528
2003/04	204 565	93	"	"	77	260 800	"	15	772	"	29 288	337 213	"	"	47 419	"	951	"	"	52 464	"	"	74	382 547	1 316 340
2004/05	233 015	13	"	507	1 243	220 296	1500	18	10 313	0	23 916	156 973	147	237	33 835	3	12 578	"	6	82 427	0	3	445	394 123	1 171 598
2005/06	254 227	587	"	2 086	3 690	281 437	0	71	7 499	0	23 570	179 433	0	631	37 008	39	921	"	54	120 322	0	46	785	572 054	1 484 460
2006/07 (3)	353 480	38 657	"	2 670	6 293	508 938	5	143	17 785	5 210	59 003	342 191	0	2	566	61 165	6 095	"	334	177 668	96	355	1 726	253 560	1 840 291
2007/08	287 171	61 516	0	2 261	10 610	434 528	3	7 846	28 800	226	50 639	353 695	1	69	61 036	33 563	14 033	41	223	165 574	0	222	748	225 499	1 738 304
2008/09	259 489	4 461	37	3 009	3 503	412 831	1	24	47 986	6 448	32 809	416 395	3	20	41 394	28 040	7 318	11 838	233	178 275	0	190	887	177 383	1 632 574
2009/10	314 145	2 087	202	1 640	9 938	413 752	23	29	25 337	130	31 217	374 237	2	143	39 850	9 919	32 572	29 460	357	283 240	47	193	1 647	285 996	1 856 163

* Les parties grisées correspondent aux campagnes au cours desquelles les pays n'appartenaient pas encore à l'UE.

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres vers lesquels du sucre a été expédié (à ce titre la Lettonie ne figure pas dans ce tableau).

(2) Ces chiffres comprennent le sucre hors quota français dédouané en Belgique à destination de pays tiers.

(3) Campagne de 15 mois (Juillet 2006 à septembre 2007) pour la transition entre la nouvelle et l'ancienne OCM Sucre.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 15 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS DE L'UE (données mensuelles 2008/09 et 2009/10) (en t de sucre blanc)

	ALL	AUT	BUL	CHY	DK	ESP	EST	FIN	GR	HON	IRL	ITA	LIT	MAL	PB	POL	POR	ROU	R.	TCH	RU	SLQ	SLN	SUE	(2)	(1)
2008/09																									UEBL	TOTAL
- octobre	30 464	17	-	282	294	64 712	1	-	703	5	6 239	26 267	-	-	1 666	2 378	515	4	44	11 884	-	2	5	11 505	156 987	
- novembre	27 407	2	-	282	271	41 429	-	-	852	25	3 791	24 330	-	-	2 011	1 098	502	4	17	10 446	-	22	-	20 616	133 105	
- décembre	16 841	-	-	133	26	19 161	-	4	14 998	5	2 975	26 115	1	-	1 410	356	282	1	8	9 527	-	5	23	13 402	105 273	
- janvier	17 172	6	-	276	218	18 424	-	-	962	28	1 797	28 368	1	-	2 629	567	583	1	13	9 935	-	21	5	10 802	91 808	
- février	17 798	4	-	166	244	24 150	-	5	2 068	15	1 993	31 240	-	-	2 385	654	2 479	-	49	19 632	-	23	12	7 953	110 870	
- mars	22 965	27	23	370	138	35 750	-	1	2 850	1 776	2 242	32 188	-	-	3 513	2 461	693	-	4	11 731	-	23	57	13 146	129 958	
- avril	19 574	25	-	317	401	33 108	-	5	1 729	1 240	2 053	31 224	-	-	4 797	2 601	385	-	4	12 245	-	-	121	21 976	131 805	
- mai	20 588	28	4	253	387	35 594	-	-	2 680	1 338	2 460	31 716	-	-	3 733	1 438	537	3	13	11 766	-	23	66	28 664	141 291	
- juin	21 582	533	10	559	565	35 097	-	-	11 804	1 189	2 940	54 915	1	-	11 380	2 661	482	-	17	34 353	-	24	228	11 407	189 746	
- juillet	23 140	932	-	166	271	40 362	-	-	2 556	786	1 758	43 378	1	-	3 097	5 584	687	126	13	14 253	-	24	27	10 540	147 701	
- août	19 624	1 583	-	123	307	30 086	-	5	1 789	11	1 877	25 511	-	20	2 012	4 551	21	11 579	39	16 278	-	-	206	8 218	123 840	
- septembre	22 334	1 304	-	82	381	34 958	-	4	4 995	30	2 684	61 143	-	-	2 761	3 691	152	120	12	16 2225	-	23	137	19 154	170 190	
Total	259 489	4 461	37	3 009	3 503	412 831	1	24	47 986	6 448	32 809	416 395	3	20	41 394	28 040	7 318	11 838	233	178 275	-	190	887	177 383	1 632 574	
<i>dont DOM</i>	<i>3 702</i>		<i>23</i>			<i>3 526</i>			<i>580</i>		<i>1 035</i>	<i>9 651</i>				<i>45</i>	<i>94</i>	<i>11 554</i>		<i>29 698</i>				<i>728</i>	<i>60 636</i>	
2009/10																										
- octobre	32 232	1 458	-	162	877	49 998	-	4	3 852	6	1 632	33 809	-	20	2 341	2 584	194	43	10	18 603	-	23	213	30 650	178 711	
- novembre	27 471	501	-	64	1 011	40 406	-	-	2 311	23	1 878	32 617	-	-	5 196	5 392	26	42	10	29 799	-	23	127	40 521	187 418	
- décembre	22 231	35	23	285	654	27 413	-	4	2 209	-	1 279	28 457	1	41	2 235	432	46	24	26	17 617	-	1	75	32 970	136 058	
- janvier	25 204	29	65	-	799	27 229	-	1	562	17	1 790	20 970	-	-	2 211	243	28	619	46	15 357	-	47	10	9 037	104 264	
- février	25 700	-	3	169	569	29 988	-	4	1 605	-	1 740	28 274	-	41	2 750	433	12 719	1 120	28	22 134	-	1	156	20 732	148 166	
- mars	33 441	2	48	206	1 055	49 147	-	-	2 669	36	2 207	37 078	-	-	2 772	416	9	1 190	62	33 526	-	23	127	34 445	198 459	
- avril	23 091	-	-	104	975	35 929	23	4	3 490	-	2 832	25 812	-	-	3 643	169	27	-	18	31 013	-	1	130	29 584	156 845	
- mai	22 319	-	-	142	1 040	42 046	-	-	1 603	23	3 572	37 404	-	-	3 729	74	29	11 797	73	24 869	47	24	163	22 547	171 501	
- juin	22 300	8	33	164	938	31 524	-	5	2 125	-	4 459	39 476	-	41	5 518	2	11 713	-	18	26 371	-	1	220	20 015	164 931	
- juillet	24 683	8	2	62	551	36 209	-	-	2 086	-	3 037	35 856	-	-	3 240	48	7 563	-	23	23 062	-	24	27	18 146	154 627	
- août	26 517	1	2	142	835	23 295	-	3	2 424	25	3 217	27 321	-	-	2 477	31	121	14 625	18	23 971	-	1	164	13 485	138 675	
- septembre	28 956	45	26	140	634	20 568	-	4	401	-	3 574	27 163	1	-	3 738	95	97	-	25	16 918	-	24	235	13 864	116 508	
Total	314 145	2 087	202	1 640	9 938	413 752	23	29	25 337	130	31 217	374 237	2	143	39 850	9 919	32 572	29 460	357	283 240	47	193	1647	285 996	1 856 163	
<i>dont DOM</i>	<i>5 808</i>		<i>90</i>			<i>56 284</i>			<i>703</i>		<i>1 281</i>	<i>10 313</i>				<i>45</i>	<i>31 882</i>	<i>26 423</i>		<i>17 110</i>				<i>447</i>	<i>150 386</i>	

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres vers lesquels du sucre a été expédié (à ce titre la Lettonie ne figure pas dans ce tableau).

(2) Ces chiffres comprennent le sucre français expédié vers la Belgique à destination des pays tiers.

Sources : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 16 : CERTIFICATS DELIVRES EN FRANCE POUR L'EXPORTATION DE SUCRE 2008/09 et 2009/10

(en t de sucre valeur blanc)

		Sucres produits dans le quota			Sucres produits au-delà du quota (hors quota)
		Suite adjudication	Délivrance automatique	Certificats délivrés sans restitutions	
Engagements de la campagne 2008/09					
octobre	2008	-	-	84	23 002
novembre	"	-	-	176	21 350
décembre	"	-	-	259	14 166
janvier	2009	-	-	221	16 061
février	"	-	-	255	7 876
mars	"	-	-	334	21 507
avril	"	-	-	295	50 000
mai	"	-	-	305	85 000
juin	"	-	-	315	69 137
juillet	"	-	-	141	2 671
août	"	-	-	491	0
septembre	"	-	-	295	90 227
TOTAL		-	-	3 171	400 997
Engagements de la campagne 2009/10					
octobre	2009	-	-	140	125 629
novembre	"	-	-	422	210 541
décembre	"	-	-	338	0
janvier	2010	-	-	19 380	0
février	"	-	-	322	165 042
mars	"	-	-	1 516	0
avril	"	-	-	20 530	0
mai	"	-	-	3 719	0
juin	"	-	-	12 278	0
juillet	"	-	-	5 882	0
août	"	-	-	1 879	0
septembre	"	-	-	1 044	0
TOTAL		-	-	67 450	501 212

Source : FranceAgriMer.

**Tableau 17 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS TIERS
PAR PAYS DE DESTINATION (1) – Campagnes 2008/09 et 2009/10**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2008/09 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2009/10 (1er oct - 30 sept)
AFRIQUE		
Algérie	104 456	97 581
Egypte	3 965	25 431
Libye	3 301	41 476
Maroc	323	189
Tunisie	665	43 201
<i>TOTAL AFRIQUE DU NORD</i>	<i>112 710</i>	<i>207 878</i>
Afrique du Sud	2	6
Angola	-	2
Bénin	4 453	7 904
Burkina Faso	-	-
Cameroun	4 510	8 855
Cap Vert	-	-
Comores	-	-
Côte-d'Ivoire	5	543
Djibouti	65	67
Erythrée	-	-
Gabon	9	23
Gambie	175	472
Ghana	695	3 454
Guinée	1 399	466
Guinée équatoriale	830	830
Guinée-Bissau	-	-
Ile Maurice	-	-
Kenya	-	414
Libéria	110	263
Madagascar	19	1
Mali	66	6 852
Mauritanie	-	14 745
Mayotte	7	16
Niger	12 108	11 619
Nigéria	18 372	47 171
République centrafricaine	-	-
République du Congo	5	-
Sénégal	35 188	31 798
Sierra Léone	130	329
Soudan	-	15 000
Tanzanie	-	-
Tchad	9	3 114
Togo	2 483	4 909
<i>TOTAL AFRIQUE HORS AFRIQUE DU NORD</i>	<i>80 640</i>	<i>158 853</i>

(1) Il s'agit des quantités dédouanées vers un pays tiers au départ de France, à l'exclusion des dédouanements effectués en Belgique (de sucre du quota ou de sucre hors quota).

Source : Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 17 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS TIERS
PAR PAYS DE DESTINATION (1) – Campagnes 2008/09 et 2009/10**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2008/09 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2009/10 (1er oct - 30 sept)
EUROPE (hors UE)		
Albanie	1	-
Andorre	5 399	3 481
Azerbaïdjan	-	-
Bosnie Herzégovine	241	174
Croatie	-	5 000
Géorgie	-	1 139
Islande	92	23
Kosovo	-	-
Macédoine	-	8
Montenegro	-	-
Norvège	83	281
Ouzbékistan	-	-
Russie	1 533	34
Serbie	-	-
Suisse	107 938	41 173
Turquie	201	678
Ukraine	2	1
<i>TOTAL EUROPE</i>	<i>115 490</i>	<i>51 992</i>
AMERIQUES		
Canada	285	179
Etats-Unis	106	225
<i>TOTAL AMERIQUE DU NORD</i>	<i>391</i>	<i>404</i>
Antigua et Barbuda	-	-
Antilles néerlandaises	-	6
Aruba	-	-
Bahamas	-	-
Barbade	-	-
Brésil	-	-
Colombie	1	1
Cuba	-	-
Dominique	35	18
Grenade	-	-
Guyana	-	-
Jamaïque	-	-
Mexique	7	2 200
Panama	-	-
Saint Pierre et Miquelon	-	-
Saint Vincent et les Grenadines	-	-
Samoa	-	-
<i>TOTAL AMERIQUE CENTRALE</i>	<i>43</i>	<i>2 225</i>
Pérou	-	-
Surinam	-	-
<i>TOTAL AMERIQUE DU SUD</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

(1) Il s'agit des quantités dédouanées vers un pays tiers au départ de France, à l'exclusion des dédouanements effectués en Belgique (de sucre du quota ou de sucre hors quota).

Source: Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 17 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE VERS LES PAYS TIERS
PAR PAYS DE DESTINATION (1) – Campagnes 2008/09 et 2009/10**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2008/09 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2009/10 (1er oct - 30 sept)
ASIE		
Arabie Saoudite	1 266	13 523
Bahreïn	-	805
Cisjordanie	-	4 002
Emirats Arabes Unis	5 364	8 129
Iran	-	-
Israël	72 176	89 683
Jordanie	-	4 151
Koweït	1 496	1 035
Liban	1 860	16 665
Oman	-	92
Qatar	-	5
Syrie	11 000	31 600
Yémen	-	23
<i>TOTAL MOYEN ORIENT</i>	93 162	169 713
Inde	3	3 315
Sri Lanka	-	1 096
<i>TOTAL PENINSULE INDIENNE</i>	3	4 411
Afghanistan	-	-
Bangladesh	-	44
Chine	5	349
Corée du Sud	32	44
Hong Kong	9	18
Indonésie	-	-
Japon	374	511
Malaisie	2	7
Maldives	1	4
Pakistan	-	-
Philippines	2	-
Singapour	4	5
Taiwan	1 250	103
Thaïlande	16	9
Viêt-Nam	1	3
<i>TOTAL ASIE DU SUD - EST</i>	1 696	1 097
OCEANIE		
Australie	46	39
Fidji	-	-
Nouvelle Calédonie	238	211
Nouvelle Zélande	119	5
Polynésie française	217	627
<i>TOTAL OCEANIE</i>	620	882
DIVERS (2)	-10 774	-3 079
TOTAL GENERAL	393 979	594 376

(1) Il s'agit des quantités dédouanées vers un pays tiers au départ de France, à l'exclusion des dédouanements effectués en Belgique (de sucre du quota ou de sucre hors quota).

(2) Retraitement des quantités exportées au titre du perfectionnement actif (TPA)

Source : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 18 : IMPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE EN PROVENANCE DES PAYS DE L'UE (données mensuelles 2008/09 et 2009/10)

(en t de sucre blanc)

	ALL	AUT	DK	ESP	FIN	GR	HON	IRL	ITA	LIT	PB	POL	POR	R. TCH	RU	SLQ	SUE	UEBL	(1) TOTAL
2008/09																			
- octobre	6 712	-	-	4 664	-	-	-	-	919	-	1 895	73	382	231	3 646	-	11	2 907	21 440
- novembre	4 527	-	15	2 935	-	63	-	-	766	-	1 602	72	315	249	3 815	-	19	2 766	17 144
- décembre	4 731	-	-	4 040	-	-	-	-	536	-	1 632	48	294	357	3 867	-	14	2 842	18 361
- janvier	4 129	-	-	3 084	-	22	-	-	387	-	1 870	48	277	43	3 117	-	27	2 425	15 429
- février	4 674	-	-	2 534	-	-	-	-	570	-	1 598	10	205	371	3 061	55	26	2 731	15 835
- mars	4 188	-	-	3 763	-	-	-	-	674	-	1 704	70	373	275	3 269	-	15	2 859	17 190
- avril	4 382	-	-	3 095	-	-	-	-	508	-	1 892	42	246	189	2 785	-	13	2 705	15 857
- mai	4 193	-	-	3 813	-	-	-	-	644	-	1 710	44	272	208	2 759	50	10	2 281	15 984
- juin	5 354	-	-	4 385	-	-	-	-	1 343	-	2 392	44	339	116	2 671	50	13	3 443	20 150
- juillet	8 449	1	-	4 856	-	-	-	-	1 196	-	2 404	61	674	317	2 554	100	14	2 653	23 279
- août	3 900	-	-	4 341	-	-	-	-	526	-	2 232	22	829	242	2 766	50	13	3 050	17 971
- septembre	4 952	-	1	5 005	-	-	-	-	1 380	-	2 070	-	893	1 084	2 880	150	16	3 125	21 556
Total	60 191	1	16	46 515	-	85	-	-	9 449	-	23 001	534	5 099	3 682	37 190	455	191	33 787	220 196
2009/10																			
- octobre	4 241	-	3	4 127	-	-	-	-	6 691	-	1 647	-	454	15	1 961	-	17	3 388	22 544
- novembre	3 373	-	-	4 950	-	-	-	-	366	-	1 407	-	378	908	1 830	100	16	3 012	16 340
- décembre	4 503	-	1	4 759	-	-	-	-	219	-	1 819	-	435	736	1 140	165	17	2 845	16 639
- janvier	3 965	-	-	4 721	-	-	-	-	311	-	2 055	-	345	378	1 227	-	15	2 567	15 584
- février	2 730	-	1	4 278	-	-	-	-	779	-	1 920	-	284	51	1 041	100	14	2 859	14 057
- mars	5 847	-	1	4 702	-	-	-	-	203	-	1 673	8	458	155	1 282	110	17	2 859	17 315
- avril	6 196	-	1	4 518	-	-	-	-	304	-	1 521	1	318	206	2 107	-	15	2 894	18 081
- mai	4 978	-	4	9 451	-	-	-	-	321	-	2 341	-	236	115	1 203	100	13	2 540	21 302
- juin	12 125	-	4	10 272	-	-	-	-	456	-	1 922	-	449	173	1 494	-	14	2 798	29 707
- juillet	7 977	-	1	12 106	-	-	5	-	417	-	1 771	6	590	646	1 503	92	15	2 909	28 038
- août	8 251	-	3	5 951	-	-	-	-	177	-	1 572	-	529	221	1 416	92	18	2 532	20 762
- septembre	6 373	-	4	8 165	-	-	-	-	471	-	2 092	251	391	77	2 261	156	15	2 786	23 042
Total	70 559	-	23	78 000	-	-	5	-	10 715	-	21 740	266	4 867	3 681	18 465	915	186	33 989	243 411

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres depuis lesquels du sucre a été importé.

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 19 : IMPORTATIONS FRANCAISES DE SUCRE
DEPUIS LES PAYS TIERS PAR PAYS D'ORIGINE – Campagnes 2008/09 et 2009/10**

(en t de sucre blanc)

	Campagne 2008/09 (1er oct - 30 sept)	Campagne 2009/10 (1er oct - 30 sept)
EN PROVENANCE DES ACP ET INDE		
- Benin	-	-
- Congo	-	-
- Côte d'Ivoire	2 167	47
- Guyana	9 132	-
- Inde	208	12
- Madagascar	1 151	-
- Malawi	332	275
- Mozambique	2 922	-
- Ile Maurice	52 650	115 102
- Sénégal	-	5
- Swaziland	48 008	24 375
- Trinidad-et-Tobago	-	863
- Zambie	-	-
	116 570	140 679
EN PROVENANCE D'AUTRES PAYS		
- Afrique du Sud	1	-
- Argentine	2 661	388
- Australie	-	196
- Bangladesh	500	-
- Barbade	14 567	7 020
- Bêlize	-	-
- Bosnie et Herzegovine	1	1 038
- Brésil	29 583	10 956
- Canada	-	2
- Chine	114	137
- Colombie	-	8
- Costa Rica	436	432
- Cuba	17 537	322
- Equateur	65	48
- Etats-Unis	23	25
- Israël	71	-
- Mauritanie	73	6
- Mexique	-	6
- Myanmar	18	-
- Paraguay	2 968	3 723
- Pérou	84	148
- Philippines	78	65
- République Dominicaine	30 620	7
- Russie	1	-
- Sri Lanka	1	1
- Suisse	207	157
- Surinam	-	15
- Taïwan	-	-
- Thaïlande	1 701	1382
- Togo	-	-
- Turquie	-	3
	101 310	26 085
- Origine non encore déterminée	828	-
- TPA (Transit en Perfectionnement Actif)	-11 858	-6 433
TOTAL GENERAL	206 850	160 331

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 20 : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2008/09 - Octobre à Septembre

P R O D U I T S	I M P O R T A T I O N S			E X P O R T A T I O N S		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation (en t)	183 045	3 625	186 670	462 698	31 409	494 107
Confiserie sans cacao (en t)	85 035	5 681	90 716	33 286	5 979	39 265
Produits cacaotés (en t)	316 547	31 198	347 745	250 307	33 521	283 828
Préparations alimentaires diverses (en t)	788 507	101 909	890 416	761 197	265 710	1 026 907
Biscuiterie (en t)	332 132	11 515	343 647	225 390	23 534	248 924
Boissons non alcoolisées (en hl)	8 347 505	581 051	8 928 556	8 015 698	929 883	8 945 581
Liqueurs (en hl)	371 235	2 296	373 531	268 678	202 673	471 351
Fruits à l'état congelé (en t)	6 469	646	7 115	648	18	666
Fruits confits (en t)	4 510	1 551	6 061	5 894	981	6 875
Confitures (en t)	78 241	2 299	80 540	42 427	16 525	58 952
Fruits en conserve avec ou sans alcool (en t)	133 110	77 479	210 589	15 909	5 608	21 517
Jus de fruits (en t)	639 960	211 158	851 118	100 040	9 521	109 561
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres (en t)	57 567	1 568	59 135	120 324	15 968	136 292
Laits et crèmes de lait sucrés (en t)	26 387	0	26 387	26 346	3 264	29 610

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 21 : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2009/10* - Octobre à Septembre

P R O D U I T S	I M P O R T A T I O N S			E X P O R T A T I O N S		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation (en t)	184 875	3 427	188 302	471 547	37 851	509 398
Confiserie sans cacao (en t)	89 404	6 624	96 028	33 931	6 846	40 777
Produits cacaotés (en t)	335 734	27 373	363 107	250 237	37 106	287 343
Préparations alimentaires diverses (en t)	799 343	104 465	903 808	823 249	299 236	1 122 485
Biscuiterie (en t)	337 835	11 639	349 474	220 620	26 935	247 555
Boissons non alcoolisées (en hl)	8 168 448	702 240	8 870 688	8 074 412	1 017 001	9 091 413
Liqueurs (en hl)	398 796	2 808	401 604	290 790	200 328	491 118
Fruits à l'état congelé (en t)	5 708	800	6 508	728	39	767
Fruits confits (en t)	5 139	964	6 103	5 847	1 126	6 973
Confitures (en t)	78 863	2 287	81 150	43 684	20 511	64 195
Fruits en conserve avec ou sans alcool (en t)	127 271	66 634	193 905	17 612	7 048	24 660
Jus de fruits (en t)	597 891	253 486	851 377	102 924	11 649	114 573
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres (en t)	60 362	1 518	61 880	95 596	19 067	114 663
Laits et crèmes de lait sucrés (en t)	28 221	2	28 223	5 793	2 333	8 126

* données provisoires

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 22 : EVALUATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS DE SUCRE
SOUS FORME DE PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2008/09 - Octobre à Septembre**

(en t de sucre blanc)

P R O D U I T S	I M P O R T A T I O N S			E X P O R T A T I O N S		
	UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation	38 302	557	38 859	78 456	6 689	85 145
Confiserie sans cacao	49 496	3 367	52 863	19 748	3 506	23 254
Produits cacaotés	110 536	13 177	123 713	85 356	11 510	96 866
Préparations alimentaires diverses	117 355	13 454	130 809	121 256	57 278	178 534
Biscuiterie	81 370	2 528	83 898	61 024	5 810	66 834
Boissons non alcoolisées	83 475	5 811	89 286	80 157	9 299	89 456
Liqueurs	3 005	57	3 062	4 719	4 330	9 049
Total produits "Hors Annexe I"	483 539	38 951	522 490	450 716	98 422	549 138
Fruits à l'état congelé	1 060	76	1 136	94	2	96
Fruits confits	1 248	754	2 002	3 061	449	3 510
Confitures	29 364	783	30 147	18 037	7 688	25 725
Fruits en conserve avec ou sans alcool	15 426	8 275	23 701	1 808	586	2 394
Jus de fruits	77 486	14 183	91 669	14 889	1 236	16 125
Total "Fruits et Légumes Transformés"	124 584	24 071	148 655	37 889	9 961	47 850
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres	37 623	951	38 574	66 415	8 409	74 824
Laits et crèmes de lait sucrés	10 880	0	10 880	9 452	991	10 443
TOTAL	656 626	63 973	720 599	564 472	117 783	682 255

Sources : Douanes FranceAgriMer.

**Tableau 23 : EVALUATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS DE SUCRE
SOUS FORME DE PRODUITS TRANSFORMES
CAMPAGNE 2009/10* – Octobre à Septembre**

(en t de sucre blanc)

P R O D U I T S	I M P O R T A T I O N S			E X P O R T A T I O N S		
	U E	P A Y S T I E R S	T O T A L	U E	P A Y S T I E R S	T O T A L
Yoghourts, préparations à base de lait, glaces de consommation	40 282	520	40 802	79 953	8 262	88 215
Confiserie sans cacao	52 099	3 896	55 995	20 044	4 025	24 069
Produits cacaotés	117 949	11 554	129 503	85 350	12 743	98 093
Préparations alimentaires diverses	120 350	13 799	134 149	133 076	64 524	197 600
Biscuiterie	82 824	2 533	85 357	59 643	6 868	66 511
Boissons non alcoolisées	81 684	7 022	88 706	80 744	10 170	90 914
Liqueurs	3 101	67	3 168	4 710	4 411	9 121
Total produits "Hors Annexe I"	498 289	39 391	537 680	463 520	111 003	574 523
Fruits à l'état congelé	960	89	1 049	105	5	110
Fruits confits	1 506	437	1 943	2 980	511	3 491
Confitures	29 352	777	30 129	18 596	8 818	27 414
Fruits en conserve avec ou sans alcool	14 908	7 207	22 115	2 051	721	2 772
Jus de fruits	66 091	16 276	82 367	13 470	1 478	14 948
Total "Fruits et Légumes Transformés"	112 817	24 786	137 603	37 202	11 533	48 735
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres	38 668	852	39 520	48 092	10 093	58 185
Laits et crèmes de lait sucrés	11 645	1	11 646	2 176	811	2 987
TOTAL	661 419	65 030	726 449	550 990	133 440	684 430

* données provisoires

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

Tableau 24 : SOLDE DES ECHANGES DE SUCRE SOUS FORME DE PRODUITS TRANSFORMES

(en t de sucre blanc)

PRODUITS	SOLDE UE		SOLDE PAYS TIERS		SOLDE TOTAL	
	Campagne 2008/09	Campagne 2009/10 *	Campagne 2008/09	Campagne 2009/10 *	Campagne 2008/09	Campagne 2009/10 *
Yogourts, préparations à base de lait, glaces de consommation	+40 154	+39 671	+6 132	+7 741	+46 286	+47 412
Confiserie sans cacao	-29 748	-32 055	+139	+129	-29 609	-31 926
Produits cacaotés	-25 180	-32 599	-1 668	+1 189	-26 848	-31 410
Préparations alimentaires diverses	+3 901	+12 726	+43 823	+50 724	+47 724	+63 450
Biscuiterie	-20 346	-23 181	+3 282	+4 335	-17 064	-18 846
Boissons non alcoolisées	-3 318	-940	+3 488	+3 148	+170	+2 208
Liqueurs	+1 714	+1 609	+4 273	+4 344	+5 987	+5 953
Total produits "Hors Annexe I"	-32 823	-34 769	+59 469	+71 610	+26 646	+36 841
Fruits à l'état congelé	-966	-855	-74	-84	-1 040	-939
Fruits confits	+1 183	+1 474	-305	+74	+1 508	+1 548
Confitures	-11 328	-10 757	+6 905	+8 041	-4 423	-2 716
Fruits en conserve avec ou sans alcool	-13 618	-12 857	-7 689	-6 486	-21 307	-19 343
Jus de fruits	-62 597	-52 621	-12 947	-14 798	-75 544	-67 419
Total Fruits et Légumes Transformés	-86 696	-75 616	-14 110	-13 253	-100 806	-88 869
Sirops, sucres caramélisés et autres sucres	+28 793	+9 424	+7 459	+9 241	+36 252	+18 665
Laits et crèmes de lait sucrés	-1 428	-9 468	+991	+810	-437	-8 658
TOTAL	-92 154	-110 429	+53 809	+68 408	-38 345	-42 021

* données provisoires

Sources : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 25 : IMPORTATIONS FRANCAISES DE MELASSES EN PROVENANCE DES PAYS DE L'UE – Campagnes 2008/09 et 2009/10

2008/09	ALL	ESP	IRL	ITA	PB	POR	ROU	RU	UEBL	(1) TOTAL
- octobre	6 348	84	6	13	3	-	16	28	2 667	9 165
- novembre	11 844	116	2	8	-	3	-	12	3 113	15 098
- décembre	11 478	89	5	5	-	-	-	-	2 970	14 547
- janvier	4 014	69	2	15	11	-	-	10	1 627	5 748
- février	6 542	52	-	-	10	2	-	47	1 951	8 604
- mars	8 581	59	-	8	-	-	-	21	911	9 580
- avril	5 898	57	-	8	1 451	-	-	17	356	7 787
- mai	6 938	29	-	9	14	-	-	10	160	7 160
- juin	6 263	48	-	6	3	-	-	13	3 718	10 051
- juillet	6 162	64	-	10	-	-	-	32	2 129	8 397
- août	5 394	24	-	12	809	-	-	18	929	7 186
- septembre	10 402	41	-	11	305	-	-	18	5 894	16 671
Total	89 864	732	15	105	2 606	5	16	226	26 425	119 994
2009/10										
- octobre	11 288	46	-	4	7 881	-	-	16	862	20 097
- novembre	15 494	41	-	16	6 389	-	-	1	1 318	23 259
- décembre	10 139	35	-	7	4 392	-	-	1	1 176	15 750
- janvier	5 082	28	-	29	1 908	-	-	-	614	7 661
- février	4 382	-	-	2	53	-	-	8	583	5 028
- mars	10 404	40	-	9	-	-	-	2	759	11 214
- avril	9 402	54	-	9	-	-	-	-	400	9 865
- mai	7 335	50	-	8	-	-	-	-	206	7 599
- juin	8 536	45	-	10	-	-	-	8	156	8 755
- juillet	9 237	46	-	9	2 203	-	-	9	195	11 699
- août	8 255	35	-	9	565	-	-	-	355	9 219
- septembre	8 977	78	-	9	6 403	-	-	26	344	15 837
Total	108 531	498	-	121	29 794	-	-	71	6 968	145 983

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres depuis lesquels de la mélasse a été importée.

Sources : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 26 : EXPORTATIONS FRANCAISES DE MELASSES VERS LES PAYS DE L'UE – Campagnes 2008/09 et 2009/10

(en tonnes)

2008/09	ALL	BUL	CHY	DK	ESP	FIN	GR	ITA	PB	POL	RU	UEBL	(1) TOTAL
- octobre	-	-	-	100	13	-	-	-	-	2	-	3 322	3 437
- novembre	-	-	4	49	4	-	-	-	-	3 378	-	1 955	5 390
- décembre	-	-	-	48	26	-	2	-	-	1 224	-	4 424	5 724
- janvier	-	-	-	-	6	-	-	15	-	836	-	415	1 272
- février	-	-	-	-	48	-	1	1	-	2	-	29	81
- mars	1	-	1	-	38	-	1	-	3	1	-	-	45
- avril	-	-	-	-	2	-	1	1	-	-	-	2 297	2 301
- mai	-	1	-	25	25	-	3	-	-	-	-	3 212	3 266
- juin	-	5	3	50	25	-	-	-	-	-	-	1 528	1 611
- juillet	-	-	-	24	26	-	-	-	11	-	-	5 043	5 104
- août	-	-	-	50	-	-	1	-	-	2	-	3 055	3 108
- septembre	-	-	-	49	63	-	-	4	-	-	1	4 878	4 995
Total	1	6	8	395	276	-	9	21	17	5 445	1	30 158	36 334
2009/10													
- octobre	-	-	-	51	-	-	1	-	-	-	-	2	54
- novembre	-	-	-	48	24	-	2	-	1	-	-	-	75
- décembre	-	-	-	-	39	-	1	-	-	-	-	159	199
- janvier	-	-	-	49	-	-	1	-	-	-	-	-	50
- février	-	-	-	26	49	-	-	-	1	-	-	-	76
- mars	1	-	-	27	26	-	1	1	-	-	1	-	57
- avril	-	-	-	25	24	-	2	-	-	-	-	6 846	6 897
- mai	-	-	-	49	25	-	-	-	-	-	-	5 797	5 871
- juin	-	-	-	50	36	-	-	-	-	-	-	2 335	2 421
- juillet	1	-	-	-	25	-	1	-	-	-	-	5 152	5 179
- août	-	-	-	48	-	-	-	-	103	-	-	-	151
- septembre	-	-	-	51	7	-	-	1	1	-	-	4 194	4 254
Total	2	-	-	424	255	-	9	2	106	-	1	24 485	25 284

(1) Seuls sont indiqués les Etats membres depuis lesquels de la mélasse a été exportée.

Sources : Douanes et FranceAgriMer

Tableau 27 : BILAN DES ECHANGES EXTERIEURS FRANÇAIS DE MELASSES – Campagnes 2008/09 et 2009/10

(en tonnes)

2008/09		IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
		UE	PAYS TIERS	TOTAL	UE	PAYS TIERS	TOTAL
-octobre	2008	9 165	13 468	22 633	3 437	0	3 437
-novembre	"	15 098	10 502	25 600	5 390	0	5 390
-décembre	"	14 547	26 520	41 067	5 724	0	5 724
-janvier	2009	5 748	18 767	24 515	1 272	1	1 273
-février	"	8 604	33 219	41 823	81	1	82
-mars	"	9 580	16 410	25 990	45	2	47
-avril	"	7 787	8 040	15 827	2 301	0	2 301
-mai	"	7 160	19 209	26 369	3 266	0	3 266
-juin	"	10 051	10 635	20 686	1 611	0	1 611
-juillet	"	8 397	19 507	27 904	5 104	0	5 104
-août	"	7 186	27 851	35 037	3 108	0	3 108
-septembre	"	16 671	2 501	16 672	4 995	0	4 995
		119 994	206 629	326 623	36 334	4	36 338
2009/10							
-octobre	2009	20 097	0	20 097	54	1	55
-novembre	"	23 259	20 057	43 316	75	0	75
-décembre	"	15 750	22 198	37 948	199	0	199
-janvier	2010	7 661	5	7 666	50	0	50
-février	"	5 028	12 406	17 434	76	0	76
-mars	"	11 214	31 089	42 303	57	0	57
-avril	"	9 865	14 376	24 241	6 897	1	6 898
-mai	"	7 599	22	7 621	5 871	1	5 872
-juin	"	8 755	33 232	41 987	2 421	0	2 421
-juillet	"	11 699	7 393	19 092	5 179	0	5 179
-août	"	9 219	5 679	14 898	151	0	151
-septembre	"	15 837	13 677	29 514	4 254	0	4 254
		145 983	160 134	306 117	25 284	3	25 287

Sources : Douanes et FranceAgriMer

**Tableau 28 : IMPORTATIONS DE MELASSES DES PAYS TIERS
ORIGINES GEOGRAPHIQUES – Campagnes 2008/09 à 2009/10**

(en tonnes)

PAYS D'ORIGINE	Campagne 2008/09	Campagne 2009/10
Algérie	3 067	-
Belize	-	-
Brésil	-	21 425
Chine	-	26
Cuba	-	22
Egypte	3 002	4
Etats Unis	22 226	20 429
Ethiopie	1 539	-
Guatemala	-	3 221
Honduras	-	7 392
Indonésie	31 061	4 009
Inde	20 461	12 051
Iran	16	-
Liban	20	14
Maroc	-	4 391
Maurice	-	22 183
Mexique	-	5 680
Mozambique	-	7 350
Nicaragua	-	8 404
Pakistan	107 987	40 982
Paraguay	15	17
Soudan	-	-
Sri Lanka	9	8
Tanzanie	-	2 526
Thaïlande	9 186	-
Ukraine	8 040	-
Total	206 629	160 134

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

**Tableau 29 : EXPORTATIONS DE MELASSES DES PAYS TIERS
DESTINATIONS GEOGRAPHIQUES – Campagnes 2008/09 à 2009/10**

(en tonnes)

PAYS D'ORIGINE	Campagne 2008/09	Campagne 2009/10
Australie	2	1
Corée du Sud	1	-
Japon	-	1
Russie	-	1
Sénégal	1	-
Total	4	3

Sources : Douanes et FranceAgriMer.

FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30
© FranceAgriMer 2011 / www.franceagrimer.fr

Photos : FranceAgriMer / Droits réservés / Impression - Atelier d'impression de l'Arborial